ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE

TOME XVII

LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

M DCCCC XVII

ANNALES
DU SERVICE DES ANTIQUITÉS
DE L'ÉGYPTE.

FRAGMENTS DE DEUX CERCUEILS DE SAQQARAH

PAR

M. G. DARESSY.

Depuis le temps de Mariette, le Musée garde dans ses dépôts des fragments de deux cercueils en bois d'époque ptolémaïque provenant de Saqqarah selon toute apparence. Ces débris sont intéressants à cause des représentations qui y sont gravées, notamment la série des génies gardiens des régions de l'enfer qu'on voit plutôt figurer sur les grands sarcophages en granit de la même époque, et je crois utile de les sauver de l'oubli.

A. — CERCUEIL D'APOLLONIAS.

Il n'en subsiste que la corniche qui encadrait le couvercle et les deux petits côtés de la cuve. Celle-ci était à peu près rectangulaire, un peu plus étroite aux pieds qu'à la tête, mesurant 2 m. 15 cent. de longueur, 0 m. 68 cent. et 0 m. 61 cent. de largeur.

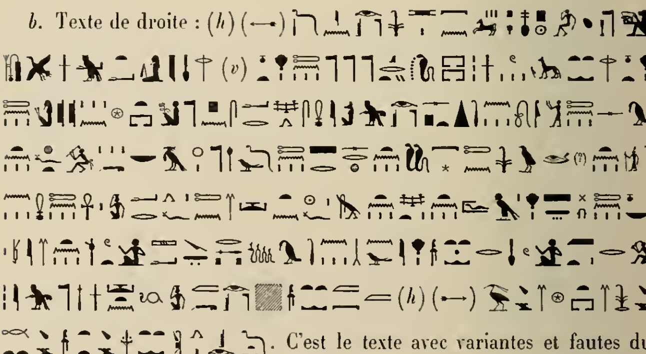
A. Corniche. — La corniche mesure à sa partie supérieure 2 m. 20 cent. sur 0 m. 73 cent. vers le haut et 0 m. 67 cent. vers le bas; sur cette bande, large de 0 m. 082 mill., sont tracées deux inscriptions commençant affrontées au milieu du côté de la tête où elles sont séparées par |, descendant en colonne sur les grands côtés et finissant opposées au milieu du côté des pieds.

a. Texte de gauche : (*h*) (→)



C'est le début du chapitre CXXXIII du *Livre des Morts.*

b. Texte de droite : (*h*) (→)



C'est le texte avec variantes et fautes du chapitre CXXVII du *Livre des Morts.*

Le creux de la moulure est également gravé. Du côté de la tête on y voit un disque ailé et de part et d'autre un chacal tenant un fouet entre ses pattes, couché sur un socle ▬. Sur les grands côtés et aux pieds sont figurés d'autres chacals semblables séparés les uns des autres par des groupes de cinq palmes.

B. Panneau du côté de la tête. — Ce panneau, dont le bois est vermoulu, n'a plus que sa partie supérieure sur o m. 395 mill. de hauteur; la largeur totale est de o m. 62 cent., mais la largeur de la surface décorée n'est que de o m. 45 cent. à l'extérieur, le reste était occupé par les tenons et par des placages les recouvrant, qui ont disparu. Intérieurement la largeur de la cuve était de o m. 53 cent.

a. Extérieur. — En dessous de la bordure il y a une bande légèrement en saillie, de o m. 085 mill. de hauteur, portant deux inscriptions affrontées séparées par . A gauche : (←) :
à droite : (→) .

Plus bas s'étend un disque ailé; à sa gauche : (←) ; à sa droite : (→) .

Premier registre de personnages. Au milieu, une bande verticale (←) entre deux représentations du défunt debout, vêtu d'une robe allant de la ceinture au-dessus de la cheville, adorant les dieux auxquels il fait face, qui ont leur légende gravée devant eux en une colonne verticale.

A gauche : 1° Sebek à tête de crocodile coiffé . Légende : .

2° Déesse dont la coiffure est détruite : .

A droite : 1° Thot coiffé de l'*atef* : .

2° Dieu dont la tête manque : .

Deuxième registre. Au milieu, un grand scarabée portant le disque solaire.

A gauche : 1° Toum coiffé du *pchent,* sans barbe comme d'ordinaire : .

2° Le dieu Selk ayant sur la tête un poisson : .

3° Horus hiéracocéphale : .

A droite : Divinité dont il ne reste que la coiffure : .

Les deux autres dieux sont entièrement détruits. Le nom du premier d'entre eux commence par .

Au-dessus de chaque registre s'étend un ciel chargé d'étoiles.

Face intérieure. — Sous une série d'étoiles on voit au milieu le fétiche d'Osiris adoré par Thot et Nephthys à gauche, Horus hiéracocéphale et Isis à droite. Le fétiche a vaguement l'aspect d'un personnage de face, mais le bas est évasé comme la partie inférieure de la boucle symbolique ; deux bras comme ceux d'Osiris-momie tiennent la crosse et le fouet, enfin la tête est remplacée par la châsse d'Abydos que surmontent le disque et deux plumes droites.

C. Panneau du côté des pieds. — Hauteur, o m. 44 cent.; largeur totale, o m. 575 mill.; largeur du tableau central, o m. 40 cent.

Bande supérieure. — A gauche : (sic) ; à droite : .

Premier registre. Au milieu, un soleil à l'horizon lançant ses rayons est adoré par Isis et Nephthys debout. Sur les côtés, séries de génies ayant une plume sur la tête et tenant deux couteaux.

A gauche : 1° Amset à tête humaine : ; 2° Duamutef à tête de chacal : .

A droite : 1° Hapi à tête de cynocéphale : ; 2° Kebhsenuf à tête de faucon : .

Deuxième registre. Deux chacals sont affrontés, couchés sur un socle élevé, tenant entre les pattes. Au-dessus d'eux on lit horizontalement, avec au milieu, commun aux deux inscriptions, à gauche : , à droite : .

Séries de divinités : à gauche : 1° , 2° ; à droite : 1° , 2° . Ces quatre dieux sont à tête de taureau.

Bande du bas : (⟵) .

A droite il reste dans le bas un fragment de la plaquette qui recouvrait les tenons d'assemblage; elle portait une colonne d'hiéroglyphes dont il ne subsiste que .

Face intérieure. — Au milieu se dresse un muni de bras dont les mains tiennent la crosse et le fouet; il est surmonté de l'*atef,* coiffure ordinaire d'Osiris. Ce fétiche est adoré par des divinités, à droite Isis , Horus hiéracocéphale coiffé du *pchent,* puis les génies funéraires à tête d'homme et de chacal, le corps momifié, coiffés de l'*atef,* dont les noms ne sont pas indiqués.

A gauche il y a Nephthys , Thot ibiocéphale coiffé de l'*atef,* puis les génies à tête de singe et hiéracocéphale.

B. — CERCUEIL DE KHAÏF.

Du cercueil de Khaïf il subsiste les grands panneaux de la cuve et le couvercle. De même que pour Apollonias, le bois de conifère dans lequel ont été taillées les planches est maintenant vermoulu, tordu et crevassé en certains endroits.

A. Panneau de gauche. — Il mesure o m. 27 cent. de hauteur, 1 m. 93 cent. de longueur totale et 1 m. 83 cent. seulement de longueur décorée.

En haut, une bande de o m. o48 mill., légèrement en relief, porte cette inscription : (⟵)

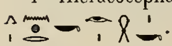


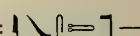
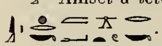
Premier registre. Une sorte de frise est formée par une série de groupes d'emblèmes et personnages arrangés selon ce thème : emblème . Une série de trois sépare les groupes. De chaque côté de l'emblème central est marqué , qui est à lier probablement au signe que la divinité accroupie tient sur ses genoux. Les chacals tiennent entre les pattes et un fouet est sur leur dos; une inscription est gravée dans le coffre sur lequel ils sont couchés.

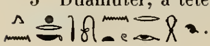
Les emblèmes, le don des divinités, les noms des chacals sont les suivants :

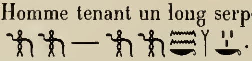


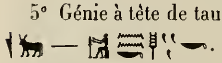
Deuxième registre. Série de génies tournés vers la gauche. Leur nom est gravé au-dessus de leur tête et la suite de la légende devant ou sous eux. Les vingt et un premiers sont debout.

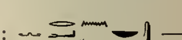
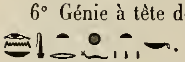
1° Hiéracocéphale tenant le sceptre *uas* et un lien :  .

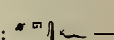
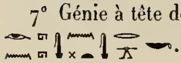
2° Amset à tête humaine tenant le sceptre et un lien :  .

3° Duamutef, à tête de chacal, tenant le sceptre et un lien :  .

4° Homme tenant un long serpent qu'il porte verticalement et un couteau : .

5° Génie à tête de taureau tenant également un serpent et un couteau : .

6° Génie à tête de lion, avec serpent et couteau :  .

7° Génie à tête de chat, tenant un serpent et un couteau :  .

8° Génie léontocéphale tenant deux couteaux :

9° Génie à tête d'ibis portant deux couteaux :

10° Déesse tenant la tige de papyrus et un lien :

11° Neith avec la couronne rouge, tenant le sceptre *uas* et un lien :

12° Génie à tête de crocodile tenant deux couteaux :

13° Déesse à tête de chatte tenant la tige de papyrus et un lien :

14° Anubis à tête de chacal, l'uræus au front, tenant deux couteaux ainsi que les six personnages suivants :

15° Génie à tête de crocodile :

16° Génie à tête d'antilope :

17° Génie à tête humaine :

18° Génie ibiocéphale :

19° Génie à tête de bélier :

20° Génie à tête humaine :

21° Génie à tête de lion parlant et tenant un couteau :

Les quatre personnages suivants sont accroupis sur des socles élevés portant la légende inscrite en deux colonnes.

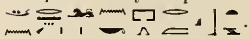
22° Génie à tête de crocodile tenant un couteau :

23° Génie dont la tête est remplacée par une tortue, la main droite posée sur la poitrine, la gauche sur les genoux :

24° Génie criocéphale, même pose que le précédent :

25° Homme agenouillé tenant par les pattes une antilope :

26° Singe debout : .

27° Deux cynocéphales assis sur un haut socle :  .

A la suite viennent huit génies assis sans sièges.

28° Génie à tête de chacal; les deux mains ramenées sur la poitrine tiennent un long serpent : .

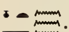
29° Génie à tête de crocodile; même pose que le précédent :  .

30° Génie criocéphale tenant d'une main un serpent :  .

31° Homme tenant deux lézards : .

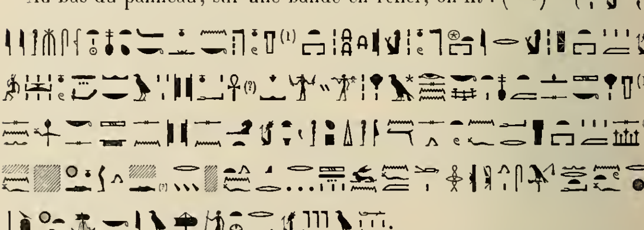
32° Amset à tête de chacal tenant deux lézards :  .

33° Hapi à tête de chacal tenant un serpent : .

34° Duamutef à tête d'homme, tenant un serpent :  .

35° Génie à tête d'homme : légende détruite.

Au bas du panneau, sur une bande en relief, on lit : (⟵) 



B. Panneau de droite. — Il est semblable à celui de gauche, mais les inscriptions des bandes et les personnages du tableau sont tournés vers la droite.

Bande supérieure : 

[1] Le signe renferme une étoile ⋆.



Frise. La disposition est semblable à celle du côté opposé, mais les personnages accroupis ont le *makhent* pendant dans le dos, une barbe, un serre-tête et ressemblent ainsi à Ptah.

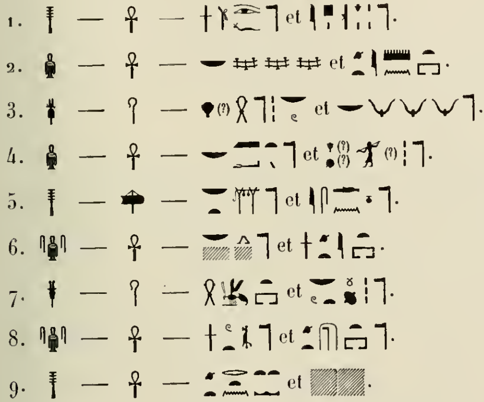
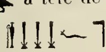
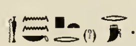


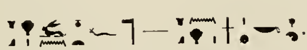
Tableau. Les vingt et un premiers personnages marchent vers la droite. Les trois premiers tiennent le sceptre *nas* et un lien.

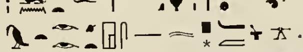
1° Détruit.

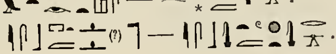
2° Hapi  à tête de singe : .

3° Kebhsenuf  à tête de faucon : .

Les trois génies suivants tiennent un serpent en guise de sceptre et un couteau.

4° Génie à tête de lion : .

5° Génie à tête de chacal : .

6° Génie à tête de serpent : .

Viennent ensuite quatre génies tenant le sceptre *uas* et un lien.

7° Génie à tête de chacal : .

8° Génie ibiocéphale : .

9° Shou à tête humaine, l'uræus au front : .

10° Génie à tête de taureau : .

11° La déesse Selkit , l'uræus au front, tenant un serpent comme un sceptre, et un couteau : .

12° Dieu criocéphale tenant deux couteaux, ainsi que les huit personnages suivants : .

13° Déesse léontocéphale : (Tefnout) — .

14° Génie à tête de chacal : .

15° Déesse dont la chevelure forme une masse arrondie : elle a l'uræus au front : .

16° Génie à tête de chacal : .

17° Génie à tête humaine : .

18° Génie à tête de crocodile : .

19° Génie léontocéphale : .

20° Génie à tête de chien (?) : .

21° Homme vêtu de la peau de panthère, ayant une grosse perruque ronde avec uræus et tresse sur le côté, la main gauche sur la poitrine, portant de la droite le signe de vie : .

22° Grand rectangle en hauteur surmonté de . A la partie supérieure sont gravés les deux yeux mystiques et au-dessous, en deux colonnes : .

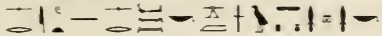
23° Personnage semblable au n° 21 : .

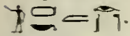
24° Grand vautour, avec un fouet posé sur le dos, monté sur un socle contenant la légende en deux colonnes : .

25° Déesse-hippopotame semblable à Thouéris, appuyée sur le nœud et tenant deux couteaux : .

26° Génie assis sans siège, les mains ramenées sur la poitrine tenant deux couteaux, ayant une face large, barbue, pareille à celle de Bès : .

27° Génie vu de face, semblable à Bès, mais les bras baissés : 
.

28° Oie posée sur un socle élevé, battant des ailes et tenant le signe de vie entre les pattes : .

29° Enfant assis sans siège, le bras gauche levé : 
.

30° Dieu assis sans siège tenant deux lézards : .

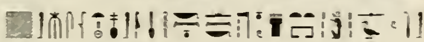
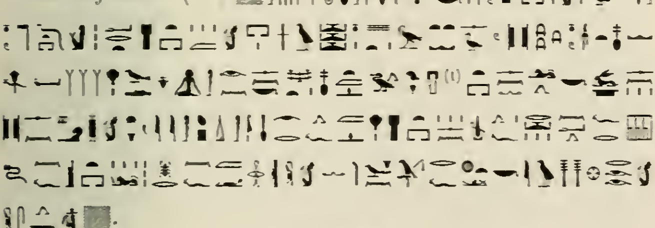
31° Génie semblable au précédent : .

32° Génie à tête de chacal accroupi sur un socle, tenant un couteau sur les genoux : .

33° Génie semblable, à tête d'ibis : .

34° Lion couché sur un haut socle, tenant un couteau : 
.

35° Chacal couché tenant un couteau : .

Bande inférieure : (←) 
.

COUVERCLE.

Le couvercle est formé de deux planches de 1 m. 92 cent. de longueur, 0 m. 28 cent. de large et 0 m. 05 cent. d'épaisseur, qui étaient assemblées à tenons et mortaises et fixées sur la cuve par le même procédé de chevilles traversant les tenons.

La décoration se divise en deux parties : le haut sur 0 m. 39 cent. de hauteur forme un tableau à trois registres; le bas est orné selon plusieurs bandes verticales.

---

(1) Le signe  renferme une étoile *.

TABLEAU SUPÉRIEUR[1].

Premier registre. Moitié gauche : 1° Le défunt debout, vêtu d'un ample manteau, coiffé du *klaft*, tient à deux mains un signe de vie. Légende : .

Les autres figures font face au défunt.

2° Une âme[2] (légende détruite) posée sur un support sous lequel on lit : .

3° Le vent du Sud, sous forme d'un scarabée à ailes d'oiseau et tête de bélier surmontée de la plume d'autruche, est dressé sur un sceau. Sur ses ailes sont posés deux signes de vie. Légende : .

4° Génie à tête de lion étendant ses bras munis d'ailes, tenant deux insignes. Il a sur la tête le disque solaire. Nom : . Légende : .

Moitié droite : 1° Le défunt debout, tourné vers la droite, semblable à la figure à laquelle il est adossé.

2° Faucon à tête humaine posé sur un support surmontant l'inscription : .

3° Le vent de l'Ouest est un oiseau à tête de bélier ornée d'une plume, les ailes déployées, tenant le signe de vie. Il est posé sur un socle à bouts arrondis portant : . Il ne reste du nom que .

4° Génie à tête de bélier, coiffé de quatre plumes droites, les ailes étendues. Nom : . Légende : .

Deuxième registre. Au centre, un *dad* surmonté des cornes et de l'*atef*.

Moitié gauche : 1° Le défunt habillé comme plus haut, tenant à deux mains le signe des souffles. Légende : .

2° Héron à tête humaine posé sur le signe de l'or; il a un fouet sur le dos. Légende : .

---

[1] Il est reproduit dans Brugsch, *Thesaurus*, p. 850.

[2] La voile que le croquis de Brugsch montre sur la tête de l'âme n'est plus visible; tout le haut du panneau est en mauvais état.

3° Le vent de l'Est. Lion à tête de bélier sur laquelle est posée la plume , et muni de deux ailes de faucon. Le socle sur lequel il est contient : . Son nom est .

4° Génie à quatre têtes de bélier, coiffé d'une plume d'autruche, étendant les bras munis d'ailes et tenant deux signes de vie. Nom : .
Légende : .

Moitié droite : 1° Le défunt en manteau, tenant une voile : .

2° Âme ou héron à tête humaine posée sur un socle , un fouet sur le dos : (?) .

3° Le vent du Nord. Bélier ailé ayant une plume d'autruche sur la tête monté sur un couvercle : .

4° Génie à tête de serpent avec quatre plumes droites sur la tête, comme Anhour; ses bras munis d'ailes sont étendus, il tient un signe de vie et une voile. Nom : . Légende : .

Troisième registre. Au milieu, une momie est couchée sur un lit; audessus d'elle plane une âme de laquelle tombent des rayons lumineux. Sous le lit, trois têtes humaines sont posées sur un serpent. Légende mutilée : .

Moitié gauche : 1° Isis debout tient d'une main le sceptre papyriforme, et de l'autre allonge le signe de la vie vers l'âme.

2° Horus hiéracocéphale coiffé du *pchent* : .

3° Shou, à forme humaine, une plume d'autruche sur la tête : .

4° Tefnout à tête de lionne surmontée du disque : .

5° Vautour coiffé de l'*atef* posé sur une corbeille au sommet de la plante du Midi .

Moitié droite : 1° Nephthys : .

2° Anubis à tête de chacal coiffé de l'*atef* : .

3° Qeb à tête humaine coiffé du *pchent* : .

4° Nout avec un disque sur la tête : .

5° Uræus coiffé de la couronne rouge enroulé autour d'un papyrus. Tous les personnages divins de ce registre portent un sceptre et tendent le signe de la vie.

PARTIE INFÉRIEURE.

Au milieu est gravé un texte en cinq colonnes verticales; de chaque côté on voit :

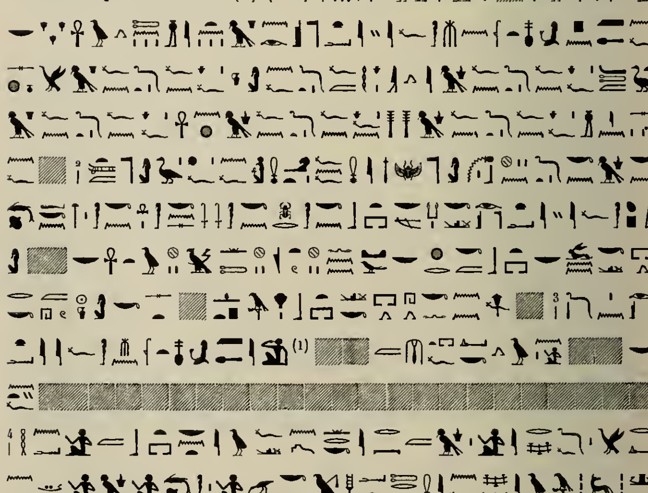
1° Dix-huit figures superposées, accompagnées de légendes et surmontées du signe du ciel.

2° Une colonne d'hiéroglyphes.

3° Dix-huit autres figures de divinités, surmontées chacune du ciel.

4° Une colonne d'hiéroglyphes.

a. Inscription centrale : (*v*) (⟵) 



(1) Ici commence le chapitre LXXXIX du *Livre des Morts*.

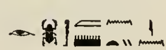


Les représentations accompagnées de légendes qui se trouvent de part et d'autre de ce texte ne se succèdent pas dans l'ordre suivant lequel on les rencontre sur les autres monuments. Pour essayer de les présenter autant que possible selon la série régulière, je mettrai à part les six rangées du bas; je commencerai ensuite par les figurations de la bande intérieure en remontant à droite et descendant à gauche.

b. Les tableaux représentent alternativement le soleil pendant les douze heures du jour, ainsi qu'on le voit dans le temple d'Edfou, et les êtres en lesquels peut se transformer le défunt selon le *Livre des Morts*. Prises dans cet ordre, les heures se suivent régulièrement; il n'en est pas de même des vignettes du Rituel qui se succèdent sans suite; il semble que le graveur ait eu quelque préoccupation de mettre en face l'une de l'autre des images se faisant pendant. Toutes les figures du soleil sont gravées dans un grand disque au-dessus duquel est la légende; les titres des chapitres de transformations sont placés plus irrégulièrement, en haut, ou devant le dessin, selon la place disponible.

Cette série de représentations a déjà fait l'objet d'un article de H. Brugsch, dans la *Zeitschrift* en 1867, p. 21, sous le titre *Die Kapitel der Verwandlungen im Todtenbuch 76 bis 88*, qui est accompagné d'une planche lithographique donnant le croquis de ces figures.

1° Enfant assis sans siège, portant la main à la bouche, l'uræus au front : . C'est la première heure.

2° Hirondelle perchée sur un petit monticule :   = chapitre LXXXVI.

3° Enfant assis sur un siège, portant la main droite à la bouche et tenant un fouet de l'autre main; il a l'uræus au front : .

4° Long uræus ondulant, à tête humaine : = chapitre LXXXVII.

5° Faucon posé sur une fleur de lotus : .

6° Bennou ayant la forme de l'oiseau avec deux longues plumes derrière le cou : .

7° Être difforme dans le genre de Ptah Patèque , de profil, marchant à gauche, à tête de bélier : .

8° Momie debout, à tête de crocodile, et au dos de laquelle s'attache un corps du même animal : = chapitre LXXXVIII.

9° Dieu à tête de faucon, le disque sur la tête, marchant le sceptre *uas* à la main : .

10° Faucon : = chapitre LXXVIII.

11° Bélier à quatre têtes avec la couronne du Sud : .

12° Image détruite. Il ne reste de la légende que : . Ce tableau correspondait probablement au chapitre LXXX.

13° (A gauche [1].) Dieu Ptah debout dans son naos : = chapitre LXXXII.

14° Singe tirant de l'arc vers le sol : .

15° Faucon : = chapitre LXXVII.

16° Homme à tête de bélier, marchant courbé, les bras pendants : .

17° Dieu anthropomorphe debout, le sceptre *uas* à la main : = chapitre LXXIX.

18° Homme à tête de bélier, marchant courbé, appuyé sur un bâton : .

19° Âme sous forme de faucon à tête humaine : = chapitre LXXXV.

---

[1] Dans le dessin de Brugsch l'ordre des Heures et des Métamorphoses est interverti.

20° Vieillard criocéphale, marchant appuyé sur un bâton : .

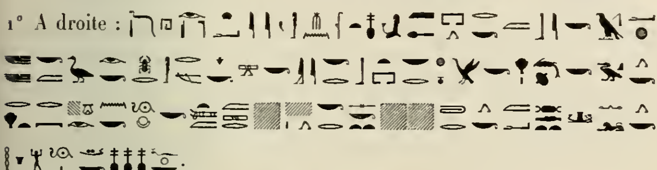
21° Bassin  d'où sort une fleur de lotus surmontée d'une tête humaine : .

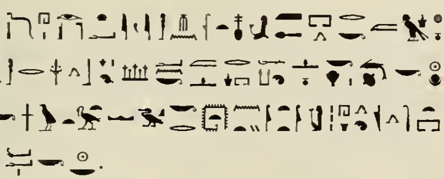
22° Vieillard à tête de bélier marchant courbé, appuyé sur un bâton. Du sommet de la tête tombe jusqu'à terre comme un jet de onze gouttes d'eau : .

23° Une oie :  = chapitre LXXXIV.

24° Vieillard semblable à celui du n° 22, mais encore plus courbé. Le jet ne va pas jusqu'à terre et ne comprend que huit gouttes : .

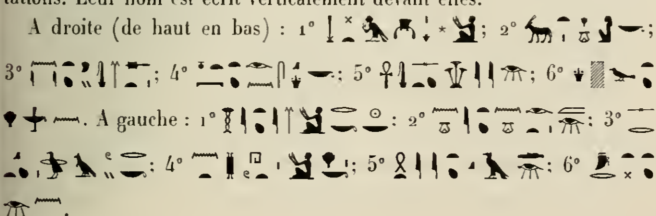
c. Colonne d'hiéroglyphes entre les deux bandes verticales de figures. —

1° A droite : .

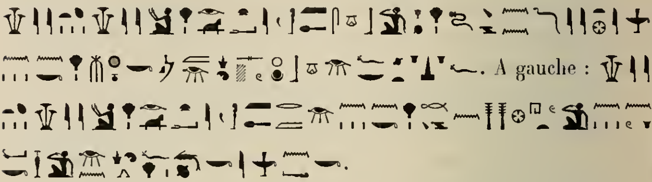
2° A gauche : (←) .

d. Cases du bas de la bande intérieure. — De part et d'autre du milieu, les six tableaux du bas représentent une femme agenouillée sur un socle rectangulaire, les deux bras levés devant la figure pour faire les lamentations. Leur nom est écrit verticalement devant elles.

A droite (de haut en bas) : 1° … ; 2° … ; 3° … ; 4° … ; 5° … ; 6° … . A gauche : 1° … ; 2° … ; 3° … ; 4° … ; 5° … ; 6° … .



e. Bas des colonnes d'hiéroglyphes entre les deux bandes verticales de figures. — Immédiatement à la suite des textes donnés sous l'indication *c*, l'inscription se poursuit par une légende s'appliquant aux figures *d*. A droite :



f. La deuxième rangée verticale de figures, celle de l'extérieur, se divise en deux séries. De chaque côté on a d'abord quatre génies à corps d'oiseau, puis viennent dix figures relatives au chapitre XLII du *Livre des Morts*, enfin quatre figures semblables à celles de tête terminent la rangée. Je commencerai par les représentations intermédiaires.

Pour suivre l'ordre normal on doit ici aller de haut en bas dans chaque colonne, en commençant par la gauche. Presque toutes ces représentations nous montrent une divinité agenouillée, tenant, posés sur les genoux, un sceptre, le *uas* pour les dieux, le papyrus pour les déesses, et le signe de vie. Une légende est gravée verticalement devant le personnage.

A gauche : 1° Dieu à tête d'homme coiffé . Légende : .

2° Dieu hiéracocéphale coiffé du disque : .

3° Hathor à tête de vache avec entre les cornes : .

4° Dieu hiéracocéphale coiffé du *pchent* : .

5° Selkit, avec un scorpion sur la tête : .

6° Anubis à tête de chacal : .

7° Apuaïtou à tête de chacal : .

8° Isis avec le siège sur la tête : .

9° Neith coiffée de la couronne rouge : .

10° Faucon sur un socle , derrière lequel on lit : .

A droite : 1° Dieu criocéphale coiffé de l'*atef* :

2° Déesse léontocéphale :

3° Déesse avec un *ouza* sur la tête :

4° Osiris coiffé de l'*atef*, tenant, outre le *uas* et le *ânkh*, la crosse et le fouet :

5° Nephthys :

6° Un roi, coiffé de la couronne blanche, tenant la crosse et le signe de vie :

7° Trois dieux agenouillés les uns contre les autres :

8° Déesse Nout avec le vase sur la tête :

9° Figure détruite (Ptah) :

10° Trois uræus avec le disque sur la tête, posés sur des signes ☥. Légende :

g. Colonne d'hiéroglyphes en bordure extérieure.

A gauche :



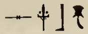
A droite :

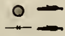


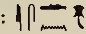
h. Génies à corps de faucon et tête variée placés quatre en haut et quatre en bas des bandes extérieures de figures. Ils ont deux bras levés dans la pose d'adoration et devant eux on voit un signe de vie.

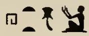
A gauche : 1° Tête de chacal : .

2° Tête de chacal : .

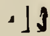
3° Tête de chacal : .

4° Tête de chacal : .

5° Tête de cynocéphale : .

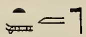
6° Tête de cynocéphale : .

7° Tête de faucon : .

8° Tête de faucon : .

A droite : 1° Tête d'ibis : .

2° Tête d'ibis : .

3° Tête d'ibis : .

4° Âme à tête humaine : .

5° Tête de cynocéphale. Légende détruite.

6° Tête de cynocéphale.

7° Tête de faucon.

8° Âme à tête humaine.

Je n'ai pas cru nécessaire, pour les groupes de génies couvrant les panneaux, d'indiquer les monuments où ils sont déjà figurés; on les trouve mentionnés dans le *Dictionnaire de Mythologie* de Lanzone. C'est à l'époque éthiopienne qu'on commença à les dessiner sur les cercueils et plusieurs des gros sarcophages ptolémaïques catalogués par M. Maspero nous en montrent des séries complètes; les légendes seules changent suivant la fantaisie des scribes qui se plaisaient à faire des jeux de mots sur le nom de ces personnages.

G. Daressy.

STATUES DE MENDÈS

PAR

M. G. DARESSY.

I. En 1913 on a trouvé à Simbellaouin une statue qui selon toute apparence est originaire de Mendès[1]. Elle mesure 0 m. 52 cent. de hauteur, mais la tête manque ainsi que les pieds qui, brisés dès l'antiquité, avaient été rattachés au moyen d'une queue d'aronde. Le personnage est debout, tenant devant lui un petit naos vide. Le costume n'est pas tracé très régulièrement. Il comprend d'abord un vêtement de dessous, orné d'un galon sur l'épaule et autour du cou, dont la manche, très courte, n'est marquée que sur le bras droit: sur des statues de même style on ne voit pas la manche gauche parce qu'une sorte d'écharpe frangée est jetée sur l'épaule gauche et couvre le bras : ici elle n'existe pas, du moins sous cette forme, et est remplacée par une étoffe passant sous les aisselles et dont deux des coins sont noués sur l'épaule gauche. Enfin, une étoffe dont l'extrémité est ornée de longues franges est enroulée autour du corps, à partir de la poitrine sur laquelle on voit une attache ▬, et pend jusqu'aux chevilles.

Le pilier auquel s'adosse la statue porte une inscription de trois colonnes en hiéroglyphes d'un aussi mauvais style que ceux de la stèle de Pithom, que je crois pouvoir transcrire ainsi :



| Que soit établi chaque jour près du maître des aliments l'ami du seigneur de la

---

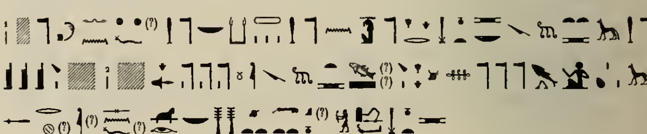
[1] *Journal d'entrée du Musée*, n° 44637.

terre, faisant les délices de Mendès, la belle image du dieu grand, incarnation de Râ, le fils chéri du grand bélier, chef temporaire des soldats, fort pour..... il a élargi les limites de sa ville dans le territoire de son district, et y a mis satisfaction par ses exploits, les victoires du bon (défenseur) de sa ville; aimé du roi qui (trouve?) sa joie avec lui; beau vainqueur se montrant en sa puissance; grand de cœur qui exécute ce qu'il a projeté en son conseil..... il fait ainsi qu'un préposé de Bast, chaque jour, le prince gouverneur .....-Amen, fils de Pi-ma, né d'Imhotep. Il dit devant son seigneur Bi-neb-dad qui est dans An.....

Mer-menfediu ne signifie probablement pas que le personnage était général, car ce titre est celui que porte le second prêtre du sacerdoce de Mendès d'après la liste de Dendérah où il est écrit . Je transcris les signes très vagues qui suivent ce titre; le prêtre aurait monté sa faction horaire comme chef des gardes d'Osiris, ce qui serait à rapprocher des prêtres d'Ammon thébain qui étaient de service pendant un mois ou un jour . Je n'ai pu deviner le nom du personnage : le premier signe ressemble au sommet de la châsse d'Osiris d'Abydos.

II. La statue précédente est difficile à lire; une seconde statue trouvée à Tmaï el Emdid en octobre 1914 et qui porte le n° 45275 est d'un style encore plus déplorable pour les hiéroglyphes. Elle est haute de 0 m. 40 cent. Le personnage est debout, vêtu d'un costume semblable à celui de la statue précédente, avec en plus une peau de panthère. Il tient un naos vide.

Voici comment j'interprète les signes tracés sur le pilier dorsal en deux colonnes et ce sous toutes réserves :



On ne peut guère traduire un texte aussi incertain; il n'y a qu'à noter une double mention de , qui d'après la grande stèle de Mendès (l. 22) était dans la partie ouest de la ville et figure également sur deux naos trouvés à Tell el Robâ. Deux fois aussi on parle de , qui semble être dans ce même quartier de *tes-khasit* et avoir eu un édifice consacré au dieu Mendès mais n'est pas autrement connu. Il est permis de se demander si n'est pas une erreur pour , déjà mentionné sur la première

statue ainsi que sur les deux naos précités, où le roi est dit aimé de … et de …, qualifiés tous deux ….

Dans le *De Iside et Osiride* il est rapporté que lorsqu'Isis connut la mort d'Osiris enfermé dans un coffre et jeté dans le Nil, elle se coupa, dans le lieu même où elle apprit la nouvelle, une de ses boucles de cheveux et se couvrit d'un vêtement de deuil. Il est probable que c'est ce lieu qui est nommé … et que c'est à Mendès qu'Isis se trouvait quand elle reçut connaissance de ce que Typhon avait fait à son mari.

III. Statue en basalte noir, n° 41307, haute de 0 m. 39 cent. Elle représente un personnage naophore vêtu de la *chenti*, dont la tête manque ainsi que les jambes à partir des genoux. Le style est assez bon et dénote la période perse ou le commencement de l'époque ptolémaïque.

Le naos porte au sommet un disque ailé au-dessus du ciel. Dans la cavité sont sculptés trois dieux de face, à tête d'homme, de taureau et de bélier; le taureau a le disque solaire entre les cornes, les deux autres sont coiffés …. Sur les montants on lit ces inscriptions, avec retour au bas du naos en écriture rétrograde : à gauche : …; à droite : ….

Le pilier a un tableau à sa partie supérieure. Un personnage vêtu d'une *chenti* empesée présente un signe … à un dieu à tête de taureau, ayant un disque entre les cornes, tenant un sceptre composé des emblèmes … superposés; entre eux est un autel chargé de pains, sous lequel deux amphores sont posées sur des supports, tandis qu'au-dessus un plateau porte des morceaux de viande surmontés d'un brasier …. En haut du tableau on lit en petites colonnes : … en face de …. Le signe … est celui que tient en main l'adorateur. La tête de taureau attribuée ici à Osiris fait sans doute allusion au titre de «taureau de l'Occident» donné à ce dieu au *Livre des Morts*, chap. I.

Au-dessous du tableau le texte comprend trois colonnes parallèles :





(O défunt *Tafnekht* m. kh., né de *Nes-Nephthys* m. kh., il y a pour toi des milliers de pains, de vin, d'animaux, d'oiseaux, de toutes choses (=) bonnes (=), pures, douces, dont vit un dieu (=); tu fais être. . . tu es accueilli par le fils de Shu et Tefnout (c'est-à-dire Qeb), il t'est donné du pain; tu prends encore du liquide avec ce que tu manges, l'hydromel offert par Nemetit; Menkit se réjouit d'ouvrir ses vases, elle embrase. . . . . . du billot divin. Ton *ka* se tient en tête des béatifiés, tu bois l'eau au courant du fleuve, tu sors au jour au gré de ton cœur; tu te joins (=) à la lumière brillante; tu aspires les vents, tu reçois (=) l'air du nord, tu t'éveilles comme une âme, tu es agile. . . . .

La liste des félicités promises au mort est assez développée. On pourra remarquer le déterminatif de la momie qui suit la qualification d'osirien donnée au défunt, en sorte qu'on est en droit de supposer que le mot accolé aux noms des personnages décédés signifiait littéralement « momie ». A la seconde ligne on notera une mention des déesses et . Piehl, qui avait le premier attiré l'attention sur ces divinités[1], en avait fait deux déesses de la bière. La seconde est bien en effet la cruche personnifiée; mais d'après notre statue, Nemtit aurait plutôt représenté la boisson de miel ou hydromel. Ce sera un point à vérifier, car le de ce monument rappelle les passages des textes d'Edfou[2] (p. 76 , p. 121 , p. 241 , p. 365), et le sens exact est à préciser.

G. Daressy.

---

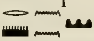
[1] Piehl, *Deux déesses égyptiennes,* dans les *Mélanges Charles de Harlez.*

[2] Édition de Rochemonteix et Chassinat.

LE
LIEU D'ORIGINE DE L'ARBRE *ÂCH*

PAR

M. G. DARESSY.

Dans son dernier article sur l'arbre *âch,* qui mettra fin, je l'espère, aux hésitations sur l'identité des essences forestières que les Égyptiens confondaient sous ce nom, M. Loret s'élève avec juste raison contre la facilité avec laquelle on avait établi l'équation *arbre* + *Liban* = *cèdre*[1]. Mais même les termes de cette équation sont-ils bien posés? Je commence à en douter, et je ne suis pas convaincu que  soit le Liban. Il semble y avoir eu pétition de principe de la part des égyptologues, qui se sont dit que du moment qu'il s'agissait d'une région de Syrie produisant de grands arbres, il ne pouvait être question que du Liban, et que les arbres du Liban ne pouvaient être que des cèdres. Cette fascination a fait abandonner à H. Brugsch sa première assimilation de cette région à l'Arménie qui pouvait se défendre au point de vue de la phonétique pure.

L'orthographe  est invariable pour les quelques exemples que nous avons de ce nom dans les textes de la XVIIIe et XIXe dynastie; n'a-t-on pas été trop vite en admettant l'équivalence de ce mot, qui, lu littéralement, donne *r-men-nen,* avec celui du Liban לְבָנוֹן «les montagnes blanches»? Pour la première lettre, il faudrait admettre que équivaut à un ל sémitique; dans les listes géographiques du Nouvel Empire on sait avec quel soin les scribes essayaient de rendre la phonétique des noms étrangers, précisant le son *l* par l'assemblage de lettres . Or c'est toujours par un *r* simple que l'on voit écrit le nom de cette contrée, sans aucune tentative pour indiquer un *l*. La seconde syllabe est écrite : je ne connais pas d'autres cas en égyptien de mutation d'un *b* asiatique en *m,* car cette langue avait des signes propres à représenter cette articulation,  = ב et  = ב.

[1] *Quelques notes sur l'arbre* âch, dans les *Annales,* 1916, p. 44.

Reste à étudier la finale de et à déterminer sa lecture. Je ne pense pas que les deux *n* soient à lire séparément, mais plutôt qu'ils sont mis ici pour redoubler la lettre et lui donner, avec la forme du duel, la valeur *in*. C'est un cas analogue à celui qu'on remarque dans la liste géographique de Chéchanq I[er] à Karnak, où les combinaisons , ont la lecture *im*. On aurait ainsi pour la vocalisation du *n* dans l'écriture pseudo-syllabique la série suivante :

an, en; *in;* *un.*

Si donc le signe *men*, au lieu d'être suivi d'un *n* simple, est accompagné d'un groupe se lisant *in*, c'est afin d'assurer la lecture *min*. Le mot qui nous occupe est donc *R-min*, ce qui est bien loin de Lebanon.

On sait que isolé ou initial correspond parfois à ; ainsi «qui est à» est un abrégé de ; on a pour ; le mot , en hébreu להב, est devenu en copte ⲉⲗϩⲱⲃ; de même est transcrit ⲣⲟⲩϩⲉ et ⲁⲣⲟⲩϩⲓ; le nom de région est la transcription de l'assyrien *iltanu*, etc. Il est donc permis de croire que initial peut correspondre à *r* précédé d'une voyelle ou d'une légère aspiration. Quant à *n* final, c'est un fait bien connu qu'il peut représenter un *l*, soit par erreur d'entendement des scribes égyptiens, soit que ces deux lettres s'échangent suivant les dialectes provinciaux : les listes géographiques nous donnent en effet pour שמאל, , pour כרמל, etc. Il n'est donc pas trop hasardé de dire que pouvait se lire *Ermil, Hermil.*

Récemment a paru une étude de M. Ch. Chédiac sur le Liban [1] dans laquelle on remarque les passages suivants : «Comme forêt proprement dite, on n'en compte, au Liban, qu'une, celle du Hermel, petit territoire situé à la base du versant oriental et aux environs du lac de Homs. Il est séparé du versant ouest, qui constitue le véritable territoire du gouvernorat, par les hauts sommets du nord dont le moindre ne s'écarte guère de 3000 mètres d'altitude... La forêt du Hermel, dont les arbres très

---

[1] Dans le journal *La Bourse égyptienne*. Le passage ci-dessous est dans le numéro du jeudi 21 septembre 1916.

anciens appartiennent à des essences très variées, a été en partie mise en coupe un peu avant la guerre.

«Les autres forêts, qui sont de bien moindre importance que celle du Hermel, comprennent 4 de cèdres, dont une, l'historique, ne compte plus que 400 arbres, situées toutes à de grandes altitudes, la plus inférieure à 1600 mètres et les trois autres entre 1900 et 2100 mètres. Viennent ensuite celles d'Edhen et de Djebel Rihân, composées d'essences variées, comme celle du Hermel et situées respectivement à chaque extrémité du territoire; puis quelques-unes de chênes plutôt buissonneux et les autres de pin.

«Les forêts de cèdres, ainsi que celles d'Edhen et de Djebel Rihân, ne sont pas exploitées à cause de leurs grandes altitudes et des difficultés matérielles du transport.

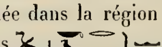
«Pour les forêts de chêne et de pin, c'est la nature du sol sur lequel elles se trouvent qui en détermine la composition. Ainsi dans les grès ferrugineux qui se rencontrent presque partout, on ne trouve, en général, que le pin. Le fruit de cet arbre, sorte de pomme à écailles, renferme sous chacune de ces dernières un noyau ou pignon contenant une amande à chair grasse très estimée..... Vidées de leurs noyaux, les pommes servent d'allume-feu; elles flambent en effet très facilement, du fait qu'elles sont imprégnées de résine dans toute leur masse. D'autre part, le bois ainsi que les branchages desséchés servent au chauffage.....

«Les troncs des pins atteignent rarement de grandes dimensions qui les rendent propres comme bois de construction. D'ailleurs, il n'y a dans le pays ni scierie mécanique, ni scieur de long, en sorte que les troncs des arbres abattus sont laissés en grume et employés tels dans quelques constructions grossières. Il est à noter, en outre, que le bois de pin n'est guère résistant.

«Dans les sols calcaires et généralement rocheux, croît le chêne ordinaire qu'on ne laisse jamais grandir suffisamment, parce que sitôt sa croissance ayant atteint les proportions nécessaires pour fournir la matière première à la fabrication du charbon de bois, l'arbre ou plutôt l'arbrisseau est coupé.»

C'est à cette forêt de Hermel (marqué Hermil sur la carte de la Montagne des Ansariés de E. G. Rey, el Hurmul sur les cartes anglaises)

que je voudrais identifier la région de  des textes égyptiens. Hermil est dans la vallée de l'Oronte; les montagnes qui dominent cette ville ont dans les 2100 mètres de hauteur et portent le nom de Djebel el Abiad, qui a le même sens que Lebanon.

Les indications de M. Chédiac prouvent que le pin pignon, *Pinus Pinea,* tient une grande place dans les essences forestières de la contrée et confirment l'identification proposée par M. Loret. Les divergences qu'on peut remarquer entre les descriptions de cet arbre proviennent évidemment de ce que M. Chédiac a fait son étude en économiste, non en botaniste, et s'est probablement contenté de noter les produits qu'il voyait transporter dans le Liban sans aller vérifier les ressources sylvestres réelles. Il dit que les pins atteignent rarement de grandes dimensions, alors que cet arbre, selon M. Post, peut arriver à 20 mètres de hauteur; apparemment dans les régions basses, seules exploitées actuellement, on ne laisse pas aux arbres le temps nécessaire pour atteindre tout leur développement, tandis que sur les sommets difficilement accessibles doivent se dresser les pins magnifiques que les Pharaons envoyaient chercher à grands frais. Peut-être en était-il déjà ainsi dans l'antiquité; les bois de dimensions ordinaires pouvaient s'obtenir dans tous les ports de Phénicie — et Byblos semble avoir été le centre de ce commerce —, mais pour avoir des troncs de dimensions exceptionnelles il fallait organiser de véritables expéditions, ainsi que nous le montrent les bas-reliefs de Séti à Karnak et le papyrus du voyage d'Unamen. Après avoir trouvé les pins de la longueur voulue, le plus difficile était de les transporter jusqu'à la mer; en suivant les vallées du Nahr el Arka ou du Nahr el Barid, d'une cinquantaine de kilomètres de longueur, ou celle du Nahr el Kebir, ancien Eleuthérus, qui a plus de 60 kilomètres, on amenait ces mâts jusqu'à la Méditerranée dans la région au nord d'Orthosia qui correspondrait ainsi au pays des  du voyage d'Unamen.

Ce ne sont que des suggestions que je puis donner ici. Je crois que  désigne la portion septentrionale du Liban, dont Hermil a gardé le nom, plutôt que le Liban même. De nouveaux textes nous permettront seuls de préciser ce point de la géographie antique de la Syrie.

G. Daressy.

LES TITRES

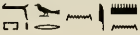
DU GRAND PRÊTRE PIANKH

PAR

M. G. DARESSY.

Le grand prêtre Piankh ne paraît pas avoir suivi pendant sa jeunesse la carrière sacerdotale; il semble qu'à la mort de son père Herhor il ait reçu d'emblée le titre de Premier Prophète d'Amon sans avoir passé par les grades inférieurs. Le texte suivant que j'ai copié sur un ostracon provenant des fouilles de M. Th. Davis à Biban el Molouk est assez instructif à ce sujet; l'inscription en grande écriture hiératique est tracée sur une tablette de calcaire vaguement rectangulaire de o m. 64 cent. de hauteur et o m. 24 cent. de largeur maximum :

, etc.

Cette lettre doit dater de l'époque où Piankh n'était puissant que comme fils aîné de son père; il est qualifié «Flabellifère royal à la droite, scribe royal, chef de ville, juge, chef des troupes, fils royal d'Éthiopie, chef des contrées méridionales, préposé aux magasins des greniers du Pharaon, le gouverneur *Piankh,* qui est général des armées de l'Égypte entière». L'absence complète de titres religieux est frappante, et l'on ne peut en soupçonner l'oubli sur un monument en provenance de Thèbes; du reste, au temple de Khonsou, dans la liste des fils de Herhor, Piankh est prophète de Khonsou et de Maut, mais seulement administrateur du temple d'Amon . Dans diverses inscriptions donnant

la titulature de Piankh[1] on ne fait passer la mention de «premier prophète d'Amon» qu'après les fonctions de flabellifère royal, scribe royal, général, etc. Il semblerait résulter de tout cela que Piankh ne sut pas garder au titre de Premier Prophète d'Amon l'éclat que son père Herhor lui avait donné et qui l'avait mis au même rang que les souverains. Piankh fut chargé des plus hautes fonctions, mais ne resta toute sa vie qu'un premier ministre; ce fut son fils Pinodjem qui rendit tout son lustre à la grand-prêtrise d'Ammon, et, prenant tous les titres royaux avec le double cartouche, fut le véritable fondateur de la XXIe dynastie thébaine.

G. Daressy.

---

[1] Voir pour ces titres H. Gauthier, *Le Livre des rois d'Égypte*, t. III, p. 241. Une énumération presque identique, tirée de papyrus publiés par Spiegelberg, mais dans laquelle le titre de grand prêtre d'Ammon figure, y est donnée p. 238. Piankh fut toujours un fonctionnaire, et jamais un roi.

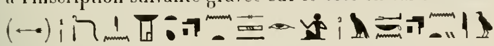
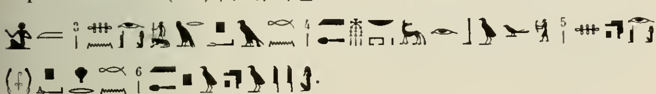
DEUX CANOPES

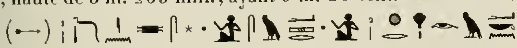
PROVENANT DE LA MOYENNE-ÉGYPTE

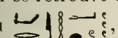
PAR

M. G. DARESSY.

Le Musée du Caire a ajouté à sa collection de canopes deux vases en albâtre provenant de la Moyenne-Égypte, datant apparemment de l'époque perse ou du début de la période ptolémaïque.

L'un de ces vases, haut de 0 m. 255 mill., ayant un diamètre maximum de 0 m. 17 cent., a l'inscription suivante gravée sur le côté en six colonnes et peinte en vert : (⟵) 
.

L'autre urne, haute de 0 m. 265 mill., ayant 0 m. 20 cent. de diamètre, porte ce texte : (⟵) 
.

Les formules sont celles qu'on trouve sur les canopes à cette époque, et ces parties du mobilier funéraire de *Pa-du-hor-mehen,* fils de la dame *Set-ar-bu,* ne mériteraient pas l'attention si elles ne nous donnaient les titres de ce personnage. Il était en effet , , , ; de ces titres, un seul se retrouve dans la liste de Dendérah, c'est le dernier, qui correspond à , désignation du second pontife du nome Aphroditopolite (XIVe de la Haute-Égypte). Comme ces canopes avaient été achetés à Mellaoui, il est probable qu'ils viennent de Meir ou de la région. Il est

à noter qu'un cercueil trouvé à Meir par Ahmed bey Kamal[1] nous fournit ce même titre écrit .

Toutes ces fonctions ne se rapportent pas nécessairement au XIVe nome; il n'était pas rare, surtout dans les provinces peu importantes, qu'un personnage reçoive des titres l'agrégeant au sacerdoce des divinités des nomes voisins. Il semblerait que le titre devrait être plutôt en rapport avec les cultes du nome Hypsélite (XIe) ou Hiéraconpolite (XIIe) dont le territoire s'appelait . Quant à , je ne sais s'il faut en faire le rapprochement avec les Trente royaux qui semblent avoir été des magistrats, ou le prendre comme désignation du prêtre d'un dieu guerrier «maître de la lance» ainsi qu'est souvent surnommé Anhour.

Avec ces canopes il y avait une tête en albâtre ayant formé le couvercle d'un vase semblable, et qui porte en arrière, gravée et peinte en bleu, une colonne d'hiéroglyphes : . *Sechem* peut être encore un titre local qu'il y a lieu de noter.

G. Daressy.

---

(1) *Annales*, t. XV, p. 200.

DEUX

GRANDES STATUES DE RAMSÈS II D'HÉRACLÉOPOLIS

PAR

M. G. DARESSY.

En février 1915 deux colosses de Ramsès II ont été découverts dans le tell d'Ahnasieh el Médineh; ce n'est qu'en mars 1917 qu'il a été possible d'en effectuer le transport au Musée. J'en vais faire la description, précédée de celle de l'emplacement où ils furent trouvés pendant l'enlèvement du sébakh.

Dans le vaste tell qui marque le site d'Héracléopolis, le village d'Ahnasieh occupe les buttes du nord-est; au nord-ouest se dresse le kom el Dinar, au sud duquel MM. Naville et Petrie ont déblayé le temple d'Her-cha-f. En partant de ce temple vers le sud on traverse un espace dénudé au milieu duquel un lac existe pendant la majeure partie de l'année, puis, en appuyant légèrement vers l'est, on arrive à des buttes couvertes de quantité de tessons de poterie romaines et coptes: c'est sous une de ces buttes qui était connue sous le nom de Kom el Aqareb, ou butte des scorpions, à 200 mètres de l'Ezbeh el Masharfeh, que furent mises au jour les deux statues, à proximité de constructions en granit qui doivent avoir appartenu à un temple. Ces dernières consistent en quatre massifs parallèles, formant les parois de trois portes contiguës, celle du milieu mesurant 3 m. 70 cent. de largeur, les deux autres seulement 1 m. 50 cent. L'axe du monument aurait été incliné d'environ 23 degrés à l'est de la ligne nord-sud; les feuillures montrent que la façade du temple était tournée vers le nord-nord-est, autrement dit vers le centre du tell (fig. 1).

Les piliers qui limitent la porte centrale sont formés chacun de quatre blocs de granit rose, superposés deux à deux, et qui proviennent probablement d'anciens édifices, comme toutes les pierres de cette construction.

Les blocs d'avant ont de 1 m. 36 cent. à 1 m. 38 cent. de largeur, ceux d'arrière ont de 1 m. 24 cent. à 1 m. 26 cent.; la longueur du passage est de 2 m. 58 cent. Les piliers ont une hauteur de 8 m. 35 cent.

Les massifs latéraux sont formés de matériaux moins volumineux. En avant de l'alignement des piliers centraux ils comprennent un bloc de 1 m. 18 cent. de longueur, au nord, 1 m. 03 cent. au sud et 0 m. 96 cent. de largeur, avec un autre bloc présentant en façade une demi-colonne.

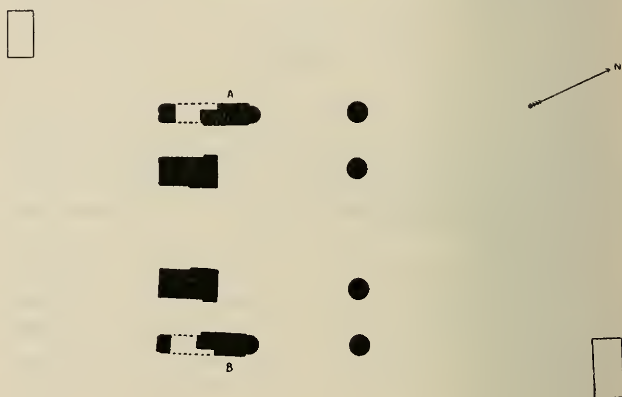
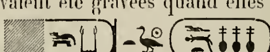


Fig. 1.

En arrière les pierres étaient encore moins grandes et ont été en partie enlevées; celles de l'extrémité ouest ont été taillées dans d'anciennes colonnes lotiformes dont on a laissé deux lobes du fût apparents.

Tous les matériaux présentent des marques de remploi : ou ils ont été retaillés, ou bien on a bouché des cavités et des rainures qu'on avait dû y creuser lors de leur emploi primitif. Deux des pierres laissent voir des inscriptions qui y avaient été gravées quand elles servaient comme architrave. Sur A on lit : , cartouches de la reine que l'Africain appelle Skémiophris et qui finit la XIIe dynastie. Les monuments de cette souveraine sont assez rares et l'on n'était pas encore bien fixé sur la forme régulière de ses noms. Ordinairement le cartouche porte seulement *Sebek-nefru,* ici on a ajouté *Chet,* désignation du sanctuaire de

Sebek dans la capitale du Fayoum. Le prénom est très mutilé. Le premier signe ⊙ est entièrement détruit; le second, le crocodile sur un socle, se laisse deviner à la lumière frisante; quant à la fin du cartouche, encore plus mutilée, j'ai fait vérifier par M. Barsanti l'existence du  que j'avais cru voir. Le prénom de la reine est donc *Sebek-ka-rê,* tel qu'il est marqué sur la table de Saqqarah; tous les cartouches de la XI[e] et de la XII[e] dynastie que ce monument donne entre  et  sont donc placés en ordre régulier mais interverti.

Sur la pierre marquée B on lit : . On ne peut hésiter à restituer , d'autant plus que le cartouche de Senusert III a été rencontré nombre de fois sur des monuments d'Ahnasieh et qu'il est ainsi certain que ce roi avait construit des édifices à Héracléopolis.

A une distance de 4 m. 60 cent. en avant des piliers latéraux quatre tronçons de colonnes, d'un diamètre de 0 m. 96 cent., sont encore en place. Ces colonnes et les portes sont tout ce qui reste d'un temple dont les murs ont entièrement disparu.

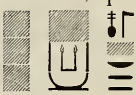
A 10 m. 25 cent. à l'est de cette colonnade a été trouvée la première statue[1], dont l'avant du socle était sur le prolongement de la paroi sud de la porte méridionale. La statue, qui est en quartzite jaune clair, avait la figure tournée vers le nord; elle mesure 4 m. 35 cent. de hauteur totale; la base avec laquelle elle forme monolithe a 0 m. 58 cent. de hauteur, 1 m. 31 cent. de largeur et 2 m. 34 cent. de longueur; son poids est de 16800 kilogrammes.

Le roi est représenté assis, les mains allongées sur les genoux. Il a comme coiffure le *nemes,* mais les modifications qu'on lui a fait subir prouveraient, si l'aspect général du colosse ne le montrait déjà suffisamment, que Ramsès II, dont on lit partout les noms sur la statue, n'a fait que s'approprier une statue de la XII[e] dynastie. La partie antérieure de la coiffure, celle qui encadre le visage, a évidemment été retouchée assez grossièrement et offre de larges bandes alternativement unies et en creux, les premières étant peintes en jaune, les secondes en bleu; en arrière au

[1] *Journal d'entrée du Musée,* n° 45975.

contraire, à partir du sommet de la tête, on retrouve en travail plus soigné les alternances de bandes larges et étroites |||||| en saillie sur un fond moins poli qui étaient à la mode sous les derniers rois de la XII[e] dynastie.

Le bas de la figure est mutilé et la barbe manque. Un large collier avec perles longues au-dessous couvre la gorge. Le corps était peint en rouge foncé, qui a laissé de nombreuses traces. Le vêtement est une *chenti* plissée, à languette centrale, attachée à une ceinture ornée de lignes en zigzag. A l'avant de la ceinture, le roi qui avait élevé en premier la statue avait gravé son nom, que Ramsès a fait marteler; on distingue encore cependant



. Il est probable que la statue avait été faite par Senusert III, ainsi que les piliers décrits précédemment, d'autant plus que le *nemes* à groupe de plis inégaux n'a été signalé jusqu'à présent pour la XII[e] dynastie que sur des statues de ce roi et d'Amen-m-hât III. La queue de la *chenti* pend en avant du siège entre les jambes.

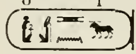
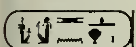
Plaquées contre l'avant du trône, près des bords, se dressent deux statuettes en haut-relief d'une princesse debout, vêtue d'une robe rayée, les bras allongés le long du corps. Au-dessus de celle de gauche on lit : (*v*) (⟶) [hiéroglyphes] et devant les pieds, sur la base du colosse : (⟵) [hiéroglyphes]; au-dessus de celle de droite : (*v*) (⟵) [hiéroglyphes] et sur la base : (⟶) [hiéroglyphes].

Sur les côtés du siège on ne voit que les noms de Ramsès II sous cette forme :



Derrière la statue, un petit pilier appliqué contre le dos a deux inscriptions en colonnes affrontées : (⟶) [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes], et plus bas, derrière le siège, on lit les mêmes légendes que sur les côtés, avec la seule différence que dans le nom de *ka*, la déesse Mât est représentée assise, tenant le sceptre papyriforme et que «aimé» est écrit [hiéroglyphe].

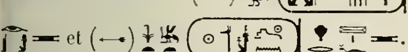
La seconde statue a été trouvée au nord-ouest des piliers, la figure également tournée vers le nord. Pas plus que la première elle ne reposait sur un socle ou un dallage, en sorte qu'on est en droit de se demander si elles étaient bien à leur place antique, ou si elles n'avaient pas été laissées là au cours d'un transfert vers un endroit inconnu. La statue a 3 m. 17 cent. de hauteur et 3 m. 90 cent. avec sa base, qui mesure d'autre part 1 m. 03 cent. de largeur et 2 m. 03 cent. de longueur; son poids est de 12800 kilogrammes. Elle date aussi évidemment du Moyen Empire, mais a été usurpée par Ramsès II et Ménephtah [1].

Le bas du visage est mutilé et la barbe manque. Le *nemes* n'est pas gravé, mais peint seulement à bandes égales jaunes et bleues: les chairs sont peintes en rouge foncé. On remarque au sommet de la tête une cavité destinée à assujettir une couronne taillée séparément. La *chenti* est à languette centrale, ondulée; sur le devant de la ceinture est gravé le prénom de Ramsès II. Les deux cartouches de Ménephtah  et  sont gravés verticalement côte à côte sur la poitrine, isolément sur les épaules et sur les côtés du dossier du siège.

Deux statuettes de reines, l'uræus au front, sont sculptées en haut-relief à côté des jambes du roi; leur nom n'est pas indiqué, et on lit seulement les cartouches de Ramsès II au-dessus de leur tête.



Les côtés du siège portent cette légende :

Le petit pilier contre le dos a, en deux colonnes affrontées : (⟵)  et (⟶) .

L'inscription derrière le siège est semblable à celle des côtés, mais  est précédé de , et  de ; dans la bannière la déesse Mât est représentée assise, avec en dessous [2].

---

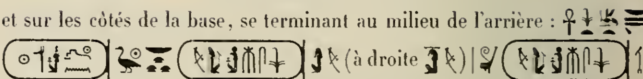
[1] *Journal d'entrée du Musée*, n° 45976.

[2] Les hiéroglyphes ont ici conservé une partie de la couleur jaune, dont ils étaient relevés. Il semble que la couleur jaune ait été la couleur officielle ou à la mode sous la XIXe dynastie, tandis que sous la XVIIIe dynastie on préférait le bleu.

On lit sur le devant du socle :



et sur les côtés de la base, se terminant au milieu de l'arrière :



Malgré quelques mutilations, ces deux statues sont de belles pièces représentatives de l'art égyptien de la XII[e] dynastie [1] qui vont orner l'entrée du Musée du Caire.

G. Daressy.

---

[1] En outre de ces statues et des inscriptions recueillies pendant les fouilles d'Ahnas qui sont au nom de Senusert III, il y a lieu de se rappeler qu'un autel ou table d'offrandes en granit noir présentant la même forme que la table usurpée par le roi Pasteur (?) Apapi, découvert pendant le déblaiement du temple de Louxor, a été dédié par Senusert III à Her-cha-f d'Héracléopolis (*Cat. génér.*, n° 23009).

POIDS ÉGYPTIENS

PAR

M. G. DARESSY.

La métrologie égyptienne n'est pas encore fixée avec précision, et il en sera peut-être toujours ainsi. La longueur de la coudée, point de départ de tout le système, a varié suivant les époques et les localités, entraînant des modifications dans les mesures de capacité et de poids qui en dérivent; aussi les différents vases et poids avec la contenance ou la valeur pondérale indiquée fournissent des indications non concordantes, présentant même parfois des différences considérables. C'est qu'aux motifs légaux de variation s'en ajoute un autre qui n'a pas encore disparu de l'Égypte : c'est le mesurage par à peu près. Encore maintenant on verra le fellah prendre une longueur en *chibr,* le spithame antique, soit l'espace entre le pouce et le petit doigt, la main étant grande ouverte, et affirmer que cette mesure est identique chez tous les gens; un maçon prendra la largeur d'une fenêtre en mettant ses mains à l'écartement des montants et ira, en tenant soi-disant les bras immobiles, reporter un peu plus loin cette mesure pour marquer les dimensions d'une fenêtre qu'il veut faire identique; nombre de vendeurs ambulants n'ont comme poids que des morceaux de pierre qu'ils déclarent peser un *rotl* ou une *oque,* et les acheteurs se contentent de cette affirmation.

Il en était de même dans l'antiquité; les coudées et poids trouvés jusqu'à ce jour présentent entre eux des différences parfois fort sensibles; un des derniers exemples du fait est fourni par les coudées trouvées récemment à Dendérah et publiées par M. Legrain [1]. On aurait pu croire que ces règles en pierre dure, trouvées ensemble, et dont l'une au moins était consacrée à une divinité, devaient avoir été des mesures précises, et pouvaient avoir servi d'étalons; or elles ont toutes une longueur différente : 0 m. 532 mill., 0 m. 536 mill. 5 et 0 m. 531 mill. 5.

---

[1] *Trois règles graduées provenant de Dendérah*, dans les *Annales,* t. XVI, p. 149.

Je vais décrire trois poids rentrant dans la catégorie des pièces approximatives dont j'ai parlé plus haut. Tous trois ont été trouvés à Biban el Molouk pendant les fouilles de M. Th. Davis en 1907-1908 et datent probablement de la XXe dynastie.

I. Morceau de silex qui est le moule intérieur pétrifié d'une coquille bivalve, la *Lucina thebaica*. Longueur, o m. 102 mill.; largeur, o m. 068 mill.; épaisseur, o m. 06 cent. Au-dessous il y a un éclat, mais on ne peut dire s'il est postérieur ou antérieur à l'inscription sur la face opposée de l'indication à l'encre noire 5, le chiffre hiératique étant surmonté de 5 barres pour éviter toute erreur. Cette pierre pesant 424 grammes, le *deben* aurait été de 84 gr. 4 (fig. 1).



Fig. 1.

II. Bombe de silex, comme on en trouve des quantités dans le terrain éocène inférieur des montagnes calcaires de la Haute-Égypte, de o m. 07 cent. de diamètre, épaisse de o m. 048 mill., arrondie d'un côté, un peu évidée en dessous. Sur la face est tracé à l'encre rouge IIII. Le poids est de 378 grammes, ce qui mettrait à 94 gr. 5 l'unité pondérale (fig. 2).

III. Fragment de pierre composé d'un filon de calcite sur un morceau de calcaire, ayant trois côtés à peu près rectilignes, mais le quatrième



Fig. 2.

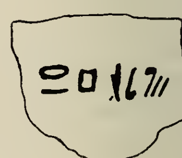


Fig. 3.

irrégulier; de même une face est presque unie tandis que le dessous est tout mamelonné; longueur, o m. 05 cent.; largeur, o m. 042 mill. On y lit cette indication en noir 9, et le poids étant de 81 gr. 5, l'unité soit 10 *kat* vaudrait 90 gr. 555 (fig. 3).

Tout ceci ne correspond pas aux chiffres qu'on s'attendait à trouver. D'après la théorie en cours les unités de volume et de poids seraient en rapport avec le pied cube, qui vaudrait 27 dm³ 287. Le 1/60 du pied cube, soit 0 litre 45478, serait le *hin*, unité des mesures de capacité; le poids de l'eau contenue dans un double *hin*, 0 kilogr. 9095, serait le *deben*, unité pondérale dont le 1/10 s'appellerait *kat*.

Or les poids I et II nous donnent pour unité 84 gr. 4 et 94 gr. 5, ce qui se rapproche sensiblement de la valeur théorique du *kat*, 90 gr. 95; mais le premier chiffre (peut-être faussé légèrement par suite de l'éclat de pierre manquant) est trop faible, le second est trop fort, et il y a 10 grammes d'écart entre eux, représentant près du neuvième du poids. C'est la troisième pierre qui se rapproche le plus, à un demi gramme près, de ce qu'elle devrait peser.

A côté de ces poids, dont la matière dont ils sont fabriqués ne semble pas faire supposer qu'on ait cherché pour eux une exactitude rigoureuse, je ferai connaître un poids en métal trouvé dans le Fayoum en 1913 [1] et qui devait prétendre à plus d'exactitude. Il a la forme d'un veau couché, les pattes repliées sous le corps, la queue rejetée sur le dos, la tête légèrement tournée à droite et inclinée; les cornes font à peine saillie (fig. 4). La longueur totale est de 0 m. 092 mill., la largeur de 0 m. 04 cent., la hauteur de 0 m. 05 cent. Le corps a été évidé par le dessous et rempli de plomb, après quoi l'on a recouvert l'ouverture d'une mince plaque de bronze de 0 m. 04 cent. sur 0 m. 018 mill. Enfin, ce qui montre que cet objet est un poids, c'est que sur le flanc droit, assez près du dos, sont gravés cinq traits assez profondément incisés, que l'on ne peut prendre que pour une indication numérale. On avait déjà dans des bas-reliefs des représentations de poids en forme de veau, mais je ne sais si les collections publiques en conservent des exemplaires; en tout cas, le Musée du Caire, qui avait des gros poids imitant des têtes de bœufs, n'en possédait pas.

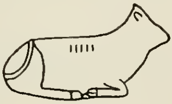


Fig. 4.

Cet objet pèse 0 kilogr. 446, le cinquième de son poids serait donc

[1] N° d'entrée 44122.

o kilogr. 0892, ce qui se rapproche très sensiblement de la valeur théorique du *kat* (o kilogr. 0909). Il est donc bien proche du poids Harris de 5 *kat* ou 1/2 *deben* qui pèse o kilogr. 4435, lequel n'est pas plus rigoureusement exact que les autres, probablement. J'ai déjà indiqué que le contrôle qu'on avait voulu en faire au moyen de la capacité du vase en albâtre du Musée du Caire datant de Thotmès III est rien moins que rigoureux[1].

G. Daressy.

LE ROI TÉÔS À ATHRIBIS

PAR

M. G. DARESSY.

Les monuments du roi Téôs, en égyptien , sont excessivement rares en raison du peu de temps pendant lequel ce souverain est resté sur le trône entre les deux Nectanébo. Dans le volume de Sharpe, *Egyptian inscriptions*, pl. 43 est reproduite une inscription qui aurait été copiée à Athribis par Harris. Certains signes n'ont pas été dessinés exactement, en sorte qu'on n'a guère prêté attention jusqu'à ce jour à cette pierre, mais il est évident que les hiéroglyphes doivent être restitués ainsi :



et que cette légende est à ajouter à celles reproduites par M. Gauthier dans son *Livre des rois d'Égypte*, t. IV, p. 182.

G. Daressy.

---

[1] Daressy, *Deux vases gradués du Musée de Ghizeh*, dans le *Bulletin de l'Institut égyptien*, année 1897.

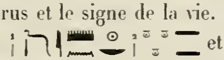
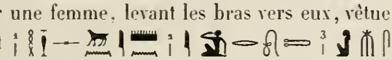
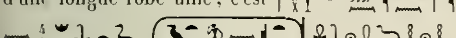
STÈLE DU ROI PEFNIFDUBAST

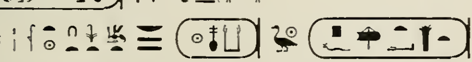
PAR

M. G. DARESSY.

Pendant la prise du sébakh à Ahnas el Médineh, dans les ruines de l'ancienne Héracléopolis, il a été trouvé une stèle portant le n° 45948 au livre d'entrée du Musée. La stèle est en calcaire tendre, cintrée au sommet, mesurant 0 m. 55 cent. de hauteur et 0 m. 31 cent. de largeur. Il n'y a rien dans la partie supérieure du cintre, mais au-dessous d'un signe du ciel est gravé un tableau, et plus bas on lit cinq lignes d'hiéroglyphes gravés de droite à gauche. La base, sur 0 m. 21 cent. de hauteur, est anépigraphe et plus épaisse de deux millimètres que le restant du monument.

La gravure est peu profonde; les hiéroglyphes sont bien tracés, n'ont que leur contour et ne sont pas évidés; les personnages sont maigres, élancés, comme ils le sont dans les représentations d'époque saïte; en résumé, c'est le travail soigné d'un artisan peu habile.

Le tableau montre à gauche Amon et Maut debout, ayant à la main l'un le sceptre *uas*, l'autre la tige de papyrus et le signe de la vie. Leur légende en petites colonnes verticales se lit :  et . Ces divinités sont adorées par une femme, levant les bras vers eux, vêtue d'une longue robe unie; c'est 
.

Texte horizontal : 
.

«L'an X du roi du Midi et du Nord, maître des deux terres, *Nefer-ka-rê*, fils du Soleil *Pef-nif-du-bast*, doué de vie : en ce jour donation de 50

satit dans la bordure du terrain de la ferme d'avant, qui sont établis pour l'éternité à toujours. Que celui qui transgressera cet ordre soit détruit par Amon et soit brûlé par Sekhemit! »

Le roi mentionné dans cette inscription n'est pas un inconnu; déjà M. Petrie avait trouvé à Ahnasieh une statuette en or du dieu Harchéfi dédiée par ce prince[1].

Je ne suis pas d'avis que ce dynaste soit celui qui est cité par la stèle de Piankhi et le fragment de cercueil du Musée de Berlin. La dame qui a fait graver cette stèle pour perpétuer le souvenir de la donation en waqf d'un terrain s'intitule « favorite dans l'enclos d'Amon, *Arouat,* née de la femme du prince royal *Ta-khrodit-n-ast,* vivante comme le soleil, à toujours, éternellement ». La généalogie serait donc la suivante :

roi X.
prince Y — Ta-khrodit-n-ast.
Arouat. — Époque de Pef-nif-du-bast.

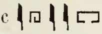
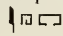
La donation faite à Amon et Maut, le titre de recluse d'Amon, indiquent l'origine thébaine de cette dame. L'épithète de « vivante comme le soleil » ne s'applique guère qu'aux reines, en sorte que je serais disposé à voir dans Ta-khrodit-n-ast, qui entoure son nom du cartouche, la femme de Pef-nif-du-bast, épousée avant l'ascension au trône, alors qu'il n'était que prince royal. Si l'hypothèse que j'ai déjà présentée[2] que les princes-souverains de cette époque étaient astreints à prendre pour cartouche celui de leur suzerain est exacte, il s'ensuivrait que Pef-nif-du-bast serait devenu roi du temps de Chabaka dont il porte le prénom Nefer-ka-rê; par suite ce prince et celui mentionné par la stèle de Piankhi ne pourraient être identiques, mais des homonymes. Quant à la généalogie inscrite sur un cercueil de Berlin, elle est impossible à rétablir puisque nous ignorons combien il manque de noms au commencement et ne savons, par suite, comment on doit raccorder les deux branches d'ascendance paternelle et

---

[1] H. Gauthier, *Le Livre des rois d'Égypte,* t. III, p. 400.

[2] *Le roi Auput et son domaine,* dans le *Recueil de travaux,* t. XXX, p. 5.

maternelle ; il me paraît toutefois probable que c'est de Pef-nif-du-bast I[er] qu'il y est question et non de celui de notre stèle, classé provisoirement second du nom.

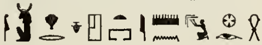
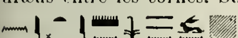
Il n'y a rien de spécial à signaler dans la formule de donation dont on possède maintenant d'assez nombreux exemplaires. Le terrain consacré à Amon n'était pas encore connu ; il a son nom formé avec , signifiant « ferme, hameau », comme actuellement *Ezbeh* et *Menchieh*, ainsi que plusieurs localités désignées dans le monument de Chéchanq I[er] provenant également d'Ahnasieh [(1)] où l'on a l'orthographe simple .

G. Daressy.

LE DIEU DE TOUKH EL MALAQ

PAR

M. G. DARESSY.

La statuette n° 42193 du Musée du Caire, en granit noir, haute de 0 m. 17 cent., représente un dieu à tête de taureau ayant le disque avec uræus entre les cornes. Sur le dos on lit : 
.

C'est donc le dieu Shou qui est représenté sous cette forme inusitée, qu'il aurait dans la localité de Hat-amen. Ce nom de ville n'était pas connu jusqu'à ce jour, et comme la statuette provient de Toukh el Malaq, chef-lieu de district sur la ligne du Caire à Benha, à 12 kilomètres de cette dernière bourgade, il est probable que nous avons là le nom antique de cette commune ou d'une localité du voisinage, peut-être celle qui occupait le kom Atroun, à 3 kilom. 1/2 à l'ouest de Toukh.

G. Daressy.

---

(1) Ahmed bey Kamal, *Un monument nouveau de Sheshonq I[er]*, dans le *Recueil de travaux*, t. XXXI.

UNE STÈLE DE XOÏS

PAR

M. G. DARESSY.

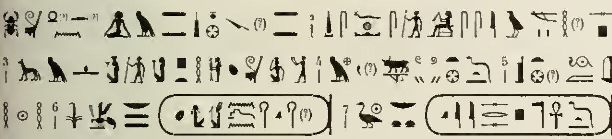
Très peu de monuments égyptiens sont sortis jusqu'à présent de l'immense tell de Sakha, qui marque l'emplacement de l'ancienne Xoïs. La prise du sébakh dans ces buttes a été assez restreinte jusqu'à ce jour, en raison de ce que ce site fait partie des Domaines de l'État, et les couches supérieures, renfermant les débris appartenant à la période copte, n'ont même pas été partout enlevées. C'est donc par hasard qu'a été découverte la stèle que je vais décrire, qui remonte aux premiers temps de la domination romaine.

La stèle est rectangulaire, mesurant 0 m. 41 cent. de hauteur et 0 m. 335 mill. de largeur, taillée dans une dalle de calcaire blanc tendre. Elle a reçu le numéro d'entrée 45702.

Les représentations sont enfermées dans un cadre de 0 m. 36 cent. de hauteur et 0 m. 265 mill. de largeur. En haut s'étend le ciel parsemé de vingt-deux étoiles. Dans le champ, un dieu jeune, sans barbe, est assis, tourné vers la gauche, tenant le sceptre *uas* et le signe de la vie. Il est vêtu d'une *chenti* rayée et d'un corselet écaillé soutenu par deux bretelles, et est paré d'un large collier formant neuf bandes concentriques. L'œil est creusé comme s'il avait reçu une pierre en incrustation. Au-dessus de sa tête est un disque solaire flanqué de deux uræus . Le siège à petit dossier est orné d'écailles imbriquées, sauf dans l'angle inférieur droit où le symbole est gravé sur fond uni. Le siège est posé sur une estrade portant neuf groupes posés sur autant de corbeilles qui alternativement imitent la vannerie ou sont marquées d'une croix. Sur l'estrade, devant le pied du dieu, une amphore romaine autour de laquelle s'enroulent deux plantes est posée sur un petit support. Elle est placée sous une table chargée de pains au-dessus desquels est accroupi un oiseau ayant sur le dos une fleur . De l'autre côté du support de la table, faisant pendant à l'amphore, se dresse une plante .

Dans le haut de la stèle la partie gauche, sur 0 m. 06 cent. de hauteur

et o m. 15 cent. de largeur, est occupée par une inscription en sept colonnes dont les lignes séparatives sont fortement gravées, ainsi que la base de deux en deux colonnes, tandis que le texte est plus légèrement incisé. La forme des caractères n'est pas toujours très nette, en sorte qu'il y a un certain nombre de mots douteux dans cette légende :



. La traduction ne peut donc être que conjecturale : «Le petit soleil, l'auguste qui fait être l'orbite (solaire), le reposant (?) dans les An des deux terres, séparant les deux terres, traversant l'équinoxe d'hiver (?) le chef vénéré étant très aimé de son nome; Imhotep-fils (?) de Ptah, lui a fait adoration dans sa ville Ga-uiuit à toujours, la place de Râ pour sa fête éternelle (sous le) roi du Midi et du Nord, maître des deux terres (Fils d'Amon, choisi par Ptah, roi des rois) fils du soleil, maître des diadèmes (César, le dieu vivant à toujours)».

Le petit soleil, est une désignation d'Harpocrate considéré comme le soleil faible, le soleil d'hiver. Plusieurs inscriptions nous faisaient déjà connaître que le soleil était la divinité principale de Xoïs. La grande liste géographique d'Edfou dit : «Râ est là en Amon, lion très redouté». Bien que l'animal symbolique d'Amon soit désigné ici comme étant un lion, c'est probablement par allusion à son incarnation ordinaire que sur les monnaies du nome Xoïte un bélier est représenté.

Un autre texte d'Edfou[1] mentionne également . L'inscription donne ensuite plusieurs épithètes communes aux divinités solaires, mais la lecture du texte est si peu certaine qu'on ne peut s'y attarder.

Il semble que ce soit un certain *Imhotep si* [?] *ptah* qui ait fait graver la stèle en souvenir de l'adoration qu'il est venu faire dans la ville dont il

[1] Brugsch, *Recueil de Monuments*, III, pl. LXXXXVII, 6.

nous donne deux noms [hieroglyphs] et [hieroglyphs]. Étant connue la désignation [hieroglyphs] du bœuf, on ne peut hésiter à voir dans le premier de ces noms la localité [hieroglyphs] du papyrus Golénischeff, citée entre [hieroglyphs] *Pachnamunis* et [hieroglyphs] Buto, la [hieroglyphs] du Grand Papyrus Harris, pour laquelle le *Livre des Morts* fournit au chapitre 125, dans la confession négative, quantité de variantes : [hieroglyphs], [hieroglyphs], etc.[1]. Brugsch avait longtemps hésité à identifier cette ville; il voulait y reconnaître tantôt Edkou et tantôt Xoïs : la stèle ayant été trouvée dans cette dernière ville, il n'y a plus de doute possible.

C'est donc de Xoïs que doit provenir aussi la stèle C. 121 du Musée du Louvre, dont l'origine était inconnue, où l'on voit un roi dont les cartouches sont vides, présentant la Vérité à Amon-Râ, à Maut et à [hieroglyphs], qualifiés tous trois de seigneurs de [hieroglyphs][2]. C'est un personnage de Xoïs qui a fait graver dans les carrières de Tourah la stèle n° 9 de Perring où l'on voit Ptolémée II adorer [hieroglyphs] ainsi que Shou, Tefnout et Khonsou l'enfant-Râ-Hor-khouti seigneurs de [hieroglyphs].

Quant à [hieroglyphs], cette désignation de Xoïs est connue sous la forme [hieroglyphs] que donne une liste des Sérapées à Dendérah[3].

Les cartouches de la stèle sont nouveaux; on n'avait pas encore de monuments portant les noms du «Fils d'Amon, choisi par Ptah, roi des rois, César, dieu vivant à toujours». C'est évidemment l'un des premiers maîtres romains de l'Égypte, et l'épithète «roi des rois» a été donnée notamment à Auguste, Tibère, Caligula, Claude et Néron; mais ici on ne lit pas Autocrator, qui entre dans la composition ordinaire du protocole de ces empereurs. Il reste donc une indécision sur l'attribution de ces cartouches : s'ils ne désignent pas César, ils s'appliquent à Auguste dans la première partie de son règne, et je crois que c'est définitivement cette solution qu'il faudra choisir[4].

G. Daressy.

---

(1) Voir Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 820.

(2) Voir Golénischeff, *Die Landschaft* [hieroglyphs], dans la *Zeitschrift*, 1904, t. XLI, p. 92.

(3) Brugsch, *Recueil de Monuments*, III, pl. XCVIII.

(4) Cf. Gauthier, *Le Livre des Rois d'Égypte*, t. V, p. 2 et suiv. Le prénom est nouveau.

RAPPORT

SUR LES

NOUVEAUX TRAVAUX EXÉCUTÉS À LOUQSOR À L'OUEST DU TEMPLE D'AMON (OCTOBRE 1916-MARS 1917)

PAR

M. GEORGES LEGRAIN.

I

RENSEIGNEMENTS SUR LA THÉBAÏDE DEPUIS LA CONQUÊTE ROMAINE.

Cornelius Gallus. — En l'an 30 avant J.-C. la bataille d'Actium ayant rendu Octave Auguste maître du monde, les suicides d'Antoine et de Cléopâtre, tout en le privant de la gloire de faire figurer dans son triomphe les deux amants incomparables, livrèrent définitivement l'Égypte à la puissance romaine.

Parmi ceux qui l'avaient accompagné dans la guerre d'Alexandrie, Auguste affectionnait tout particulièrement un ami de Virgile, un poète élégiaque qui louait Lycoris et Cytheris dans un style que la fréquentation des lettrés alexandrins venait d'endurcir. C'était Gaius Cornelius Cneus Publius Gallus.

Plutôt que de nommer comme préfet d'Égypte quelque rude soldat dont la main aurait peut-être fait sentir trop durement le joug romain aux habitants des bords du Nil, Auguste confia ce poste, délicat entre tous, à Cornelius Gallus.

Cette fortune inattendue remplit d'orgueil notre poète élégiaque, qui, loin de rendre à l'Empereur les services qu'il en attendait, se mit, comme tant de proconsuls d'alors, à pressurer un pays turbulent entre tous et qu'il devait pacifier.

Frappée d'une contribution exorbitante, la Thébaïde, qui n'avait jamais pu se résigner à sa déchéance politique et subi sans patience l'autorité des Ptolémées, la Thébaïde encore sanglante de sa lutte contre Lathyre et du long siège qu'avait subi sa capitale, se révolta une fois de plus, mais, cette fois-ci, contre la puissance romaine.

Cornelius Gallus et ses troupes remontèrent le cours du Nil : Bosiris, Coptos, Keramiké, Thèbes-Diospolis la grande et Ophiæon subirent la loi d'un vainqueur sans merci qui, en arrivant à Syène, fit graver et déposer, dans un des temples de l'île sainte de Philæ, une stèle de granit rose où, en termes pompeux, il vantait ses exploits.

Dans le tableau, Cornelius Gallus est représenté tel un cavalier foulant les ennemis sous les sabots de sa monture. Trois textes : hiéroglyphique, latin et grec, nous ont transmis une de ses vanteries, dont, en bon méridional qu'il était d'origine, notre poète était prolixe, vanteries qui lui aliénèrent l'amitié d'Auguste et amenèrent son rappel, sa mise en jugement comme concussionnaire, sa condamnation à une forte amende et à l'exil, mesures sévères qui, jeune encore, le conduisirent au suicide.

Strabon (27 avant J.-C.). — A Cornelius Gallus, Gaius Petronius et Ælius Gallus succédèrent. C'est dans la suite de ce dernier que Strabon visita l'Égypte. C'est à l'illustre géographe que nous devons la description de la Thébaïde vers l'an 27 avant J.-C. telle que l'avaient laissée les ravages de Cambyse, ses révoltes constantes contre les Ptolémées, un tremblement de terre tout récent et la répression de Cornelius Gallus.

L'aspect de Thèbes a peu changé depuis le passage de Strabon : «On peut se figurer, écrit-il, aujourd'hui encore, quelle était anciennement l'étendue de cette cité, car une partie de ses monuments subsiste et couvre une étendue de terrain qui ne mesure pas moins de 80 stades de longueur. En général, ces monuments sont des édifices sacrés, mais presque tous ont été mutilés par Cambyse. Quant à la ville actuelle, elle se compose de bourgades éparses bâties, les unes sur la rive arabique (Louqsor et

Karnak), du même côté où était la ville ancienne, les autres sur la rive opposée, aux environs du Memnonium (Gournah-Médinet Habou). »

Avec Ælius Gallus et sa nombreuse cohorte d'amis et de soldats, Strabon se rend aux colosses de Memnon et entend le son que rend la statue miraculeuse du nord. Il mentionne aussi les quarante tombeaux royaux où, depuis longtemps déjà, les touristes d'alors gravent leurs noms, admire quelque peu les obélisques, ne reconnaît que des prostituées sacrées dans les célèbres femmes terrestres d'Amon, jadis si vénérées, et pousse plus loin, assez dédaigneusement, semble-t-il.

Monuments romains de Thèbes. — Dans ce qui reste actuellement des monuments thébains, subsiste assez rarement une trace de l'activité romaine en cette région. Les travaux ont été arrêtés dans les temples. La décoration des temples d'Osiris et d'Apet à Karnak est continuée sous Auguste, et sous Tibère on tente une restauration du vieux sanctuaire de la XIIe dynastie dans le grand temple d'Amon.

C'est au sud de Médinet Habou, au Deir Chélouït, que se trouve ce temple d'Isis où se lisent les cartouches d'Othon et de Vespasien (69-79 après J.-C.), ce monument si pauvre d'architecture et de décoration qu'on bâtit quand de Dendérah jusqu'à Philæ se poursuit sinon la construction, tout au moins la décoration de temples nouveaux qui cherchent à éclipser, comme beauté et comme richesses, ceux de Thèbes la morte.

La vieille capitale n'est plus que le lieu de rendez-vous de quelques touristes qui, en vers et en prose, laissent une trace de leur passage en gravant les jambes du colosse de Memnon, dont les chants sont devenus classiques, un « numéro » de voyage.

L'empereur Hadrien, l'impératrice Sabine et des gens dignes de foi attesteront les avoir entendus et nous devons les croire.

D'autres sont moins heureux, tel ce magistrat qui, en 124 après J.-C., était, de sa propre inspiration, venu vers la miraculeuse statue, et l'avait adorée; mais, semble-t-il, Memnon ou son *manager* n'étaient pas « en train » ou non prévenus, et la statue resta muette ce jour-là.

Alors, raconte notre pèlerin, toujours par une inspiration divine, il retourna dans la ville (Louqsor), y attendit deux jours, après lesquels il revint vers la statue. Memnon, sans doute prévenu à temps, daigna,

alors, se faire entendre et une inscription nous rapporte, après son désappointement du début, la joie de l'idolâtre d'avoir enfin entendu les sons de la voix du Fils de l'Aurore aux doigts de rose.

A cette époque, la ville, le Louqsor d'alors, avait repris quelque importance, puisque, sous Hadrien et Antonin, on y frappait monnaie. Isis et Sérapis y sont vénérés et un grand bas-relief (aujourd'hui au Musée du Caire) les montre tous deux de face, les yeux incrustés. Sérapis aux cheveux bouclés, à la tête radiée, égorge une gazelle, symbole typhonien.

Quelques Romains, drapés dans leur toge, laissent leurs statues de mauvais style dans le temple de Karnak, un autre son testament.

Soudain, vers 210, un dieu s'en va après tant d'autres déjà; Memnon se tait, grâce, semble-t-il, à une malencontreuse restauration de la tête et du torse de la statue vocale fameuse, et nous n'entendrons plus parler de Thèbes que sous Probus, quand vers 276 les Blemmyes s'en emparent quelque temps.

Le christianisme en Thébaïde. — Cependant, depuis la prédication de saint Marc, le christianisme s'était assez rapidement infiltré en Égypte, et quand sous Dioclétien commença la dixième et dernière persécution de l'Église, les martyrs égyptiens furent si nombreux que les Coptes font partir leur ère spéciale, l'Ère des Martyrs, du 13 juin 284, jour du début de cette persécution.

Le *Synaxaire* de Louqsor nous a conservé le récit de la vie et du martyre des saints Chanatôme, Sophrone et de la vierge Dalcina qui, alors, confessèrent leur foi et moururent pour elle.

Il y est rapporté qu'Arrianus, comte et préfet d'Égypte (probablement Satrius Arrianus préfet d'Égypte en 307 après J.-C.), remonte dans le Saïd pour s'assurer que les ordres impériaux et les siens sont obéis, que les chrétiens ont abjuré ou ont péri dans les supplices et que les anciens dieux triomphent. De son vaisseau qui remonte le Nil, il aperçoit des fumées qui montent droit vers le ciel, s'informe et est satisfait quand il apprend que ces fumées proviennent des sacrifices que les païens offrent aux idoles des dieux et au Génie de l'Empereur.

Cependant Arrianus veut s'assurer par lui-même que l'épuration a été faite en conscience. Il ordonne d'établir son tribunal et exige que tous

les habitants confessent publiquement leur religion. Le médecin Chanatôme et le soldat syrien Sophrone qui habitait dans la rue Baghrara ainsi que la vierge Dalcina se déclarent chrétiens et sont mis en prison incontinent.

Dalcina est pendue à un arbre et battue de verges jusqu'à ce qu'elle en meure. Chanatôme et Sophrone, comme la plupart des martyrs, échappent impunément à tous les supplices que l'on invente pour eux, jusqu'à ce qu'on emploie l'épée qui, en ce cas, met toujours fin à leurs souffrances.

Les tombes des trois suppliciés sont situées en droite ligne, parallèlement au fleuve et espacées également.

J'ai dit déjà, dans mon livre *Louqsor sans les Pharaons,* que les trois saints ont été adoptés ensuite par les Musulmans. Chanatôme est devenu le Cheikh el Megasgiche : sa tombe et sa mosquée sont tout auprès du Markaz actuel. Dalcina est devenue la *Bint el Kaisar* qui épousa le vénéré Cheikh Abou l-Haggag dont la mosquée est juchée entre les colonnes de la cour de Ramsès II du temple d'Amon, enfin saint Sophrone n'est autre que le Cheikh el Ouachi, dont le modeste tombeau est situé dans le jardin du Luxor Hotel.

Les persécutions furent impuissantes contre les chrétiens : le sang des martyrs semblait en faire naître de nouveaux. L'ascétisme rassemblait des cénobites qui dans leurs cellules louaient le Seigneur et observaient les préceptes de la pénitence. Vers 320 saint Pacôme fondait un monastère à Tabennese, tandis que saint Antoine, à chacune des étapes de sa longue vie, créait de nouveaux centres chrétiens et, dans le désert, des retraites pour les ermites.

Constantin (324-337 après J.-C.). — C'est à l'empereur Constantin qu'était réservé de prendre parti pour les chrétiens dans la grande querelle qui divisait le monde romain depuis plus de deux siècles. Quelle serait la religion d'État? Qui du paganisme ou du christianisme triompherait définitivement? Question capitale dans l'histoire de l'humanité.

Après sa victoire sur Maxence, Constantin favorisa ouvertement les chrétiens, mais aucune de ses statues ne porte le signe de la croix. Ce ne fut qu'en 389 que l'édit de Théodose trancha définitivement la question en ordonnant la destruction des temples païens.

Jusqu'alors, bien que l'Égypte ait été divisée en évêchés, les deux religions luttent encore entre elles ou vivent côte à côte, et je ne saurais décider si l'autel dédié à Constantin dans le temple de Louqsor est déjà chrétien ou encore païen.

FORTISSIMO AC PIISSIMO
IMP. D. N. FL. VA. CONSTANTINO
P. F. INVICTO AVGVSTO
VAL. ROM. ET ALCAVP. DVX.
LEG. ET. THEB. VTRARVMQE (*sic*)
LIBB. N. M. Q. EIVS SEMPER
DICATISSIMVS.

Des remaniements changèrent singulièrement la physionomie du vieux temple d'Amenophis III. Une des chambres précédant le sanctuaire d'Amon fut transformée en chapelle et une niche ménagée dans la porte. Deux colonnes au fût de granit rose, au chapiteau composite de grès dur, ornent les chambranles, et les vieux bas-reliefs pharaoniques qui couvraient les murailles sont cachés sous un crépi sur lequel un artiste inconnu peignit de grandes fresques dont nous ne pouvons plus aujourd'hui déterminer le sujet.

C'est dans la *Patrologie copte* qu'il faudrait aller chercher les traces de la vie de Louqsor pendant les ve et vi^e^ siècles, la vie de l'évêque Pesunthius et celle des saints thébains que l'Église copte révère encore aujourd'hui. Il faudrait écrire l'histoire du Couvent de saint Pacôme, du Deir el Bahari, du Deir el Médineh, de Médinet Habou, du Deir el Chélouït, sans oublier ceux d'Erment et de Naggadeh.

Les anciens noms de *Pape,* de Diospolis et de Thèbes disparaissent peu à peu, et dans les listes d'évêchés on retrouve l'ancienne capitale sous la désignation de *Pi* Γ. *N. Kastron, tria Kastra,* ou en arabe *El Talata Qousour* «les trois châteaux», puis nous trouvons *El Ouqsorein* «les deux châteaux», et enfin *El Qousour* «les châteaux» ou *Louqsor.*

La conquête musulmane de 640 vint de nouveau changer le sort de la Thébaïde. Une partie de la population adopta la religion des nouveaux conquérants, l'autre resta chrétienne, et rien ne fait penser que cette séparation religieuse cesse désormais.

II

LE TEMPLE DE LOUQSOR ET SES ALENTOURS.

CONSTITUTION DU KOM ANTIQUE DE LOUQSOR.

Au cours des siècles dont nous venons de résumer l'histoire à grands traits, le cours du Nil s'est exhaussé peu à peu (d'un mètre tous les mille ans) et celui du sol plus rapidement encore.

Il exista probablement une édilité dans la Thèbes antique, mais il n'en fut plus question quand la ruine envahit la vieille capitale pharaonique. Aux maisons à plusieurs étages que signale Diodore en succédèrent d'autres de briques crues, moins bien bâties, que les ans et les pluies faisaient tomber en ruines. L'habitant se contentait alors, comme encore aujourd'hui dans la campagne, de niveler les décombres et de rebâtir par-dessus ce sol surélevé. Ajoutez à cela l'écroulement des grands murs d'enceinte autour des temples et vous aurez les éléments constitutifs de la plupart des koms d'Égypte. Viennent encore les tas d'ordures qui s'amoncèlent assez rapidement et enfouissent lentement et sûrement les monuments antiques. De nos jours encore, les hautes buttes de décombres où les paysans vont chercher le *sebakh* qui fertilisera leurs champs, indiquent l'emplacement de villes ou de villages antiques que cet enfouissement a généralement protégés contre la destruction des hommes.

A la fin du XVIII[e] siècle, le site de Louqsor comprenait de grands koms qui s'étendaient jusqu'à Karnak. L'un d'eux avait envahi le temple de Louqsor jusqu'à la moitié de la hauteur des colonnes, et dans l'angle nord-est du monument se trouve déjà et depuis de nombreuses années une vieille mosquée, celle du patron musulman de la ville, El Cheikh Youssef Abou l-Haggag, qui, d'après des documents que j'ai publiés ailleurs (Legrain, *Louqsor sans les Pharaons*), mourut en 1244 après J.-C.

Au nord, les maisons sont bâties le long de la route qui mène de Qouft à Assouan. Le marché se tient le vendredi au sud et à l'ouest de la vieille mosquée. Il y a là une grande place publique, un terrain nu que les dessins des voyageurs indiquent toujours.

ENVAHISSEMENT DU KOM OUEST.

Cet état de choses ne dura pas. La place publique fut peu à peu envahie par des maisons qui bientôt cachèrent la vue latérale du temple. Il y eut là un petit cheikh, le Cheikh Abou l-Abbas; il y eut les maisons des Agents consulaires d'Angleterre, de France et d'Allemagne, que leurs drapeaux rendaient inexpugnables dans leurs demeures, et Mariette, qui avait d'autres préoccupations, ne se soucia pas d'entreprendre de grands travaux à Louqsor.

DÉBLAYEMENT DU TEMPLE DE LOUQSOR.

C'est en 1881 que G. Maspero résolut de déblayer le temple de Louqsor, mais avant de fouiller quoi que ce soit, il lui fallut entreprendre d'exproprier les maisons bâties dans l'intérieur même du temple parmi lesquelles se trouvaient celles des Agents consulaires d'Angleterre : Moustafa Agha, et de France : Chenouda Makarios.

Les négociations furent longues et ce ne fut que le 5 janvier 1885 que les fouilles purent être commencées, mais le manque de fonds et l'opposition des habitants les arrêtèrent bientôt. Reprises en 1888 et menées par M. Daressy sous les directions de MM. Grébaut puis de Morgan jusqu'en 1893, elles nous ont rendu le temple d'Amon à peu près dans le même état que celui d'aujourd'hui.

LA MOSQUÉE D'ABOU L-HAGGAG.

Depuis 1892 le Service des Antiquités n'a pu que préparer l'avenir en achetant peu à peu les maisons qui entourent le temple d'Amon et solliciter le déplacement de la mosquée d'Abou l-Haggag. Il va sans dire que ces négociations sont longues : elles durent encore à l'heure actuelle.

EXPROPRIATION DES MAISONS RIVERAINES.

On a dit plus haut que le temple de Louqsor, dans sa partie centrale ouest, était caché par une grosse butte de décombres sur laquelle, depuis le commencement du XIXe siècle s'étaient élevées des maisons dont, dans sa *Notice explicative des ruines du temple de Louxor,* M. Daressy souhaitait

l'expropriation. Celle-ci se heurtait à deux difficultés : le transfert des reliques du Cheikh Abou l-Abbas et le déplacement de l'Agence consulaire d'Allemagne.

La guerre ayant éclaté en 1914, l'Agent consulaire Mohareb Todros renonça à la protection allemande, à son immunité consulaire, reprit sa qualité d'Égyptien et rentra ainsi dans la loi commune. L'expropriation de sa maison pouvait, dans ce cas, être obtenue soit à l'amiable, soit par décret sultanien.

La visite que, du 1er au 3 mars 1915, firent à Louqsor LL. EE. Sir Henry Mac Mahon, Haut Commissaire de S. M. Britannique, et Lord Edward Cecil, Conseiller financier du Gouvernement égyptien, fit entrer l'expropriation des maisons riveraines dans sa phase décisive. Grâce à M. Anthony, Directeur général des Domaines de l'État, ce fut bientôt un fait accompli, et, moyennant une indemnité globale de 4300 livres, les maisons disparurent les unes après les autres de sur le kom antique.

DÉBLAYEMENT DU KOM ANTIQUE.

Les maisons disparues, la tâche du Service des Antiquités allait commencer. Le Ministère des Travaux publics demanda, le 17 octobre 1915, de choisir un délégué du Service des Antiquités pendant les travaux d'expropriation et de déblayement du Kom antique. M. Lacau me désigna pour remplir cette fonction.

Le mamour markaz me demanda alors de prendre le sebakh que renfermait le kom. Sa vente devait servir aux besoins de la Municipalité. Cette combinaison, avantageuse pour elle, l'était aussi pour nous puisqu'elle nous permettait de déblayer sans frais le Kom antique.

Le 30 octobre, par sa lettre n° 537 M. Lacau approuvait cette combinaison. Le sebakh devait être pris sous ma surveillance et mon plein contrôle. Nous ne devions prendre consignation du terrain qu'après l'enlèvement du sebakh.

Peu à peu, les sebakhins, en enlevant leurs engrais, mirent au jour et dégagèrent des pans de murs en briques crues ou cuites, des colonnes d'époque romaine ou byzantine, et chaque jour nous confirmait dans l'idée que quand les sebakhins auraient terminé leur travail, nous aurions un

curieux quartier de la ville antique à étudier et peut-être à conserver pour l'avenir.

Les choses en étaient là quand, à fin mars 1916, je dus partir au Caire pour affaire de service.

III

FOUILLES DEVANT LE TEMPLE DE LOUQSOR.

Les fouilles recommencèrent le 18 octobre 1916. Le jour même, les forçats qu'on m'avait prêtés pour ces travaux mirent au jour un piédestal de colonne sur la face sud duquel je déchiffrai une inscription latine, gravée en beaux caractères rehaussés de rouge dans les creux.

..............E.....
...........PO........
AVRELIUS GINVS V. P. PRAE. PROV.
THEB. N. M. Q. EIVS SEMPER
DICATISSIMUS.

La base d'un autre socle semblable fut trouvée à l'ouest du premier, puis, au sud, on en trouva un troisième le 19 janvier 1917 sur lequel se trouvait une inscription semblable à la première mais plus complète :

NOBILISSIMUM CAESAREM
PONT. MAX. TRIB. POT. COS III
AVRELIVS GINUS V. P. PRAES. PROVINC.
THEBAID. N. M. Q. EIVS SEMPER
DICATISSIMVS.

Je reviendrai plus loin sur ces deux inscriptions, qui nous permettront d'établir la date de ces monuments.

Les résultats obtenus dès le début des recherches me firent annoncer, dès le 29 octobre 1916 (lettre n° 49), que, devant le temple de Louqsor, c'est-à-dire entre le monument et le Nil, se trouvait tout un ensemble de constructions d'époque romaine qui devaient avoir composé l'ancien Forum à l'époque impériale.

Le 10 novembre je complétai ces renseignements de la première heure et demandai à transformer les sondages du début en fouille scientifique en sollicitant «un crédit spécial de début de deux cents livres égyptiennes (L. E. 200), me réservant d'en demander de nouveaux quand ils seront nécessaires».

Dès le 14, M. Daressy adressait un rapport au Sous-Secrétaire d'État au Ministère des Travaux publics dans lequel il détaillait le résultat des fouilles de Louqsor.

«Tout ceci, écrivait-il, est du plus haut intérêt archéologique et devra être conservé.» Il concluait en demandant un crédit spécial de 200 livres applicable aux travaux de Louqsor. Cette somme fut accordée. Elle m'a permis de pousser nos recherches jusqu'au 27 mars dernier.

RECHERCHE DE LA DATE DES MONUMENTS DÉCOUVERTS

DEVANT LE TEMPLE D'AMON.

Avant de décrire les monuments qui viennent d'être mis au jour devant le temple de Louqsor, nous chercherons à en déterminer la date. L'étude des deux textes signalés plus haut nous y conduira, mais auparavant je tiens à déclarer que l'épigraphie latine m'est étrangère. Je me suis adressé à M. Henri Munier et au R. P. Strazzuli, qui ont bien voulu rétablir, restituer et traduire le texte en deux éditions nouvellement découvert. Les deux inscriptions des piédestaux du Forum de Louqsor sont semblables et du même genre que la dédicace gravée sur l'autel de Constantin reproduite plus haut.

Cette constatation nous mène aux remarques suivantes :

1° *Nobilissimum Cæsarem.* Cet accusatif semble réclamer un verbe. D'habitude on trouve : *Nobilissimo Cæsari* «au très noble César». Ici nous avons «du très noble César». Peut-être manque-t-il une ligne de début.

2° Le nom de César indique, après Hadrien, le successeur au trône impérial, comme celui d'Auguste est réservé à l'empereur régnant.

3° Ce très noble César (ou futur empereur) est grand pontife, tribun du peuple et Consul pour la troisième fois.

Dans la liste des Césars Auguste on ne trouve, comme ayant été trois fois consuls, que :

Constantin, qui a été Consul III en 324
Constance Gallus.................................... 352
Julien l'Apostat.................................... 360

Il semble résulter de ces renseignements que les deux piédestaux de Louqsor doivent être datés entre 300 et 360 après l'ère chrétienne.

On peut serrer cette question de plus près encore.

En effet, Constantin a régné de 313 à 337. Son troisième consulat date de 324 alors qu'il n'est plus César, mais Auguste ou Empereur.

De même Constance Gallus règne de 337 à 361 et son troisième consulat date de 352. Il est empereur à cette époque.

Reste Julien l'Apostat. Celui-ci règne en 361 et son troisième consulat date de 360, c'est-à-dire d'avant son élévation à l'Empire, alors qu'il n'est qu'héritier présomptif ou César. Julien serait donc le seul des trois empereurs qui aurait été consul pour la troisième fois *avant* d'être empereur.

Cette constatation m'engage à indiquer la date de 360 comme étant celle de l'érection des piédestaux du Forum de Louqsor et des colonnes qui les surmontaient.

On aurait pu penser que ces dédicaces au «très noble César» furent faites à l'occasion d'un voyage en Égypte de l'héritier de la couronne impériale. Il n'en est rien si notre date est exacte, car, en 360, précisément, Julien se faisait proclamer empereur à Lutèce après ses quatre campagnes contre les Germains qui avaient une fois de plus envahi la Gaule, sa victoire de Strasbourg, la capture de Chrodomaire, actes qui avaient répandu au delà du Rhin la terreur des armes romaines.

Les inscriptions de Louqsor ne sont donc pas une flatterie officielle, mais le souvenir, le monument d'un particulier à un prince qu'il chérit même de loin.

4° Ce particulier, cet Aurelius Ginus, n'est pas un romain d'origine, car le nom de Ginus n'est pas latin. Il ne se trouve pas dans la liste des gouverneurs de la Thébaïde (*præses provincia Thebaïdis*).

5° V. P. est l'abréviation de *vir perfectissimus*. Ce titre est généralement réservé aux gouverneurs de province, comme c'est le cas ici.

6° N. M. Q. est l'abréviation de *numini majestatique*.

7° Le texte peut se rétablir complètement ainsi :

NOBILISSIMUM CAESAREM
PONT(ificem) MAX(imum) TRIB(unicia) POT(estate) CO(n)S(ule) III
AURELIUS GINUS V(ir) P(erfectissimus) PRAES(es) PROVINC(iae)
THEBAID(is) N(umini) M(ajestati)Q(ue) EIUS SEMPER.
DICATISSIMUS.

et se traduire :

Aurelius Ginus, homme très parfait, gouverneur de la province de Thébaïde (a dédié ce monument) du très noble César, souverain pontife, investi de la puissance tribunitienne, consul pour la troisième fois, à la puissance et à la majesté duquel il est toujours très dévoué.

Il va sans dire que cette traduction n'est que provisoire.

C'est au Caire que se trouvent les livres qui pourraient m'aider dans des recherches nouvelles et non ici.

IV

DESCRIPTION DES MONUMENTS SITUÉS À L'OUEST

DU TEMPLE DE LOUQSOR.

La description que nous donnons ici des monuments situés à l'ouest du temple de Louqsor ne peut être actuellement qu'incomplète et provisoire. Ce n'est en sorte qu'un état des lieux tel que l'ont laissé les fouilles au 27 mars dernier. Elle ne pourra être définitive que lorsqu'elles auront été reprises avec une allocation spéciale suffisante pour les achever entièrement, assurer la conservation des monuments et leur coordination avec les nécessités du Tanzim et l'embellissement projeté de cette partie de la ville de Louqsor.

Toute provisoire qu'elle est, notre description aura au moins le mérite de signaler une certaine quantité de monuments ou peu et mal connus ou tout nouvellement découverts.

1. — QUAI ANTIQUE.

La rive est du Nil et le temple de Louqsor étaient défendus contre les ravages qu'amènent parfois les fortes crues du fleuve par un quai bâti avec de gros blocs de grès superposés de bonne façon. Des fragments de bas-reliefs qui couvrent une face de quelques-uns indiquent que ces blocs proviennent de monuments plus anciens.

2. — NILOMÈTRE OU EMBARCADÈRE ANTIQUE.

En descendant le cours du fleuve et un peu avant d'arriver à l'alignement de la face des pylônes du temple d'Amon, on remarque une construction composée, elle aussi, de blocs empruntés aux monuments antiques. Cette construction s'avance droit dans le Nil et perpendiculairement au quai sur une longueur de 20 mètres environ.

Elle est composée de deux fortes murailles entre lesquelles descendent les marches d'un escalier qui atteint jusqu'au plus bas niveau du fleuve. On remarque sur les parois des murailles latérales tournées vers l'escalier des traits horizontaux gravés sur certains blocs. Ces traits laissent à penser que nous avons là des repères pour les crues du Nil, un nilomètre différent de celui d'Assouan.

Peut-être aussi l'escalier menait-il à un embarcadère pour des felouques et bateaux légers pouvant entrer entre les deux murailles latérales. Peut-être encore le monument servait-il aux deux usages à la fois. Enfin, j'ai parfois entendu des égyptologues prétendre reconnaître dans cette construction le point de départ d'un pont qui traversait le Nil.

Quoi qu'il en soit, cette construction est actuellement recouverte vers l'est par la route qui longe le fleuve et l'on ne peut définir encore si elle se rattachait et comment aux autres monuments situés entre la rive du Nil et le temple d'Amon. Nous le saurons peut-être plus tard, quand les fouilles seront terminées.

3. — ARC DE TRIOMPHE OU PASSAGE[1].

A 50 mètres à l'est du premier pylône, et presque à l'alignement de sa façade, se trouve construit un passage dont les pieds-droits à plan rectangulaire sont surmontés par une voûte en berceau construite avec des voussoirs.

Ce passage mesure 3 m. 17 cent. de largeur et 4 m. 35 cent. de profondeur. Sa façade est ornée de pilastres.

Le plan de cette construction montre qu'elle ne doit pas être considérée comme une porte puisque ses pieds-droits ne présentent pas le retrait dans lequel viennent se loger les battants de la porte lorsqu'elle est ouverte. C'est le plan, au contraire, des arcs de triomphe aux pieds-droits sans retrait, rectangulaires, et je considère cette construction comme telle.

Cet arc de triomphe est bien pauvre, bien mesquin, c'est celui d'une petite ville de province qui cherche à imiter ce qui fait la splendeur de Rome mais n'y réussit point.

Il rappelle comme dimensions l'arc de triomphe de Dioclétien à Philæ, et je pense que les dates de construction de ces deux édifices ne sont pas éloignées l'une de l'autre.

L'arc de triomphe de Louqsor n'était pas isolé comme tant d'autres plus classiques. Il fait partie d'un ensemble de constructions dont nous ne connaissons encore qu'une partie. A l'est et à l'ouest sont deux portes étroites ouvrant toutes deux vers l'est et qui se relient aux murailles de l'arc.

4. — PORTE DU FORUM.

Au sud, l'arc de triomphe se relie avec la grande porte proprement dite par deux murs parallèles percés chacun d'une porte donnant accès dans des chambres qui n'ont pas encore été déblayées.

L'ouverture de la porte est de 3 m. 17 cent. comme celle de l'arc.

Porte et arc sont distants de 9 m. 18 cent. l'un de l'autre. Ils ont été bâtis sur un axe commun, ce qui pourrait leur indiquer une date commune de construction.

---

[1] Ce numéro et les autres se retrouvent sur le plan.

Les monuments qui vont être décrits plus loin ne sont pas disposés symétriquement à cet axe. Nous ne saurions dire actuellement s'ils sont, comme date, antérieurs ou postérieurs à celle de l'arc et de la porte.

5. — CONTREFORTS.

Au sud de la porte se remarquent des contreforts en maçonnerie qui sont, eux, évidemment postérieurs à la construction de celle-ci. Celui du montant ouest est curieusement construit avec des blocages de pierres en assises horizontales séparés entre eux par des refends verticaux. Il se dirige vers l'ouest.

Celui de l'est se dirige vers le sud.

6. — PUITS.

Au sud-ouest du montant ouest de la porte on a retrouvé un grand puits dont la construction en briques rouges paraît plus moderne que celle de l'arc et de la porte, mais il est possible que, sous ces couches de briques probablement d'époque copte, nous en trouvions de plus anciennes : ce puits serait peut-être en connexion avec le nilomètre que nous avons signalé au bord du Nil (voir n° 2 du chapitre).

7. — PRISON (?).

A une vingtaine de mètres à l'est de la porte et à une dizaine de mètres du temple d'Amon, se trouve une assez vaste construction faite de pierres antiques superposées sans soin les unes sur les autres. Les murailles épaisses forment trois pièces dans lesquelles nous proposerons, faute de mieux, de reconnaître les cellules d'une prison quand nous aurons retrouvé plus loin d'autres monuments qui, comme la prison, faisaient partie nécessaire des monuments composant un Forum.

8-11. — PIÉDESTAUX DE COLONNES DÉCORATIVES.

A 17 m. 03 cent. au sud de la porte se trouvent quatre piédestaux ayant supporté des colonnes décoratives.

Deux sont à l'est de l'axe de l'Arc et de la Porte, deux sont à l'ouest du même axe. Ces deux derniers sont ceux sur lesquels nous avons relevé les inscriptions latines commentées au chapitre III de ce rapport.

8. — PIÉDESTAL NORD-OUEST.

Il ne reste que les trois dernières assises de ce piédestal dont la face est du dé se trouve exactement dans l'alignement du retrait du pied-droit est de la porte.

9. — PIÉDESTAL SUD-OUEST.

Ce piédestal est actuellement composé comme les suivants de trois assises inférieures de moulures et de trois de dé.

Il mesure comme eux 2 m. 14 cent. de hauteur.

Il est situé à 8 mètres au sud du piédestal nord-ouest (n° 8) et à 0 m. 60 cent. plus à l'est que celui-ci.

De nombreux grattages enfantins ont ravagé ses faces ainsi que celles des piédestaux suivants.

10. — PIÉDESTAL NORD-EST
OU PREMIER PIÉDESTAL D'AURELIUS GINUS.

Ce piédestal est situé à 7 m. 88 cent. du piédestal nord-ouest; la face sud de son dé est de 7 centimètres plus au sud que celle du piédestal nord-ouest.

11. — PIÉDESTAL SUD-EST
OU SECOND PIÉDESTAL D'AURELIUS GINUS.

Ce piédestal est situé à 8 m. 98 cent. au sud du précédent (nord-ouest). Sa face ouest est en retrait de 0 m. 64 cent. vers l'est, parallèlement à la face ouest du piédestal nord-ouest (n° 10).

RÉSUMÉ.

On a vu, par ces données, que les quatre piédestaux ne sont disposés ni symétriquement entre eux, ni par rapport à l'axe de l'arc et de la

porte. C'est un fait que nous constaterons sans chercher encore à l'expliquer.

Position des inscriptions d'Aurelius Ginus sur les piédestaux. — L'inscription du piédestal nord-est se trouve sur la face sud, tandis que celle du piédestal sud-est se trouve sur la face nord du dé. Ces deux inscriptions se font donc face.

Ce fait nous indiquerait-il que l'axe des quatre piédestaux serait dirigé d'ouest vers est ou réciproquement, passant entre les deux inscriptions? Les fouilles ne nous ont pas encore suffisamment renseigné sur ce sujet.

État actuel des piédestaux d'Aurelius Ginus. — Les piédestaux d'Aurelius Ginus comprennent actuellement six assises mesurant une hauteur totale de 2 m. 14 cent. Les blocs qui les composent sont en grès et proviennent vraisemblablement de blocs ayant déjà été employés dans un monument plus ancien.

Les assises seront décrites de bas en haut.

Première assise. — Large assise carrée mesurant 2 m. 46 cent. de côté et 0 m. 40 cent. d'épaisseur, posée à plat sur des fondations de grès.

Seconde assise. — Assise carrée mesurant 1 m. 90 cent. de large, plate, sans moulure, de 0 m. 33 cent. de hauteur.

Troisième assise. — Hauteur, 0 m. 45 cent. Le profil de cette assise comprend une baguette (hauteur, 0 m. 13 cent.) surmontée d'un cavet renversé (hauteur, 0 m. 32 cent.).

Elle mesure 1 m. 70 cent. de côté à sa partie supérieure.

Quatrième, cinquième et sixième assises. — Hauteur, 0 m. 32 cent.-0 m. 31 cent.-0 m. 31 cent. = 0 m. 94 cent.; largeur, 1 m. 52 cent. Ces trois assises forment la partie inférieure du dé du piédestal. Les inscriptions sont gravées sur les deux assises supérieures (5ᵉ et 6ᵉ).

Assises disparues. — En comparant ces piédestaux à celui de la colonne de Dioclétien à Alexandrie et à celles d'Antinoë, on remarque qu'il est très probable que nous n'avons pas retrouvé toutes les assises des piédestaux d'Aurelius Ginus.

D'après les proportions du piédestal de Dioclétien à Alexandrie, les inscriptions pouvaient couvrir encore une 7e, 8e et même 9e assise du dé. D'autres assises pouvaient comporter les moulures qui généralement surmontent le dé.

L'analogie nous pousse à ces conclusions archéologiques.

Des colonnes qui surmontaient les piédestaux. — Nous avons trouvé trois fragments de chapiteaux, douze tambours provenant du fût d'une ou plusieurs colonnes et une base des colonnes qui surmontaient les piédestaux qui viennent d'être décrits.

En voici le catalogue actuel :

		DIAMÈTRE.	HAUTEUR.
1-2.	Deux fragments se rajustant provenant de la partie supérieure d'un chapiteau orné de huit grandes feuilles d'acanthe supportant une plaque circulaire épaisse de 0 m. 09 cent.		
3.	Partie supérieure d'un chapiteau semblable très bien conservé. Hauteur actuelle..........		0^m60
	Diamètre de la plaque supérieure........	1^m08	
	Circonférence à la base du chapiteau, 3 mètres.		
4.	Tambour supérieur d'un fût de colonne. Il est composé d'un tambour inférieur mesurant..	1 075 et	0 83
	surmonté d'un listel et d'un cavet se raccordant avec le chapiteau.		
	 Quatre trous entourés de branches de laurier incisés indiquent que des ornements de métal décoraient ces colonnes.		
5.	Tambour semblable au précédent..........	1 075 et	0 78
6.	— lisse........................	1 077	0 85
7.	— avec palmes de laurier...........	1 08	0 73
8.	— (six trous pour agrafer des ornements)	1 09	0 71
9.	— (incomplet)..................	1 09	0 56
10.	— (quatre trous en losange)..........	1 10	0 63
11.	— portant quatre trous verticaux......	1 110	0 80
12.	— (quatre trous verticaux)..........	1 115	0 87
13.	— (lisse)......................	1 12	0 61
14.	— (cinq trous en croix de Saint-André).	1 12	0 80
15.	Base de colonne composée d'un piédouche entre deux baguettes.....................	1 28	0 57

Reconstruction des colonnes et piédestaux du Forum de Thèbes et particulièrement de ceux d'Aurelius Ginus. — Le nombre relativement considérable de fragments déjà retrouvés permet d'envisager dès maintenant comme possible tout au moins la restauration des deux colonnes et piédestaux d'Aurelius Ginus.

L'architecture romaine est assez connue, elle est basée sur des principes qui nous sont familiers si bien qu'on peut, sans craindre de commettre quelque grossière erreur, envisager une restauration complète de ces monuments. On peut, sans manquer de goût et de respect aux antiquités, remplacer les morceaux qui manqueront par d'autres qu'on taillera sur place dans des blocs semblables à ceux d'où ils furent tirés jadis.

La colonne de Dioclétien sera notre meilleur guide dans cette restauration.

Le diamètre de la colonne étant l'étalon adopté par les architectes romains, nous obtiendrons par ce procédé les proportions suivantes en comparant le diamètre des colonnes de Ginus à celui de la colonne alexandrine :

PIÈCES DE LA COLONNE.	DIOCLÉTIEN. hauteur.	AUR. GINUS. hauteur.
Piédestal	3m 248	1m 346
Base	1 793	0 742
Fût	20 499	8 486
Chapiteau	3 208	1 318
Hauteurs totales	28m 748	11m 892

La reconstruction de deux ou quatre colonnes de près de 12 mètres dans le Forum de Louqsor lui donnerait un cachet tout particulier et presque unique en son genre, au moins en Égypte.

Sur les colonnes décoratives et le Forum. — Nous avons mentionné plus haut que sur onze tambours provenant du ou des fûts des colonnes du Forum de Louqsor, deux étaient ornés de palmes de lauriers et six portaient des trous régulièrement creusés qui servirent jadis à fixer des ornements métalliques ou autres objets sur le fût de la colonne.

Ceci et la position particulière des piédestaux qui n'ont jamais fait partie d'une construction soutenue par des colonnes régulièrement disposées

nous amène à croire que nous nous trouvons ici en présence de colonnes décoratives ayant servi à décorer une place publique d'époque romaine ou *Forum,* ainsi que nous avons dit plus haut. Il suffit, d'ailleurs, de visiter les lieux récemment déblayés pour se convaincre que nous nous trouvons sur une place publique et non pas dans un monument couvert.

L'antiquité romaine nous a laissé de nombreuses colonnes purement décoratives que nous imitons encore de nos jours.

Ces colonnes étaient dites :

Manubiaires (de *Manubialis*) quand elles étaient décorées de trophées provenant du butin fait sur l'ennemi.

Historiques ou *triomphales* quand elles commémoraient un grand fait historique ou une grande victoire.

Rostrales quand elles rappelaient une victoire navale comme celle de Duilius sur les Carthaginois. La colonne était dans ce cas décorée avec les proues (rostres) des vaisseaux pris sur l'ennemi vaincu.

Statuaires quand elles portaient une statue.

USAGE DES COLONNES D'AURELIUS GINUS.

Nous ne pouvons pas croire qu'en élevant au moins deux des colonnes qui ornaient le Forum de Louqsor, Aurelius Ginus ait eu la moindre idée de commémorer une victoire navale quelconque.

Actium était trop loin et ses trophées ailleurs. C'est pourquoi nous ne leur donnerons pas la qualification de rostrales, mais nous leur donnerons celle de *manubiaires,* puisque leur fût était orné de trophées et de palmes de laurier, ce qui nous amène à les considérer comme historiques et triomphales, car elles paraissent avoir été dédiées à Julien, vainqueur des Germains, et enfin *statuaires* car généralement ces colonnes étaient surmontées des statues du personnage qui, dans certains cas, est représenté sur une colonne portant la couronne civique et sur l'autre la tête ceinte des lauriers de la victoire. Les cas en étaient fréquents à Rome et ailleurs.

Un creux rectangulaire ménagé dans la plaque supérieure ou listel des chapiteaux retrouvés a peut-être servi à accrocher ces statues au faîte de

la colonne, mais sa coupe trapézoïdale peut faire croire que nous n'avons là qu'un «trou de louve» ayant servi au montage et mise en place du chapiteau par une de ces grues que décrit Vitruve et que représente la colonne Trajane.

Au cas où les deux colonnes d'Aurelius Ginus auraient été, ainsi que peut-être les deux autres, surmontées de statues, nous serions en droit d'espérer les retrouver dans les décombres, mais le fait que ces statues devaient être métalliques et qu'elles représentèrent probablement Julien l'Apostat, tant maudit des chrétiens, nous fait douter que nous aurons cette bonne fortune.

LES COLONNES DANS LE FORUM.

Les colonnes manubiaires, historiques, triomphales et statuaires ont joué un rôle considérable dans la décoration du Forum romain, mais les rostrales qui leur rappelaient la victoire navale de Duilius leur étaient préférées à cause de la rareté de ces victoires chez un peuple peu maritime. C'est à côté de celles-ci que se trouvait la célèbre Tribune aux harangues, centre de la vie romaine d'alors qui était celle du monde; mais, en outre, le Forum renfermait, outre les arcs de triomphe et les colonnes décoratives et la Tribune, des basiliques pour les tribunaux, la Curie avec ses dépendances, des temples nombreux, des fontaines, des boutiques, etc.

Le Forum de Louqsor ne peut être comparé que de très loin à celui de Rome, et en appliquant des noms fameux à de pauvres monuments, nous ne voulons que suivre la discipline romaine qui portait avec elle dans les contrées conquises ses exigences de vie publique et privée. Nous ne ferons qu'identifier les monuments de Louqsor avec leurs modèles éloignés dont ils ne sont qu'un pâle, très pâle reflet, une pauvre imitation.

Tels qu'ils sont, cependant, ils nous permettront de nous rendre compte de ce qu'était la vie municipale de Thèbes déchue, au VII[e] siècle après l'ère chrétienne. C'est à ce titre qu'ils méritent d'être étudiés et conservés comme une page de l'histoire encore ignorée de Thèbes à cette époque peu connue ou mieux inconnue.

12. — LA TRIBUNE AUX HARANGUES.

Au sud du premier piédestal d'Aurelius Ginus, les fouilles ont mis au jour une vaste plate-forme de 6 m. 80 cent. de profondeur à laquelle on accède par un escalier de sept marches larges de 3 m. 10 cent. et haut de 0 m. 70 cent. environ.

L'escalier est cantonné de deux murettes rampantes et la plate-forme entourée d'une balustrade.

Cette disposition rappelle assez bien celle de la tribune aux harangues représentée sur l'arc de triomphe de Constantin.

D'ailleurs, quand on l'examine, on constate tout de suite que ce monument n'a pu avoir d'autre usage que d'élever un ou plusieurs personnages au-dessus de la foule. Nous lui attribuerons, tout pauvre qu'il est, le titre pompeux de Tribune aux harangues, laquelle Tribune, comme son illustre modèle romain, est placée tout contre la colonne triomphale d'Aurelius Ginus.

L'usage voulait que la prison ne fût pas éloignée de la Tribune : c'est pourquoi, faute de mieux, nous avions proposé de reconnaître une prison dans ce grossier édifice signalé au paragraphe 7 de cette description.

Les matériaux employés pour la construction de la Tribune sont petits, mal taillés dans des pierres de grès provenant de monuments plus anciens. Un affouillement au sol s'est produit sous les marches de l'escalier et celui-ci s'est affaissé vers le sud.

Je pense que la construction de cette tribune est postérieure à celle des colonnes d'Aurelius Ginus, qui, on l'a vu, sont elles-mêmes postérieures à la persécution de Dioclétien.

Ce n'est donc pas dans ce décor qu'il faudrait replacer le comte préfet Ariannus et les martyrs Chanatôme, Sophrone et Dalcina.

13. — LA FONTAINE.

Tout contre la face sud du second piédestal d'Aurelius Ginus, nous avons mis au jour une conduite d'eau dont l'extrémité est composée d'une pierre calcaire longue de 2 m. 40 cent., large et haute de 0 m. 31 cent. dans laquelle est creusée une rigole qui aboutit vers l'ouest entre les

pattes d'un lion. L'artiste n'a pas réussi à faire rugir ce débonnaire animal, précurseur et prototype de ces lions coptes qui ornent si souvent les tables sur lesquelles on mettait jadis les vieilles gargoulettes à rafraîchir.

C'est par cet orifice que l'eau se déversait dans une vasque carrée, construite de larges briques rouges réunies entre elles par une bonne maçonnerie de homrah et de chaux. Les murs mesurent, selon leur position, 12, 31 et 38 centimètres d'épaisseur. La vasque a 0 m. 90 cent. de longueur et 0 m. 50 cent. de profondeur.

Le constructeur a ménagé une légère cavité dans le fond de la vasque : elle pouvait servir, soit à éponger la vasque quand on la lavait, soit de butant à la pointe de la cruche qu'on inclinait vers le filet d'eau coulant entre les pattes du lion-fontaine.

Si nous cherchons d'où venait l'eau alimentant cet édifice, si nous remontons la rigole, nous constaterons que celle-ci s'incline et descend vers une autre rigole de pierre qui aboutit à des tubes de terre cuite emmanchés les uns dans les autres. Il faudrait suivre cette canalisation et voir où elle nous mènera.

Les fouilles de ce côté semblent nous ménager quelques surprises.

14. — CONSTRUCTIONS ANTIQUES ENCORE EN PARTIE INEXPLORÉES.

Dès mes premiers rapports, j'ai signalé au sud des piédestaux d'Aurelius Ginus l'existence de nombreuses constructions dont il ne reste que le bas des murs ou les fondations.

Je n'ai pu qu'en reconnaître et signaler l'importance, mais des fouilles sont nécessaires pour explorer scientifiquement cet ensemble de constructions dont quelques-unes paraissent avoir eu une certaine importance. Une de celles-ci, dont les murailles en briques rouges romaines ne mesurent pas moins de 0 m. 90 cent. d'épaisseur, présente le plan de plusieurs chambres grandes et régulièrement bâties. Le sol qui est dallé en cet endroit est à un niveau supérieur à celui des colonnes de Ginus. Il doit y avoir un escalier ou quelque disposition reliant ces deux niveaux entre eux en même temps que les édifices.

Vers l'ouest se trouvent encore de nombreuses murailles que le plan fera mieux connaître que ne le ferait une description provisoire. Nous ne pouvons en demander que l'exploration complète.

15. — COLONNES DE BRIQUES ROUGES.

À environ 7 mètres à l'ouest de l'angle extérieur sud de la grande cour du temple de Ramsès II et à 7 mètres de l'angle sud-est du grand monument en briques rouges cité dans le paragraphe précédent, se trouvent quatre colonnes en partie enfouies qui paraissent se rapporter à ce dernier. En examinant leur genre de construction on remarque qu'elles sont composées d'assises de briques rouges. Chaque assise est formée de quatre briques en forme de quart de cercle. Une maçonnerie de chaux et homrah réunit les briques et les assises entre elles et un crépi extérieur donne le galbe au fût de la colonne. La base est en grès.

16. — CHAPELLE COPTE.

En continuant notre exploration vers le sud-est, nous rencontrons les ruines d'une petite chapelle copte dont nous avons pu relever déjà quelques colonnes. Elle se trouve dans le renfoncement où se relient le mur sud-ouest de la cour de Ramsès II et la colonnade de Tout-ankh-Amon.

Le plan nous laisse voir actuellement deux rangées de colonnes orientées vers l'est. Deux murs en ruines les entourent.

17. — BAPTISTÈRE ET PUITS DE LA CHAPELLE COPTE.

Au nord de la colonnade et du mur d'enceinte nord on remarque un puits en briques rouges et un baptistère bâti avec les mêmes matériaux. Un enduit au ciment recouvre ses parois intérieures. Ce baptistère est composé d'une cuve cylindrique mesurant 1 m. 87 cent. de diamètre et un mètre de profondeur.

Deux escaliers étroits de trois marches sont accolés contre les parois de ce curieux monument. Ils servaient à faire descendre lors du baptême (par immersion) le prêtre et le néophyte dans l'eau baptismale.

Tels sont, dans leur ensemble, les monuments qui viennent de revoir le jour à l'ouest du temple d'Amon de Louqsor.

Nous sommes très loin d'avoir exploré entièrement ce terrain qui nous a déjà rendu tant de monuments inattendus. La suite des travaux nous en révélera d'autres et complétera cet ensemble que forma jadis le Forum de Thèbes sous les empereurs romains.

MONUMENTS À CLASSER.

Les fouilles menées jadis dans le temple de Louqsor avaient déjà révélé quelques monuments et fragments de monuments de la même époque. Nous avons cité déjà la niche chrétienne et l'autel de Constantin avec inscription latine.

Nous avons retrouvé encore :

Une grande colonne de granit rose avec chapiteau composite toute semblable à celles qui ornent les montants de la niche chrétienne.

De nombreux fûts de colonnes en granit ou en grès ou en calcaire.

Des pilastres et des chapiteaux en calcaire de style romain ou copte.

Une autre inscription romaine :

> ▒▒▒▒▒RTISSIMO ET PII▒▒▒▒
> ▒▒▒▒L. VAL. CONST▒▒▒▒▒
> ▒▒▒▒▒PIO. FELICI. INVI▒▒▒▒
> ▒▒▒▒▒▒VAL. ROME▒▒▒▒▒
> ▒▒▒▒▒▒▒AEC▒▒▒

Il nous reste à signaler deux autres petits monuments dignes d'être conservés soigneusement.

FRAGMENT DE BAS-RELIEF.

J'ai trouvé dans les décombres un fragment de bas-relief en marbre mesurant 0 m. 13 cent. de large sur 0 m. 11 cent. de hauteur.

Il ne reste que le fragment de l'épaule et de la tête d'un taureau marchant vers la droite. Une cassure indique qu'une main humaine s'appuyait contre l'épaule de l'animal probablement pour le conduire au sacrifice.

Nous y reconnaissons un fragment d'autel païen orné de reliefs représentant le sacrifice en l'honneur des dieux et de l'Empereur. Il est à souhaiter que de nouveaux fragments viennent se joindre à celui-ci.

Cet autel est peut-être celui que fait connaître l'inscription 66 du *Catalogue général des Antiquités égyptiennes d'Alexandrie* : « Pour le salut de l'empereur César Trajan Hadrien Auguste, notre Seigneur, à la suite d'un vœu, Serenus a élevé un autel à Jupiter. Ayant poursuivi pendant deux jours les Agriophages malfaisants dont la majeure partie a péri dans la bataille, il n'a [reçu] ni blessures, ni [perte] et il a enlevé tout le butin avec les chameaux. »

STATUETTE D'ISIS.

J'ai trouvé aussi une mignonne statuette représentant l'Isis drapée d'époque gréco-romaine. La déesse tient une corne d'abondance dans la main gauche. La tête et les pieds sont brisés.

Schiste. Hauteur actuelle, 0 m. 085 mill.

Je cite pour mémoire quelques fragments de poteries d'époque romaine.

Je conviens que, comme trouvaille de petits objets, le résultat n'est qu'intéressant mais assez pauvre. Qu'on se rappelle que nous fouillons une place publique et que ce n'est généralement pas en ces endroits qu'on a accumulé de nombreux et précieux objets.

Nous ne devons nous attendre qu'à des résultats historiques, archéologiques et architecturaux. Ceux-là suffiraient amplement à justifier nos recherches.

G. Legrain.

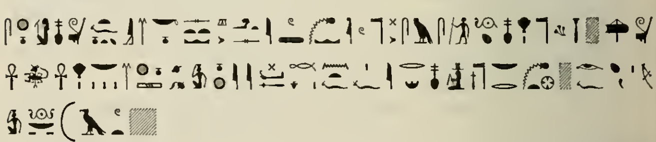
LÉGENDE D'AR-HEMS-NEFER
À PHILÆ

PAR

M. G. DARESSY.

Pendant son séjour à Philæ pour la consolidation des monuments de cette île, M. Barsanti, en 1896, avait copié l'inscription gravée sur la partie droite du soubassement du mur est du temple d'Ar-hems-nefer. Ce texte, dont une grande partie est visible sur la planche V du rapport du capitaine H. G. Lyons sur l'île et les temples de Philæ, ayant un certain intérêt au point de vue mythologique, j'ai pensé devoir le publier en m'aidant de ces deux documents.

Deux tableaux se faisant pendant couvraient le bas du mur; celui de droite, qui seul nous occupe, est surmonté de ce titre, gravé en une ligne horizontale à partir d'un  qui sépare les deux légendes affrontées :



Belle résidence pour Tefnout qui est venue en Nubie dans laquelle est Philæ, pour Shou, le grand doyen, fils de Râ, à la belle figure, dieu florissant donnant le souffle de vie aux hommes : chacun vit en respirant son odeur; grand protecteur remplissant le cœur de son père, Ar-hems-nefer, dieu grand, seigneur de Philæ... L'a faite son fils qui l'aime, le soleil maître des deux terres, l'empereur...

Au-dessous s'étend le texte suivant divisé en vingt colonnes assez courtes :





Salut à toi, beau guerrier, seigneur de Pount,
tu as fait ta transformation dans le nome des deux dieux;
dieux et déesses ont le bras levé, ô engendreur des dieux.
Tu es comme un nègre, seigneur de Pount;
en ta forme de Doudoun ton lieu de résidence est (Philæ),
(paraissant) chaque jour pour Amon, engendreur des dieux.
Son double cœur se réjouit de ta face belle :
on te fait un grand mât dans (sa?) résidence;
la place de l'œil d'Horus est fixée sur ton front.
Tu es florissant quand tu es dans le sanctuaire de Bigheh :
tu abats tous les ennemis de ton père Osiris
et de ta mère Isis en ton nom, celui de Doudoun.
Tu es un gardien du bel agenouillé
dans le sanctuaire de Bigheh, en ton nom,
celui de Ari-hems-nefer, seigneur de *Abui-hotep*.
Ta face est belle pour le Soleil, maître des deux terres, l'empereur, fils du Soleil, maître de la couronne, Tibère César, vivant à toujours, aimé de Ptah et d'Isis.
tu lui donnes vie, santé, force, comme Horus,
Il a gouverné les pays :
tu lui donnes le Sud en adoration de sa face,
le Nord en acclamation de ses volontés,
l'Ouest et l'Est sont à lui, poussant des cris d'allégresse
toute la terre est à adorer. . . .
Tu as fait qu'il soit sur le trône comme prince des vivants à toujours, éternellement.

D'après le titre, le temple serait consacré à Tefnout, la déesse léonto-céphale, et à son frère Shou, fils aimé de Râ, autrement dit les divinités qu'on désigne parfois sous le nom de «les deux lions», qui symbolisent

l'humidité et l'air. Dans le *Dictionnaire de Mythologie* de Lanzone on trouve reproduits plusieurs passages montrant ces deux personnages arrivant non pas *de* Kens, de Nubie, comme l'a traduit Brugsch dans son *Dictionnaire géographique*, p. 850, pour l'exemple , mais *en* Nubie.

Ar-hems-nefer est identifié avec Shou dans nombre de textes gravés à Philæ et sur les temples de Nubie; il est représenté avec une perruque ronde et coiffé des deux plumes d'autruche unies au disque ; il y a donc des probabilités pour que ce soit le même personnage divin qui prenne le nom de , sur des bronzes provenant de Saqqarah[1], et qui sont caractérisés également par la perruque. Par contre, c'est à tort que Lanzone a identifié ce dieu avec , , , *Mahes*, une divinité léontocéphale dont le culte était répandu surtout dans l'est du Delta, où on la considérait comme un fils de Bast.

Dans le texte on commence par qualifier Ar-hems-nefer de «beau guerrier» *mâzoui nefer*, titre qu'on trouve appliqué aux souverains aux basses époques[2], et l'orthographe employée ici correspond entièrement à la transcription copte ⲙⲁⲧⲟⲓ. La forme ordinaire est ; on considère généralement que les soldats *mâza* étaient recrutés parmi les peuplades de [3] qui habitaient le pays de ou (inscription d'Ouna, l. 46; stèle C. 30 du Louvre, etc.). L'inscription d'Ouna laisse supposer que ce pays était en Nubie, et pas très éloigné d'Assouan puisqu'on en tira le bois nécessaire pour la construction de bateaux destinés à transporter des blocs de granit; d'autre part, il est fréquemment associé au pays de , qui paraît désigner la partie de la Nubie comprise entre le Nil et la mer Rouge, pays dont il est fait notamment mention dans le *Conte du Naufragé*[4], avec un rapport à déterminer avec le pays de . Ici (l. 1) le beau guerrier *mâzoui* est appelé seigneur de Pount, et un peu plus loin (l. 4) on dit au dieu : «Tu es comme un nègre, seigneur de Pount». Tout ceci n'est pas très

---

[1] *Catalogue général du Musée du Caire*, *Statues de divinités*, nᵒˢ 38066 et 38067, 38124 à 38126.

[2] Voir Brugsch, *Wörterbuch*, *Suppl.*, p. 594.

[3] Papyrus Sallier II, pl. 2, l. 10.

[4] Golénischeff, *Le Conte du Naufragé* (dans la *Bibliothèque d'étude*, t. II), p. 46.

net, et bien que l'inscription se trouve à Philæ, c'est-à-dire dans le pays le mieux situé pour obtenir des renseignements sur les régions africaines du Haut Nil et l'Érythrée, il semble qu'une certaine confusion règne dans l'esprit de l'auteur sur la désignation de la contrée dont provient le dieu. Au fond, il n'a peut-être pas cherché à préciser les données géographiques, et ayant probablement pour seul but d'indiquer que le vent qui sur le Haut Nil apporte la pluie est le vent du sud, le *kharif*, le pays des nègres (Nahesi), l'Etbaye (Maza, Uaua), l'Érythrée (Pount) lui servaient indifféremment pour marquer de quelle direction arrivait le souffle ardent. On peut supposer, par analogie avec ce qui a lieu de nos jours, que les régiments de Mâza étaient primitivement des troupes noires.

Ligne 2. est un nom géographique qui rappelle , désignation du X[e] nome de la Haute-Égypte [1] ou d'une de ses parties; mais je ne vois pas de rapport à établir entre Horus et Seth d'une part et Ar-hems-nefer de l'autre.

Ligne 5. Le dieu du temple est identifié à , un dieu de Nubie qui était adoré spécialement à Semneh dès la XII[e] dynastie [2]. Une lacune empêche de voir si Ar-hems-nefer est confondu aussi avec Amon : il est probable qu'il se contente de paraître devant le roi des dieux dont le double cœur se réjouit à sa vue.

Ligne 6. Le *S-hen* est le mât étayé de poutres inclinées après lesquelles montent des nègres, qui est représenté dans un certain nombre de bas-reliefs dans les temples, et est mis en rapport avec le dieu Min.

Le *n* qui suit est probablement fautif, et résultant d'une confusion avec un groupe analogue de la ligne 9; on attendrait plutôt un *f*.

Ligne 7. doit être une erreur pour . Il s'agit de l'uræus qui est posé sur le front du dieu; or on sait que ce serpent est considéré comme une déesse, emblème de lumière, à laquelle est constamment appliquée l'épithète d'œil de Râ.

---

[1] Voir H. Gauthier, *Le X[e] nome de la Haute-Égypte*, dans le *Recueil*, t. XXXV, p. 12 du tirage à part, et Daressy, dans le *Sphinx*, XVIII, p. 110.

[2] Lanzone, *Dizionario di Mitologia*, p. 1304.

Lignes 11-12. L'île de Philæ était considérée comme renfermant un des tombeaux d'Osiris autour duquel veillaient les dieux et les hommes. On attribue ici à Doudoun l'honneur d'avoir abattu les ennemis de son père Osiris et de sa mère Isis; le dieu est donc confondu ici avec Horus vengeur de son père, Harendotès, alors qu'un peu plus haut on en faisait une forme d'Ar-hems-nefer qui est Shou : on voit combien sont peu certains les renseignements sur les généalogies divines qu'on peut tirer de ces textes de basse époque.

A Ombos, Shou est le même que Hor-ur et on l'appelle le défenseur de son père Râ. Une confusion s'est probablement produite entre Horus l'aîné et Horus l'enfant et il en est résulté cette qualification erronée.

Les lignes 12 à 14 donnent une étymologie de Ar-hems-nefer : «le gardien de celui qui repose bellement», qui doit encore être fantaisiste. Tout au moins elle peut servir à affirmer la lecture *hems* du signe , d'accord avec des légendes de Philæ[1] où le nom est orthographié  , etc. La grande divinité de l'île de Bigheh (Senem) était Khnoum, le dieu de la cataracte; Ar-hems-nefer veillait donc sur les sources du Nil, qu'on plaçait tantôt entre Syène et Éléphantine, et tantôt entre Philæ et Bigheh.

Bien que les documents sur les divinités de la région voisine de la frontière d'Égypte abondent dans les temples d'Edfou, de Kom Ombo, de Philæ et de Nubie, on n'a pas encore étudié spécialement la mythologie de ce pays, qui doit différer par beaucoup de détails de celle de Thèbes et des villes plus septentrionales qui est mieux connue. C'est un travail qui mériterait d'être fait et donnerait sans doute des résultats intéressants.

G. Daressy.

[1] Champollion, *Notices*, p. 127, 129, 140, 142, 625, 626, etc.

LA
STATUE N° 35562 DU MUSÉE DU CAIRE

PAR

M. G. DARESSY.

M. Maspero a consacré dans les *Annales*[1] une courte notice à un monument cédé au Musée du Caire par le Rev. Sayce; il me paraît nécessaire de revenir sur sa description et de voir dans quelle catégorie on doit le classer.

C'est la partie inférieure d'une statue en grès d'un travail très grossier et assez usée : le personnage est assis sur un siège cubique sans ornements, appuyé contre un pilier qui a 0 m. 15 cent. de largeur dans le bas, mais va en rétrécissant légèrement. Les mains sont étendues à plat sur les genoux, la statue est cassée à mi-poitrine, et un peu au-dessus de la pliure du coude on voit sur le bras une ligne qui peut marquer soit le bas des manches, soit la partie inférieure de la chevelure. Le costume est une longue robe tombant jusqu'à la cheville; le sexe du personnage pourrait ainsi être mis en question, je crois cependant que c'est un homme qui est représenté. Sur les genoux est posé un seau à eau lustrale dont l'anse est tournée vers l'extérieur. Bien que cette dernière soit mutilée, on ne peut hésiter à reconnaître dans ce qui subsiste la forme traditionnelle de cet ustensile sacré. Le signe typographique ne rend qu'imparfaitement la forme de l'anse dont les extrémités, après avoir passé dans les anneaux surmontant le vase, se redressent en formant un crochet. On verra mieux cet ustensile sur la figure 1 prise au-dessus de la statue.

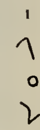


Fig. 1.

---

[1] Maspero, *Un fragment de statue portant une inscription non-égyptienne*, dans les *Annales*, t. III, p. 96 et planche.

Ce qui reste de la statue a o m. 35 cent. de hauteur, o m. 22 cent. de largeur et o m. 31 cent. de longueur. Le bout des pieds est brisé. L'intérêt de ce monument réside essentiellement dans l'inscription gravée sur le dossier, et qui se compose de quatre caractères :



Au moment où cet objet a été signalé pour la première fois, l'écriture du texte pouvait passer pour n'appartenir à aucune de celles connues jusqu'alors : ce n'est ni de l'égyptien, ni du démotique méroïtique, ni du libyen, ni une écriture du groupe syro-européen; je crois qu'on peut la rapprocher de celle dans laquelle sont tracées des inscriptions relevées dans le Sinaï et qui ont dernièrement été étudiées par MM. Alan Gardiner et Cawley[1]. La particularité que les signes sont en sens vertical s'accorde assez bien avec ce que nous connaissons de la nouvelle écriture sinaïtique où l'on emploie fréquemment cette direction; trois signes sur quatre figurent déjà dans l'alphabet de déchiffrement.

Le premier caractère est incomplet : il n'en reste qu'une hampe verticale. Il est probable que c'est le reste de + qui paraît correspondre au *t* sémitique. Le second signe ne figure pas dans les inscriptions sinaïtiques publiées jusqu'à ce jour; il rappelle trop le *g* moabite pour qu'on ne soit tenté de l'y assimiler. Il est possible qu'au lieu du chameau dont la lettre porte le nom *gaml*, et dont le dessin aurait été assez compliqué, on se soit contenté de dessiner sa bosse. M. Gardiner n'avait pas donné d'équivalent pour le *g*; M. Cowley avait proposé un signe dans lequel il voyait un anneau de nez, ce qui correspond moins bien avec la désignation de la lettre.

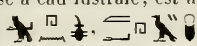
Le troisième caractère est un rond o, pour lequel la valeur פ est proposée par M. Gardiner; quant au dernier, j'y verrai l'imitation du serpent ⅂, qui dans cette écriture a la valeur du *n*. Il faudrait donc lire תגפן ce qui reste de l'inscription dont la première moitié manque. Le *t* peut être la fin du premier mot, les trois autres lettres nous donnent גפן, nom de la vigne dans les langues de Syrie, *gupnu* en assyrien, جفن en arabe; il paraît donc que la statue représentait un personnage de race asiatique, dans le nom duquel entrait le terme désignant la vigne.

---

[1] *The Egyptian origin of the Semitic Alphabet*, dans le *Journal of Egyptian Archæology*, vol. III, part I, janvier 1916.

Nous retrouvons donc encore dans cette inscription un mot sémitique, et il devient de plus en plus évident que l'alphabet sinaïtique a été créé par des gens appartenant à une population asiatique. Il reste à préciser l'âge de la statue et chercher comment elle a pu être trouvée à Assouan, si loin de l'aire dans laquelle ont été signalés les onze premiers textes connus.

D'après le Rev. Sayce, la statue a été trouvée à l'ouest d'Assouan, au pied d'un rocher portant des graffiti de la XVIIIe dynastie, et près duquel il mit au jour des objets de cette même période. D'autre part, M. Petrie attribue à l'époque de Thotmès III, à cause de l'endroit où elles ont été trouvées et qui a des vestiges du temps de ce roi, les inscriptions de Sarbout el Khadim. M. Gardiner voudrait faire remonter ces textes au Moyen Empire; il y a une objection à cela : c'est que la mode de représenter les personnages accroupis, enveloppés dans leur robe, n'a pris naissance que sous la XVIIIe dynastie et qu'antérieurement à l'expulsion des Pasteurs on ne voit de statues que debout, assises ou agenouillées, mais jamais accroupies; or comme plusieurs des statues rapportées du Sinaï et qui portent de ces inscriptions sont sculptées avec cette pose, j'en déduis qu'elles ne sont pas antérieures au Nouvel Empire.

Je ne connais pas d'autres statues ayant un vase ainsi posé sur les genoux. Ce seau, qu'on a pris l'habitude d'appeler vase à eau lustrale, est à proprement parler un récipient pour le lait, appelé  dans les textes, et une de ses plus anciennes mentions se trouve dans les inscriptions calendariques de Médinet Habou. Les plus anciens vases de ce genre, à anse mobile, ont le fond plat ou rond; ce n'est qu'à partir de la XXIIe dynastie que se généralisa l'usage de les orner dans le bas d'un bouton, ce qui, à l'époque grecque, fit dire que les vases à lait avaient la forme du sein. Ici le récipient n'a pas ce bouton terminal, mais sa forme rappelle plutôt les types de basse époque; de plus, on ne le voit pas représenté sur les anciens monuments, tandis que la situle est parfois figurée sur les tables d'offrandes de l'époque perse ou ptolémaïque [1].

---

[1] Cf. Ahmed bey Kamal, *Catalogue des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire, Tables d'offrandes*, n° 23217 (pl. LIV). Il a pris le vase pour une sandale. Des récipients semblables sont gravés sur une table (*Journal d'entrée*, n° 44088) provenant aussi du Fayoum et sur celle n° 45050 trouvée à Mendès.

Nous nous trouvons donc en présence d'indications contradictoires : 1° la statue du Caire et les inscriptions de Sarbout el Khadim ont été trouvées dans des sites où dominent les traces de la XVIIIe dynastie; 2° les détails archéologiques tendraient à faire attribuer le fragment du Caire à l'époque perse.

Il est à remarquer que la statue n° 35562 est en grès jaune clair. C'est du grès nubien, identique à celui dans lequel sont taillées les stèles, tables d'offrandes et autres monuments d'Assouan. La matière est tout à fait différente d'aspect des grès du Sinaï, qui sont fortement colorés en rouge; la statue a donc été taillée sur place et non apportée de la péninsule du Gebel Tor.

Si l'on admet la première hypothèse, on s'explique difficilement l'existence à Syène sous la XVIIIe dynastie d'un personnage de race sémitique ayant pu se faire sculpter une statue avec son nom gravé dans l'écriture de son pays, à moins qu'il n'ait été détenu en ce lieu comme otage. Il n'y a pas de motifs pour que d'autres prisonniers n'aient été gardés dans d'autres villes de l'Égypte, et alors il faudrait s'attendre à voir dans différentes localités des monuments et surtout des graffiti de ce genre. On n'en a pas signalé jusqu'à présent, mais il faudrait vérifier si de nombreux tracés sur les rochers pris jusqu'ici pour des traits sans signification n'appartiendraient pas au même alphabet.

En prenant la seconde supposition, on ne peut manquer de se rappeler qu'au temps de la domination perse il y avait à Éléphantine une importante population araméenne, et il n'est pas extraordinaire qu'un homme apparemment originaire du Sinaï ait vécu au milieu des colons natifs de la Palestine.

Une grave objection est qu'il est peu probable qu'une tribu ait gardé intacte jusqu'au ve siècle avant notre ère l'écriture sémitique primitive, puisqu'on ne peut s'empêcher de considérer ces caractères comme tels en raison de ce qu'ils représentent les objets dont les lettres portent les noms, alors que partout ailleurs le type avait évolué et, suivant les régions, avait donné naissance à quantité d'alphabets divers dans lesquels la forme hiéroglyphique primitive n'était plus reconnaissable. Pour un motif analogue il est peu probable que les inscriptions du Sinaï et celle de notre statue soient d'époque différente, l'écart pouvant atteindre une dizaine de siècles.

En fin de compte, je crois que les renseignements fondés sur l'archéologie, toujours incomplète, doivent céder aux autres indications de provenance et d'épigraphie, et que les monuments portant des inscriptions dans cette écriture, mère des alphabets modernes, doivent être considérés comme contemporains de la XVIII[e] dynastie égyptienne.

G. Daressy.

DÉBRIS DE STÈLE D'HOR-M-HEB

PAR

M. G. DARESSY.

Il existe au Musée du Caire le haut d'une stèle cintrée en calcaire, fendue elle-même verticalement en deux moitiés. Le tableau représentait en double un roi faisant offrande à Osiris, mais il est tellement mutilé, partie détruit, partie incrusté de sel, qu'on ne voit plus, en dehors du roi, que les jambes du dieu. Au-dessous subsistent seulement trois lignes du texte qui est tracé de gauche à droite, et dont certains passages sont détruits :



. Le reste n'existe plus.

L'inscription appartient à la classe de celles où le roi se demande ce qu'il peut faire pour montrer sa piété envers un dieu, ici Osiris, et fait ensuite construire ou réparer un édifice. En lui-même ce fragment est sans importance, mais il peut aider à rétablir la formule initiale d'autres documents dans lesquels elle aurait été maltraitée.

G. Daressy.

EFFLORESCENT SALT
OF UNUSUAL COMPOSITION

BY

A. LUCAS, F. I. C.

DIRECTOR OF THE GOVERNMENT ANALYTICAL LABORATORY, CAIRO.

M. Quibell ayant envoyé à M. A. Lucas, Directeur du Laboratoire d'analyse du Gouvernement, quelques efflorescences blanchâtres, apparaissant sous l'aspect de longues aiguilles soyeuses à la surface de figurines grecques en terre cuite du Fayoum, à l'effet d'en faire déterminer la nature, reçut la lettre suivante :

«With the further specimen of the silky efflorescence you were good enough to let me have recently it has now been possible to complete the analysis. The two samples are essentially of the same composition, and consist of calcium butyrate with approximatively 19 per cent of common salt, and very small proportions of sulphate and magnesia.

«An efflorescence of this nature is unique in my experience, and it would be very interesting if you could trace the history of the materials on which the efflorescence was found. Can this be done? Butyric acid of course suggests butter-fat, or fat generally, possibly even human fat.»

Il n'est malheureusement pas possible de fixer les conditions de découverte des objets sur lesquels ce produit avait été recueilli, mais comme des figurines sont parfois placées à côté des momies gréco-égyptiennes, il ne serait pas impossible que la dernière hypothèse envisagée par le savant chimiste soit exacte.

En tout cas, la détermination de la matière composant les efflorescences est importante et il y aura lieu de se rappeler cet exemple lorsque dans les musées on se trouvera en présence de pièces pour lesquelles on ne sait quels produits employer pour neutraliser les sels qui viennent cristalliser à la surface, et les empêcher de cracher.

A ma demande, M. Lucas a bien voulu fournir un exposé plus complet de son analyse. — G. D.

Two specimens of an efflorescent salt from different objects in the Cairo Museum of Antiquities, forwarded by Mr. J. E. Quibell, have recently been examined. These specimens were found on analysis to be very similar

in composition, and of so unusual a nature that the facts may be worth recording.

The first specimen (A) was attached to a piece of red-coloured pottery-like material, and the second (B) was on a fragment of a human figure made of burned clay of a light-brown colour.

The total weight of A was about half a gram, and of B about one-tenth of a gram.

Both specimens consisted of white silky needle-shaped crystals.

On receipt of the first specimen an analysis was made in the usual manner. The proportion of lime was very high, and no acid was found for combination with this lime, although a large number of inorganic and organic acids were tested for. The determination of the lime therefore was repeated, and the second result agreed with the first. The material was now all used up, and so a second specimen was asked for, and this Mr. Quibell was fortunate enough to be able to supply. The second specimen was identical in appearance with the first, and also contained a similar proportion of lime. This second specimen was examined for acids other than those tested for previously, and butyric acid was found to be present. The amount of material was so small that no quantitative determination of the acid could be made. It is a fair assumption however to suppose that the butyric acid was combined with the lime, and if the lime in the second specimen was in the form of calcium butyrate, that in the first specimen was almost certainly also present as calcium butyrate.

In the absence of any history of the materials on which the efflorescence was found, it is impossible to suggest how the butyric acid had originated, but naturally a fat or fatty material is indicated.

The analyses were carried out by Mr. J. Clifford of this Laboratory. The detailed results were as follows :

	A.	B.
	p. 100	p. 100
Lime (1)	21.4	21.2
Magnesia	0.3	3.1
Chlorine (2)	10.5	11.4

(1) As calcium butyrate 81.6 81.0

(2) As sodium chloride 17.0 18.8

	A.	B.
	—	—
	p. 100	p. 100
Sulphuric anhydride	0.8	Trace
Loss on ignition	54.5	—
Ammonia	0.1	—
Nitrate	Trace	—
Organic matter [1]	Trace	—

[1] Excluding butyric acid.

A. Lucas.



Fig. 1.



Fig. 2.

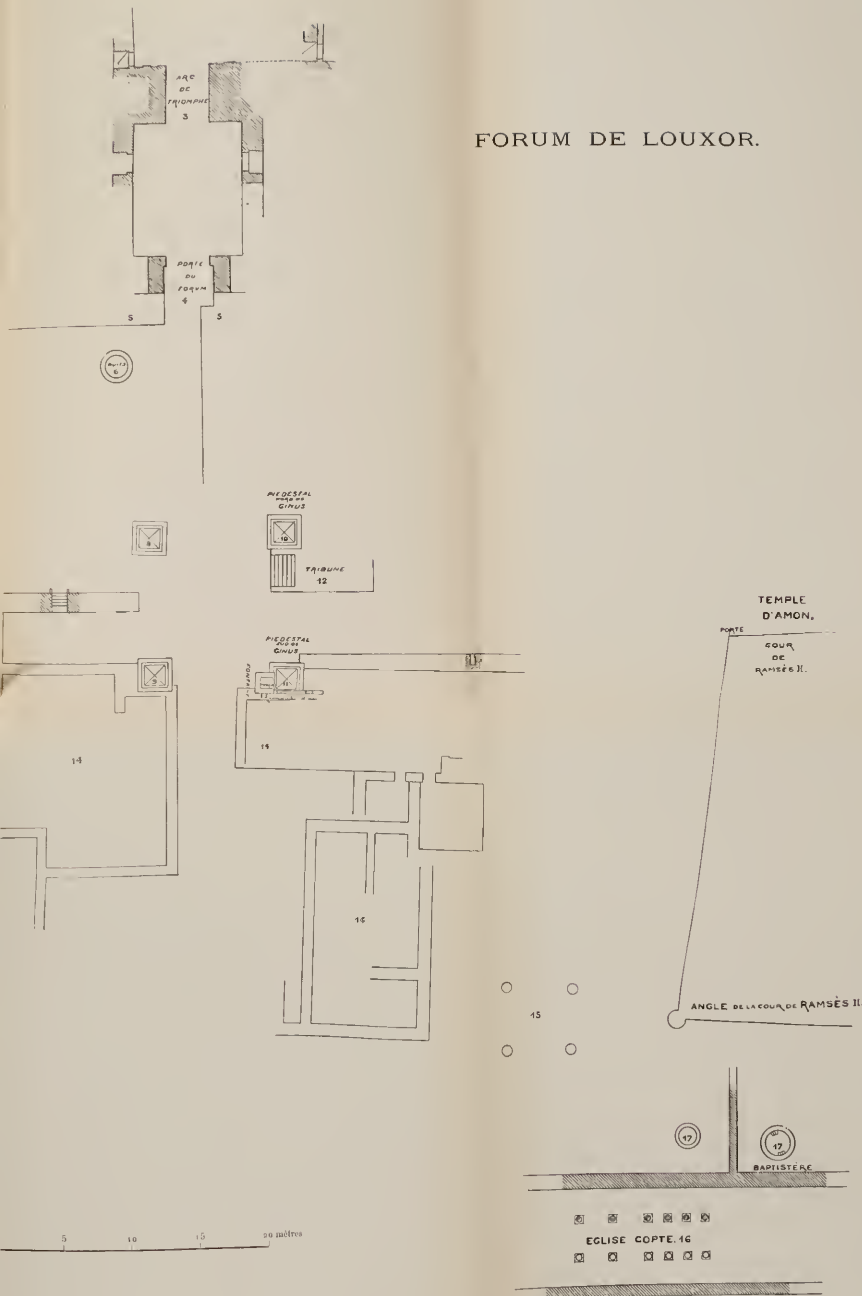


Fig. 1. — Piédestal sud-est et fontaine.



Fig. 2. — Piédestal nord-est et tribune aux harangues.

FORUM DE LOUXOR.



INSCRIPTIONS TENTYRITES

PAR

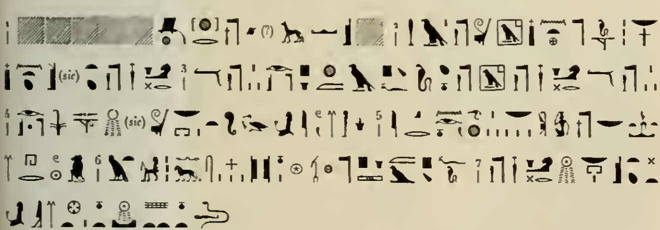
M. G. DARESSY.

Aux monuments récemment sortis du sébakh de Dendérah et publiés dans le tome XVI des *Annales* tant par M. Legrain que par moi on doit ajouter les pièces suivantes, ayant même provenance, envoyées dernièrement au Musée du Caire par notre Inspecteur Tewfik effendi Boulos.

I

Stèle en grès brun de 0 m. 76 cent. de hauteur et 0 m. 52 cent. de largeur (*Journal d'entrée*, n° 46057). C'est une dalle rectangulaire en hauteur ayant dans le haut une inscription horizontale de sept lignes occupant 0 m. 44 cent. de hauteur; au-dessous on voit un tableau de 0 m. 185 mill. de haut; le bas est vide.

L'inscription commençait immédiatement au sommet de la pierre, si bien que par suite de l'usure du bord la majeure partie de cette ligne a été détruite. Les hiéroglyphes et les lignes de séparation sont gravés et peints en blanc; le sens de l'écriture est de droite à gauche :



«.......le dévoué au dieu grand dans Sat, prophète d'Horus, prophète d'Hathor de Tentyris, des dieux et des déesses seigneurs de Tentyris, premier prophète d'Isis, grand gouverneur et préposé aux prophètes d'Osiris l'inanimé, *Pa-hef*, fils du prophète et premier prophète d'Hathor,

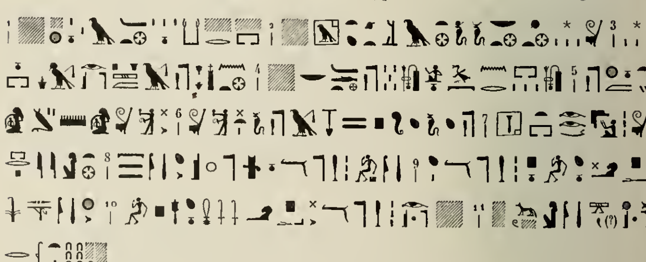
grand gouverneur, préposé aux prophètes, le défunt *Nes-Min*, né de la dame *Ta-khrod-thouti*. Il est une momie parfaite pour laquelle on a accompli tous les rites; il suit le dieu grand, seigneur de l'Occident au jour heureux des défunts; ne l'ont pas arrêté ceux qui sont aux portes du firmament d'Osiris l'inanimé. *Pa-hef*, premier prophète, grand gouverneur, né de la maîtresse de maison *Ast-urt* est venu dans le domaine d'éternité, dans le district de perpétuité. »

Le personnage pour lequel cette épitaphe a été faite s'appelait *Pa-hef* « le serpent ». Il semble avoir été gouverneur de Tentyris et prêtre d'Hathor de cette ville dont son père avait été premier prophète. Le nom de ce dernier est intéressant, car il me paraît que est mis ici comme équivalent de *nes*, et serait identique à , un vocable bien commun à l'époque ptolémaïque, ce qui nous donnerait une nouvelle preuve pour la lecture de la plante royale.

On voit ici Osiris qualifié *p-âkhem*, c'est-à-dire le dieu immobile, semblable aux statues et images sacrées.

II

Stèle rectangulaire en grès; hauteur, o m. 51 cent.; largeur, o m. 23 cent.; les hiéroglyphes sont gravés et peints en bleu et en rouge. Le texte commence immédiatement sous le bord supérieur, et par suite la première ligne a été fort mutilée. Les hiéroglyphes vont de droite à gauche :



« . . . . . troisième prophète de Hor-Bahud . . . . . (prophète) d'Hathor d'Edfou, d'Hathor la grande maîtresse de Nut-tepit, des dieux des

étoiles dans la demeure de l'âme d'Osiris l'inanimé; prophète d'Horus dans Dendérah, prophète (d'Horus) seigneur d'Edfou, prophète de Qeb, scribe de . . . . . des temples, scribe et prophète de la berceuse, chargé de la nourrice d'Ahi, aîné d'Ahi, prophète de la grande déesse, prophète d'Hor-sam-tauï l'enfant, fils d'Hathor de la demeure parfaite, voyant les secrets de la maison de la vierge, *Her-tauï,* vrai de voix, fils du défunt administrateur, chef des prophètes *Pa-khrod,* vrai de voix, fils du chef des prophètes *Pen-khrod,* fils du grand gouverneur *Nesu-min,* vrai de voix près d'Horus l'enfant (?), fils du semblable grand gouverneur et chef des prophètes, le défunt . . . . . . vrai de voix. Il se rendit près d'Osiris à 70 + x années. »

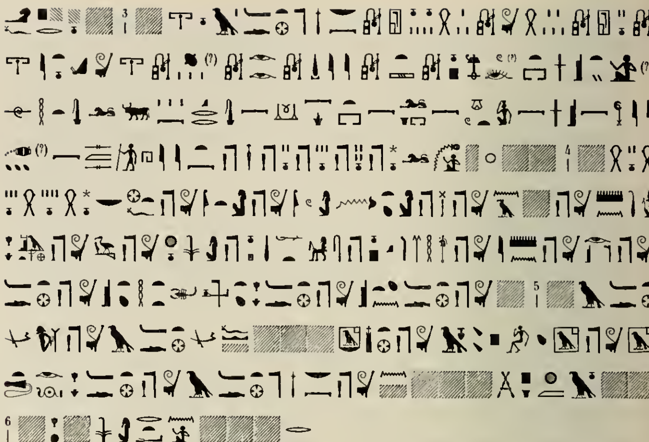
Il faudrait avoir une série de stèles semblables pour pouvoir se rendre compte de la valeur des titres ici énumérés, en rapport avec le sacerdoce des nombreuses formes d'Hathor et de son fils adorées à Tentyris et autres villes, comme Apollinopolis, qui avaient un culte similaire.

III

Statue en calcaire siliceux, n° 46059, haute de 0 m. 76 cent., à laquelle manquent la tête et les pieds. Elle rentre dans la série des statues de personnages de l'époque ptolémaïque portant le costume grec, dont Dendérah nous a livré déjà un certain nombre d'exemplaires.

L'homme est debout, le bras droit pendant, en haut duquel est tracée une manche courte. Le reste du corps est drapé dans une étoffe à franges maintenue par la main gauche qui tient également une fleur de lotus. Au dos de la statue un pilier portait gravés en six colonnes des renseignements biographiques, mais des brèches ont enlevé une partie de ce panégyrique.



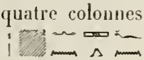


« [1] . . . . grand dans Tentyris, frère royal. . . . . en or et toutes choses remarquables ouvragées en travail de. . . . . de Tentyris, muraille de son nome, préparent. . . [2] c'est sa venue pour inspecter l'armement envoyé vers le champ de bataille avant que l'armée. . ., il sort du palais sans empêchement, son adversaire se tient défaillant devant Sa Majesté; il a conquis les éloges au temps de son service, ornement des rois qui n'a pas son semblable, ils ont placé la couronne d'or sur son front. . . . . [3]. . . du trésor d'Horus d'Edfou, dieu grand, seigneur du ciel, scribe de temple de 4e rang de 3e classe, scribe de 5e classe, scribe de temple de 2e rang, scribe du trésor, adjoint au trésor, scribe des comptes, scribe vérificateur(?), scribe visiteur, scribe délimitateur, scribe du contrôle, sous-arpenteur, marqueur des animaux, chef des holocaustes, chef de l'habillement, chef du magasin de l'encens, chef des dépôts, chef des porteurs, chef et chef adjoint du mesurage, chef des doyens du temple, premier, second, troisième, quatrième et cinquième prophète du lion, prêtre de. . . Râ. . . . . [4]. . . 2e, 3e, 4e et 5e classe du seigneur de sa ville; prophète de Mât : prophète de Shou et Tefnout; prophète et vice-prophète d'Horus. . . . .; prophète de Mentou d'Edfou; prophète de Thot; prophète de Khonsou; prophète du bâton auguste; prophète de la lance d'Horus;

prophète d'Amon; prophète d'Osiris; prophète de Bahoud; prophète d'Isis-Hetit, la divine mère dans Edfou; prophète d'Isis d'Edfou; prophète de..... 5|... (prophète d')Horus d'Edfou tuant les ennemis; prophète d'Horus d'Edfou tuant les étrangers;..... (prophète) d'Hathor de Tentyris; prophète d'Hor-sam-tauï l'enfant, fils d'Hathor; prophète d'Hathor au *menat*, œil de Râ dans Edfou; prophète d'Horus d'Edfou, dieu grand, maître du ciel; prophète de..... [Prophète d'Osiris d']Edfou, l'image de..... » Il ne reste que des débris insignifiants dans la sixième colonne.

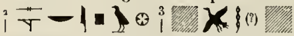
Il est regrettable que ce texte soit si mutilé. Ce haut fonctionnaire, dont le nom nous reste inconnu, indépendamment de fonctions civiles et militaires pour lesquelles il avait reçu du roi une couronne d'or en témoignage de satisfaction, avait accumulé un nombre peu usuel de titres sacerdotaux et de charges relatives aux biens religieux. On remarquera qu'il n'avait pas reçu d'emblée, en raison de ses hautes fonctions, les titres les plus élevés dans différents services, mais qu'il parcourut, tout au moins nominalement, toute l'échelle hiérarchique pour parvenir de la cinquième classe à la première, et l'on verra une fois de plus combien il y avait de relations étroites entre les sacerdoces d'Edfou et de Dendérah, notre personnage ayant même plus de titres en rapport avec les divinités d'Apollinopolis qu'avec celles de Tentyris, si bien qu'on peut se demander si ce n'est pas un personnage d'Edfou qui avait été établi comme gouverneur de Dendérah.

IV

Pieds d'une statue en granit noir de même époque et du même genre que le monument précédent. Le fragment n'a que o m. 3o cent. de hauteur, ne commençant que peu au-dessus du bas de la robe. Je donne les quelques bouts de l'inscription lisibles à la partie inférieure du pilier dorsal, dans l'espoir que le reste de la statue se retrouvera dans quelque musée, à moins qu'il ne soit pas encore sorti de terre. Il y avait quatre colonnes d'hiéroglyphes assez mal gravés dont il ne subsiste que : 



V

A côté de ces monuments de basse époque je mentionnerai un haut de stèle en calcaire remontant à la XIX[e] dynastie. C'est une modeste plaque cintrée au sommet, large de 0 m. 26 cent. et qui n'a plus que 0 m. 18 cent. de hauteur. A droite, la grande déesse locale est figurée sous forme d'une vache ayant  entre les cornes, et un *menat* derrière la tête; elle est désignée . Devant elle il y a une touffe de plantes indistinctes, papyrus ou tiges de blé, et un autel sur lequel un vase est surmonté d'une fleur de lotus. A droite, un personnage est agenouillé, adorant la déesse à laquelle il présente un petit autel . Vêtu d'une grande robe, il porte une perruque dégageant le cou, formant pointe à l'avant et présentant autour de la figure trois rangées de boucles en retrait les unes sur les autres, ainsi que c'était la mode vers le temps de Séti I[er]. La légende en petites colonnes est mutilée :  . C'est donc un graveur d'Akhmim qui avait fait cette stèle en l'honneur de la déesse de Tentyris figurée sous la forme de son animal sacré.

G. Daressy.

SARCOPHAGE PTOLÉMAÏQUE D'ASSIOUT

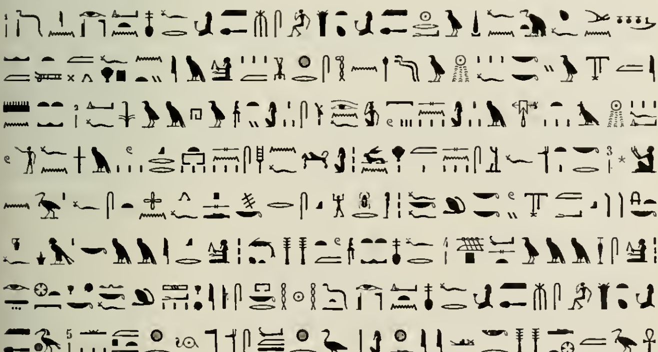
PAR

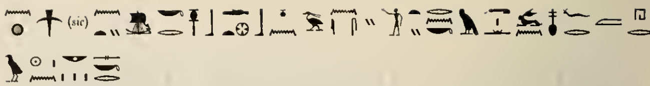
M. G. DARESSY.

En février 1917, pendant la construction d'une tombe dans le cimetière musulman qui s'étend au pied de la montagne d'Assiout, il fut trouvé un sarcophage anthropoïde en calcaire dur, d'époque ptolémaïque, d'un bon travail et d'une conservation parfaite. Il a été apporté au Musée du Caire et inscrit sous le n° 46056.

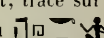
Le visage est bien gravé, les yeux sont peints en noir; il n'y a pas de fausse barbe. Le corps est représenté momifié; un large collier couvre le haut de la poitrine, entre les pattes du *klaft*. Le premier et le cinquième rang sont composés de boules, le second et le quatrième de feuilles d'arbres pliées en triangle ▼, le troisième rang montre une série de rosaces ⊛. Au bas pendent des perles piriformes.

Au-dessous du *klaft* et du collier un signe du ciel surmonte une inscription en cinq colonnes, avec traits de séparation gravés et peints en rouge, tandis que les hiéroglyphes étaient verts. Le texte ne se trouve pas au *Livre des Morts :*



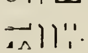
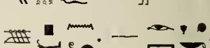


Dit la défunte *Dut-nefer*, m. kh. née de *Si-Bast*, m. kh. :
«Râ quitte sa mère, il entre dans la région funéraire en Toum;
il passe parmi ceux qui sont abattus par la privation de ses rayons,
l'obscurité de l'Occident il en fait le jour.
Les Occidentaux qu'il a éveillés se soulèvent :
les dieux, à ses rayons, lui font des acclamations, de leurs fosses;
il fait dresser les couchés quand il est parmi eux;
il fait lever ton cou pour adorer son âme,
il fait s'allonger ton échine pour exalter ses formes.
Dissipant l'obscurité de ta tombe, il joint ton âme aux Parfaits,
ton corps reposant dans la bonne Amenti est uni aux Favorisés;
le sol fait le ciel au-dessus de toi, le sable au-dessus de ta tombe ne sera pas enlevé éternellement, à toujours».
«O défunte *Dut-nefer*, m. kh. née de *Si-Bast*, m. kh.
glorieuse dans le ciel près de Râ, puissante en terre près de Qeb,
tu descends vers Busiris en âme vivante,
tu remontes vers Abydos en phénix,
ton nom est appelé devant Un-nefer aux jours de fête de Sokar.»

Si ce texte ne se rencontre pas sur les sarcophages ptolémaïques de Saqqarah, les mieux connus pour cette époque, il faut croire qu'il était plus usité dans la région d'Assiout. Je l'ai reconnu en effet, tracé sur un cercueil en bois provenant de Gaou, qui est au nom du  et pourrait, par suite de la présence du nom d'Acoris, avoir été préparé sous la XXXe dynastie. Les variantes, purement orthographiques pour la plupart, qu'on peut remarquer dans ce second exemplaire sont :

Ligne 1. 

Ligne 2. 

Ligne 3.  — *Ligne 4.* 

G. Daressy.

RITUEL DES OFFRANDES

À AMENHOTEP IER

PAR

M. G. DARESSY.

Le papyrus que je publie a été acquis en 1913 par le Service des Antiquités. Il n'est pas entier et ne forme que la moitié supérieure d'un rouleau qui a été brisé soit dans l'antiquité, soit par les voleurs modernes qui se le sont partagés. Le texte est divisé en pages ou colonnes ayant de 0 m. 21 cent. à 0 m. 25 cent. de longueur, avec une marge supérieure de 0 m. 025 mill. à 0 m. 03 cent. et un intervalle entre les colonnes de 0 m. 025 mill. environ. Il ne reste que des fragments des deux premières pages, le rouleau était ensuite d'une seule venue jusqu'à la quatorzième colonne. Quant au bas, il est brisé irrégulièrement et le maximum de hauteur de la partie subsistante est de 0 m. 17 cent.

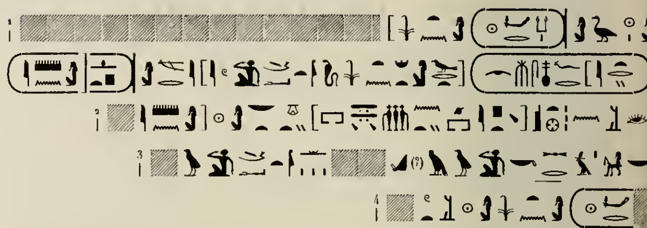
L'écriture est du bel hiératique de la XIXe dynastie de dimension moyenne, les lignes ayant de 7 à 8 millimètres de hauteur. Les titres de chapitres et quelques passages dans le texte sont en rouge, tandis que le texte courant, à l'encre noire, se détache nettement sur le fond jaune clair du papyrus. Le rouleau a été coupé au Musée chaque deux colonnes et collé sur sept cartons.

Le texte est celui d'un rituel des offrandes présentées par Ramsès II à Amenhotep Ier, et diffère du rituel du culte journalier d'Amon qu'a étudié M. Moret; bien que certaines cérémonies soient semblables, quelques formules seulement sont analogues ou identiques.

PREMIÈRE COLONNE.

Deux petits fragments qui ne se joignent pas me paraissent avoir appartenu à la première page du manuscrit : l'écriture est plus grande

et moins serrée, ce qui arrive fréquemment dans les papyrus pour le début.

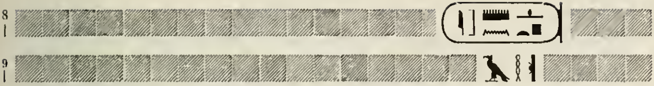


La première ligne nous donnait probablement le titre de ce rituel en l'honneur d'Amenhotep Ier, de sa sœur et femme Aahmes-nefertari et de sa famille (voir col. V); le livre commençait par une invocation à Amon-Râ de Karnak dont il ne reste que des fragments insignifiants. Nous verrons plus loin qu'Amenhotep Ier était confondu avec ce dieu.

DEUXIÈME COLONNE.

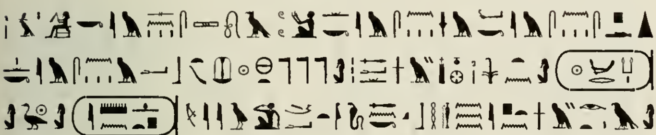
Il en reste un morceau isolé et trois autres se joignant; le tout donne environ les trois quarts des premières lignes.





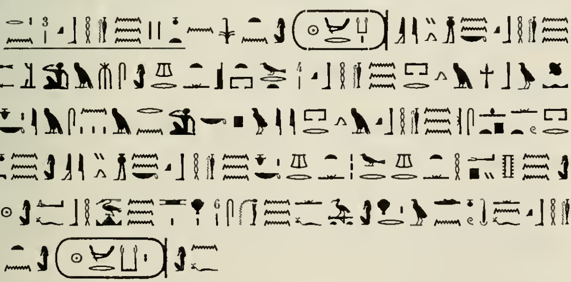
A la seconde ligne on voit que Sa Majesté, c'est-à-dire Ramsès II, va voir, se joint à Amenhotep Ier; à la suite vient un chapitre d'offrande du vin tiré d'une «vigne d'Amenhotep célébrant le Nil». A la ligne 5 commençait un autre chapitre de purification par aspersion d'eau, qui débute par la formule connue «les portes du ciel sont ouvertes, les portes de la terre sont ouvertes».

TROISIÈME COLONNE.



«.... tu es une âme auguste par elles, tu as le nécessaire en elles, tu commandes pour elles, tu es pourvu d'elles, des offrandes de la fête du cycle des grands dieux d'Héliopolis, ô roi Zeser-ka-rê fils du Soleil Amenhotep aimé de Mât. T'est présentée cette libation dans l'œil d'Horus.»

(col. III)

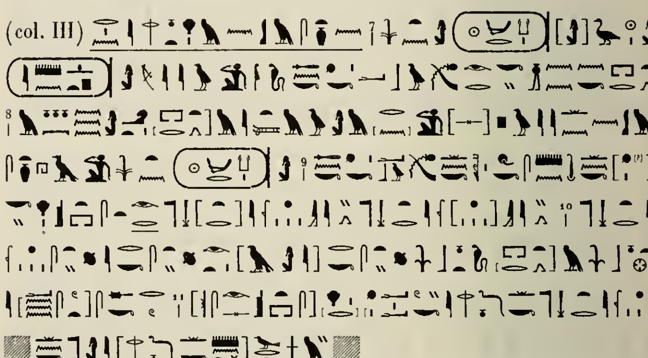


Chapitre de la seconde aspersion du roi Zeser-ka-rê.
«Viens! je t'ai apporté cette aspersion,
«se répandant à l'image de ce qui a lieu dans la grande place;
«l'aspersion venue d'Éléphantine, rafraîchis ton cœur par elle,
«et cela en ton nom de sorti de la purification,

« te mettant en paix ce qui est sorti de Noun.
« Viens! je t'ai apporté le rafraîchissement de ton cœur,
« les grandes choses relatives au Nil à l'égard de Râ;
« il donne l'inondation pour le purifier : Thot la lui présente.
« L'aspersion du roi Zeser-ka-rê est à lui. »

Cette formule est analogue à celle qui fait partie du *Livre des Pyramides* [1] et que l'on trouve parfois sur les tables d'offrandes [2] à la place du chapitre LXII du *Livre des Morts*. Pour recevoir cette aspersion le roi se mettait peut-être sur un bassin en forme de cartouche royal, comme celui en granit du Musée du Caire, n° 853 du *Guide* de 1915.

(col. III)



Chapitre de salutation avec le vase nemset du roi Zeser-ka-rê, fils du Soleil Amenhotep, aimé de Mât.

« Ta tête t'a été présentée, une offrande t'est faite :

« je t'apporte ce qui est sorti de Noun, les prémices de ce qui est sorti d'Atoum, ceci en son nom de *nemset*.

---

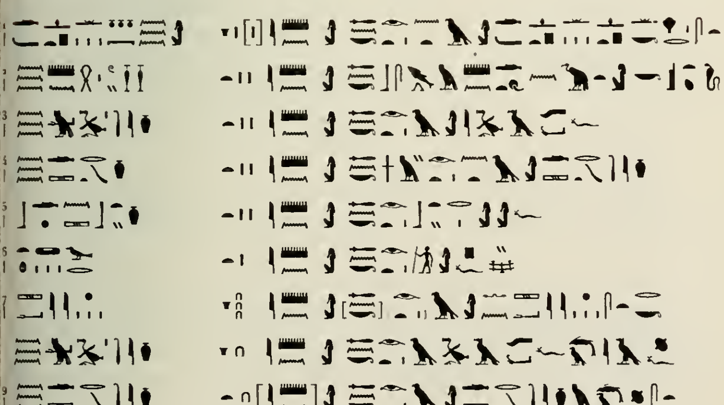
[1] Ounas, l. 343; Pépi II, l. 233, etc. Cf. F. von Bissing, *Eine Libationsformel aus dem neuen Reich*, dans le *Recueil*, t. XXVI, p. 119. Il n'y a guère que la phrase « l'aspersion venue d'Éléphantine » qui soit identique dans les deux textes.

[2] *Catalogue du Musée du Caire, Table d'offrandes*, n°s 23099, 23119, 23127, 23169, etc.

«O roi Zeser-ka-rê! ta tête t'a été présentée, tes os te sont offerts;
«ta tête t'est affermie à sa place.
Faire l'encensement.
«L'encens vient, l'encens odorant vient vers toi,
«l'odeur de l'œil d'Horus est pour toi,
«le parfum de Nekhabit sort de Nekhabit (El Kab);
«il t'imprègne, il t'embellit,
«il prend sa place sur tes deux bras.
«O salut à toi, encens! ô salut à toi, bitume!...»

Ce chapitre se divise en deux parties. Dans la première il s'agit de la purification du roi au moyen de l'eau contenue dans un certain vase *nemset,* à la suite de quoi tous ses membres sont dits être en place. La seconde partie a rapport à l'encensement avec la résine *snuter,* les paroles rituelles, dont une partie est ici détruite, se retrouvent sur divers monuments [1] et notamment dans le *Livre de l'ouverture de la bouche,* II, § 4.

QUATRIÈME COLONNE.



[1] Voir Moret, *Le rituel du culte divin journalier,* p. 77.



1	« Offrir les biens de Noun.	2 vases.	Amon, t'est présenté l'œil d'Horus offrande de biens; prends sur elle.
2	« Eau *mensauï.*	2 vases.	Amon, t'est présenté ce qui jaillit du sein de ta mère Isis.
3	« Eau huilée (?)[2]	2 vases.	Amon, t'est présenté l'œil d'Horus; prends-le.
4	« Eau rougie.	2 vases.	Amon, t'est présenté ce qu'il y a dans l'œil d'Horus, le rougissant.
5	« Résine de *chebti.*	2 vases.	Amon, t'est présenté l'œil du Purifié en sa bouche.
6	« Grand pain.	1 vase.	Amon, t'est présenté l'œil de ce chef.
7	« Gâteaux.	30 vases.	Amon, t'est présenté l'œil d'Horus; il n'y a pas ses granulations pour toi.
8	« Eau huilée[2]	10 vases.	Amon, t'est présenté l'œil d'Horus; il emporte son corps.
9	« Eau rougie[3].	10 vases.	Amon, t'est présenté l'œil d'Horus rougi en son infection.
10	« Vin du Nord, rouge.		Amon, t'est présenté et tu prends l'œil d'Horus; ouvre ta bouche.
11	« Vase (?)		Amon, t'est présenté Thot.....
12	« Cuisse.		..... »

Dans ce chapitre sont énumérés un certain nombre de matières et d'aliments, présentés à Amon, qualifiés « œil », ou « produit d'Horus »,

---

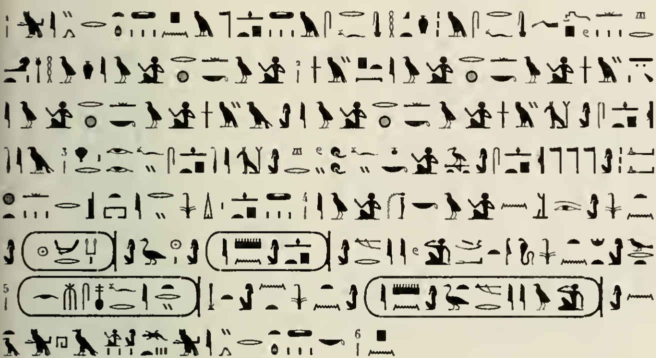
[1] Il doit y avoir une faute de la part du scribe, *nem* signifiant « reculer » n'a rien à faire ici; peut-être devrait-on lire [hiéroglyphes], nom d'un vase à libation déjà mentionné dans le paragraphe précédent.

[2] La traduction est conjecturale; je prends [hiéroglyphes] pour une forme pseudo-sémitique de [hiéroglyphes]. Selon Irénée (*Haeres*, 1, 2 § 5), cité par Budge (*The liturgy of funerary offerings*, p. 44), les Égyptiens jetaient de l'eau et de l'huile sur la tête des mourants pour les rendre invisibles aux génies; ce pourrait être cette émulsion qui serait ici mentionnée.

[3] Selon Maspero : eau limoneuse.

sur lesquels on fait un jeu de mots. Les textes religieux, à commencer par ceux des Pyramides, nous présentent un grand nombre de compositions analogues dans lesquelles l'allusion n'est pas toujours très claire pour nous et perd toute sa valeur dans la traduction. Voir colonnes 11 et 12 des textes semblables.

CINQUIÈME COLONNE.



« . . . . . viens vers ces pains
« pour les offrandes divines et la ration de bière,
« pour la ration de viandes choisies pour la table.
« Je suis connu au ciel, je suis connu sur terre;
« je suis connu chez Horus, je suis connu chez Seth.
« J'ai satisfait Horus avec ses yeux,
« j'ai satisfait Seth avec ses testicules.
« Je suis Thot qui réconcilie les dieux,
« mettant les choses à leur place pour le *nesut-du-hotep*.
« Je suis pur pour le défunt roi ZESER-KA-RÈ fils du Soleil AMENHOTEP, aimé de Mât, pour la grande épouse royale AAHMES-NEFERTARI, pour la sœur du roi AMEN-SIT MERIT de la famille nombreuse;
« viens vers ces pains pour toi. »

On retrouve ici (l. 2-4) une allusion aux parties du corps que s'étaient

arrachés mutuellement Horus et Seth au cours de leur lutte et que Thot leur restitua quand il s'interposa pour rétablir la paix.

La mention précise que la princesse Amen-sit est sœur d'Amenhotep I[er] et d'Aahmes-nefertari est à retenir[(1)], et il semblerait que c'est à cause de sa nombreuse famille que ce fils d'Aahmes reçut plus tard un culte spécial à Thèbes. A la suite d'Amen-sit, le scribe avait commencé machinalement à mettre *aimée de,* mais il s'est arrêté sans ajouter le nom de la divinité, Amon ou Mât.

(col. V)



Chapitre de disposer les choses sur l'autel. Le roi donne des offrandes à Qeb, au cycle des grands dieux, au cycle des dieux secondaires dans le double sanctuaire du Sud et dans le double sanctuaire du Nord.

«O défunt roi Zeser-ka-rè, le roi seigneur des deux terres User-mât-rè-setep-n-rè, v. s. f., donne pour toi un millier de pains, un millier de cruches de bière, un millier de bœufs, un millier d'oiseaux, un millier de gazelles, un millier d'oryx, un millier d'oies, un millier de canards, un millier de pigeons, un millier de rôtis divers du domaine sacré, de pains sortis du temple, un millier de toiles, un millier de vêtements, un millier d'encens, un millier d'huile, un millier d'offrandes, un millier de

---

(1) Cf. Gauthier, *Le Livre des rois d'Égypte,* t. II, p. 193.

provisions, un millier de toutes les choses bonnes purifiées, un millier de toutes les choses douces, qu'on dispose pour toi sur le bel autel, sur .... [Je suis pur pour le roi] Zeser-ka-rê, fils du Soleil Amenhotep.... »

C'est une formule assez développée du *nesut-du-hotep*, qu'on retrouve dans tous les rituels à toutes les époques. On voit ici d'une façon évidente que Ramsès II dépose sur l'autel des offrandes pour Qeb et les dieux, mais avec mission d'en faire profiter Amenhotep I[er].

SIXIÈME COLONNE.



« ..... l'Horus taureau fort aimé de Mât; toute vie vous appartient, toute stabilité vous appartient, toute puissance vous appartient, toute force vous appartient, toute joie vous appartient, le roi User-mât-rê-setep-n-rê, v. s. f. vous appartient. »

Nous n'avons ici que la fin d'un chapitre, renfermant une allocution aux divinités.

(col. VI)





Chapitre de mener le dieu vers ses offrandes.

«Viens, toi, Amon-Râ, seigneur des trônes des deux terres;

«viens, toi, ô roi Zeser-ka-rê;

«viens toi-même, viens, on t'appelle;

«le roi User-mât-rê-setep-n-rê v. s. f. est venu seul vers ta Majesté v. s. f.

«Si tu ignores ta prière pour obtenir ton offrande,

«ton fils t'a apporté tes formules de réclamation.

«Ceci est ton pain; et cette ration, ton domaine sacré te le divinise,

«par millions, centaines de milliers, myriades, milliers et centaines :

«le roi, maître des deux terres User-mât-rê-setep-n-rê a rempli pour toi ta maison de toute bonne chose,

«dont Thot te fait profiter comme œil d'Horus.

«Le pain blanc, que ta face s'illumine à cause de lui,

«parce que le nom de cela est «pain blanc».

«Ce pain triangulaire, que ton cœur se réjouisse à cause de lui,

«parce que le nom de cela est *benben;*

«de ton bœuf, parce que le nom de cela est «bœufs»,

«de ton millier de pains, de cruches de bière, de bœufs, d'oiseaux, d'étoffes, de vêtements, d'encens, d'huile, d'offrandes, de provisions, de toutes choses bonnes purifiées, de toutes choses douces. . . . . »

Les offrandes ayant été disposées sur la table, Ramsès II invite Amenhotep I[er] à en prendre sa part; comme ce dernier pourrait ignorer les formules magiques qui permettent aux morts de jouir des aliments et autres choses qui leur sont présentées, Ramsès, se donnant le titre de fils d'Amenhotep — ce qui explique par renversement comment des rois appellent parfois père ou ancêtre des souverains antérieurs qui ne sont pas

de la même famille — prévient le roi divinisé qu'il lui a apporté le recueil des formules magiques qui le mettront en possession de ce qui lui est offert. On peut expliquer avec cela les fonctions du *kher-heb,* ce prêtre qu'on voit figurer dans les cérémonies religieuses et funéraires, portant à la main un rouleau de papyrus : c'est l'homme qui a avec lui les formules, les incantations, et qui les récitera au nom de la personne ou du mort incapable de les prononcer lui-même; il se substitue au fils qui ne sait pas les dire, et c'est pourquoi au *Livre de l'ouverture de la bouche* et autres rituels, le *kher-heb* s'annonce en déclarant « je suis ton fils qui t'aime » .

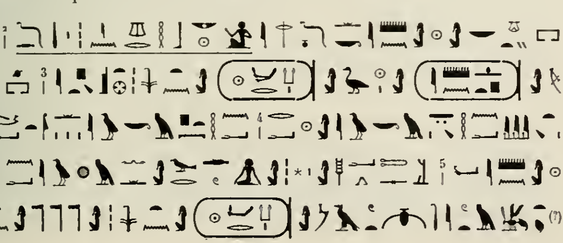
Évidemment, c'est un *kher-heb,* se substituant à Ramsès II, qui examine ici la liste des offrandes dont Amenhotep peut disposer : on en a la preuve col. VII, l. 2.

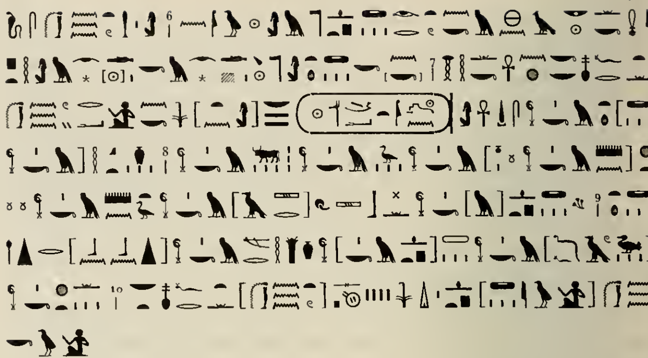
SEPTIÈME COLONNE.



« A l'Ouest et à l'Est, viens, je vais avec toi.
« Tu es paisible par moi, tu commandes par moi,
« ton corps sort par moi, illuminant comme le soleil,
« ordonnant, détruisant comme un dieu. »

Je ne sais si ces lignes appartiennent au chapitre précédent; il semble que ces paroles soient dites par le *kher-heb,* cherchant à persuader Amenhotep qu'il ne veut agir que pour son bien et que tout ce qu'il fera en son nom ne sera que dans son intérêt.

(col. VII) 



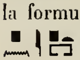
Paroles prononcées par le *kher-heb*.

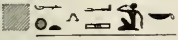
« Salut à toi, Amon-Râ, seigneur des trônes des deux terres dans Thèbes (Karnak), roi Zeser-ka-rê, fils du Soleil, Amenhotep, aimé de Mât. —

« Tu es au ciel avec Râ, tu es sur terre avec Sekhet-hotep-ta,
« avec les *akhimu-urdu* au *Duaut*.
« Se tient haut cet Amon-Râ, roi des dieux,
« le roi Zeser-ka-rê resplendissant comme une déesse du Nord.
« On purifie la Majesté de Shou par des offrandes divines,
« on te fait tes fêtes hebdomadaires comme à Ptah
« à ton mois et au mois du dieu, tes pains sont à toi,
« tu profites, toute ta vie est belle, deux fois pure.

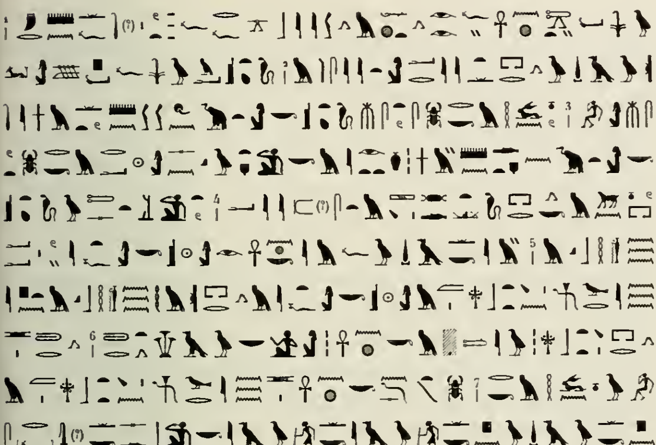
« Le roi maître des deux terres User-mât-rê-setep-n-rê v. s. f. a mis pour toi un millier de pains, de cruches de bière, de bœufs, d'oies, d'étoffes, de vêtements, de pigeons, de rôtis variés, d'offrandes, de pains blancs, de pains triangulaires, de vases d'huile, d'offrandes, de provisions, de toutes les bonnes choses pures. »

(Dire) 4 fois le *nesut-du-hotep* et « je suis pur ».

Le chapitre commence par un court hymne à Amon thébain avec qui Amenhotep Ier est identifié et se termine par une nouvelle récitation de la formule d'envoi des offrandes funéraires au roi. Le mois de Paophi  a pour protecteur Ptah; de là l'allusion de la ligne 6.

A la fin de la ligne 10 il y avait un titre de chapitre dont il ne subsiste que , et au milieu de la ligne 11 on reconnaît le haut des signes .

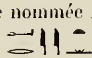
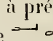
HUITIÈME COLONNE.



«..... après qu'il eut établi ses ... contre lui,
«il partit avec ses deux yeux vivant.
«Seth l'emporta, il le prit en l'enlevant à Isis :
«à l'aide d'une négresse instruite à sortir sauf
«d'entre les cuisses de ta mère Isis.
«A son accouchement tu naquis comme un enfant débile (?):
«tu vins au soleil; tu fus allaité
«au lait du sein de ta mère Isis,
«dressant sa retraite (?) dans le lac de Mâdit.
«Tu es sorti de l'étreinte de ton père Osiris,
«ta vie fut faite par lui; sois sauf ici par cette aspersion,
«par l'aspersion agréable qui vient de ton père Osiris

« de la partie orientale de l'océan qui parcourt le circuit des Ha-nebou,
« tu vis par les. . . . . d'Orient
« sortis de la partie orientale de l'océan.
« Tu as vécu faible, tu es devenu un enfant,
« soutenu par ta nourriture tu vieilliras :
« ceci est (pour) ton vieillissement, ceci est (pour) ta santé [1]. »

Je ne puis me flatter d'avoir saisi exactement tout ce que contient ce passage dans lequel le roi étant comparé à Horus, on l'engage à prendre de la nourriture pour se fortifier. Le manque du commencement de ce chapitre est regrettable, car il nous aurait probablement apporté des renseignements sur la légende de la naissance d'Harpocrate et des machinations de Seth contre Osiris; nous aurions eu une ancienne version égyptienne des faits auxquels le *De Iside* fait allusion. D'après le pseudo-Plutarque, après la mort d'Osiris, sa femme avait eu commerce avec lui, et elle avait mis au monde un fils né avant terme et faible des membres inférieurs. Typhon avait intenté plus tard un procès à Horus, prétendant qu'il était un bâtard, et c'est à l'assistance d'Hermès (Thot) que le fils d'Isis avait pu être déclaré légitime par les dieux. Dans le *Livre d'honorer Osiris* [2] (col. 110, l. 10) on trouve une allusion à cette génération *post mortem;* ici, aux lignes 4 et 5 on affirme également qu'Osiris est bien le père d'Horus et l'aspersion des offrandes avec l'eau, qu'Osiris représente dans certaines circonstances, est considérée comme un symbole de l'éjection du dieu mort.

On ne sait ce que Seth enlève à Isis au début (l. 1) du fragment de notre papyrus; il est curieux de voir paraître (l. 2) dans le récit une négresse (Nahesit), alors que dans le *De Iside* il est rapporté qu'une reine d'Éthiopie nommée Aso aida Typhon à préparer le meurtre de son frère. Je prends  comme dérivé de  « livre, papyrus »; la négresse avait les formules, connaissait les recettes utiles pour remplir sa fonction de sage-femme. Le texte du manuscrit ne me semble pas d'une correction

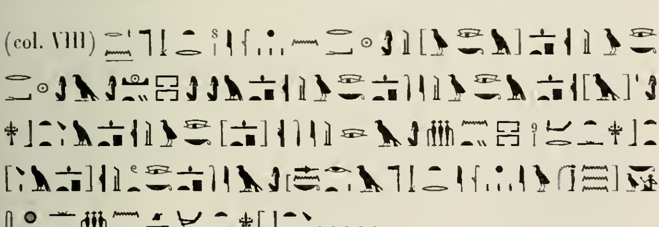
[1] Cf. Moret, *Mystères égyptiens*, p. 29. — [2] Papyrus 3079 du Louvre, col. 110, publié par Pierret, *Études égyptologiques*, I, p. 20.

parfaite, tant au point de vue de l'intégrité de la copie que de l'orthographe. Le passage relatif à la naissance d'Horus arrive brusquement après un début différent d'allure, si bien qu'on peut supposer qu'une ligne a été sautée par le scribe; je me demande si au commencement de la 3e ligne n'est pas fautif et mis pour «dégradation, endommagement», qui correspondrait à la donnée de Plutarque que l'enfant était né débile et qu'il avait été mutilé dès sa naissance.

A la ligne 4 je ne suis pas certain de la lecture du déterminatif du mot, qui est fait, et par suite du sens du mot. Faut-il le rapprocher de «colonne, pilier», en pensant à la colonne formée du tronc d'arbre qui cachait le coffre d'Osiris à Byblos et qu'Isis rapporta en Égypte, ou de «crypte» qui se rapporterait à la cachette dans laquelle Horus était élevé secrètement par Latone (Uazit)? Dans ces deux cas il serait question de Bouto, et le «bassin de la barque Mâdit» serait le lac voisin de cette ville.

Sans vouloir me livrer à l'étude détaillée de ce qui suit, je ferai remarquer que parmi les textes des Pyramides gravés dans la tombe de Pépi Ier (l. 98 et suivantes) on remarque des passages qui semblent faire allusion aux mêmes faits que notre texte. Le commencement de la ligne 122 : rappelle le (l. 4); à la même ligne devenu dans la chapelle d'Améniritis[1] (l. 180), se retrouve ici aux lignes 5-6; enfin, dans les lignes 172 à 185 on peut trouver des mots qui paraissent inspirés par les mêmes faits que ceux auxquels le papyrus se rapporte.

(col. VIII)



[1] Voir *Recueil*, t. XXIII, p. 9.

Chapitre de l'encensement de Râ.

« Lève-toi en paix, lève-toi, Râ-Hor-khuti, en paix!

« Lève-toi paisiblement, lève-toi en paix, Hor-abti, en paix!

« Lève-toi paisiblement, lève-toi, Hor dans Zesert-abti, en paix!

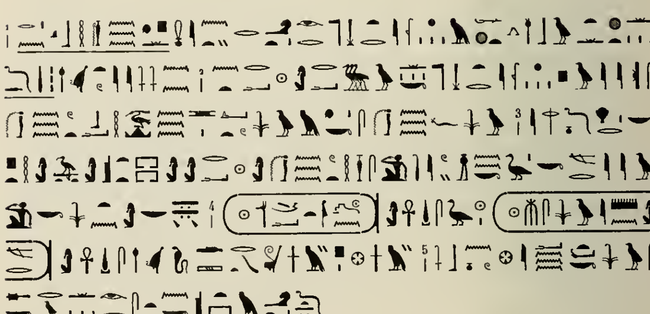
« Lève-toi paisiblement, Hor.

« C'est offert (l'œil d'Horus, l'encens. Je suis pur).

« Reste dans Zesert-abti. . . . . »

L'espèce de litanie qui commence ce chapitre et s'adresse ici au soleil levant est semblable à celle en l'honneur d'Amon qui fait partie du rituel du culte de ce dieu et se trouve plus ou moins abrégée dans nombre d'autres textes [1].

NEUVIÈME COLONNE.



Chapitre de l'aspersion de la tête, pareil au précédent; faire l'encensement après l'apport des choses.

Dire ces paroles :

« Cette couronne blanche est une parure de Râ qui fait tes volontés;

« cet encensement la purifiant abondamment,

« en la mettant sur ta tête, elle la purifie.

« Salut à toi, Ptah, Thot, double demeure de Râ.

---

[1] Voir Moret, *Rituel du culte divin journalier,* p. 123.

(Purification, double chant)

«T'a apporté ton fils qui t'aime, le roi maître des deux terres, User-mât-rê-setep-n-rê v. s. f. fils du Soleil, Ramses-mer-amen v. s. f. la couronne blanche et la rouge, de Pa et de Nekheb;

«revêts-t'en, pare-t'en,

«qu'elle prenne sa place sur (ton) front à toujours.»

Le texte n'a qu'un rapport éloigné avec le titre du chapitre où l'on annonce une aspersion et une fumigation, tandis qu'il n'est question plus loin que de la double couronne apportée par Ramsès II.

(col. IX) 

Chapitre d'activer l'éclairage.

«(Le. . .) vient éclairer ton *ka*, Amon-Râ roi des dieux, roi Zeser-ka-rê, fils du Soleil Amenhotep, aimé de Mât,

«venant annoncer dans la nuit l'arrivée du jour.

«O œil de Râ! qui apparaît dans cette demeure,

«étant venu il fait venir l'œil d'Horus,

«se dressant devant toi, ceignant ton front.

«Pour ton *ka*, Amon-Râ roi des dieux, ô roi Zeser-ka-rê, l'œil d'Horus est ta protection :

«elle s'exerce sur toi, renversant ton ennemi, purifiant, embellissant.

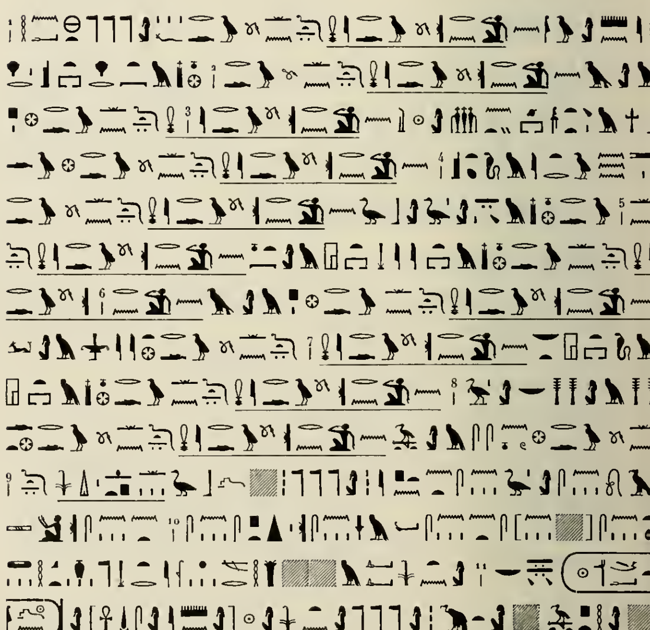
«Est venu l'œil d'Horus, beau. . . . .»

A deux reprises dans ce chapitre, ainsi qu'on a pu déjà le remarquer

dans les passages VI, 3 et VII, 2, il semble qu'Amenhotep I[er] soit identifié avec Amon; il en est le *ka*, le double ou l'incarnation; les invocations faites simultanément au dieu et au roi ne sont pas au pluriel, mais au singulier, car ils ne forment qu'une seule personne qui, à la colonne VII, 5, est désignée «cet Amon-Râ, le roi Zeser-ka-rê».

La lumière est appelée «œil de Râ», titre attribué généralement aux déesses; elle est donc déifiée et assimilée à l'uræus, emblème de lumière qu'on fixait à l'avant de la couronne. L'explication que la lampe annonce, symbolise la venue du jour ou du soleil, est bonne à retenir.

DIXIÈME COLONNE.



« [Que je prospère toujours comme prospère le nom de

Toum] avec le cycle de ses dieux.
Shou établi sur la demeure supérieure à Héliopolis.
Horus dans Buto.
Osiris dans l'Occident à Abydos.
Isis dans le fleuve.
Qeb, fils de la terre, dans Héliopolis.
Nout dans Hat-senit, dans Héliopolis.
Horus dans Buto.
Noubti dans Pampanis.
Nephthys dans Hat, dans Héliopolis.
Bi-neb-dad dans Busiris.
Thot dans Hermopolis.

« Que je prospère toujours!
« Le roi donne à Seb les offrandes choisies
« . . . . . à ces dieux
« qu'eux et leurs fils réclament,
« dont ils sont pourvus et qu'ils commandent;
« qu'ils reçoivent le pain, la bière, l'encens, l'huile . . . . .
« qu'a offert le roi maître des deux terres User-mât-rê-setep-n-rê à Amon-Râ roi des dieux, à Maut, . . . à Thot, à Ptah . . . »

Ce chapitre est une imitation du passage principal du *Livre que mon nom fleurisse*[1], mais avec un certain nombre de modifications qui semblent plutôt provenir de fautes du scribe que d'une disposition primitive de ce texte différente de ce qu'elle fut à l'époque gréco-romaine, puisque à Médinet Habou[2] par exemple les invocations sont déjà semblables à ce qu'elles seront plus tard.

Pour Shou, on a  au lieu de  des autres copies; Horus de Buto vient deux fois, au troisième et au huitième rang. Pour Isis on a mis *m-atour* « dans le fleuve » en place de  « Abydos », qui est la leçon ordinaire: le titre connu *si-ta*

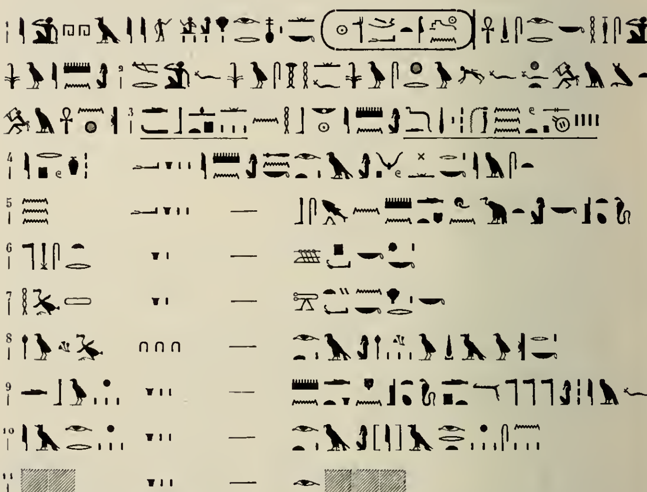
---

[1] Publié par Lieblein en 1895 d'après plusieurs papyrus de basse époque.

[2] Voir Daressy, *Notice explicative des ruines de Médinet Habou*, p. 147.

«fils de la terre» est attribué à Qeb au lieu de et variantes qu'on lit à Médinet Habou et sur d'autres monuments.

ONZIÈME COLONNE.



«Les acclamateurs disent ta bonté, User-mât-rê-setep-n-rê, v. s. f.;
«tu fais ta demande (pour lui) et Amon qui l'aime l'appuie;
«il renverse l'adversaire du mort et du vivant.»

Demandes d'offrandes du *kher-heb* pour Amon. Dire les paroles de purification quatre fois.

«Vin. 2 vases. Amon, on t'a présenté l'œil d'Horus, ouvre ta bouche pour lui.

«Eau. 2 vases. Amon, on t'a présenté ce qui sort du sein de ta mère Isis.

«Résine. 1 vase. Amon, on t'a présenté ta tête à prendre.

«Pain. 1 vase. Amon, on t'a présenté ton visage que tu as emporté.

«Oignons. 3o. Amon, on t'a présenté l'œil d'Horus.

«Figues. 2 vases. Amon, on t'a présenté le sein d'Isis auquel goûtent les dieux.

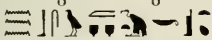
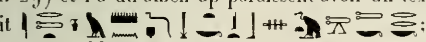
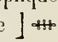
«Raisins. 2 vases. Amon, on t'a présenté l'œil d'Horus, leurs raisins

«. . . . . 2 vases. Amon, on t'a présenté l'œil d'Horus. . . . . »

Ce que le *kher-heb* appelle successivement quatre fois pour que le produit se mette à la disposition d'Amon, qui, nous l'avons vu, est ici identique à Amenhotep Ier, ce sont les matières, et pour la plus grande partie les denrées alimentaires qui sont énumérées dans la liste du repas funéraire dressée dès l'Ancien Empire et reproduite jusqu'aux dernières époques sous une forme plus ou moins complète. Ici même la liste n'est pas donnée en entier et l'on a fait un choix.

Les plus anciens exemplaires de cette table sont gravés dans les pyramides d'Ounas, de Teta, de Pépi II [1]; une reproduction récente est celle qui figure dans la tombe immense de Pa-du-amen-ap à l'Assassif [2]. On en trouve des passages dans le temple de Séti Ier à Abydos et autres monuments. L'étude de ces textes a été faite à plusieurs reprises [3]; on pourra noter dans notre papyrus quelques variantes intéressantes, soit qu'elles proviennent d'erreurs du scribe, soit qu'elles résultent de modifications du vieux texte au cours des siècles.

La légende du vin est semblable à celle (13 *a*) de Séti Ier et de Pa-du-amen-ap (B. 22) [4] analogue à la ligne 44 d'Ounas.

Eau. Même sens  chez Séti (26 *a*), tandis qu'Ounas (l. 29) et Pa-du-amen-ap paraissent avoir un texte analogue appliqué au lait ; il semble que  soit devenu le  du texte ramesside.

La formule pour la résine ne figure pas en même place dans les autres exemplaires; l'indication «tu as pris ta tête» est portée pour le gâteau  dans Ounas (l. 110), Séti (11 *a*) et Pa-du-amen-ap (B. 88).

---

[1] Publié par Maspero dans le *Recueil* et dans les *Pyramides de Saqqarah.*

[2] Dümichen, *Der Grabpalast des Patuamenemap*, t. I.

[3] Maspero, *La table d'offrandes des tombeaux égyptiens;* Budge, *The Liturgy of funerary offerings.*

[4] Pour les références à Pa-du-amen-ap, je renvoie aux paragraphes de l'édition de Budge.

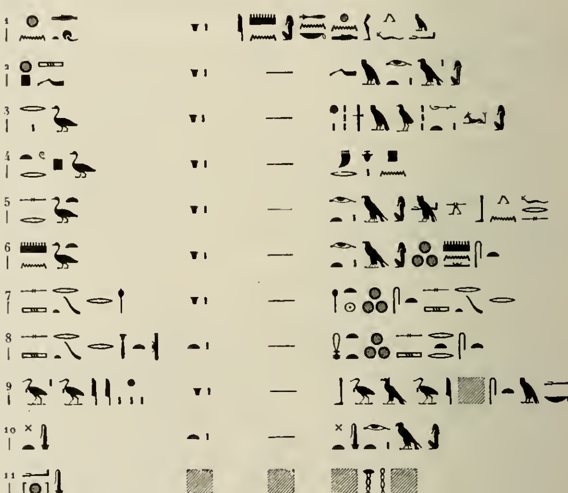
Pains. Ounas (l. 107), Séti (2 *a*) et Pa-du-amen-ap (B. 84) ne parlent pas du visage, mais de la bouche : .

Oignons. Ounas, l. 41 et 118; Séti, 25 *b*, et Pa-du-amen-ap, 29 et 96.

Figues. Ounas (l. 145) donne et Pa-du-amen-ap (B. 123) , en substituant Horus à Isis.

Le raisin ne figure pas dans les autres formulaires.

DOUZIÈME COLONNE.



1 « Pattes.	1 vase.	Amon,	t'est présenté	il monte avec elle.
2 « Jambe	1 vase.	—	—	la jambe comme œil d'Horus.
3 « Oie *ro*	1 vase.	—	—	les têtes des serviteurs de Seth.
4 « Oie *turp*	1 vase.	—	—	selon ce désir.
5 « Canard *sert*	1 vase.	—	—	l'œil d'Horus l'a fait passer.
6 « Tourterelle	1 vase.	—	—	l'œil d'Horus splendide la maintient.

7 « *Sechert* blanc	1 vase.	Amon, t'est présenté		l'œil d'Horus blanc qui embellit ton bandeau (?).
8 « *Sechert* vert	1 vase.	—	—	l'œil d'Horus.
9 « *Babaï*	1 vase.	—	—	elle tourne? dans ta main.
10 « Brasier	1 vase.	—	—	feu de l'œil d'Horus.
11 « Autel	. . . . .	. . . .		placer. . . , . »

Cette colonne nous donne une suite du formulaire de consécration des offrandes.

La jambe ou patte *khendet* ne se trouve pas dans les autres listes; ce peut être une erreur pour [hiéroglyphe] mentionné dans Ounas (l. 112), Séti (8 *a*), Pa-du-amen-ap (B. 90) avec l'explication [hiéroglyphes].

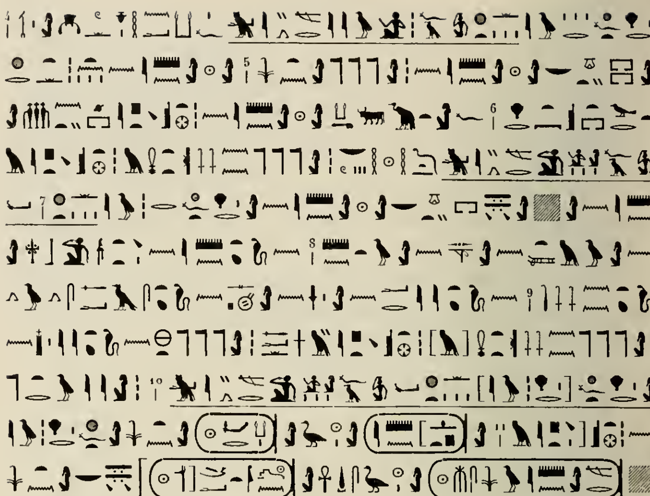
Les autres aliments se retrouvent ainsi :

	Ounas.	Séti Ier.	Pa-du-amen-ap.
Jambe	120	30 *a*	97
Ro	130	10 *b*/12 *b*	107
Turp	131	11 *b*	108
Canard	132	12 *b*/10 *b*	109
Tourterelle	134	14 *b*	111
Sechert blanc	155	21 *b*	132
Sechert vert	156	22 *b*	133
Babaï	159	19 *b*	136

On peut remarquer dans les légendes un certain nombre de divergences avec les autres leçons.

TREIZIÈME COLONNE.





« Elle le lui met. Voici que le roi du Midi et du Nord, maître des deux terres User-mât-rê-setep-n-rê, v. s. f. fils du Soleil, Ramsès aimé d'Amon v. s. f. fait sa fête, fait la navigation de son père Amon-Râ, roi des dieux, qu'ont faits le roi, seigneur des deux terres Zeser-ka-rê, v. s. f. fils du Soleil, Amenhotep aimé de Mât, taureau fort aimé de Mât; la vie, la stabilité, la puissance et la joie sont avec son double.

« Viennent les « amis » porteurs des choses qui sont les unes en face d'Amon-Râ roi des dieux, d'Amon-Râ seigneur des trônes dans Thèbes, d'Amon-Râ, taureau de sa mère, maîtresse de la grande demeure dans Thèbes (Karnak), et également d'autres pour les dieux maîtres de l'éternité, à toujours.

« Viennent les « amis » porteurs des choses qui sont en face d'Amon-Râ, seigneur des trônes des deux terres, d'Amon qui aime l'Occident, d'Ament, de Mentou, de Min, de Toum, de Ius-ââs, de Sep, de Sekhem, d'Ârit, de Tannit, d'Anit, du cycle des grands dieux de Thèbes, et également des autres dieux et déesses.

« Viennent les amis porteurs des choses qui sont en face, qui sont en

face du roi Zeser-ka-rè, fils du Soleil Amenhotep, (apportées) à Thèbes par le roi, maître des deux terres, User-màt-rè-setep-n-rè v. s. f., fils du Soleil, Ramsès aimé d'Amon . . . . . »

La cérémonie touche à sa fin, il semble donc que les «amis», c'est-à-dire les personnes qui ont été admises à suivre de loin la fête, portent, ou plutôt emportent les offrandes qui avaient été déposées devant les dieux adorés dans le temple; ces divinités énumérées lignes 9 et 10 sont surtout celles de Thèbes et d'Héliopolis.

QUATORZIÈME COLONNE.



«Acclamations dans le ciel et dans sa terre

«les dieux viennent le célébrer,

«(les femmes?) après les hommes reprennent les cris,

«faisant les louanges de ce dieu auguste,

«Amon-Râ, roi des dieux, Amon-Râ seigneur des trônes des deux terres dans Thèbes, Amon-Râ qui aime l'Occident.

«Il découvre sa face dans son sanctuaire

«et ses invocations s'étendent sur la terre;

«quand sa fête se fait dans ce temple.

«Il entoure de ses grâces [1] le pourtour de la Grande Verte
«maître se levant en Thébaïde;
«sa terreur traverse toute contrée
«(pendant que) le pays sous ses beautés, sa face l'inonde d'or.
«Les rayons sont comme du baume [2] pour la narine du dieu bon —
«le maître des deux terres Zeser-ka-rè, fils du Soleil Amenhotep, aimé de Mât, —
«que tu aimes plus que tout roi.»

Nous n'avons là que la fin de l'hymne de remerciement à Amon qui comble l'Égypte de ses bienfaits.

(col. XIV) 

«Second chapitre de (louanges), à l'ouverture des portes de Thèbes, pour Amon quand il apparaît dans la grande fête [de. . . ., dans ce temple].
«O souverain v. s. f. . . . . qui donne la vérité [lorsqu'il apparaît dans le double horizon], ses ennemis sont repoussés par sa crainte. . . . .»

G. Daressy.

[1] Littéralement : «de ses rosées». — [2] Exactement «du lait».

LA
«DEMEURE ROYALE» EN BASSE-ÉGYPTE

PAR

M. G. DARESSY.

Le Musée du Caire a reçu récemment un montant de porte en calcaire, brisé en deux et incomplet du bas, haut de 1 m. 74 cent. et large de 0 m. 36 cent., qui a été trouvé à El-Damayin, الدمايين, village de la Charqieh à 5 kilom. 1/2 au sud-ouest de Faqous, sur les bords du Bahr Abou el-Akhdar.

Sur la face extérieure, deux colonnes d'hiéroglyphes gravés donnent les textes suivants :



¦ «Le roi donne la table à Ptah et à Toum, le dieu grand dans la Demeure royale, l'auteur du ciel, de la terre, de l'eau et des montagnes pour qu'ils donnent une belle durée avec la puissance au *ka* du premier prophète de Uazit dans la Demeure royale, *Bak*[*-n-amen*]. . . . ² Le roi donne la table à Sekhemit, la grande amie de Ptah, œil de Râ, reine des deux terres, qui prépare pour venir vers sa demeure le maître de la béatitude, ignorant. . . . . [prophète de. . . . .] dans la Demeure royale, *Bak-n-amen* . . . . . »

Le nom du personnage, d'accord avec le style de la gravure, indique la XIXe dynastie comme époque du monument. La réunion de divinités aussi diverses que Ptah et Sekhemit, Toum et Uazit, montre l'existence

d'un culte local bien distinct dans la *Demeure royale,* terme qui désigne ici non un palais du pharaon, mais une ville bâtie par les rois de la XIXe dynastie dans l'est du Delta.

Ce même nom a été relevé par Brugsch dans son *Dictionnaire géographique,* p. 668, mais il s'applique à différentes localités. Dans le texte copié à Edfou par Dümichen, désigne une localité du nome Saïte. Je crois au contraire qu'il s'agit bien de notre ville dans un passage du papyrus n° 3 de Boulaq, pl. IV, l. 21 et suiv., ainsi conçu :



«Il t'apporte la bandelette de la *Demeure royale,* la bande de toile de *Henen-nesit;* il te couvre de mousseline dans la *Vallée du Tahen,* il te donne l'étoffe dans *Ka-kam,* t'enveloppe de toile dans *Pa-Hor-merti.*»

Nous avons là une série de noms géographiques appartenant à la partie orientale du Delta.

a) La Demeure royale est la ville dont nous nous occupons.

b) est une Héracléopolis jusqu'ici méconnue dont on a d'autres mentions dans les inscriptions. Dans la stèle du douaire de Nitocris [1], à la ligne 26 on cite un domaine de la princesse sis à , ce qui doit être le nom complet de la ville, nommé en compagnie de Bubastis, Athribis, Tell Mostay et Saft el Henneh parmi les pays du Nord , où elle possédait des biens.

Dans le roman de Petoubastès ou de l'*Emprise de la Cuirasse,* parmi les partisans de Pimaï, fils d'Ammeris se trouve un seigneur de . Bien que ce nom s'accorde à merveille avec «l'île d'Héracléopolis» de Strabon qui s'applique à la grande ville homonyme de la Moyenne-Égypte, je n'hésite pas à placer cette localité

[1] Legrain, *Deux stèles trouvées à Karnak,* dans la *Zeitschrift,* vol. 35, p. 18.

dans le Delta, dans le voisinage de Busiris et Athribis.

Les documents assyriens mentionnent un roi Na-aḫ-ki-e de la ville de *Ḫi-ni-in-si* en compagnie des autres roitelets de la Basse-Égypte et la transcription cunéiforme de lu * [-] est assez exacte pour qu'on ait déjà pensé à y reconnaître Héracléopolis de la Moyenne-Égypte, bien qu'en réalité ce soit de la ville de même nom située dans le Delta qu'il soit ici question.

Je ne puis proposer aucun emplacement pour cette ville dont les auteurs classiques ne nous ont pas parlé, mais j'ai l'impression qu'il la faut chercher non loin de la branche de Damiette, sur l'une des deux rives, et peut-être dans les parages du Tell Moqdam.

c) La «vallée du *tahen*» ou cristal peut, je crois, être située tout au moins approximativement, car il n'y a guère de montagnes et de vallées dans l'est de Basse-Égypte que sur la lisière orientale du Delta. Il ne peut être question ici du Ouady Toumilat qui se présenterait sous un nom connu, on ne peut donc songer qu'au plateau rocheux qui s'étend depuis le nord de l'entrée du Ouady Toumilat dans la direction de Faqous et que coupe la vallée d'El Qorein.

Mais le nom est-il écrit bien correctement et l'addition de n'est-elle pas bénévole? N'y a-t-il pas eu confusion entre les mots désignant une vallée et la pierre, qui aux basses époques se disait , ?

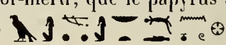
Nous avons, en effet, un certain nombre de noms comprenant le terme *ani*, avec le sens de «pierre» ou «rocher» qui semblent se rapporter à ce coin de l'Égypte. Le *mer* ou canal du XXe nome de la Basse-Égypte s'appelait en effet , ; dans le roman de Petoubastis un des princes du parti mendésien gouverne , qui peut signifier «la place du coupage de la pierre».

Au papyrus démotique n° 31169 du Caire[1] est mentionnée (col. II, n° 23) une «le Château du Rocher» sur une route

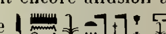
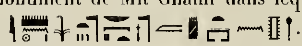
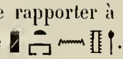
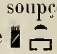
[1] *Catalogue général,* Spiegelberg, *die demotischen Papyrus;* Daressy, dans *Sphinx,* vol. XIV, p. 163.

remontant de Daphné jusqu'à «l'eau du Soleil», à l'entrée du Ouady Toumilat. Par la simple suite de l'ordre géographique j'avais été amené à proposer de situer cette demeure du rocher à El Hagar, qui se trouve au nord du plateau mentionné ci-dessus, au sud de Faqous. Encore maintenant je ne vois pas de position meilleure à indiquer pour ces différentes villes d'Ani avec lesquelles Ant du papyrus de Boulaq me paraît devoir se confondre. L'emplacement exact de la cité antique n'est pas connu, mais M. Foucart, qui visita la région en 1894, dit dans un rapport [1] : «S'il n'y a plus actuellement d'antiquités, les renseignements que j'ai pris me font penser que leur disparition est toute récente, et que nombre de buttes (des coms de quelques pieds) existaient encore il y a une dizaine d'années. La meilleure preuve en est le nombre considérable de maisons dans la construction desquelles entrent des briques romaines.»

d)  est un nom bien connu d'Athribis, capitale du Xe nome, dont le site, tell Atrib, qui est à côté de Benha, est maintenant presque rasé.

e) La demeure d'Hor-merti, que le papyrus appelle en d'autres passages (VII, 22; IX, 1) , est Horbeit, l'ancienne Pharbœtus, sur le Bahr Moez, au nord-est de Zagazig et à l'ouest de Faqous.

La Demeure royale du papyrus III de Boulaq se classe donc bien comme une ville de l'est du Delta.

Le *Dictionnaire géographique* de Brugsch (p. 668) fait encore allusion à un monument de Mit Ghamr dans lequel on parle de  et de . Je ne connais pas autrement ce monument; je ne sais de quelle espèce il est, où il se trouve actuellement et s'il a été publié autre part, mais je suppose que ce doit être un pilier semblable à celui d'El Damayin, avec deux colonnes d'inscriptions juxtaposées. S'il en est ainsi, les deux noms de localités attribuées au roi des dieux peuvent se rapporter à une seule ville, et *Pa-nesut* serait dans les mêmes lieux que . Je soupçonne fort une erreur de copie du second de ces noms, et au lieu de  «palais» il me semble probable

[1] *Annales*, t. II, p. 60.

qu'il faut lire «grenier». La Demeure royale serait ainsi la même localité du «Grenier du Mur Blanc» que nous ont révélée déjà plusieurs textes. La première mention s'en trouve dans la stèle de Piankhi où, ligne 115, est nommé un certain *Pa-tenf* comme prince de , Saft el Henneh, et de , dans lequel le premier signe, la pyramide, est aussi à changer en celui du grenier.

Le nom exact a été donné pour la première fois par une stèle que j'ai publiée [1] avant qu'elle soit envoyée au Musée de Constantinople où elle est actuellement. Le tableau seul est gravé, et l'on y voit Amon-Râ, suivi de Maut, la grande maîtresse d'Acher, auxquels un roi, dont les cartouches sont vides, fait l'offrande symbolique d'un champ. Le monument doit être de l'époque bubastite. La nouvelle désignation «Maison des Esprits» est une qualification qui conviendrait parfaitement à une place déjà nommée la Demeure royale.

Enfin, dans une des carrières de Tourah existe une stèle gravée dans le rocher, signalée dans le livre de H. Wyse et Perring [2], publiée à nouveau par M. Spiegelberg [3] et par moi [4]. On y voit Amon-Râ qualifié seigneur d'une ville dont le nom est presque détruit; Spiegelberg a cru lire , j'ai transcrit ; peut-être y avait-il comme sur l'autre stèle; il est dit également , de même que Maut et Khonsou . C'est évidemment un personnage du «Grenier du Mur Blanc» qui, envoyé à Tourah pour surveiller l'extraction de pierres nécessaires pour la construction d'un édifice, a commencé par faire graver la stèle pour attirer les bénédictions de ses divinités sur son travail, ainsi que le firent d'autres délégués de Xoïs (stèle IX), de Selle, etc.

Prenons maintenant l'un des passages les plus connus du papyrus Anastasi V [5] :



---

[1] *Recueil*, t. X, p. 142, et SCHEIL, t. XV, p. 198.

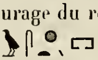
[2] *Pyramids*, vol. III, p. 102, stèle n° XI.

[3] *Annales*, t. VI, p. 221 et planche.

[4] *Annales*, t. XI, p. 266.

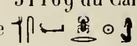
[5] *Papyrus Anastasi V*, pl. XIX, l. 6 et suiv.



«je fus envoyé par la Cour de la maison du roi v. s. f. le 9 Épiphi, vers le soir, accompagné de 2 serviteurs, et alors j'arrivai au fort de Theku le 10 Épiphi». Jusqu'à présent on ne s'est pas préoccupé de savoir où était l'endroit d'où partit le fonctionnaire pour se rendre au fort de Theku, c'est-à-dire dans les environs de la ville de Ramsès, qui est à Tell Retabeh, au milieu du Ouady Toumilat; on pensait qu'il avait simplement reçu un ordre administratif de se rendre en cette localité, mais je crois que l'ordre émana directement de l'entourage du roi, de la Cour, puisque le français a l'équivalent exact du mot . Comme cette mission fut donnée au troisième mois d'été, soit en juillet, le souverain devait être alors dans la résidence estivale, et la maison du roi était probablement alors dans la Demeure royale.

Je n'ai pas encore examiné la position de cette ville; c'est que les indications que l'on pourrait tirer à ce sujet de la place où ont été trouvés les divers monuments relatifs à cette localité sont des plus incertaines. El Damayin n'est pas un site antique, et il est certain que le pilier fut apporté là d'autre part; il en est de même du monument de Mit Ghamr, cette ville étant de fondation relativement récente. La stèle de Constantinople avait été, à ce qu'on m'a dit, achetée à El ʿAwasgeh qui est au nord-est de Zagazig; mais n'avait-elle pas déjà passé dans plusieurs mains avant d'arriver là? Le fait que le prince de Saft el Henneh sous Piankhi était également seigneur de ce lieu nous montre qu'il était dans le nome Arabique, soit vers la région où j'ai déjà placé le Château du Rocher.

Une hypothèse nous permettra peut-être de serrer la question de plus près.

Dans le papyrus démotique n° 31169 du Caire, juste avant le Château du Rocher, est indiquée une ville  pour laquelle je disais [1] que ce «doit être une place forte fondée par Séti II quelque part dans la région de Salhieh». Or le papyrus Anastasi V a été écrit sous le règne de Séti II, dont le cartouche-prénom se lit deux lignes avant le passage reproduit plus haut; la Demeure royale n'aurait-elle pas été fondée ou tout

---

[1] *Sphinx*, vol. XIV, p. 163, n° 22.

au moins agrandie par Séti II dont le nom serait resté attaché à la ville voisine de la résidence de ce Pharaon?

L'ordre géographique suivi dans le papyrus indique pour User-khepru-rê une situation plus septentrionale que celle de Hat-pa-aâni, que je mets aux Ezab el Hagar, mais il ne faut probablement pas mettre cette ville si loin que je l'avais indiqué, et au lieu de Salhieh, pays dans les sables, peu agréable pour un séjour en été, je proposerai maintenant de mettre la villa de Séti II près de Faqous, si ce n'est pas Faqous même qui ait été ainsi désignée.

De cette façon nous remplissons toutes les conditions nécessaires. Faqous est à 28 kilomètres seulement de Saft el Henneh, qui était la capitale du XXe nome, soit à une distance permettant de mettre ces deux villes dans une même province, mais suffisamment grande pour que lors de la guerre civile il y ait eu scission et que le seigneur du pays au nord du Château du Rocher ait pu embrasser le parti Mendésien tandis que le prince de Saft el Henneh était chef du clan opposé. Faqous, au bord d'une grande branche du Nil, était dans une situation agréable, dans une région assez fertile pour mériter le nom de «grenier de Memphis». De là à Tell Retabeh il y a une distance à vol d'oiseau de 25 kilomètres, et ce trajet pouvait être facilement accompli par le courrier du papyrus Anastasi en une journée.

Une analogie de nom a fait longtemps assimiler Faqous à Phacusæ, que Strabon indiquait pourtant comme étant à la tête du canal qui se dirigeait vers la mer Rouge, et les recherches de M. Naville ont prouvé que la capitale du nome Arabia était à Saft el Henneh.

La donnée de la liste copte des évêchés ⲁⲣⲓⲃⲓⲕⲟⲩ' = ⲁⲣⲁⲃⲓⲁ = فاقوس est sans grande valeur : elle dénonce seulement qu'au moment où elle fut dressée l'évêque titulaire du nome d'Arabie résidait à Faqous. Je ne vois donc aucune impossibilité à ce que cette dernière ville ait renfermé la Demeure royale favorite de Séti II dans le pays qui était réputé le grenier de Memphis.

G. Daressy.

INSCRIPTIONS

DU MASTABA DE PEPI-NEFER À EDFOU

PAR

M. G. DARESSY.

En 1912, l'Inspecteur d'Edfou, Mahmoud effendi Mohammed, découvrit dans la nécropole de cette ville un mastaba de l'Ancien Empire orné d'une niche en pierre que M. Maspero rapporta au Musée du Caire, où elle est inscrite sous le n° 43371. En réalité il y avait, réunies en cet endroit, cinq pierres ainsi disposées :

1° Au fond de la niche une stèle en grès, en forme de façade de maison, surmontée d'une corniche;

2° et 3° Deux montants en grès des côtés de la niche, à avant incliné, avec inscriptions sur la face interne;

4° Une dalle rectangulaire de calcaire qui était encastrée au-dessus de la stèle;

5° Au-dessus de la niche, une autre grande dalle de calcaire avec inscriptions.

Je vais décrire les différents morceaux de cet ensemble et donner les inscriptions qui y sont gravées.

I

Stèle. — Elle est en grès nubien brunâtre, mesure 1 m. 34 cent. de largeur et avait 2 m. 15 cent. de hauteur, mais la majeure partie de la corniche qui la couronnait est brisée. La surface en était peinte en blanc; les personnages et hiéroglyphes sont d'un style assez rude de la VI[e] dynastie.

La porte et le tambour cylindrique n'ont rien; sur les petits montants sont gravés les yeux mystiques. Le linteau est anépigraphe.

Petit tableau. Le défunt est représenté à gauche, assis devant un autel, respirant une fleur de lotus. Dans le haut on lit : . A droite de l'autel un petit personnage est en adoration.

Grand montant de gauche. Dans le bas le défunt est figuré debout, de grande dimension, vêtu de la *chenti* empesée, tenant la longue canne et le bâton plat du bout. Sa chevelure est divisée en six bandes horizontales de mèches cylindriques.

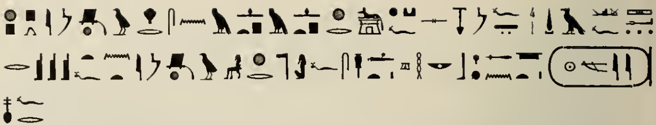
Devant le personnage, et à hauteur de sa tête, est gravé un homme de petite dimension, la main droite sur la poitrine : c'est son fils ; un autre fils est représenté au bas, sous la canne : . Le nom du premier enfant a peut-être été par erreur gravé à la suite du second.

Ces représentations n'occupent que le tiers environ de la hauteur du montant; au-dessus on lit en quatre colonnes :



Grand montant de droite. Comme sur le côté opposé le défunt est représenté en grand, tenant la canne et le sceptre; ici il a la tête rasée. Sous le bâton, sa femme est figurée en plus petit, ainsi qu'un fils marchant derrière lui en lui donnant la main. Le haut du montant est occupé par quatre colonnes de texte :





Grand tableau. A gauche, le défunt est assis, respirant une fleur de lotus. Il est désigné ; derrière lui se tient debout sa femme , tandis que son fils aîné est assis à terre, les deux bras croisés sur la poitrine. Le reste du tableau est occupé par la liste générale des offrandes, répartie en quatre registres, sans séparation entre les noms des produits énumérés (voir page suivante).

Au-dessous de la liste et en gros caractères sont rappelés les principaux titres du défunt : « le gouverneur, commandant du Midi, ami unique, ayant les formules, chef des mystères de la maison d'adoration, Merirê-nefer ».

II-III

Parois de la niche. Elles sont formées de grandes dalles de grès hautes de 2 m. 15 cent., épaisses de 0 m. 17 cent. à 0 m. 20 cent. et inclinées à l'avant de telle sorte que la profondeur de la niche est de 0 m. 35 cent. au sommet et 0 m. 71 cent. à la base. Sur la face intérieure de la niche on voit en bas une représentation du défunt debout, la grande canne à la main, entouré de membres de sa famille et de serviteurs figurés en plus petit. Au-dessus sont gravées trois colonnes d'hiéroglyphes.

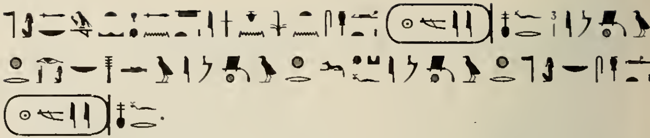
Côté gauche. Le défunt est vêtu de la *chenti* empesée; il a les cheveux frisés à huit rangs de boucles. Devant lui, sous le bras est gravé un petit personnage debout, la main gauche sur la poitrine, nommé ; un autre, appelé (?) , a les pieds sur le sol. Derrière la tête un serviteur tient un chasse-mouches en forme de fouet à trois lanières.

Au-dessus :





(1) L'homme tient le bâton.



Côté droit. Le défunt a la tête rasée. Devant sa figure un petit personnage présente la cassolette à encens. Sous le bras tenant la canne un homme et une femme dont les légendes sont détruites sont debout l'un derrière l'autre.

Au-dessus :



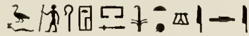
IV

Au-dessus de la stèle et touchant le haut de la niche était encastrée une dalle de 1 m. 02 cent. de longueur et 0 m. 43 cent. de hauteur, en calcaire blanc, portant le texte suivant en sept lignes horizontales dans sa partie droite.



L'extrémité gauche forme un carré réservé pour un tableau dont le personnage principal est le défunt assis sur une chaise à pieds de lion tenant de la main droite le  et de la gauche une grande canne. D'autres personnages plus petits sont dispersés dans l'espace libre.

Le long de la bordure de droite, les uns au-dessus des autres :

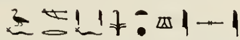
1° Homme apportant une oie : .

2° Homme apportant une patte de bœuf : .

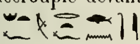
3° Homme semblable au précédent : .

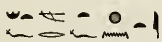
4° Femme agenouillée ayant les mains croisées sur la poitrine .

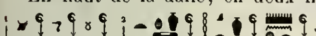
Puis dans le voisinage immédiat du défunt :

5° Homme avec les mains sur la poitrine : .

6° Juste devant la figure du défunt, un homme présentant une tablette.

7° Femme accroupie devant ses pieds, les deux mains sur la poitrine; sous la canne : .

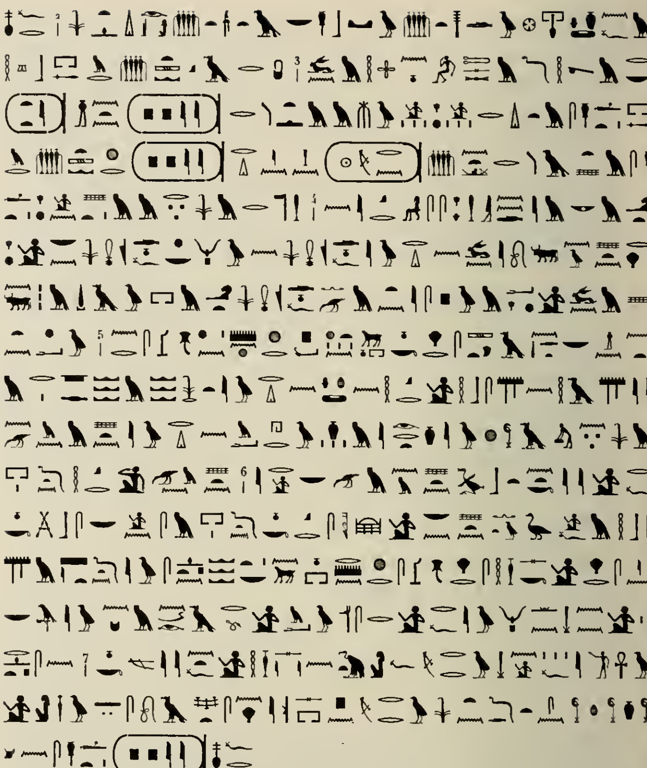
8° Femme accroupie sous le siège : .

En haut de la dalle, en deux lignes horizontales de gros caractères : .

V

Au-dessus de la niche, une autre dalle de calcaire, mesurant 2 m. 10 c. de longueur et 0 m. 53 cent. de hauteur, était encastrée dans la paroi. A gauche, un tableau montre le défunt recevant l'hommage de sa famille, dont le défilé se poursuit au bas de la pierre, au-dessous de l'inscription en lignes horizontales gravée et peinte en bleu qui couvre la majeure partie de la dalle :





[1] Table royale donnée à Anubis dans la salle divine, sur sa montagne dans Uti, maître de Ta-Zeser, seigneur de Sepa; que sa sépulture soit belle dans la nécropole de la montagne du bel Occident, en paix, en paix. . . l'ami unique, grand chef de nome, *Kar,* dont le beau nom est *Meri-rê-nefer* [2] Table royale donnée à Osiris dans l'Occident, seigneur d'Abydos, qui est dans Busiris; que paraissent pour lui à la voix les pains et liquides aux fêtes Rekeh et Saz, au commencement de l'année, aux fêtes Uaga et de Thot, à toute bonne fête, pour l'ami unique qui a le

formulaire, préposé aux plantations royales, *Ḳar.* [3] Il fut, étant jeune homme, porteur de hache du temps de Teta, attiré par Pepi pour être élevé (?) parmi les enfants des chefs, il fut promu ami unique et préposé aux plantations royales sous Pepi.

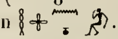
« La Majesté de Mer-n-rè le fit remonter vers Edfou[(1)], comme ami unique, chef de nome, vers les confins du Sud, chargé des prophètes [4] comme sage illustre parmi le royaume. Je suis venu et ai donné la prospérité plus que tout prince du Midi entier, que tout chef directeur du Midi entier, et j'ai fait que les bœufs dans cette région soient plus (nombreux) que les bestiaux qui étaient auparavant dans les étables du Midi entier. Vous ne trouverez pas, certes, sous les princes qui furent auparavant en cette région que la [5] surveillance du bétail ait été au-dessus comme perfection de direction des choses de l'intérieur. Moi, maître en secret de toute parole arrivant à la frontière des pays du Sud, j'ai donné du pain à l'affamé, un vêtement à celui qui était nu que j'ai trouvé dans cette région, j'ai donné des vases de lait et il y en a des monceaux dans la propriété de l'affamé que j'ai trouvé dans cette région; [6] pour tout homme que j'ai trouvé dans cette région qui avait été fraudé[(2)], je lui ai fait rendre par l'autre, mettant par cela l'homme en fête dans sa propriété. Moi j'ai enseveli tout homme de cette région n'ayant pas son fils pour l'habiller dans son domaine; et j'ai mis la paix chez tous les étrangers dans le pays par la perfection de la surveillance du bétail. Pour cela j'ai été loué, pour cela, par le seigneur, pour avoir sauvé le malheureux du puissant et aussi pour avoir jugé entre deux frères de manière à les réconcilier. [7] Moi, j'ai été aimé de mon père, loué par ma mère, chéri par mes frères. O vivants sur terre qui passez devant ce tombeau et aimez le roi, dites : « milliers de pains, de vases, de bœufs à l'ami unique *Pepi-nefer.* »

Cette inscription aurait été plus intéressante si le défunt avait développé

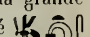
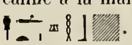
---

(1) Je prends comme équivalent de , désignation du nome Apollinopolite aux époques postérieures.

(2) est à rattacher à « bâton ». C'est la canne servant au mesurage, comme la *qassaba* arabe actuelle. Le défunt se vante d'avoir fait restituer les terrains pris aux villageois de sa province par suite de faux mesurage à la perche.

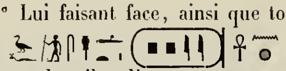
davantage son autobiographie au lieu de se borner à vanter ce qu'il a fait pour assurer la prospérité à la région de la Haute-Égypte dont il avait été nommé gouverneur. Ce fut un contemporain d'Ouna, dont l'inscription, trouvée dans sa tombe à Abydos, est si connue. Comme lui il commence par être garde, porteur de hache (le signe n'est pas très net), sous le règne de Teta, lorsqu'il était un . D'après l'inscription biographique de Bak-n-khonsou, on était *hunnu* pendant 12 ans, après avoir été un petit enfant  pendant 4 ans, c'était donc comme jeune page qu'il était à la cour de Teta; ce n'est que sous Pepi Ier qu'il reçoit des fonctions et des titres honorifiques, il devait donc être un peu plus jeune qu'Ouna; mais tandis que ce dernier a une vie active, mène des expéditions sur le Haut-Nil et est chargé des travaux des tombes royales, notre personnage est envoyé par Mer-n-rê à Edfou, où il semble avoir passé tout le reste de sa vie comme gouverneur de la région. Il semble qu'il se soit appliqué surtout à développer l'élevage des bestiaux; en cette époque où le recensement en était fait tous les deux ans, la faveur royale s'attachait probablement à celui qui avait obtenu les meilleurs résultats dans la multiplication des animaux domestiques.

Le tableau de famille comprend :

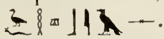
1° A gauche, dans un espace occupant toute la hauteur de la stèle, sauf la première ligne du texte, une image du défunt assis, la grande canne à la main, tenant le  tourné vers la droite; il est qualifié  . Les hiéroglyphes sont dessinés en noir, non gravés.

2° La femme du mort est assise sur le même *angareb* que lui, la main posée sur son épaule : . Sous le siège, un singe mange des fruits.

Les figures de ce tableau ont conservé en partie leurs couleurs.

3° Lui faisant face, ainsi que tous les personnages suivants, son fils aîné  est debout et apporte trois oies qu'il tient par les ailes. Il a une perruque à petites boucles et une courte barbe carrée, une *chenti* empesée formant triangle proéminent : il atteint jusque sous la quatrième ligne de l'inscription.

Les autres figures sont de dimensions moitié moindres et se suivent sous la dernière ligne du texte.

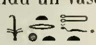
4° Homme apportant une patte de bœuf, tandis que devant lui est posée à terre une oie énorme : .

5° Homme apportant deux grues : .

6° Homme apportant une patte de bœuf et conduisant un veau :  .

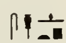
7° Homme apportant une patte de bœuf et conduisant une gazelle : .

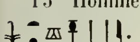
8° Femme portant un plateau chargé d'aliments appuyé sur l'épaule et conduisant un veau : .

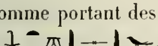
9° Femme portant un plateau avec aliments, conduisant une gazelle, tenant suspendu un vase à lait  et ayant une énorme fleur de lotus posée sur le bras : .

10° Femme portant un plateau et conduisant un veau : .

11° Homme à *chenti* plate portant un plateau chargé de pains :  .

12° Homme semblable au précédent et tenant un vase à lait : .

13° Homme semblable tenant un éventail (?) en forme de longue feuille .

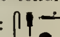
14° Homme portant des provisions dans un panier rond, et tenant un éventail : .

15° Homme portant un plateau chargé de pains et tenant un éventail : .

La gravure des dalles IV et V est soignée et contraste avec la rudesse des inscriptions sur grès. On est en droit de se demander si ces deux tableaux n'ont pas été faits à Memphis.

Tel est le groupe d'inscriptions et représentations qui ornait le mastaba de la VIe dynastie le plus important de ceux découverts jusqu'à ce jour

dans la nécropole d'Edfou. On l'a remonté dans le Musée du Caire tel qu'il était dans le tombeau, et il est décrit dans le *Guide* de 1915 sous le numéro 80, avec le nom erroné de Karata comme propriétaire du monument.

En dehors de cela, le mastaba a donné deux statues en calcaire, l'une intacte (n° 43776), haute de o m. 79 cent., l'autre (n° 43777) privée du buste et n'ayant plus que o m. 48 cent. Toutes deux semblent avoir été faites sur le même modèle. Le personnage est assis sur un siège cubique, sans ornements, moins large que la base. Les chairs sont peintes en rouge, la *chenti* en blanc. Les cheveux divisés par raies fines sont étalés derrière les épaules; la barbe courte, couverte de traits ondulés, se termine carrément dans le bas. Les deux mains sont posées sur les genoux, celle de gauche à plat, celle de droite fermée verticalement, comme si elle tenait le manche du bâton ⤉. Devant les pieds on lit au-dessus du socle : 
.

La statue brisée était enfermée dans un naos haut de 1 m. 38 cent., large de o m. 80 cent., profond de o m. 73 cent. également brisé mais dont tous les morceaux ont été retrouvés. Les parois extérieures sont plates, sauf que vers les extrémités une demi-colonnette lotiforme soutenant la corniche est sculptée en relief; les peintures qui devaient rehausser ces panneaux ont disparu; le toit s'élève presque verticalement à l'avant, se recourbe et descend ensuite en plan incliné jusqu'à l'arrière. Une porte en bois à deux battants devait fermer l'entrée. Il n'y a pas d'inscriptions gravées sur ce naos.

Il existe au British Museum (n° 1341) une stèle à corniche provenant de Gizeh, qui est au nom d'un *Ḳar* surnommé *Pepi-nefer* ou *Merirê-nefer*. Il est probable qu'il s'agit là du même personnage qui se serait fait construire un mastaba près de la capitale avant d'être envoyé dans le Midi. La mention de Ptah dans son mur blanc (montants II et III), le nom d'un fils *Pepi vivant dans Memphis* (V. 5), le style caractéristique des dalles IV et V, montrent que *Ḳar* d'Edfou avait gardé le souvenir de la ville où il avait passé sa jeunesse.

G. Daressy.

INSPECTION DE L'OASIS DE DAKHLEH

PAR

GIRGIS EFFENDI ELIAS.

A la suite de la reprise des communications régulières avec les oasis, le Service des Antiquités a cru nécessaire d'envoyer un de ses inspecteurs à Dakhleh voir ce qui restait des monuments antiques signalés dans cette région. Bien que dans cette excursion rapide notre agent n'ait pu relever d'indications nouvelles sur les restes anciens, il est toujours bon de noter que les monuments signalés par les premiers explorateurs sont encore debout et je donne ici la traduction de son rapport.

Pour faciliter la comparaison, j'indiquerai en note, au fur et à mesure que les vestiges seront mentionnés dans le rapport, la page où ils étaient cités dans les volumes suivants : F. Cailliaud, *Voyage à Méroé*, t. I; Murray, *Handbook for travellers in... Egypt*, éd. 1896; Bædeker, *Ober Aegypten*, 1891, et H. Beadnell, *Dakhla Oasis*, 1901. — G. D.

Comme suite à la lettre de la Direction générale du 7 mars 1917, j'ai l'honneur de vous informer que le mardi 3 avril j'ai quitté Sohag pour partir le vendredi 6 du même mois aux oasis de Dakhleh avec la caravane.

Les autorités militaires ayant changé la date du départ, j'ai pris le Darb el Ghabari [1] le 7 à 2 heures p. m.

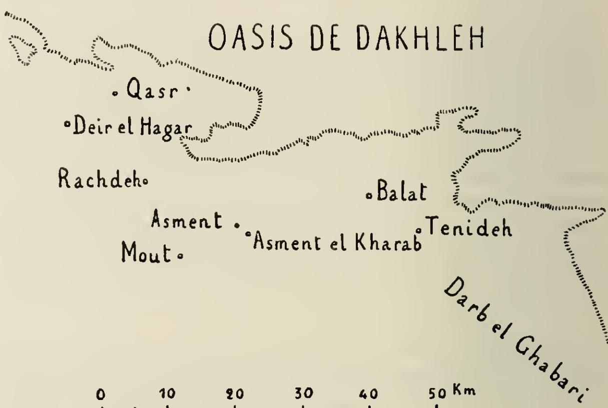
A Tenideh, première localité de Dakhleh, où je suis arrivé le mardi 10 à 8 h. 30, je n'ai pas trouvé d'antiquités. Je me suis alors dirigé vers Balat, où de même je n'ai constaté l'existence d'aucune antiquité. Je passai la nuit dans cette localité, et le mercredi 11 à 2 h. 30 p. m. je partis pour Asment el Kharab, que j'atteignis à 7 heures du matin.

Cette localité est ancienne, le sol couvert de tessons est d'une superficie de 50 feddans environ; on y voit quelques ruines de maisons dont il ne reste que des bas de murs [2]. Vers l'ouest, au milieu des maisons, subsiste un temple en pierre, sans plafond, ayant environ 3 mètres de

[1] Route entre les oasis de Khargeh et de Dakhleh. — [2] Murray, col. 609; Bædeker, p. 391.

longueur, 2 mètres de largeur et 2 mètres et demi de hauteur. L'entrée et la muraille ouest sont démolies; sur les murs nord et sud il y a des peintures, mais tellement endommagées qu'il n'est plus possible de reconnaître les personnages. Aucune inscription n'est visible sur ces murs.

Le mercredi à 11 h. 30 a. m. j'arrivai à Mout, chef-lieu de l'oasis de Dakhleh, où je passai la nuit après m'être séparé de l'expédition.



Le jeudi à 7 heures a. m., je me suis rendu à Mout el Kharab, qui n'est éloigné du village actuel que de 10 minutes.

C'est un site ancien recouvert de tessons, ayant conservé quelques maisons construites en briques crues [1]. De là je me dirigeai vers El Rachdeh; après deux heures de marche je trouvai un petit temple en briques appelé par les gens de l'oasis *Magharet Bargas* (caverne de Bargas).

Après El Rachdeh je poursuivis ma route et à 2 heures p. m. j'étais à El Qasr, d'où, après trois heures de repos, j'allai à une localité nommée El Amhadeh [2], située à 30 minutes au sud d'El Qasr. Cette place antique,

---

[1] Murray, col. 609. C'est à Mout que le Capitaine Lyons a recueilli deux stèles de la XXII° dynastie qui sont maintenant à Oxford, à l'Ashmolean Museum.

[2] Murray, col. 609, où le nom est écrit Lemhada.

d'une superficie d'environ 50 feddans, est parsemée de tessons de poterie; on y voit quelques ruines de constructions.

Parti d'El Qasr le vendredi 13 avril à 7 heures du matin pour aller à Deir el Hagar, je me trouvai après une heure dans une région de collines argileuses connue sous le nom d'El Qareh el Mezawakeh[1] qui renferme quelques cavernes sans intérêt. Une demi-heure plus tard j'étais à l'édifice connu sous le nom de Deir el Hagar, qui est un temple en ruine construit en pierres de grès[2]. Il renferme quatre pièces communiquant entre elles. La première a environ 7 m. 50 cent. de longueur sur 6 m. 20 cent. de largeur, et son toit reposait sur quatre colonnes; elle est démolie et ne porte aucune inscription. La seconde, de 7 m. 20 cent. sur 6 m. 20 cent., qui avait aussi quatre colonnes, est également détruite et anépigraphe. La troisième a 2 m. 95 cent. de longueur sur 5 m. 95 cent. de largeur; le plafond et le côté nord sont détruits. Une seule ligne d'hiéroglyphes est gravée au-dessus de l'entrée. La quatrième a 3 m. 25 cent. de longueur, 2 m. 45 cent. de largeur et 3 mètres de hauteur. A droite et à gauche de la porte sont pratiquées deux entrées d'escaliers conduisant à la terrasse. Cette salle, dont le plafond est démoli, est la seule contenant quelques inscriptions hiéroglyphiques.

Le temple a ainsi environ 7 mètres de hauteur, 23 mètres de longueur et 7 m. 30 cent. de largeur. Je pense qu'il a été construit sous le règne de Cléopâtre, de la XXXIIIe dynastie, car j'ai trouvé son cartouche en plusieurs endroits. J'envoie quatre estampages des cartouches et du portrait de la reine Cléopâtre en présence du dieu Khnoum.

A une heure de distance au nord du temple se trouve un site antique nommé El Deir, où l'on voit quelques constructions sur une colline couverte de tessons de poterie.

Le samedi 14 je suis retourné au markaz de Dakhleh, le lundi 16 à 11 heures je suis parti pour Khargeh où j'arrivai vendredi à 10 heures a. m. Le samedi matin à 8 heures j'ai pris le train pour Sohag, où je suis rentré à 8 h. 1/2 du soir.

G. Elias.

---

[1] Cailliaud, p. 221. — [2] Cailliaud, p. 221; Murray, col. 608; Bædeker, p. 392.

NOTE SUR LE RAPPORT CI-DESSUS.

Avant de partir pour l'oasis de Dakhleh notre inspecteur s'était muni de quelques feuilles de papier à estampage; il s'en est servi pour prendre une copie de quelques tableaux et inscriptions du Deir el Hagar.

Une des scènes a été relevée en entier. Elle montre l'empereur Titus (*v*) , vêtu de la *chenti* empesée, coiffé de la couronne rouge montée sur des cornes de bélier sous lesquelles pendent quatre uræus, flanquée de deux plumes d'autruche, le tout posé sur une perruque ronde, présentant un plateau chargé de pains, vases et aliments divers, avec légende . L'offrande s'adresse à , qui est assis sur un trône, le sceptre *uas* et le signe de la vie en mains. Amon est criocéphale et coiffé de l'*atef* à mitre striée, avec un disque vers le bas. Devant ses jambes on lit : (?)

Derrière Amon se tiennent debout Maut, coiffée du *pchent,* qui dit : , et Khonsou l'enfant coiffé du disque lunaire, portant le doigt à la bouche et devant lequel se dresse un petit autel dont la base est ornée de deux tiges de lotus en bouton.

Sur un autre estampage, portant partie d'une légende en petites lignes verticales, on voit : (⟵) (*sic*) affronté avec (⟶) (?) . L'empereur est Néron Claudius César Germanicus, mais le graveur a mis un *s* au lieu du second *n* de Néron et a transformé le serpent *r* en .

Le troisième estampage, pris également sur une légende en colonnes et en relief, nous donne : (⟵) , soit Vespasien César en face de .

Comme on le voit, il n'est nullement question de Cléopâtre dans ces textes, et ce sont les cartouches un peu confus des Césars, commençant par , que Guirguis Elias aura pris pour ceux de la fameuse reine.

G. Daressy.

FRAGMENTS DES ACTES DU MARTYRE DE L'APA CHNOUBÉ

PAR

M. HENRI MUNIER.

Les Actes du saint apa Chnoubé, dont le texte figure ici pour la première fois, ne nous sont pas parvenus dans leur intégrité. Du manuscrit entier, la trouvaille de Hamouli ne nous a rendu que quatre feuillets incomplets, déchirés en maints endroits et piqués de trous de vers. Comme ils ont servi de pages de garde à la reliure d'un ouvrage aujourd'hui disparu, ils sont encore tout luisants de colle et le parchemin en est devenu très cassant et très fragile.

Dans un aussi mauvais état de conservation, il n'est pas étonnant que la pagination ait disparu. Il en est toutefois resté quelques traces qui permettent, par suite de la continuité du texte, de déterminer exactement la place de chaque feuillet dans le manuscrit. Nous possédons les pages suivantes : [ⲙ̅]-ⲙ̅[ⲁ̅], ⲙ̅[ⲃ̅]-[ⲙ̅]ⲅ̅, [ⲙ̅ⲇ̅]-[ⲙ̅ⲉ̅], [ⲙ̅ⲋ̅]-[ⲙ̅ⲍ̅]. Au recto du second feuillet, on trouve, au-dessus de la première colonne, le n° ⲃ̅ du cahier. L'écriture est du type commun des onciales moyennes, régulières et pressées, semblable au spécimen publié par Zoega (*Catalogus*, class. VII, n° XXVII). Le texte est disposé sur deux colonnes qui ne laissent que peu d'espace pour la marge. De loin en loin, des majuscules, mises en vedette, rompent la symétrie des autres caractères; elles sont cernées d'une teinte rouge qui a presque entièrement disparu; des ornements très simples, que l'on voit dans tous les manuscrits coptes, les entourent. Le petit trait, qui remplace l'ⲉ auxiliaire, est presque toujours mis; j'ai cru bon de respecter soigneusement, dans la transcription, les quelques défaillances du scribe.

Ces Actes ont été rédigés dans le dialecte ṣaʿîdique; çà et là, on trouve des traces de bohaïrique.

Chnoubé est, à ma connaissance, une figure nouvelle du martyrologe

chrétien d'Égypte. Son nom a, malgré sa rareté, un son bien égyptien. Il dérive du vieux mot Khnoum qui a donné en grec Χνοῦμις, Χνοῦϐις[1]. Les Actes qu'on va lire semblent faire venir le saint d'un pays étranger, presque certainement de la Syrie. Il avait avec lui plusieurs amis, des nouveaux convertis, et une femme du nom de Sophie, peut-être sa mère ou sa sœur. Il endure avec eux les traditionnelles tortures que l'on voit subir, avec une monotonie fatigante, à tous les martyrs coptes. Mais si ce récit ne nous apprend aucun fait que nous ne connaissions déjà, il nous donne la mention intéressante de Bubaste[2], où Chnoubé confesse la foi, et du canal qui traverse ou côtoie cette ville. Enfin, dans ce manuscrit nouveau, comme dans les innombrables textes déjà publiés, si l'hagiographe ne trouvera à glaner que le nom d'un saint ignoré et une simple donnée géographique, le philologue s'en consolera facilement devant la moisson de mots inconnus ou peu connus qui iront enrichir sa connaissance de la langue copte.

TEXTE.

(Fol. I, *recto*, p. [ⲙ̅]) ⲙⲁ[. . . . .] ⲡⲣ̣[. . . . . .ϩⲙ̅] ⲡⲙⲁ [ⲉⲧⲙ̅ⲙⲁⲩ ⲁϥϭⲱⲛⲧ̅] ⲛ̅ϭⲓ ⲡϩⲏ̣[ⲅⲉⲙⲱⲛ ⲁϥ]ⲕⲉⲗ̣[ⲉⲩⲉ *vingt lettres*] ⲥⲛ[. . . . .] ⲃⲁ̣[ⲥⲁⲛ]ⲟ̣[ⲥ. . . . .] ϫⲉ ⲛⲉⲣⲉ ⲡ̣[ϩⲁⲅⲓⲟⲥ ϭⲙ̅]ϭⲟⲙ ⲛⲁ̣ⲩ̣ [ϩⲙ̅ⲛ]ⲉ̣ⲩϩⲓⲥⲉ :— ⲡⲉϫ̣[ⲉ] ⲡ̣ϩ̣ⲏ̣ⲅⲉⲙⲱⲛ ⲛⲁⲩ ϫⲉ[. .] ⲫⲁ[ⲣ]ⲙⲁⲅⲟⲥ · ⲙⲛ̅ⲛⲉ[. . .]ⲁ ⲉ[.]ⲡⲉ · ⲡⲉⲛⲟⲙⲟⲥ ⲛ̅ⲛ̅ⲣ̅ⲣⲱⲟⲩ ⲕⲉⲗⲉⲩⲉ ⲛ̅ⲥⲉⲛⲟϫⲟⲩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲙⲁ ⲛⲧⲱⲕ ⲛⲧⲥⲓⲟⲟⲩⲛ · ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲧⲉⲕⲇⲓⲙⲱ̣ⲣⲓⲁ (sic) ⲧⲉ̣ ⲧⲁⲓ ⲙⲛ̅ⲛⲉⲕⲥ̅ⲛⲏⲩ ϩⲱⲥ ⲉⲁⲓⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲕⲉⲣϩⲱⲃ ϩⲉⲛⲛⲉϩⲃⲏⲩⲉ ⲙ̅ⲙⲛⲧⲙⲁⲅⲟⲥ · ⲉⲡⲉⲓⲇⲏ ⲁⲕⲙⲁⲅⲉⲩⲉ ⲙⲡⲉⲓϣ(sic)ⲉϩⲙⲉ ⲛϣⲉ ⲛ̅ⲣ̣ⲱ̣ⲙⲉ ϣⲁⲛⲧⲟⲩⲙⲟⲩ ⲕⲁⲕⲱⲥ :— ⲁϥⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲛ̅ⲥ̣ⲉϭⲱⲛⲉ ⲛ̅ⲛⲉϩⲁⲅⲓⲟⲥ ⲛ̅ⲥⲉⲙⲟⲩⲣ ⲛ̅ⲛⲉⲩϭⲓϫ ⲙⲛ̅ⲛⲉⲩⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ · ⲛ̅ⲥⲉⲛⲟϫⲟⲩ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉⲡⲛ ⲛ̅ⲧⲱⲕ ⲛ̅ⲥⲉⲧⲱⲕ ⲉϫⲱⲟⲩ · ⲁⲩⲱ̅ ⲛ̅ⲥⲉⲧⲱⲱⲕⲉ ⲙⲡⲣⲟ ⲉⲣⲱⲟⲩ ·

---

[1] Le passage de la gutturale 𓐍, *ḫ*, à la sifflante ϣ est un phénomène bien connu dans la philologie égyptienne (Stern, *Koptische Grammatik*, p. 25).

[2] La ville de Bubaste est également mentionnée dans les Actes d'Apatir et d'Aboli (Amélineau, *Géographie de l'Égypte*, p. 89).

ⲡⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲇⲉ ⲁⲡⲁ ϣⲛ̄ⲟⲩⲃⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ· ϫⲉ ⲛⲁⲥⲛⲏⲩ
ⲧⲱⲟⲩⲛ ⲛ̄ⲧⲉⲛϣⲗⲏⲗ · ⲁⲩⲧⲱⲟⲩⲛ ⲇⲉ ⲁⲩϣⲗⲏⲗ ⲛ̄ⲧⲉⲓϩⲉ ⲉⲩϫⲱ
ⲙ̄ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲥⲱⲧⲙ̄ ⲉ̄ⲣⲟⲛ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉⲓⲱⲧ ⲙ̄ⲡⲉⲛ[ϫⲟⲉⲓⲥ ⲓ̄ⲥ̄ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄
soixante lettres] ⲱ [*vingt-sept lettres*] ⲡⲉⲛⲧ[ⲁⲕⲛⲁϩⲙ̄ ⲛ̄]ϣⲟⲙⲧ[ⲉ
ⲛ̄ϣⲏⲣⲉ ϣⲏⲙ] ⲁ[ⲕ]ϫⲓ [ⲉϩⲟⲩⲛ ⲙ̄ⲡⲉⲕ]ⲁ̣ⲅ̣ⲅⲉⲗⲟⲥ [ϣⲁ]ⲣⲟⲟⲩ ·
ⲁϥϣⲱϣⲙ [ⲙ̄ⲡⲗⲁⲙⲡⲁⲥ ⲛ̄]ⲕ[ⲱϩ]ⲧ̄ ⲙ̄ⲡⲣ̄ⲣⲟ ⲛⲁⲃⲟⲩⲭⲟⲇⲟⲛⲟⲥⲟⲣ ϩⲁ-
ⲣⲟⲟⲩ ⲁ̣ϥ̣ⲛⲁϩⲙⲟⲩ · ⲉⲕⲉⲥ[ⲱ]ⲧⲙ̄ ⲉⲣⲟⲛ ϩⲱⲱⲛ ⲙ̄ⲡⲟⲟⲩ ⲛⲅ̄ⲛⲁϩ-
ⲙⲉⲛ[1] ϫⲉ ⲟⲩϩⲟⲟⲩ ⲛⲟⲗⲓⲯⲓ̣ⲥ̣ ϩⲓ̈ⲟⲣⲅⲏ̣ ⲡⲉ ⲡⲟⲟⲩ̣[2] ·

ⲛ̄ϩⲟⲥⲟⲛ ⲉⲣⲉ ⲡϩⲁⲅⲓⲟⲥ ⲁⲡⲁ ϣⲛⲟⲩⲃⲉ ϫⲱ ⲛ̄ⲛⲁ̈ⲓ · ⲉⲓⲥ ⲙⲓ-
ⲭⲁⲏⲗ ⲁϥⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲉⲛ ⲧⲡⲉ ⲁ̣ϥ̣ⲃⲱⲕ ϣⲁⲛⲉϩⲁ[ⲅⲓⲟⲥ] ⲁϥϣ̣ⲱϣⲙ ⲙ̄ⲡ-
[ⲗⲁⲙⲡⲁ]ⲥ ⲙ̄ⲛⲕⲱϩⲧ̄ ⲁϥⲉ[ⲓⲛⲉ] ⲛⲟⲩⲧⲏⲩ ⲛⲱⲧⲙ̄ [ⲉϫⲱⲟⲩ] ·:—
ⲡⲉϫⲉ ⲡ[ⲁⲣⲭⲁⲅ]ⲅⲉⲗⲟⲥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ [ⲭⲁⲓⲣⲉ ⲱ] ⲛⲁⲑ̣ⲗⲏⲧ̣[ⲏⲥ ⲛ̄ⲓ̄ⲥ̄
ⲡⲉⲭ̄]ⲥ̄ ⲁⲛ̣[ⲟⲕ ⲡⲉ ⲙⲓⲭ]ⲁ̣ⲏⲗ [ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥⲧⲛ̄ⲛⲟⲟ]ⲩⲧ ϣⲁⲣⲱ̣[ⲧⲛ̄..
....]ϭⲱ ⲉⲕⲇ[.......]ⲱⲧⲛ̄ ⲁϥ[........] ⲡ̣ϩⲁ̣ⲅ̣[ⲓⲟⲥ........
...]ⲟⲩ [*seize lettres*] ⲁ [*treize lettres*] (fol. I, *verso*, p. ⲙ̄[ⲗ̄]) [*soixante-huit lettres*] ⲡ̣ⲉⲃⲓ[ⲛⲛ........] ⲛ̣ϣⲁ[.......] ⲉ[ⲓ ⲉϩ]ⲣⲁ̈ⲓ [......]ⲁ̣
ⲙ̄ⲡⲉϥ[... ⲧⲉ]ϥ̣ⲃⲟⲏⲟⲓ̣ⲁ̣ ⲉ[ⲣⲱⲧⲛ̄ ⲕⲁ]ⲧⲁⲟⲉ ⲉ[ⲧⲥ]ⲛ̣ϩ ϫⲉ ϣⲁⲣⲉ
ⲡ̣ⲁ̣ⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲙ̄ⲡϫⲟⲉⲓⲥ[ⲕ]ⲱⲧⲉ ⲉⲛⲉⲧ[ⲉⲣ]ϩⲟⲧⲉ ϩⲏⲧϥ̄ ⲛϥ̄ⲛⲁϩⲙⲟⲩ
· ⲁⲩⲱ [ϣⲁϥ]ⲣⲟⲉ[ⲓⲥ ⲉ]ⲣⲟⲟⲩ ϩⲉⲛⲧⲟⲡⲟⲥ ⲛ̣ⲉⲙⲉϣⲁⲩⲃⲱⲕ ⲉⲣⲟϥ
ϣⲁϥϫⲟⲟⲥ ⲟⲛ ϫⲉ ⲛⲉⲓⲟ ⲛ̄ⲕⲟⲩⲓ ⲛⲉ ⲁⲩⲱ ⲁ̈ⲓⲉⲣϩⲗⲗⲟ ⲙⲡⲓ̈ⲛⲁⲩ
ⲉⲇⲓ̈ⲕⲁⲓⲟⲥ ⲉⲛⲉ ϩ̣ⲁⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲕⲁⲁϥ ⲛ̄ⲥⲱϥ · ⲟⲩⲇⲉ ⲡⲉϥⲥ̄ⲡⲉⲣⲙⲁ
ⲙⲡⲉϥϣⲓⲛⲉ ⲛ̄ⲥⲁⲟⲉⲓⲕ ·· ⲛⲉϩⲁⲅⲓⲟⲥ ⲇⲉ ⲙⲡⲟⲩⲕⲁ ⲧⲟⲟ̄ⲧⲟⲩ [ⲉ]ⲃⲟⲗ
ⲉ[ⲡ]ⲥⲙⲟⲩ ⲉⲡ[ⲛ]ⲟⲩⲧⲉ [ⲛ̄ⲧⲉⲩ]ϣⲏ ⲧⲏⲣ̣ⲥ · ⲉⲣⲉ ⲛ[ⲁⲅⲅⲉ]ⲗⲟⲥ ⲙ-
ⲡϫⲟⲉⲓⲥ [ϭⲙ̄]ϭⲟⲙ ⲛⲁⲩ [·]

[ⲙ̄]ⲛⲉϥⲣⲁⲥⲧⲉ ⲇⲉ ⲁ[ϥⲉⲓ] ⲉ̣ⲧⲥⲓⲟⲟⲩⲛ ⲛ̄ϭⲓ [ⲡϩ]ⲏⲅⲉⲙⲱⲛ[3] ϫ[ⲉ]-
ⲕ[ⲁⲥ ⲉϥⲉ]ϫⲱ̣ⲕⲙ̄ ⲁϥ[ⲉⲣ]ⲡⲙⲉ[ⲉ]ⲩⲉ ⲉⲛⲉϩⲁⲅ[ⲓⲟ]ⲥ ⲛ[......] ⲧⲱ
[............] ⲛⲟⲩ[............]ⲛ̣ ⲙ̄ⲡ[...........]ⲉ ⲉⲃⲟ[ⲗ
........] ⲉϥ ⲙ[..........] ⲛ[.........]ⲥⲉⲛⲟⲩ [......
..]ⲧ̣ ⲉⲃⲟⲗ[........ⲧⲥⲓ]ⲟⲟⲩⲛ[4] [..........] ⲁ̣ⲩ̣ⲱ [......
.ⲧⲥ]ⲓ̈ⲟⲟⲩⲛ [..........] ⲡϩⲏ[ⲅⲉⲙⲱⲛ [.......] ⲟⲩ[.......
..] [...........]ⲟⲟⲩ [.....]ⲧ ⲉⲃ[ⲟⲗ... ⲧⲉ[.....] ⲁ̣ⲕ[....]

---

(1) ⲛⲁϩⲙⲉ̄.

(2) ⲩ au-dessus du second ⲟ. Des guillemets ont été mis à chaque ligne devant cette prière.

(3) ϩⲏⲅⲉⲙⲱ̄.

(4) ⲥⲓⲟⲟⲩ̄.

ⲧⲏⲣϥ [·ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉϥⲛ]ⲁⲩ ⲇⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲡⲁ[ϩⲙⲟⲩ ⲡϩⲏ]ⲅⲉⲙⲱⲛ ⲁϥϭⲱⲛ̣ⲧ̣ ⲉⲙ̣ⲁⲧⲉ · ⲁϥⲕⲟⲧϥ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲉⲛⲧⲥⲓⲟⲟⲩⲛ ⲙ̄ⲡⲉϥϫⲱⲕⲙ̄ ⲙ̄ⲡⲉϩⲟⲟ̣ⲩ̣ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ :— ⲡⲙⲉⲧⲥⲛⲟⲟⲩⲥ ⲇⲉ ⲛ̄ϩⲁⲅⲓⲟⲥ ⲁⲩⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲩⲟⲩⲁ-ϩⲟⲩ ⲛ̄ⲥⲁⲫⲏⲅⲉⲙⲱⲛ ⲉⲣⲉ ⲡⲙⲏⲏϣⲉ ⲧⲏⲣϥ̄ ⲕⲱⲧⲉ̄ ⲉ̄ⲣⲟⲟⲩ ⲉⲩⲉⲣ-ϣ̄ⲡⲏⲣⲉ ⲉⲩϯⲉⲟⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̄ⲛⲉⲭⲣⲏⲥⲧⲓ̈ⲁⲛⲟⲥ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ⲓ̄ⲥ̄ · ⲡϩⲏⲅⲉⲙⲱⲛ ⲇⲉ ⲙ̄ⲡⲉϥⲃⲱⲕ ⲉ̄ⲡⲁⲣⲓⲥⲧⲟⲛ ⲁⲗⲗⲁ ⲁϥϩⲙⲟⲟⲥ ϩⲛ̄ⲧⲁ-ⲅⲟⲣⲁ · ⲁϥⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲁⲩⲉⲓⲛⲉ ⲙⲙ[ⲉ]ⲧⲥⲛⲟⲟⲩⲥ ⲛ̄ϩⲉⲣⲙⲏⲧⲁⲣⲓ̈ⲟⲛ · ⲁⲩⲧⲁⲗⲟ ⲛ̄ⲛⲉϩⲁⲅⲓ̈ⲟⲥ ⲉ̄ⲣⲟⲟⲩ ⲟⲩⲁ ⲟⲩⲁ · ⲉⲩϯ ⲛ̄ϩⲛ̄ⲗⲁⲙⲡⲁⲥ ⲛ̄ⲕⲱϩⲧ ϩⲁⲛⲟⲩⲥ̄ⲡⲓ̈ⲣⲟⲟⲩⲉ̄ · ⲁⲩⲉⲓⲛⲉ ⲟⲛ ⲛ̄ϩⲉⲛϣ̄ⲁⲗⲓϭ ⲙⲡⲉⲓⲛⲉ ⲉⲩⲟ̄ ⲛ̄ⲕⲱϩⲧ ⲁⲩⲧⲁⲁⲩ ⲉ̄ϩⲟⲩⲛ ⲉ̄ⲛⲉⲩⲙⲁⲁϫⲉ · ⲁⲩⲱ ϩⲉⲛⲕⲉⲡⲉ-ⲣⲓⲕⲁⲫⲁⲗⲁⲓ̈ⲁ (sic) ⲛ̄ⲕⲱϩⲧ ⲁⲩⲧⲁⲁⲩ ⲉ̄ϫⲛ̄ⲧⲉⲩⲁⲡⲉ · ⲁⲩϯ ⲛ̄ϩⲉⲛⲕⲱϩⲧ ⲉⲩⲙⲟⲩϩ ϩⲁⲛⲉⲩⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ ·

ⲫⲁⲅⲓ̈ⲟⲥ ⲇⲉ ⲁⲡⲁ ϣⲛⲟⲩⲃⲉ ⲁϥⲥ̄ⲙⲟⲩ ⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⁝ ϯⲥⲙⲟⲩ ⲉⲣⲟⲕ ⲓ̄ⲥ̄ ⲡⲁⲗⲫⲁ[1] ⲁⲩⲱ ⲡⲱ · ⲧⲁⲣⲭⲏ ⲁⲩⲱ̄ (fol. II, *recto*, n° du cahier ⲃ̄, page ⲙ̄[ⲃ̄]) ⲡ̄ϫⲱⲕ ⲛ̄ϩⲱⲃ ⲛ[ⲓⲙ] :— ⲛⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲧⲏ̣ⲣ̣ⲟⲩ ϩⲓ̈ⲟⲩⲥⲟⲡ ϫⲉ ⲧⲉ̣ⲛ̣[ⲟⲩⲱϣ̄ⲧ] ⲉⲣⲟⲕ ⲓ̄ⲥ̄ ⲡⲗ̣ⲟ̣ⲅ̣[ⲟⲥ ⲙ̄ⲡⲉⲓ]ⲱ̣ⲧ · ⲡⲉⲧ[ϣⲉⲃⲓ(?)ⲉ] ⲛ̄ⲛⲉⲓⲙⲉϩⲥⲁϣ[ϥ....]ⲉⲥⲁϣϥ̄ ⲛ̄ⲕ̣ⲱ̣ϩ̣[ⲧ....]ⲥⲙⲁ ϩⲱⲃⲥ̄ ⲙ̄ⲡⲉϥϩⲟ · ⲧⲉⲛⲧⲱⲃϩ̄ ⲙ̄ⲙⲟⲕ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉ-ⲕⲉϣⲱⲡⲉ ⲛⲙ̄ⲙⲁⲛ ϩⲉⲛⲛⲉⲛⲑⲗⲓⲯⲓⲥ · ⲙⲛ̄ⲛⲉⲛⲇⲓⲱⲅⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲛⲧⲟⲕ ⲡⲉ ⲡⲥⲁⲉⲓⲛ ⲛ̄ⲛⲉⲥⲁⲉⲓⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ · ⲁⲩⲱ ⲉⲣⲉ ⲡⲧⲁⲗϭⲟ ⲙⲛ̄ⲡⲱⲛϩ̄ ϣⲟⲟⲡ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓ̈ⲧⲟⲟⲧⲕ̄ ·— ⲉⲧⲉⲓ (sic) ⲇⲉ ⲉⲩⲥⲙⲟⲩ ⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲉⲓⲥ ⲙⲛ̄ⲧⲥ̄ⲛⲟⲟⲩⲥⲉ ⲛ̄ϭⲣⲟⲟⲙⲡⲉ ⲛⲟⲩⲱ̄ⲃϣ̄ ⲁⲩⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲉⲛⲧⲡⲉ ⲁⲩⲟⲩ-ⲱϩ ⲉϫⲉⲛⲧⲁⲡⲉ ⲛ̄ⲛⲉϩⲁⲅⲓ̈ⲟⲥ · ⲉⲩⲁϣⲉ ⲉϥⲫⲉⲣⲙⲏⲧⲁⲣⲓⲟⲛ · ⲁⲩⲱ̄ ⲁ ⲡⲙⲏⲏϣⲉ ⲧⲏⲣϥ̄ ⲉⲧⲛⲁⲩ ⲉ̄ⲣⲟⲟⲩ ⲉⲣϣ̄ⲡⲏⲣⲉ ·—

ⲉⲓⲥ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁϥⲉⲓ̈ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲉⲛⲧⲡⲉ ⲙⲛ̄ⲙⲓ̈ⲭⲁⲏⲗ ⲁϥⲛⲟⲩϩⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̄ⲛⲉⲕⲱϩⲧ ⲉⲧϩⲉⲛⲛⲉⲩⲙⲁⲁϫⲉ ⲙⲛ̄ⲧⲉⲩⲁⲡⲉ ·— ⲁⲩⲱ ⲁ ⲛⲉⲡⲉⲣⲓ-ⲕⲉⲫⲁⲗⲉⲁ (sic) ⲛ̄ⲕⲱϩⲧ̄ ϣⲱⲡⲉ ⲛ̄ϩⲉⲛⲕⲗⲟⲙ ⲛⲟⲩⲟⲛ̣ · ⲉϫⲉⲛⲛⲉⲩⲁⲡⲉ · ⲛ̄ⲕⲉⲗⲁⲙⲡⲁⲥ ⲛ̄ⲕⲱϩⲧ̄ ⲉⲧϩⲁⲛⲉⲩⲥ̄ⲡⲓ̈ⲣⲟⲟⲩⲉ ⲁⲩϣⲱϣⲙ̄ ⲁⲩⲛⲟϭ ⲙⲙⲟ-ⲧⲛⲉⲥ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲩ :— ⲁⲡⲁ ϣⲛⲟⲩⲃⲉ ⲇⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉϥⲛⲁⲩ ⲉⲡⲥⲱⲧⲏⲣ · ⲉϥⲥⲁⲡϣⲱⲓ̈ ⲙ̄ⲡⲇⲓ̈ⲕⲁⲥⲧⲏⲣⲓ̈ⲟⲛ · ⲁϥⲛⲁϩⲧϥ̄ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲁϥⲟⲩⲱϣⲧ ϫⲟⲟ̣[ⲥ ϫⲉ ⲱ ⲡⲥ]ⲁ̣ⲉ̣ⲓⲛ̣ ⲡ[..]ⲧⲉ [........]ⲧ [..ⲉ]ϫⲛⲛ[.... ....] ⲁⲕ̣[............] ϣⲁ̣ⲣ̣ⲟⲛ ⲛ̄[ⲛⲉ]ⲥⲟⲡ ⲧⲏⲣ[ⲟ]ⲩ —

[1] Le trait vertical du ⲫ est barré, dans sa partie supérieure, d'une ligne rouge et noire, de façon à former une croix.

ⲡⲉϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲇⲉ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲙ̄ⲡⲉ[ⲣ̄ⲣ̄]ϩⲟⲧⲉ ⲡⲁⲥⲱⲧⲡ ϣⲛ[ⲟⲩ]ⲕⲉ ·
ϫⲉ ⲛ̄ϯⲛⲁⲕⲁ [ⲛ̄]ⲥⲱⲓ̈ ⲁⲛ · ϩⲩⲡⲟⲙⲓ̈[ⲛⲉ] · ⲉϥ]ϩⲱⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ [ⲛ̄ϭⲓ
ⲡⲉⲕ]ⲕⲗⲟⲙ ⲙ̄ⲡⲉⲕ[ⲙⲛ̄ⲧⲙⲁⲣⲧⲩⲣ]ⲟⲥ :— ⲁⲓ̈ⲟⲩⲱ ⲅⲁⲣ ⲉⲓⲥ[ⲉⲃⲧⲱⲧ]
ⲛⲉⲧⲉⲛⲕⲗⲟⲙ [ⲉⲃⲟⲗ] ⲙ̄ⲡⲉⲧⲉⲛⲑⲣⲟⲛⲟⲥ ⲉⲩⲙⲉϩ ⲛ̄ⲣⲁϣⲉ ⲉⲩⲛⲉϫ
ⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲉⲛⲧⲁⲡⲟⲗⲓⲥ ⲑ̄ⲓ̄ⲗ̄ⲏ̄ⲙ̄ · ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡⲥⲱⲧⲏⲣ ⲁⲥⲡⲁⲍⲉ
ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ ⲙⲛ̄ⲙⲓ̈ⲭⲁⲏⲗ ⲁⲩⲃⲱⲕ ⲉ̄ϩⲣⲁⲓ ⲉⲙⲡⲏⲩⲉ̄ ϩⲉⲛⲟⲩⲉⲟⲟⲩ :—

ⲙⲛ̄ⲛ̄ⲥⲱⲥ ⲁ ⲡϩⲏⲅⲉⲙⲱⲛ ⲃⲁⲥⲁⲛⲓⲍⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲉϥⲣⲁⲥⲧⲉ ·
ⲁϥⲧⲣⲉⲩⲡⲉϩⲧ ⲑⲏⲛ [ⲙⲛ̄]ⲁⲁⲙϫⲁⲡⲧ ⲉϥⲃⲣⲃⲣ ⲉϫⲙ̄ⲡⲉⲩⲥⲱⲙⲁ ⁘—
ⲡⲉϫⲁϥ ⲛ̄ⲧⲙⲁⲕⲁⲣⲓ́ⲁ ⲁⲙⲁ ⲥⲟⲫⲓⲁ ϫⲉ ⲛ̄ⲧⲟ ϩⲱⲱⲧⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲟⲩ ⲛ̄ⲧⲉⲓ-
ϩⲉ ·— ⲡⲉϫⲉ ⲧⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲟⲩⲭⲣ̣ⲏⲥ̣ⲧⲓⲁⲛⲟⲥ ·
ⲁⲛⲟⲕ ⲟⲩϩⲙ̄ϩⲁⲗ ⲛ̄ⲧⲉⲡⲥⲱⲧⲏⲣ · ⲡⲁⲛⲩⲙⲫⲓⲟⲥ ⲡⲉ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ⲓ̄ⲥ̄ · ⲕⲁ-
ⲧⲁⲑⲉ ⲉⲧⲥⲏϩ ϫⲉ [ⲁⲓ̈ⲥⲃ]ⲧⲱⲧ ⲉ̄ⲡⲁⲣϩⲓ̈ⲥⲧⲁ ⲙⲙ[ⲱⲧⲛ̄] ⲛ̄ⲟⲩⲡⲁⲣ-
ⲑⲉⲛⲟⲥ ⲉⲥⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲟⲩϩⲁⲓ̈ ⲛ̄ⲟⲩⲱⲧ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ · ⲁⲩⲱ ⲥⲟⲫⲓⲁ ⲡⲉ
ⲡⲁⲣⲁⲛ — ⲡⲉϫⲉ ⲫⲏⲅⲉⲙⲱⲛ ⲛⲁ[ⲥ] ϫⲉ ⲟⲩ ϩ̣ⲛ̣ⲱϥ ⲡⲉ ⲥⲟ[ⲫⲓⲁ]
ⲡⲉϫⲉ ⲧⲙⲁⲕⲁⲣⲓ̈ⲁ [ⲥⲟⲫⲓⲁ] (fol. II, *verso*, p. ⲙ̄[ⲅ̄]) ϫⲉ [.]ⲡⲉⲛ
[*vingt-deux lettres*] ⲙ̣ⲛ̣[. . .]ⲁ ⲙ̄ⲡⲁⲣⲁⲛ[. . .]ⲧⲥⲟⲫⲓⲁ ⲙⲡⲛ̣ⲟ̣ⲩⲧ̣ⲉ̣ ⲕⲁ-
ⲧⲁ̣[ⲑⲉ] ⲉ̣ⲧⲥⲏϩ ϩⲛ̄ⲧⲉⲅⲣ̣ⲁ̣ⲫⲏ ⲉⲧⲟⲩⲁ̣ⲁⲃ · ϫ̣ⲉ [ⲛⲉⲓ̈]ⲟ ⲛ̣ⲙ̄ⲙⲁϥ ⲡⲉ
ⲉϥ[ⲛⲁⲥ]ⲉ̣ⲃⲧⲉ ⲙ̄ⲡⲏⲩⲉ̄ · ⲁ[ⲩⲱ] ⲉϥⲛⲁⲡⲱⲣϣ ⲉ[ⲃⲟⲗ ⲉⲛ]ⲉϥⲑⲣⲟ-
ⲛⲟⲥ [ϩⲓϫⲛ̄ⲧⲏⲩ ⲛⲉⲓ̈ⲟ] ⲛ̄ⲙⲙⲁϥ ⲡⲉ · ⲁⲩ[ⲱ ⲁϥⲕⲉⲗ]ⲉⲩⲉ ⲛ̄ϭⲓ ⲡϩⲏ-
ⲅ̣ⲉⲙ̣ⲱⲛ ⲁⲩⲡⲱⲧⲉ̄ ⲛ̄ⲧⲉⲥⲉⲕⲓⲃⲉ ⲥⲛ̄ⲧⲉ · ⲙⲛ̄ϩⲏⲧⲉ̄ · ⲁϥⲧⲣⲉⲩⲉⲓⲛⲉ
ⲛ̄ϩⲙ̄ⲡⲓⲡⲣⲉ · ⲙⲛ̄ⲟⲩϩⲙⲟⲩ · ⲙⲛ̄ⲟⲩϩⲙ̄ϫ ⲉϥϫⲏϥ ⲛ̄ⲥⲉⲧⲁϩⲟⲩ ⲙⲛ̄-
ⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ · ⲛ̄ⲥⲉⲡⲁϩⲧⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲉϫⲱⲟⲩ · ⲁⲩⲱ ϩⲓ̈ⲧⲛ̄ⲧϭⲟⲙ
ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁ ⲛⲉⲥⲉⲕⲓⲃⲉ ⲗⲟ ⲉⲩⲧⲁⲩⲉ ⲥ̄ⲛⲟϥ ⲉ̄ⲃⲟⲗ · ⲁⲩⲱ ⲁ
ⲛⲕⲉⲥⲧ[ⲱ]ⲛⲁⲣⲓ̈ⲟⲥ ⲕⲁ ⲧ̣ⲟⲟⲧⲟⲩ ⲉ̄ⲃⲟⲗ :—

ⲙⲛ̄ⲛ̄ⲥⲱⲥ ⲡⲉϫⲉ ⲡϩⲏⲅⲉⲙⲱⲛ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ϫⲉ ⲧⲉⲧⲉⲛⲛⲁⲑⲩ-
ⲥⲓⲁⲍⲉ ϫⲓⲛ̄ⲙⲟⲛ [ⲛ̄]ⲧⲉⲧⲛⲛⲁⲙⲟⲩ ⲕⲁⲕⲱⲥ · ⲡⲉϫⲉ ⲛ̄ϩⲁⲅⲓⲟⲥ
ⲛⲁϥ · ϫⲉ ⲡⲉⲛⲥⲱⲙⲁ ⲙⲉⲛ ⲟⲩⲛ̄ⲧⲁⲕ ⲉⲝⲟⲩⲥⲓⲁ ⲉϩⲟⲩⲛ[1] ⲉⲣⲟⲟⲩ
ⲛ̄ⲑⲉ ⲛ̄ⲧⲁ ⲡⲉⲛϫⲟⲉⲓⲥ ϫⲟⲟⲥ ⲛⲁⲛ ϩⲙ̄ⲡⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓ̈ⲟⲛ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ
ϫⲉ ⲙ̄ⲡⲉⲣⲣ̄ϩⲟⲧⲉ ϩⲏⲧⲟⲩ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲛⲁⲙⲟⲩⲟⲩⲧ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲉⲛⲥⲱⲙⲁ [ⲁ]ⲗⲗⲁ
ⲁⲣⲓ̈ϩⲟⲧⲉ ϩⲏⲧϥ [ⲙ̄]ⲡⲉⲧⲉⲟⲩⲛ̄ϭⲟⲙ ⲙ̄ⲙⲟϥ ⲉ̄ⲧⲁⲕⲟ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ̄ⲯⲩⲭⲏ
ⲙⲛ̄ⲛⲉⲧⲉⲛⲥⲱⲙⲁ̣ ϩⲣⲁⲓ̈ ϩⲉⲛⲧⲅⲉϩⲉⲛⲛⲁ ⲛ̄ϩⲁ̣ⲧⲉ · ⲧⲉⲛⲟⲩ ϭⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ
ⲓ̄ⲥ̄ ⲡⲉⲧⲉⲛϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲛⲉⲛⲥ̣ⲱⲙⲁ ⲙⲛ̄ⲛ̣ⲉ̣ⲛ̣ⲯⲩⲭⲏ — ⲧⲟⲧⲉ ⲁϥⲟ̣ⲩⲱ-
ϣⲃ̄ ⲛ̄ϭⲓ ⲓ̈ⲟⲩⲗⲁⲓ̈ⲟⲥ ⲡⲕⲟⲩⲣⲥⲟⲣ[2] · ⲡⲉϫⲁϥ ⲙ̄ⲡϩⲏⲅⲉⲙⲱⲛ[3] ⲉϥϯ

---

(1) ⲉϩⲟⲩ̄. — (2) ⲕⲟⲩⲥⲟ̄. — (3) ϩⲏⲅⲉⲙⲱ̄.

ⲁⲓⲃⲉⲗⲗⲟⲥ ϩⲁⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ · ϫⲉ ⲥⲱⲧⲙ̄ ⲉ̄ⲣⲟⲓ̈ ⲡⲁϫⲟⲉⲓ̈ⲥ ϫⲉ ⲉⲕ-
ϣⲁⲛⲕⲁ ⲛⲉⲓⲣⲱⲙⲉ ϩⲉⲛⲧⲉⲓⲡⲟⲗⲓ̈ⲥ · ⲉⲩⲉⲓⲣⲉ ⲛ̄ⲛⲉϩⲃⲏⲩⲉ ⲙ̄ⲫⲁⲛⲧⲁ-
ⲥⲓⲁ ϩⲛ̄ⲧⲉⲩⲙⲛ̄ⲧⲙⲁⲅⲟⲥ · ⲥⲉⲛⲁⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲛ̄ϭⲓ ⲛⲁⲧⲉⲓⲡⲟ-
ⲗⲓⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ · ⲛ̄ⲥⲉⲟⲩⲁϩⲟⲩ ⲛ̄ⲥⲁⲡⲉⲩⲛⲟⲩⲧⲉ :— ⲟⲩⲛ̄ ⲟⲩⲕⲟⲩⲓ
ⲙ̄ⲡⲟⲗⲓⲥ ⲥⲁⲡⲉⲓⲙⲛ̄ⲧⲙⲙⲟ ⲛⲉⲣⲉ ϩⲉⲛⲉⲣⲡⲉ ⲛϩⲏⲧⲥ̄ ⲉⲥϩⲓϫⲛ̄ⲟⲩⲡⲩⲅⲏ
ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉϣⲁⲩⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟⲥ ϫⲉ ⲫⲁⲗⲉϫ̄ ϩⲉⲛⲟⲩⲙⲁ ⲉϣⲁⲩⲙⲟⲩⲧⲉ
ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲡⲟⲩⲃⲁⲥⲧⲉ · ⲙⲁⲣⲉⲛϫⲓ̈ⲧⲟⲩ ⲉⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ ⲛ̄ⲥⲁⲃⲟⲗ
ⲛ̄ⲧⲉⲓⲡⲟⲗⲓⲥ · ⲛ̄ⲧⲁⲩⲉⲣ ⲛⲉⲓϩⲃⲏⲩⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛ̄ϩⲏⲧⲥ̄ ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲉϩ-
ⲛⲁⲕ ⲁⲣⲓϥ ⲛⲁⲩ · ϩⲙ̄ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ · ⲏ ⲛ̄ⲥⲉⲟⲩⲱϣⲧ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ
ⲉⲧⲧⲁⲓ̈ⲏⲩ · ⲏ ⲛ̄ⲥⲉϯ ⲁⲡⲟⲫⲁⲥⲓⲥ ⲉ̄ⲣⲟⲟⲩ ⲙ̄ⲙⲁⲩ · ϯⲥⲟⲟⲩⲛ
ⲁⲛⲟⲕ ϫⲉ ⲙⲉⲛⲗⲁⲁⲩ ⲛⲁϣⲕⲱⲗⲩ ⲙⲙⲟⲕ ϩⲙ̄ⲡⲙⲁ ⲉ̄ⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ ·
(fol. III, *recto*, p. [ⲙ̄ⲁ̄]) [*quatre-vingts lettres*] ⲛ[......]ⲩ[.....]
ⲥⲉϫ[.........ⲛ̄]ⲥⲉϫ[ⲓ]ⲧⲟⲩ [ⲉⲡⲙ]ⲁ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ · ⲛ̄ⲥⲉ[ⲕⲁ] ⲛ
ⲥⲉⲉ̄ⲛⲉ ϩⲙ̄ⲡⲉϣⲧⲉⲕⲟ ϣⲁⲛ[1] ⲧⲉϥⲕⲧⲟϥ ⲉⲧⲡⲟⲗⲓⲥ :·

ⲡϩⲁⲅⲓⲟⲥ ⲇⲉ ⲁⲡⲁ ϣⲛⲟⲩⲃⲉ ⲛⲉϥⲥⲱⲕ ϩⲁϫⲱⲟⲩ ⲛ̄ⲑⲉ ⲛⲟⲩϣⲱⲥ
ⲉϥⲥⲱⲕ ϩⲁϫⲱⲟⲩ ⲛⲛⲉϥⲉⲥⲟⲟⲩ · ⲛⲉϥⲯⲁⲗ[ⲗ]ⲉⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ
ϫⲉ ⲁⲙⲏⲓⲧⲉⲛ ⲛⲁϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲉⲛⲥⲱⲧⲙ̄ ⲉ̄ⲣⲟⲓ̈ ⲧⲁϯⲥⲃⲱ ⲛⲏⲧⲉⲛ
ϩⲉⲛⲑⲟⲧⲉ ⲙ̄ⲡϫⲟⲉⲓⲥ · ⲛⲓⲙ ⲡⲉ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲉⲧⲟⲩⲉϣⲱⲛϩ̄ ⲉⲧⲙⲉ
ⲛ̄ⲛⲁⲩ ⲉⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩⲟⲩ · ⲙⲁⲣⲉϥⲧⲁⲗϭⲉ ⲡⲉϥⲗⲁⲥ ⲉⲃⲟⲗ
ⲙⲡⲡⲉⲑⲟⲟⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥⲥ̄ⲡⲟⲧⲟⲩ ⲉ̄ⲧⲙ̄ϫⲱ ⲛⲟⲩⲕⲣⲟϥ · ⲙⲁⲣⲉϥ-
ϣⲓ̈ⲛⲉ ⲛ̄ⲥⲁϯⲣⲏⲛⲏ · ⲁⲩⲱ ⲛϥ̄ⲡⲱⲧ ⲛ̄ⲥⲱⲥ ϫⲉ ⲉ̄ⲣⲉ ⲛ̄ⲃⲁⲗ ⲙ̄ⲡϫⲟⲉⲓⲥ
ϭⲱϣⲧ ⲉϫⲛ̄ⲛⲉⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲉ̄ⲣⲉ ⲛⲉϥⲙⲁⲁϫⲉ ⲣⲁⲕⲉ ⲉⲡⲉⲩⲥⲟⲡⲥ̄ ·
ⲛⲉⲩⲙⲟⲟϣⲉ ⲇⲉ ⲛ̄ϭⲓ ⲛⲉϩⲁⲅⲓ̈ⲟⲥ ⲉⲩⲥⲙⲟⲩ ⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲁⲛⲧⲟⲩ-
ⲡⲱϩ ⲉⲕⲁⲙⲉ ⲉⲡⲟⲗⲓ̈ⲥ ⲉⲧⲉ ⲡⲟⲩⲃⲁⲥⲧⲉ ⲡⲉ ·:—

ⲛ̄ⲧⲉⲣⲟⲩⲡⲱϩ ⲇⲉ ⲉ̄ⲡⲟⲩⲃⲁⲥⲧⲉ · ⲁϥⲃⲱⲕ ⲉ̄ϩⲟⲩⲛ[2] [ⲉⲡⲉⲣⲡⲉ
vingt et une lettres] ⲧ[............] ⲛⲉ[......] ⲛⲉⲧ[ⲟⲩ]ⲁⲁⲃ
[..........]ⲉ ⲅⲁⲣ ⲛ̄ϣ[ⲉ] ϣⲁⲧⲛ̄ϥⲧⲟⲟⲩ ⲭⲱⲣⲓⲥ ⲁⲡⲁ ϣⲛⲟⲩⲃⲉ
ⲙⲛ̄ⲛⲉϥⲥ[ⲛ]ⲏⲩ :·— ⲡⲉϫⲉ ⲡϩⲏⲅⲉⲙⲱⲛ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲁⲙ[ⲏ]ⲧⲉⲛ
ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛⲟⲩⲱϣⲧ ⲙ̄ⲡⲁⲡⲟⲗⲗⲱⲛ[3] ⲙⲛ̄ⲧⲁⲣⲧⲉⲙⲓ̈ⲥ ⲙⲛ̄ⲡⲕⲉ-
ⲥⲉⲉⲡⲉ ⲛ̄ⲛⲉⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲁⲩⲟⲩⲱϣⲃ̄ ⲛ̄ϭⲓ ⲛ̄ϩⲁⲅⲓ̈ⲟⲥ ϩⲉⲛⲟⲩⲥⲙⲏ ⲛⲟⲩ-
ⲱⲧ ⲧⲏⲣⲟⲩ : ϫⲉ ⲙⲉⲛ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̄ⲥⲁⲓ̈ⲥ̄ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ⲡⲁⲓ̈ ⲉⲧⲉ ⲛ̄ϣⲙ̄ϣⲉ
ⲛⲁϥ · ⲡⲁⲓ̈ ⲉⲣⲉ ⲛⲛ̄ⲛⲓⲃⲉ ϩⲉⲛⲛⲉϥϭⲓϫ ⲉϥϯϭⲟⲙ ⲛⲁⲛ ϣⲁⲛⲧⲉⲛϯ-
ϣⲓⲡⲉ ⲛⲁⲕ ⲙⲛ̄ⲛⲉⲕⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲩⲛⲅ̄ ⲛ̄ϭⲓϫ ·:—

---

(1) ϣⲁ̄. — (2) ⲉϩⲟⲩ̄. — (3) ⲁⲡⲟⲗⲗⲱ̄.

ⲁϥϭⲱⲛⲧ ⲇⲉ ⲛ̄ϭⲓ ⲡϩⲏⲅⲉⲙⲱⲛ ⲁϥⲕⲉⲗⲉⲩⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲥⲟⲟ̄ⲣ̣ⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̄ⲥⲉⲗⲁⲩ ⲛ̄ϣⲟⲉⲓⲙ ϣⲟⲉⲓⲙ ⲛ̄ⲥⲉⲃⲁⲥ̣[ⲁⲛ]ⲓ̈[ⲍⲉ] ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ :— [ϩⲟⲓ̈]ⲛ[ⲉ] ⲁⲩⲕⲱⲛⲥ̄ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ · ϩⲟⲓ̈ⲛⲉ ⲁⲩϯ ⲗⲁⲙⲡ[ⲁ]ⲥ ⲛ̄ⲕⲱϩⲧ ϩⲁⲛ̣ [*dix-neuf lettres*] ⲗ [*vingt-sept lettres*] ⲱ[..]ⲧ[........] ϫⲓⲥⲉ ϫⲉ [........] ϩⲉⲛⲕⲟⲟⲩⲉ ⲁⲩⲥⲫ[ⲉ]ⲧⲉⲣⲓⲍⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ [ϣⲁⲛ]ⲧⲟⲩⲥⲕⲟⲟⲩ ⲛ̄[...] [fol. III. *verso*, p. [ⲙ̄ⲉ]) [*soixante-quinze lettres*] ϩⲉⲓ̣[.. ....] ⲁϥⲕ[ⲉⲗⲉⲩⲉ .....]ⲧⲁ [......] ⲓ̈ⲥ [...] ⲉⲧⲣⲉⲩϩ[ⲁ]ⲣⲉϩ ⲉ̄ⲣⲟⲟⲩ ϣⲁϣⲱⲣⲡ — ⲛ̄ⲧⲉ̣ⲣⲟⲩⲟⲧⲡ[ⲟⲩ] ⲇⲉ ⲉ[ϩⲟⲩⲛ] ⲉⲛⲉⲩⲟⲗ[ⲓⲯⲓ]ⲥ ⲉⲙⲁⲧⲉ ϩⲁⲧⲁϣⲏ ⲛ̄ⲛⲉⲃⲁⲥⲁⲛⲟⲥ · ⲛ̄ⲧⲁⲩⲧⲁⲁⲩ ⲛⲁⲩ ·—

ⲡ̄ϩⲁⲅⲓ̈ⲟⲥ ⲇⲉ ⲁⲡⲁ ϣⲛⲟⲩⲃⲉ ⲛⲉϥϯ ⲧⲱⲕ ⲛ̄ϩⲏⲧ ⲛⲁⲩ ⲉϥϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲛⲁⲥⲛⲏⲩ ⲙ̄ⲡⲉⲣⲣ̄ϩⲟⲧⲉ · ⲟⲩⲇⲉ ⲙ̄ⲡⲉⲣⲉⲣϭⲁⲃ ϩⲏⲧ̣ · ⲟⲩⲇⲉ ⲙ̄ⲡⲣ̄ⲉⲓ ⲉⲡ̣ⲁϩⲟⲩ ϩⲙ̄ⲡⲉⲧⲛ̄ⲁⲅⲱⲛ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛ̄ⲛⲉⲛⲡⲱⲣϫ ⲉ̄ⲛⲉⲛⲉ̄ⲣⲏⲩ ϩⲙ̄ⲡⲏⲓ̈ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲁⲣⲓ̈ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ⲱ̄ ⲛⲉⲥⲛⲏ̣ⲩ [ϩ]ⲙ̄ⲡϣⲁϫⲉ ⲛ̄ⲧⲁ ⲡⲉⲛ[ⲓ̈]ⲱⲧ ⲇ̅ⲁ̅ⲇ̅ ϫⲟⲟϥ ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲏ ⲟⲩ ⲡⲉⲧⲛⲟⲧⲙ ⲛ̄ⲥⲁϩⲉⲛⲥⲛⲏⲩ ϩⲉⲛⲟⲩⲙⲁ ⲛⲟⲩⲱⲧ̣ · ⲉⲣⲉ ϯⲣⲏⲛⲏ [ⲙ̄ⲡ]ⲛⲟⲩⲧⲉ ϩⲉⲛⲧⲉ[....]ⲉⲩⲛⲁⲉⲣⲟⲉ ⲙ[ⲡⲥ]ⲟϭⲛ̄ ⲉⲧϩⲓϫⲛ̄ⲧⲁⲡ̣[ⲉ] ⲛⲁⲁⲣⲱⲛ ⲉⲧⲛⲏⲩ ⲉ̣ⲡ̣ⲉ̣ⲥ̣ⲏ̣ⲧ̣ ⲛ̣ⲧ̣ⲟ̣ⲟ̣ⲩ̣ ⲛ̣ⲥ̣ⲓ̣ⲱ̣ⲛ̣ [*vingt-sept lettres*] ⲧ[*treize lettres*] ⲡ̣ [*vingt lettres*] ⲱ ⲛⲙ̄ⲙⲁϥ ⲉ[ⲃⲟⲗ ⲁ]ⲩⲱ ⲛϣⲁ ⲉ[ⲛⲉϩ ⲙ̄ⲡ̄ⲡ̄ⲥ]ⲱⲥ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛ̣[ⲁ]ⲩ̣ [ϫⲉ *soixante-dix lettres*] ⲛ[*treize lettres*] ⲏ [.. ....] ⲡⲉⲣ̄ⲣⲟ ⁘ [ⲛ̄ⲧⲉⲣⲟⲩ]ⲧⲱⲟⲩⲛ ⲇⲉ ⲧⲏ[ⲣⲟⲩ] ⲁ̣ⲩ̣ⲡⲱⲣϣ̄ ⲛ̄ⲛⲉⲩϭⲓϫ ⲉⲃⲟⲗ · ⲁⲩϣⲗⲏⲗ ⲉⲩϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲧⲉⲛⲡⲱⲣϣ ⲛ̄ⲛⲉⲛϭⲓϫ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲉⲣⲟⲕ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲁ ⲧⲉⲛⲯⲩⲭⲏ ⲉⲓⲃⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲕ ⲛ̄ⲑⲉ ⲛⲟⲩⲕⲁϩ ⲛⲁⲧⲙⲟⲟⲩ ⲧⲉⲛⲟⲩⲱⲛϩ ⲛⲁⲕ ⲉ̄ⲃⲟⲗ ⲡⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲛⲁⲩ ⲉⲧⲉⲕϭⲟⲙ :—

ⲉⲧⲉⲓ ⲇⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲓϩⲁⲅⲓ̈ⲟⲥ ϣⲗⲏⲗ ⲉⲓⲥ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁ̣ϥⲉⲓ ⲉϫⲙ̄ⲙ[ⲟⲟⲩ] ⲉϥⲣⲁϣⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ϯⲣⲏⲛⲏ ⲛⲏⲧⲛ̄ ⲛⲁϣⲃⲏⲣ̣ [·ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲧⲉⲩⲛⲟ]ⲩ ⲁϥⲥⲟⲟⲩⲧⲛ̄ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̄ⲧⲉϥϭⲓϫ ⲁϥϫⲱϩ ⲙ̄ⲡⲉⲩⲥⲱⲙⲁ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛ̄ⲛⲉⲃⲁⲥⲁⲛⲟⲥ ϭⲙ̄ϭⲟⲙ ⲉⲡⲉⲩⲥⲱⲙⲁ · ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲧⲉⲓϩⲉ ⲁ ⲡⲟⲩⲟⲉⲓⲛ̣ ⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲛ̄ⲥⲟⲩⲥⲟⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲟⲟ̄ⲡⲉ ·— ⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ ⲛ̄ϭⲓ ⲡϩⲏⲅⲉⲙⲱⲛ(1) ⲁϥⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲣ̄ⲡⲉ ⲉ̄ⲟⲩⲱϣⲧ̄ ⲁϥⲕⲉⲗⲉⲩⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲉⲓⲛⲉ ⲛⲁϥ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲩⲉⲟⲩⲱϣⲧ̄ ϩⲙ̄ⲡⲣ̄ⲡⲉ ·— ⲡⲉϫⲉ ⲡ̄ϩⲏⲅⲉⲙⲱⲛ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲑⲩⲥⲓⲁⲍⲉ ·

---

(1) ϩⲏⲅⲉⲙⲱ̄.

ⲡⲉϫⲁⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ (fol. IV, *recto*, p. [ⲙ̄ⲋ]) [*soixante-dix lettres* ⲟⲩⲥⲓ]ⲁ-
ϫⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ · ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ [ⲁ]ⲩⲉⲓⲛⲉ ⲛ̄ϩⲉⲛⲭⲁⲗⲕⲓⲟⲛ ⲉⲩⲙⲉϩ
ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉϥⲃⲣ̄ⲃⲣ̄ · ϩⲓⲁⲗⲙϫⲁⲡⲧ ϩⲓⲱⲧⲡ̄ⲧⲃ̄ⲛⲏ · ϩⲓⲁⲥⲫⲁⲗⲧⲟⲛ ·
ϩⲓⲧⲁϩⲧ ⲉϥⲃⲣ̄ⲃⲣ̄ · ϩⲟⲓ̈ⲛⲉ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲩⲡⲱϩⲧ ⲉ̄ϫⲛ̄ϩⲏⲧⲟⲩ ·
ϩⲟⲓ̈ⲛⲉ ⲉϫⲛ̄ⲛⲉⲩⲥⲡⲗⲁⲭⲛⲟⲛ · ϩⲟⲓ̈ⲛⲉ ⲁⲩⲧⲁⲗⲟⲟⲩ ⲛ̄ϩⲉⲛϣⲉ ⲁⲩ-
ⲛⲉϫ ⲥⲁⲧⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ·

ⲁⲡⲁ ϣⲛⲟⲩⲃⲉ ⲇⲉ ϩⲱⲱϥ [ⲛⲉⲣⲉ] ϩⲉⲛⲟⲩⲭⲁⲗⲕ[ⲓ]ⲟⲛ ⲉϥⲃⲣ̄ⲃⲣ̄
ⲙ̄ⲡⲉϥ[ⲥⲛⲏⲩ] · ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲗⲏⲗ ⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ
ϩⲙ̄ⲡⲉⲕⲣⲁⲛ ⲡⲁϫⲟⲉⲓⲥ ϣⲁⲣⲉ ⲡⲕⲱϩⲧ ⲱϣⲙ̄ · ⲛ̄ⲧⲉ ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ϣⲟ-
ⲟⲩⲉ · ⲛ̄ⲧⲉ ⲛ̄ⲧⲟⲟⲩ ⲃⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ · ⲛ̄ⲧⲉ ⲙ̄ⲡⲉⲧⲣⲁ ⲡⲱϩ ⲛ̄ⲅⲟⲩⲱϣⲛ
ⲛ̄ⲙⲡⲟⲗⲩⲙⲟⲥ (sic) · ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̄ⲡⲉⲣⲕⲱⲧⲉ ⲙ̄ⲡⲉⲕϩⲟ ⲛ̄ⲥⲁⲃⲟⲗ
ⲙⲙⲟⲛ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲛ ⲃ̣ⲟ̣ⲏⲑⲟⲥ ⲛⲁϯϭⲟ[ⲙ ....ⲱ]ⲡⲣⲟⲕⲩⲡⲁⲥⲧ̣[ⲏⲥ
ⲉϫⲛ̄]ⲡⲉⲇⲓⲕⲁⲓⲟⲥ ⲧⲏⲣ[ⲟⲩ] ϫⲉ ⲧⲱⲕ ⲧⲉ ⲧϭⲟⲙ ⲙⲛ̄[ⲡⲉⲟⲟⲩ *trente-quatre lettres*]ⲭⲁⲗ̣ⲕ[ⲓⲟⲛ] ⲁϥⲧⲣⲉ[ⲩⲧⲁⲗϭⲟ (?)] ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲉⲛⲡ̄ⲉⲩ-
ϩⲓ̈ⲥⲉ · ⲁⲩⲁϩⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ⲉⲙⲉⲛⲗⲁⲁⲩ ⲛ̄ⲧⲁⲕⲟ ϣⲟⲟⲡ ⲛ̄ϩⲏⲧⲟⲩ ·—

ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ϫⲣⲟ ⲙ̄ⲙⲱⲧⲛ̄ ⲱ ⲛ̄ϩⲁⲅⲓ̈ⲟⲥ ⲉⲧⲧⲁⲉⲓⲏⲧ
ϫⲉ ⲁϥϩⲱⲛ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉ̄ⲣⲱⲧⲛ̄ ⲛ̄ϭⲓ ⲡⲉⲧⲛ̄ⲕⲗⲟⲙ · ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲃⲱⲕ
ϣⲁⲡϩⲏⲅⲉⲙⲱⲛ · ⲛ̄ⲧⲉⲧⲉⲛⲁⲡⲟⲗⲟⲅⲓ̈ⲍⲉ ⲛⲁϥ :·— ⲛ̄ⲧⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲁⲩⲁ-
ϩⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ⲉⲡϩⲏⲅⲉⲙⲱⲛ ⲁⲩⲥⲱϣ ⲙⲙⲟϥ ⲙⲛ̄ⲛⲉϥⲛⲟⲩⲧⲉ[1] · ⲡϩⲏⲅⲉ-
ⲙⲱⲛ ⲇⲉ ⲁϥⲉⲣϩⲟⲧⲉ ⲙ̄ⲡⲉϥϣⲁϫⲉ ϩⲁⲣⲱⲟⲩ · ⲛ̄ⲧⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲁⲩϯ
ⲡⲉⲩⲟⲩ[ⲟⲓ ⲁⲩ]ⲡⲱⲱⲛⲉ ⲙ̄ⲡⲉϥⲑⲣⲟⲛⲟⲥ ⲁϫⲙ̄ⲡⲉϥϩⲟ ⲛⲉϥⲛⲟϭ ⲇⲉ
ⲁⲩⲧⲁϩⲟϥ ⲉⲣⲁⲧϥ̄ [ⲁϫⲙ̄ⲡⲉⲩ]ϩ[ⲟ] ⲛ̄ⲕⲉⲥⲟⲛ — [ⲛ̄ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ] ⲇⲉ ⲁϥ-
ϭⲱⲛⲧ [ⲛ̄ϭⲓ...]ⲟⲩⲁ ⲡⲟ[..] ⲉ̣[ϥ]ϫⲱ ⲙⲙⲟ[ⲥ] ϫ̣ⲉ̣ ϯ[ⲕⲉ]ⲗⲉⲩⲉ
ⲉⲧⲣⲉⲩ[.....] ⲡ[............] ⲛϯ ⲛ̄ϩⲛ[.........] ⲉϩⲣ̣ⲁ̣ⲓ̈ [.
........] ϣ [*treize lettres*] ⲛⲏ[ⲧⲛ̄.........] ϩⲉⲛ[*vingt-sept lettres*]
ⲁⲩ[ⲱ...........] (fol. IV, *verso*, p. [ⲙ̄ⲍ]) [*quatorze lettres*] ⲁ̣ [*treize lettres*] ⲗⲟ[...........] ϥ[.....] ⲁ̣ⲡⲉ — [...]ⲕⲱ ⲁⲩⲡⲁⲩ-
ⲅⲏ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ ϩⲛ̄ϩⲉⲛⲕⲉⲗⲉⲃⲓⲛ · ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲣⲟⲕϩⲟⲩ ⲁⲩⲛⲟϫⲟⲩ ⲉⲩ-
ⲛⲟϭ ⲙ̄ⲫⲟⲥⲥⲁ ⲛ̄ⲕⲱϩⲧ̄ · ⲁⲩⲱ ⲧⲁⲓ ⲧⲉⲑⲉ ⲛ̄ⲧⲁⲩϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ
ⲛ̄ⲧⲉⲩⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲓⲁ ⲛ̄ϭⲓ ⲡϣⲉ ϣⲁⲧⲛ̄ϥⲧⲟⲟⲩ ⲛ̄ϩⲁⲅⲓⲟⲥ · ⲛ̄ⲥⲟⲩⲥⲟⲟⲩ
ⲙ̄ⲡⲟⲟⲡⲉ · ⲉ̄ⲁⲩϫⲓ ⲛ̄ⲛⲉⲩⲯⲩⲭⲏ ϩⲓⲧⲛ̄ⲛⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲧⲙ̄ⲛⲧⲉⲣ̄ⲣⲟ ⲛ̄ⲙ̄-
ⲡⲏⲩⲉ · ⲉⲣⲉ ⲁⲡⲁ ϣⲛⲟⲩϥⲉ (sic) ϭⲱϣⲧ̄ ⲉ̄ⲣⲟⲟⲩ [ⲉϥ]ⲁϣⲉ ϩⲉⲛⲟⲩⲉⲓ-
ⲣⲏⲛⲏ ⲛ̄ⲧⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϩⲁⲙⲏⲛ ·

---

[1] La lettre ⲩ est au-dessus de la ligne; ϯ au lieu de ⲧⲉ.

ⲙ̣ⲡ̅ⲡ̅ⲥⲁⲛⲁⲓ̈ ⲡⲉϫⲉ ⲡϩⲏⲅⲉⲙⲱⲛ ⲛⲁⲡⲁ ϣⲛⲟⲩⲃⲉ ϫⲉ ⲙ̅ⲡⲁⲧⲉⲕ ⲧⲉⲑⲉ ⲛⲉⲣⲟⲩⲥⲓⲁ ⲱ̅ ⲡⲁⲛϩⲟⲥⲓ̈ⲟⲥ :— ⲁ̣ϥⲟⲩⲱϣⲃ̅ ⲛ̅ϭⲓ ⲁⲡⲁ ϣⲛⲟⲩⲃⲉ ϫⲉ ⲛ̅ⲧⲉⲛ[ⲛⲁ]ⲟⲩⲥⲓⲁⲍⲉ ⲁⲛ ⲛ̅[ⲛ]ⲉ̣ⲓⲙⲟⲩⲛ̅ⲅ̅ ⲛ̅ϭⲓϫ [ⲛ̅ⲧ]ⲁ̣ⲕⲱ ⲛ̅ⲥⲱⲓ̈ ⲙ̅ⲡⲁ[ϫ]ⲟ̣ⲉⲓ̈ⲥ ⲓ̣ⲥ̣̅ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ :— [. . . . . . .] ⲡⲉⲛⲥⲱⲧⲏⲣ [. . . . . ⲕⲉⲥⲧ]ⲱⲛⲁⲣⲓ[ⲟⲥ. . . . .] ⲛⲛⲉⲧⲉⲛ [. . . . .] ⲛ̅ⲛⲉⲩϩⲟ [. . . . .]ⲣ ⲛⲟⲩ[. . . . .] ⲕ[. . . . .] ⲛ̅[. . . . . ϭ]ⲱ̣(?)ⲛⲧ [*quatre-vingts lettres*] ⲥ̣ⲱⲧⲙ̅ ⲉⲡⲁⲉ̣ⲓ̣ⲱ̣[ⲧ ⲡ]ⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲁⲩⲉⲣϩⲟ[ⲧⲉ] ⲛ̅ⲧⲟⲕ ⲇⲉ ⲥⲱϣ [ⲙ̅]ⲙⲟϥ · ⲁϥϭⲱⲛ̅[ⲧ] ⲛ̅ϭⲓ ⲡϩⲏⲅⲉⲙⲱⲛ ⲁ[ϥ]ⲕⲉⲗⲉⲩⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲟⲙ̅ⲥⲟⲟⲩ ϩⲓ̈ϩⲉⲛⲙⲁ ⲛ̅ϩⲙⲟⲟⲥ ⲙ̅ⲡⲉⲛⲓ̈ⲛⲉ · ⲛ̅ⲥⲉϯ ⲛ̅ϩⲉⲛⲥⲫⲉⲣⲁ ⲛ̅ⲕⲱϩⲧ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉ̅ⲛⲉⲩϭⲓϫ ·— ⲛ̅ϩⲁⲅⲓ̈ⲟⲥ ⲇⲉ ⲁⲩⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲥⲱⲧⲙ̅ ⲉⲣⲟⲛ ⲡⲉⲧⲥⲱⲧⲙ̅ ⲉⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲱϣ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲟⲩⲃⲏϥ · ϭⲱϣⲧ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲛ[1] ⲛ̅ⲅⲛⲁ̣ ⲛⲁⲛ ϩⲛ̅ⲛⲉⲛϩⲓⲥⲉ ⲙⲛ̅ⲛⲉⲛⲇⲓⲱⲅⲙⲟⲥ · ⲛ̅ⲅⲧⲛ̅ⲛⲟⲟⲩ ⲛⲁⲛ ⲙ̅ⲙⲓ̈ⲭⲁⲏⲗ ⲡⲁⲣⲭⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲛϥ̅ϯϭⲟⲙ ⲛⲁⲛ :—

ⲁⲩⲱ ⲛ̅ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲁ ⲙⲓ̈ⲭⲁⲏⲗ ⲡⲁⲣⲭⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲉⲓ ϣⲁⲣⲟⲟⲩ ⲁϥϯϭⲟⲙ ⲛⲁⲩ · ⲁⲩⲉⲣⲟⲉ ⲉϣϫⲉ ⲙ̅ⲡⲟⲩⲃⲁⲥⲁⲛⲓⲍⲉ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲉⲡⲧⲏⲣϥ̅ · ⲁⲩϥⲟϭⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ϩⲓ̈ⲟⲩⲥⲟⲛ ⲁⲩϯ ⲡⲉⲩ̣ⲟⲩⲟⲓ ⲉⲡϩⲏ[ⲅⲉⲙⲱⲛ] ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲁϥ [ϫ̣ⲉ. . . . .] ⲛ̅ⲥⲏϥⲉ · ⲟⲩⲛ̅[ⲕ]ⲉ̣ⲗⲉⲃⲓⲛ · ⲡ[ⲉⲧⲉϩ]ⲛ̣ⲁⲕ̣ ⲁⲣⲓ̈ϥ ⲛⲁⲛ

TRADUCTION.

(Fol. I, *recto.*) Le saint (*ἅγιος*) les réconfortait dans leurs souffrances. Le gouverneur (*ἡγεμών*) leur dit : «[*lacune*] les lois (*νόμος*) royales ordonnent (*κελεύειν*) de les jeter dans la chaufferie du bain. Et (*δέ*) maintenant tel sera ton supplice (*τιμωρία*) et celui de tes frères, puisque (*ὡς*) j'ai su que tu as exécuté des tours de magie (*μάγος*); car (*ἐπειδή*) tu as ensorcelé (*μαγεύειν*) ces quatre cents hommes, jusqu'à ce qu'ils soient morts honteusement (*κακῶς*).» Il commanda de saisir les saints (*ἅγιος*), de leur lier les mains et les pieds, de les précipiter dans la fournaise et de mettre le feu au-dessus d'eux. Et l'on scella la porte sur eux.

Le saint apa Chnoubé leur dit : «Mes frères, levez-vous et prions». Ils

(1) ⲉϫⲱ̅.

se levèrent et prièrent ainsi, disant : «Entends-nous, Dieu, Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ [*lacune*]. Toi qui sauvas les trois jeunes gens, en envoyant vers eux ton ange (ἄγγελος) qui éteignit, au-dessous d'eux, la fournaise ardente du roi Nabuchodonosor et qui les sauva, entends-nous en ce jour et sauve-nous; car c'est un jour de tribulation (θλίψις) et de colère (ὀργή) que ce jour[1]. »

Tandis que (ἐν ὅσῳ) le saint (ἅγιος) apa Chnoubé disait ces paroles, voici que Michel descendit du ciel. Il vint auprès des saints, éteignit la fournaise (λαμπάς) ardente et fit passer sur eux une brise rafraîchissante.

L'archange (ἀρχάγγελος) leur dit : «[Salut, ô] athlète (ἀθλητής) de Jésus-Christ. Je suis Michel. Le Seigneur m'a envoyé vers vous [*lacune*] (fol. I, *verso*) [*lacune*] sa protection (βοήθεια), selon (κατά) ce qui est écrit[2] : L'ange (ἄγγελος) du Seigneur campe autour de ceux qui le craignent et il les sauve; il veille sur eux dans leurs sentiers. » Il disait encore : «J'ai été jeune et me voilà devenu vieux; je n'ai point vu le juste (δίκαιος) abandonné du Seigneur, ni (οὐδέ) sa postérité (σπέρμα) mendiant du pain[3] ». Et les saints (ἅγιος) ne cessèrent de bénir Dieu, la nuit entière, tandis que l'ange (ἄγγελος) du Seigneur les réconfortait.

Le lendemain, le gouverneur (ἡγεμών) se rendit au bain pour se baigner. Il se souvint des saints [*lacune*]. Lorsqu'il les vit sains et saufs, le gouverneur (ἡγεμών) s'irrita violemment. Il quitta, ce jour-là, le bain sans se baigner. Et (δέ) les douze saints (ἅγιος) sortirent et suivirent le gouverneur (ἡγεμών), tandis que la foule entière les entourait et s'émerveillait, en rendant gloire au Dieu des chrétiens (χριστιανός), le Christ Jésus. Or le gouverneur (ἡγεμών) n'alla pas dîner (ἄριστον); mais (ἀλλά) il s'assit à la place publique (ἀγορά). Il donna ordre d'apporter douze piloris (ἑρμητάριον). Il fit monter les saints (ἅγιος) sur chacun d'eux et mettre des torches (λαμπάς) flamboyantes sous leurs flancs. On apporta aussi des pointes en fer rougies au feu qu'on leur mit dans les oreilles et des casques (περικεφαλαία) chauffés qu'on leur plaça sur la tête; on leur posa des torches (λαμπάς) enflammées sous les pieds.

Et le saint (ἅγιος) apa Chnoubé bénissait Dieu, en disant : «Je te bénis, Jésus, l'alpha (ἄλφα) et l'oméga (ῶ), le commencement (ἀρχή) et (fol. II,

---

[1] IV *Rois* XIX, 3. — [2] Psaume XXXIII, 7. — [3] Psaume XXXVI, 25.

recto) la fin de toutes choses[1] ». Ils disaient tous ensemble : « Nous t'adorons, Jésus, Verbe (λόγος) du Père qui changea ces sept [*lacune*] son visage. Nous te prions d'être avec nous dans ces tribulations (θλίψις) et ces persécutions (διωγμός); car tu es le médecin de tous les médecins et tu procures la santé et la vie. » Ils bénissaient encore (ἔτι) Dieu, que douze colombes blanches descendirent du ciel; elles se posèrent sur la tête des saints (ἅγιος) suspendus au pilori (ἑρμητάριον). Et la foule entière, à leur vue, s'émerveilla.

Voici que le Seigneur vint du ciel avec Michel. Il éteignit les tisons qui étaient dans leurs oreilles et sur leur tête. Et les casques (περικεφαλαία) rougis au feu étaient des couronnes sur leur tête. Les torches enflammées sous leurs flancs s'éteignirent. Une grande paix fut en eux. Et (δέ) lorsque l'apa Chnoubé vit le Sauveur (σωτήρ) au-dessus du tribunal (δικαστήριον), il se prosterna; il adora, en disant : « Ô (ὦ) médecin [*lacune*], vers nous toutes les fois ». Le Seigneur lui dit : « Ne crains pas, Chnoubé, mon élu; car je ne t'abandonnerai pas. Persévère (ὑπομένειν) : la couronne de ton martyre (μάρτυς) est proche. Car (γάρ) j'ai déjà préparé vos couronnes et vos trônes (θρόνος). Vous serez remplis de joie et vous resplendirez de clarté dans ma cité (πόλις) de Jérusalem. » Et le Sauveur (σωτήρ) les embrassa (ἀσπάζεσθαι), avec Michel; ils s'en allèrent aux cieux dans la gloire.

Puis, le lendemain, le gouverneur (ἡγεμών) les mit à la torture (βασανίζειν). Il fit répandre sur leur corps (σῶμα) du soufre et de la poix bouillante. Il dit à la bienheureuse (μακαρία) ama Sophie : « Et toi, qui es-tu? ». La vierge (παρθένος) lui dit : « Je suis chrétienne (χριστιανός); je suis une servante du Sauveur (σωτήρ); mon époux (νυμφεῖος) est le Christ Jésus, selon ce qui est écrit[2] : Je vous ai présentée (παριστάναι) comme une vierge (παρθένος) pure à un époux unique, le Christ. Et Sophie est mon nom. » Le gouverneur (ἡγεμών) lui dit : « Qu'est-ce que la sagesse (σοφία)? ». La bienheureuse (μακαρία) Sophie (fol. 11, *verso*) [*lacune*] la sagesse (σοφία) de Dieu, suivant (κατά) ce qui est écrit dans la sainte Écriture (γραφή)[3] : J'étais avec lui lorsqu'il prépara les cieux

---

[1] *Apocalypse*, I, 8. — [2] II *Épître aux Corinthiens*, XI, 2. — [3] *Proverbes*, VIII, 27.

et lorsqu'il prépara son trône (θρόνος) sur les vents, j'étais avec lui.» Et le gouverneur (ἡγεμών) ordonna (κελεύειν) de lui enlever les deux seins et le cœur. Il les fit verser dans des urnes (?) avec du sel et du vinaigre bouillant. On les mêla ensemble et on les répandit sur eux. Et, par la vertu de Dieu, les seins se mirent à couler du sang. Les bourreaux (κεστωνάριος) les laissèrent.

Puis le gouverneur (ἡγεμών) dit aux saints : «Sacrifierez-vous (θυσιάζειν), ou non? Sinon vous mourrez de male(κακῶς)mort.» Les saints (ἅγιος) lui dirent : «De nos corps (σῶμα), à la vérité (μέν), tu peux en disposer (ἐξουσία), comme l'a dit Notre-Seigneur dans le saint Évangile (εὐαγγέλιον)[1] : Ne craignez pas ceux qui tueront votre corps (σῶμα), mais (ἀλλά) craignez celui qui peut perdre votre âme (ψυχή) et votre corps (σῶμα) dans la terrible géhenne (γέεννα). Ainsi donc le Seigneur Jésus est maître de nos corps (σῶμα) et de nos âmes (ψυχή).» Alors le courrier (κούρσωρ), Julius, répondit au gouverneur (ἡγεμών) qui plaçait les inscriptions (λίβελλος) au-dessous des saints : «Écoute-moi, mon seigneur. Si tu laisses ces hommes accomplir, dans cette ville (πόλις), par leur magie (μάγος), des œuvres fantastiques (φαντασία), tous les habitants croiront (πιστεύειν) en eux et suivront leur Dieu. Il existe, à l'occident, une petite ville où se trouvent des temples. Elle est placée sur un cours (πηγή) d'eau que l'on appelle Phalex, dans un lieu nommé Bubaste. Qu'on les conduise en cet endroit, en dehors de la ville (πόλις), pour qu'ils accomplissent toutes les cérémonies. Et ce qu'il te plaira, fais-le en ce lieu. Qu'ils adorent là les dieux illustres ou qu'ils reçoivent leur condamnation (ἀπόφασις). Je sais pour moi qu'il n'y aura rien dans cet endroit qui ne s'opposera (κωλύειν)» (fol. III, *recto*) [*lacune*]. On les conduisit en ce lieu. On mit le reste en prison jusqu'à son retour de la ville (πόλις).

Et le saint (ἅγιος) apa Chnoubé les précédait, comme un berger précède ses moutons. Il chantait (ψάλλειν), disant : «Venez, mes enfants, et écoutez-moi : je vous enseignerai la crainte du Seigneur. Quel est l'homme qui aime vraiment la vie pour voir des jours heureux? Qu'il purge sa langue du mal et que ses lèvres ne disent pas de ruses! Qu'il recherche la paix (εἰρήνη) et ne la fuie pas, car le regard du Seigneur est posé sur

---

[1] *Matthieu*, x, 28.

les justes (*δίκαιος*) et ses oreilles sont attentives à leurs prières[1]. » Or (*δέ*) les saints (*ἅγιος*) marchaient en bénissant Dieu, jusqu'à ce qu'ils eurent atteint, en Égypte, la ville de Bubaste.

Lorsqu'ils furent parvenus à Bubaste, il entra dans le temple [*lacune*] car cent, sauf quatre, à l'exception (*χωρίς*) de l'apa Chnoubé et de ses frères. Le gouverneur (*ἡγεμών*) leur dit : « Venez à présent adorer Apollon, Artémis et le reste des dieux[2] ». Les saints (*ἅγιος*) répondirent tous d'une seule voix : « Il n'y a de Dieu que Jésus-Christ, que nous servons, qui tient notre souffle dans ses mains, qui nous donne la force de te confondre avec tes dieux, œuvres de tes mains ». Le gouverneur s'irrita. Il ordonna (*κελεύειν*) de les séparer, de les mettre par petits groupes et de les torturer (*βασανίζειν*). Quelques-uns les transpercèrent; d'autres leur mirent des torches sous [*lacune*] (fol. III, *verso*) beaucoup sous la multitude des tortures (*βάσανος*) qu'on leur fit subir.

Or (*δέ*) le saint (*ἅγιος*) apa Chnoubé les réconfortait en disant : « Mes frères, ne craignez pas; ne soyez pas pusillanimes et (*οὐδέ*) ne revenez pas en arrière dans votre combat (*ἀγών*), afin que nous ne soyons pas séparés les uns des autres dans la maison de Dieu. Souvenez-vous, ô (*ὦ*) mes frères, de la parole qu'a dite notre père David[3] : Qu'il est bon ou qu'il est doux pour des frères d'habiter ensemble, (où l'on goûte) la paix (*εἰρήνη*) de Dieu; c'est comme un onguent sur la tête d'Aaron qui vient des montagnes de Sion [*lacune*] avec lui et éternellement. » Il leur dit encore [*lacune*]. Et lorsqu'ils se furent tous levés, ils étendirent les mains. Ils prièrent, disant : « Nous tendons nos mains vers toi, Dieu, notre Dieu: notre âme (*ψυχή*) a soif de toi, comme une terre sans eau[4]. Nous confessons ta sainteté pour voir ta puissance. »

---

[1] Psaume XXXIII, 12-15.

[2] Un grand nombre d'Actes des martyres coptes racontent que Dioclétien fabriqua soixante-dix divinités, soit trente-cinq dieux et trente-cinq déesses, et qu'il mit à leur tête Apollon et Artémis (voir les *Theological texts*, par W. E. Crum (p. 71, note 2 et p. 83-84), et notamment le martyre de l'apa Anoub dans les *Acta martyrum*, par Balestri et Hyvernat, p. 200). Georgi a consacré tout un chapitre de son vieil ouvrage *De miraculis S. Georgi* à les décrire et à donner leur nom : De Diis LXX, partim maribus, partim feminis, a Diocletiano constructis (chap. X, p. CXIX).

[3] Psaume CXXXIII, 1.

[4] Psaume CXLIII, 6.

Ces saints (ἅγιος) étaient encore (ἔτι) en prière que le Fils de Dieu vint, avec allégresse, au-dessus d'eux. Il leur dit : «Paix (εἰρήνη) sur vous, mes amis». Et aussitôt il étendit la main. Il toucha leurs corps (σῶμα) afin que les supplices (βάσανος) ne triomphassent pas de leur corps (σῶμα). Ainsi lorsque parut la lumière, au six du mois de Poopé, le gouverneur (ἡγεμών) se leva; il pénétra dans le temple pour adorer. Il ordonna (κελεύειν) de lui amener tous les saints pour les faire adorer. Il leur dit : «Sacrifiez (θυσιάζειν)». Tous répondirent (fol. IV, *recto*) [*lacune*] sacrifier (θυσιάζειν) et aussitôt ils apportèrent des chaudières (χαλκίον) pleines d'eau bouillante, de poix, de [*mot inconnu*], de bitume (ἄσφαλτον) et de plomb fondu. On en répandit sur la poitrine de quelques saints; dans les entrailles (σπλάγχνον) de quelques autres; on en mettait d'autres contre des piliers et on leur tirait des flèches.

Or (δέ) l'apa Chnoubé était lui-même dans une chaudière bouillante avec ses frères. Et il priait Dieu, disant : «En ton nom, mon Seigneur, que s'éteigne le feu, que se dessèche la mer (θάλασσα), que disparaissent les montagnes, que se fendent les rochers (πέτρα). Éloigne-nous de la guerre (πόλεμος), Seigneur Dieu, ne détourne pas de nous ton visage. Sois-nous secourable (βοηθός). Donne-nous la force [*lacune*] ô (ὦ) protecteur (προσκεπαστής) de tous les justes (δίκαιος), car à toi appartient la puissance et la gloire[1]» [*lacune*] la chaudière (χαλκίον). Il les guérit tous de leurs souffrances. Ils se mirent debout, sans aucun mal.

Et il leur dit : «Soyez fermes, ô (ὦ) illustres saints (ἅγιος), car votre couronne est près de vous. Et maintenant, allez auprès du gouverneur (ἡγεμών) et rendez-lui compte de votre conduite (ἀπολογίζεσθαι).» Et ils se tinrent devant le gouverneur (ἡγεμών). Ils le confondirent, lui et ses dieux. Le gouverneur (ἡγεμών) eut peur; il ne put parler devant eux. Ils s'en allèrent renverser son trône (θρόνος), sans qu'il s'y opposât. Et ses grands se tinrent près de lui, eux aussi sans protester. Aussitôt un des grands s'irrita; il dit : «Ordonne qu'on les [*lacune*) (fol. IV, *verso*) [*lacune*] il les frappèrent (πλήσσειν) à (coups de) hache et ils les brûlèrent. Ils les jetèrent dans une fosse (φόσσα) pleine de feu. Et ainsi les cent, moins

---

[1] Expression que l'on trouve dans le *Guide de la semaine sainte*, suivant A. Mallon, *Grammaire*, 1904, p. 39.

quatre saints (ἅγιος), subirent le martyre (μάρτυρια) le quatre du mois de Poopé. Leur âme (ψυχή) fut portée par les anges (ἄγγελος) au royaume des cieux, tandis que l'apa Chnoubé, suspendu, les contemplait dans la paix (εἰρήνη) de Dieu. Amen (ἀμήν).

Après ces (événements), le gouverneur (ἡγεμών) dit à l'apa Chnoubé : « A présent, ô (ὦ) impie (ἀνόσιος), sacrifieras-tu (θυσιάζειν)? ». L'apa Chnoubé lui répondit : « Nous ne sacrifierons (θυσιάζειν) pas devant ces œuvres de (tes) mains [1] et nous n'abandonnerons pas mon Seigneur Jésus-Christ [*lacune*] écouter mon père, Dieu. Ils le craignent, mais (δέ) toi, méprise-le. » Le gouverneur (ἡγεμών) se fâcha. Il ordonna (κελεύειν) de l'asseoir sur un siège en fer et de mettre des boules (σφέρα) enflammées dans ses mains. Et les saints (ἅγιος) criaient : « Entends-nous, toi qui entends tous ceux qui t'invoquent. Regarde-nous et prends pitié de nos souffrances et de nos tribulations (διωγμός). Envoie-nous l'archange (ἀρχάγγελος) Michel pour nous fortifier. »

Et aussitôt l'archange (ἀρχάγγελος) Michel vint auprès d'eux pour les fortifier. Ils furent comme si on ne les avait pas du tout torturés (βασανίζειν). Ils sortirent ensemble et s'en allèrent vers le gouverneur (ἡγεμών). Ils lui dirent [*lacune*] : « par l'épée ou par la hache [*lacune*]. Ce qu'il te plaira, fais-le contre nous. »

H. Munier.

---

[1] C'est-à-dire les idoles.

UNE LAMPE CHRÉTIENNE
DE KARNAK

PAR

M. HENRI MUNIER.

Au cours des dernières fouilles, entreprises à la face nord du IXe pylône de Karnak, M. G. Legrain découvrit, parmi plusieurs débris de la période copte, une lampe chrétienne qu'il eut l'extrême amabilité de me confier pour l'étudier et la publier.

Elle fut pétrie dans une argile fine, d'un rouge vif dont le temps n'a pas entièrement terni l'éclat. Sa forme est arrondie et cylindrique, d'un diamètre qui ne dépasse pas 0 m. 12 cent. Elle est légèrement allongée sur un point pour former l'orifice, tout noirci encore de la fumée de la mèche. Sa coquille supérieure est, sur toute sa surface, décorée en relief, par bandes concentriques. Autour du trou central, sont représentées quatre croix grecques. Plus bas, court une frise de seize fleurons stylisés dont huit semblent figurer une rosace et huit autres, des palmettes. À la périphérie, s'étale une large bande contenant l'inscription suivante, tracée en lettres capitales, d'une grande régularité :

ΑΒΒΑ ΛΟΥΚΙΟϹ ΚΑΙ ΑΒΒΑ ΑΡϹⲈΝΙΟϹ ΜΑΡΤ^sΡ̣^s.

N'était cette courte dédicace, si intéressante pour l'hagiographie chrétienne de l'Égypte, cette lampe mériterait d'être conservée pour la finesse de son dessin et l'harmonie de l'ensemble.

Ce genre de décoration n'est cependant pas nouveau. On trouve, dans les collections du Musée du Caire, une lampe de forme parfaitement identique, de même grandeur, avec des ornements entièrement semblables. Elle fut découverte en 1897, à Karnak, dans le temple de Ramsès III (*Journal d'entrée du Musée*, n° 31927). Sur le pourtour, on relève le nom de saint Alexandre[1], patriarche d'Alexandrie, de 312 à 328 ap. J.-C., célèbre pour ses luttes contre l'hérésiarque Arius :

ΑΛⲈΞΑΝΔΡΟΥ ΑΡΧΙⲈΠΙϹΚΟΠΟΥ

---

[1] *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, t. I, col. 182-183.

Il existe d'autres types, un peu différents de forme, mais qui ont été ornés de la même façon. Mentionnons une lampe inscrite dans le *Journal d'entrée* sous le n° 25710; elle fut trouvée à Thèbes, on ne sait à quel endroit précis; elle est dédiée aux apôtres Judes et Jacques :

ΙΟΥΔΑϹ Κ̅ ΙΑΚⲰΒΟϹ ΑΠΟϹΤΟΛΟϹ

Une autre, également de même style, fut découverte à Kom-Ombo. Elle porte le nom de l'archange saint Michel :

Ο ΑΓΙΟϹ ΜΙΧΑΗΛ[1]

Mais l'intérêt hagiographique que présente la nouvelle inscription de Karnak doit faire passer au second plan l'art humble et connu de ces modestes et innombrables instruments d'éclairage.

Ils ne sont pas totalement nouveaux, les deux martyrs que nous appellerons provisoirement ΛΟΥΚΙΟϹ et ΑΡϹⲈΝΙΟϹ. Le Musée de Leyde[2] possède ce que MM. Pleyte et Bœser appellent un index d'antiennes, qui contient, au 16 de Koiahk, l'indication de la fête de ces deux saints : ⲓ̅ⲋ̅ ⲡϣⲁ ⲛⲛϩⲁⲅⲓⲟⲥ ⲗⲟⲩⲅⲓⲟⲥ ⲙⲛ̄ⲁⲣⲥⲏⲛ[ⲓⲟⲥ]. On retrouve encore les mêmes noms sur un ostracon de la collection de l'*Egypt Exploration Fund*[3], au milieu d'un calendrier des fêtes : ⲁⲣⲥⲉⲛⲓⲟⲥ ⲗⲟⲩⲕⲓⲟⲥ ⲥⲟⲩⲙⲛⲧⲁⲥⲉ ⲛⲕ[ⲟⲓⲁϩⲕ]. En dernier lieu, à la fin des Actes du martyre de Jôore, que possède le British Museum[4], se lit, en plus petits caractères, la même mention : ⲟⲙⲟⲓⲟⲥ ⲉⲭⲛⲛϩⲁⲅⲓⲟⲥ ⲡⲉⲩⲣⲟⲥ ⲗⲟⲩⲅⲓⲟⲥ ⳓ ⲁⲣⲥⲉⲛⲓⲟⲥ, et en face, dans la marge : ⲭⲟⲓ̅ ⲓ̅ⲋ̅. Il faut remarquer que dans la

---

[1] A part ces lampes du Musée égyptien que je crois inédites, on pourrait en relever, dans les collections d'Europe, plus d'une qui se rapprocherait de très près, par la facture et peut-être la dédicace, de celles qui viennent d'être décrites. Ainsi, par exemple, le Musée de Leyde possède deux lampes exactement pareilles à celles de Karnak. Sur l'une, on lit cette pensée ΦⲰϹ ⲈΚ ΦⲰΤΟϹ «d'une lumière en naît une autre»; l'autre nous fournit le nom rare de sainte Christine : Η ΑΓΙΑ ΑΜΜΑ ΧΡΥϹΤΙΝΑ (*Aegyptische Monumenten van het Nederlandsche Museum*, t. II, pl. LXXIII, n°s 338 et 339 *a*). Voir aussi Kaufmann, *Handbuch der christl. Archäologie*, p. 562.

[2] Pleyte et Bœser, *Manuscrits coptes du Musée de Leyde*, n° 33, p. 147.

[3] Crum, *Coptic Ostraca*, n° 26, p. 5.

[4] Crum, *Catalogue of the Coptic manuscripts in the British Museum*, p. 154.

première et la dernière de ces inscriptions, le ⲕ de ⲗⲟⲩⲕⲓⲟⲥ est remplacé par la lettre ⲅ (ⲗⲟⲩⲅⲓⲟⲥ).

M. Crum, qui cite ce passage dans son catalogue des manuscrits coptes du British Museum, ajoute en note que ces saints sont appelés Lucianus et Marcianus dans les *Acta SS. Mart.*, II, 47 *ff*, d'Assemani. Cependant, en ouvrant un synaxaire, celui, par exemple, qui fut édité par M. R. Basset [1], on rencontre au 16 de Koiahk les noms d'Eulogios et d'Arsénios, deux martyrs syriens qui eurent la tête tranchée à Akhmîm et qui furent en grande vénération au monastère de cette ville, appelé Deir-el-Hadid.

Si l'orthographe du second nom est, dans toutes les citations précédentes, parfaitement identique, nous voyons que le premier offre quelque variante, puisqu'il devient tour à tour ⲉⲩⲗⲟⲅⲓⲟⲥ, ⲗⲟⲩⲅⲓⲟⲥ et ⲗⲟⲩⲕⲓⲟⲥ.

Une pareille transformation n'est pas rare en Égypte et à toutes les époques de son histoire. A parcourir rapidement le calendrier copte qu'a publié le Rév. S. C. Malan [2], on trouve, à ce point de vue, des preuves en abondance.

Le 1er Tout, le patriarche Abilius est appelé *Milius* ou *Minins;* le 20 Toubah, Prochore, *Abrukus;* le 14 Barembat, Aghathodore, *Galidrus;* Eugène, *Euchanus;* Elpidius, *Alibdus;* le 14 Baunah, Ptolémée, *Anthalma;* le 8 Abib, Phébronia, *Aframia;* le 14 Abib, Pisenthios, *Basandah;* le 22 Abib, Léontius, *Alantius.*

Ainsi, par ces exemples, que l'on pourrait aisément multiplier, le nom de Loukios ne peut être qu'une déformation de celui d'Eulogios que l'on trouve dans les meilleurs textes. C'est la nouvelle petite lampe de Karnak qui nous a fourni l'occasion d'étudier cette curieuse variation; c'est elle qui a permis de restituer, à un martyr de l'Égypte, son véritable nom et les inscriptions que l'on croyait appartenir à différents personnages.

Henri Munier.

---

[1] *Patrologie orientale*, t. III, p. 469.

[2] Malan, *The Calendar of the Coptic Church*, 1873. Sur le nom de Domèce qui devient Timothée et Valentinien qui a donné successivement Valentianos, Valentios ou Aoulantios et cette dernière forme : Léontios, voir le *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, année 1917, t. XIII, p. 94 note 2 et p. 95 note 2.

NOTE SUR LE VILLAGE DE HAGÉ

PAR

M. HENRI MUNIER.

Dans sa *Géographie de l'Égypte à l'époque copte* (p. 191), É. Amélineau essaie de déterminer la position de Hagé, ϩⲁϭⲉ [1]. Il se contente de donner, sans s'y rallier, l'opinion de Champollion qui place ce village près d'Apollonopolis parva (Kous). Ne faudrait-il pas reporter cet emplacement plus au nord, aux environs de Zawîet-el-Amouât, où fut récemment découverte une petite inscription en copte saʿîdique mentionnant le même nom de Hagé?

Ce monument nouveau est une dalle rectangulaire (69 × 39), en calcaire, brisée tout le long de la sixième ligne. Les caractères, d'une grande régularité, sont sculptés en creux et passés au rouge [2]. L'inscription est ainsi rédigée :

|1 † ⲡⲓⲱⲧ ⲡϣⲏⲣⲉ |2 ⲡⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲁⲅ |3 ⲅⲉⲗ/ ⲛⲁⲣⲭⲏⲁⲅⲅⲉⲗ |4 ⲟⲥ ⲛⲉⲭⲉⲣⲟⲩⲃⲓⲛ |5 ⲙ̄ⲛⲛⲉⲥⲏⲣⲁⲫⲓⲛ |6 ⲡϫ[ⲟⲩⲧⲁϥ]ⲧⲉ [ⲙ̄]ⲡ |7 ⲣⲉⲥ⳿ ⲧⲛ̄ⲙⲁⲁⲩ ⲙⲁ |8 ⲣⲓⲁ ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲧⲏ |9 ⲣⲟⲩ ⲁⲣⲓⲟⲩⲛ̅ⲁ̅ ⲙ̄ⲛ |10 ⲧⲉⲯⲩⲭⲏ ⲛ̄ⲁⲡⲁ |11 ⲕⲩⲣⲉⲓ ⲡϣⲉ ⲛⲓⲱϩⲁⲛ̄ |12 ⲛϩⲁϭⲉ ⲁⲃⲉⲙⲧⲟⲛ ⲙⲙ |13 ⲟϥ ⲛⲫⲁⲣⲙ/ ⲅ ⲍ ⲓ̅ⲛ̅ |14 [ϩ]ⲁⲙⲏⲛ ϥ̅ⲟ̅ ϥⲟ

Ligne 2. L'article manque à ⲡⲛ̅ⲁ̅. — *Ligne 6*. Les *vingt-quatre vieillards* mentionnés dans l'*Apocalypse* (voir S. Gaselee, *Parerga Coptica*, § I, p. 1-2). — *Ligne* 7. Le signe d'abréviation a ici la forme spéciale ⳿. — *Ligne 12*. ⲁⲃ- pour ⲁϥ-, usité dans la Moyenne-Égypte. — *Lignes 13-14*. Les chiffres ⲅ, ⲍ et le second ϥⲟ ne sont surmontés d'aucun trait.

Père, Fils, Esprit(πνεῦμα)*-Saint, anges* (ἄγγελος), *archanges* (ἀρχάγγελος), *chérubins* (χερουβίμ), *séraphins* (σεραφίμ), *vingt-quatre vieillards* (πρεσβύτερος), *notre mère Marie, tous les saints. Faites miséricorde à l'âme* (ψυχή) *d'apa Kyrî, le fils de Jean de Hagé. Il s'est reposé le 3 Pharmouté, 7e indiction. Amen, amen, amen.*

H. Munier.

---

[1] Nous trouvons aussi ce nom (ϩⲁϭⲉ et ⲧⲙⲟⲩⲛϩⲁϭⲉ) dans W. E. Crum, *Catalogue of the Coptic manuscripts in the Rylands Library* (p. 71 note 3 et p. 98).

[2] Les lettres sont semblables à celles d'une épitaphe de Cheikh Abadéh reproduite en fac-similé dans les *Annales du Service*, 1915, t. XV, p. 119.

L'ART TANITE

PAR

M. G. DARESSY.

M. Maspero, dans plusieurs de ses ouvrages [1], insiste sur les différences sensibles qui existent entre les monuments égyptiens, particulièrement les statues, d'une même époque mais provenant de localités diverses, et en tire la conclusion qu'il florissait dans le pays plusieurs écoles artistiques se distinguant l'une de l'autre par une façon spéciale de rendre le modelé du corps ou de mettre en valeur telle ou telle partie des formes. Il reconnaissait cinq villes : Thèbes, Hermopolis, Memphis, Tanis et Saïs comme ayant possédé des ateliers dont le style était bien caractérisé et rayonnait sur une étendue plus ou moins grande de la contrée. Cette classification est sujette à revision et il me paraît que dès maintenant le nom de Tanis doit être rayé de la liste des centres artistiques.

C'est dans un article intitulé *La statuaire et ses écoles* que le grand égyptologue donnait le plus de détails sur ce qui lui paraissait marquer les caractéristiques de cette école : «Au Delta nous apercevons dès le début deux styles assez différents. Vers l'Est, à Tanis et dans le voisinage, c'est, aux débuts du premier Empire thébain, une véritable école dont les productions ont une physionomie si particulière que Mariette n'hésita pas à en gratifier les Pasteurs : depuis les travaux de Golénischeff on sait que les sphinx soi-disant Hyksos sont d'Amenmhâït III, et qu'ils appartiennent à la deuxième moitié de la XIIe dynastie. Cette école tanite se perpétua à travers les âges; elle florissait encore sous la XXIe et sous la XXIIe dynastie, ainsi que le prouve le beau groupe des porteurs d'offrandes au Musée du Caire. Les traits prédominants y sont l'énergie et la rudesse du modelé,

---

[1] Entre autres : *La cachette de Karnak*, dans la *Revue de l'Art ancien et moderne*, 1906; *Essais sur l'art égyptien*, p. 120; *Égypte*, dans *Ars una*, p. IX et 201; *Guide du Musée du Caire*, éd. 1915, p. 89, 151; etc.

surtout de la face humaine : ses maîtres ont imité un type et des modes de coiffure appartenant, comme Mariette l'indiquait naguère, aux populations mi-sauvages du lac Menzaleh, les *Égyptiens dans les marais* d'Hérodote. Il me semble que l'on distingue encore leur manière à l'époque gréco-romaine sur les statues de princes et de prêtres que nous avons au Musée du Caire : toutefois l'habileté technique y est moindre que chez les sphinx et les porteurs d'offrandes [1]. »

En proclamant la floraison de cet art local, M. Maspero pensait évidemment aux grandes statues découvertes dans le temple de Tanis; avant d'admettre cette proposition il y a lieu d'examiner quelles ont été les conditions d'existence de cette ville pendant l'antiquité, et si les monuments qui ornaient le sanctuaire ont bien été sculptés sur place.

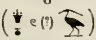
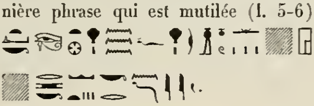
J'ai déjà indiqué sommairement mes idées sur le rang à attribuer à Tanis aux anciennes époques [2]. Cette ville eut des débuts difficiles; il semble que c'est dans ses parages que se trouvait la plage de Nezit où, d'après la tradition mythologique, Osiris aurait été jeté au Nil par son frère Seth-Typhon [3]. Une sorte de défaveur, d'origine religieuse, s'attachait donc à la région et elle n'était pas le chef-lieu du nome dans lequel elle se trouvait; le nom de cette province, la XIVe de la Basse-Égypte,  « celle qui est en plein Orient », marque bien que la partie la plus importante de son territoire était celle en bordure de la région du nord Sinaï,

---

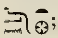
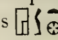
[1] Publié dans le *Journal des Savants*, 1908, reproduit dans les *Essais sur l'art égyptien*, 1912, p. 14.

[2] *Sarcophages d'El Qantarah*, dans le *Bulletin de l'Institut français*, t. XI, p. 35.

[3] Un témoignage en faveur de la situation de la place où Osiris fut jeté au Nil dans le XIVe nome est fourni par un texte du temple de Philæ (éd. Bénédite, p. 117, tableau XVII, l. 1).

Sur le soubassement de l'extérieur du naos défilent les personnages symbolisant les provinces de l'Égypte et la légende fait des allusions aux localités du district; or pour  on dit :  « l'empereur vient à toi, ô Osiris, dieu grand, seigneur de Philæ, phénix  auguste dans *Nezit* ». Il devait aussi y avoir quelque rappel du grand fait mythologique dans la dernière phrase qui est mutilée (l. 5-6) 

et qui renfermait la capitale, , la Silé d'époque romaine, El Qantarah de nos jours, tête du chemin de Syrie. C'est seulement à l'époque ptolémaïque que Tanis parvint à rivaliser avec sa métropole, puis à la remplacer comme capitale du nome sous la domination romaine.

Nous ne savons rien de Tanis sous l'Ancien Empire. Laissons de côté les statues trouvées dans cette ville et nous verrons qu'elle n'est pas mentionnée dans les textes du Moyen Empire. Reste la tradition manéthonienne de l'installation des rois Pasteurs à Avaris, et comme les égyptologues sont en majorité disposés à assimiler Avaris à Tanis, bien qu'il y ait des dissidents [1], la question est à examiner de près. Le nom de Tanis est ; on s'accorde à reconnaître Avaris dans  inscrit sur divers monuments. Or ces deux noms sont marqués à la suite l'un de l'autre dans la liste géographique du soubassement nord du temple de Ramsès II à Mit Rahineh: il est donc probable que *Tsan* et *Ha-uar* n'étaient pas identiques, mais deux villes assez rapprochées. Le sanctuaire de Seth, devenu Souti ou Soutekh, était à Avaris; on trouve quantité de fois la mention de Soutekh seigneur de *Ha-uar,* jamais celle de Soutekh seigneur de *Tsan.*

Josèphe, citant Manéthon, dit en parlant de Salatis, premier roi des Pasteurs : « Ayant découvert dans le nome saïte une ville très avantageusement située à l'est de la branche bubastite et nommée d'après une ancienne tradition théologique Avaris, il la rebâtit, la fortifia de murailles solides et y installa une garnison de 240.000 fantassins ». Le nome Saïte dans lequel se trouvait ce camp retranché ne doit pas être confondu avec celui de l'ouest du Delta, le Ve, dont Saïs était la capitale; du reste, l'Africain et Eusèbe nous disent plus correctement que les Pasteurs fondèrent une ville dans le nome Séthroïte et partirent de là pour la conquête de l'Égypte.

Il y a, du reste, d'autres exemples de l'emploi erroné de saïtique au lieu de tanite; ainsi Hérodote (II, 17) indique la branche saïtique comme dérivée de la branche sebennytique, alors que Strabon, Ptolémée, Pline, Ammien Marcellin appellent régulièrement cette branche Tanitique. La mosaïque de Medaba met également le fleuve saïtique comme voisin du

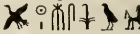
[1] Cf. R. Weill, *Les Hyksôs et la Restauration nationale,* dans le *Journal Asiatique,* 1911, p. 11 ou p. 173 du tirage à part.

pélusiaque et le fait passer à Thmuïs et Thennesos (Tennis), tandis que Tanis et Sethroïs sont à l'écart; mais comme Saïs est placé entre cette branche et la Sebennytique, alors que Xoïs est entre la Bucolique et la Bolbitine, on ne peut se fier à ce document. Enfin l'Africain (*apud* Syncelle) donne une pseudo-étymologie en disant que le nome Saïte reçut son nom de Saïthès, le premier roi des Pasteurs phéniciens de la XVe dynastie.

Dans tout ceci il n'y a aucune preuve que Tanis et Avaris soient une seule et même ville; en admettant cependant cette identité, un campement militaire n'est pas précisément indiqué pour être une ville d'art et il est peu probable que les Hyksos aient développé en cette localité les ateliers qui pouvaient s'y trouver; d'autre part, la phrase de Josèphe que Salatis avait « découvert » cette ville semble indiquer qu'elle n'était pas bien importante lorsqu'il la choisit pour y réunir ses soldats. Tanis, même supposée être Avaris, n'avait donc rien qui pût en faire un centre pour les beaux-arts. De plus, il n'existe pas de pierre dans la région, mauvaise condition pour l'établissement d'ateliers de sculpture. À la rigueur, le calcaire aurait pu être apporté de Tourah; mais le granit ne se trouvait qu'à la première cataracte, dans un autre royaume avec lequel les relations devaient être peu cordiales pendant la période des Hyksos. En des temps plus heureux, sous la XIIe dynastie, on ne peut guère mieux admettre qu'une ville de troisième ordre, où la matière première pour la sculpture faisait défaut, ait pu être un lieu d'élection pour des artistes émérites de grande envergure.

De ces considérations historiques et géographiques il me semble donc résulter : 1° que Tanis n'est pas Avaris, bien que se trouvant dans la direction de cette ville; 2° que Tanis sous l'Ancien et le Moyen Empire n'a pas été en position d'avoir des sculpteurs capables de créer un art spécial.

La XVIIIe dynastie ne laisse aucun vestige à Tanis, mais soudain, avec la XIXe dynastie, la ville prend de l'ampleur et Ramsès II y construit un temple pouvant rivaliser de grandeur et de richesse avec ceux des plus anciennes cités. Pour des raisons politiques, le grand roi voulut avoir une capitale du nord-est du Delta, pour remplacer Avaris qui avait été détruite lors de l'expulsion des Pasteurs; peut-être aussi voulut-il développer l'humble bourgade qui aurait été le berceau de sa famille.

Si l'on admet que les deux statues découvertes par M. Legrain près du pylône d'Hor-m-heb[1], et qui sont au nom de , représentent Ramsès Ier avant son accession au trône, il y a lieu de noter que le nom de son père  semblerait indiquer que celui-ci était originaire d'une localité où le dieu Souti était adoré. Or, Tanis étant dans la région où Seth aurait fait périr Osiris, et où néanmoins son culte devait prospérer, moyennant la transformation du nom de Seth en celui de Souti ou Soutekh[2], il y a des chances pour que Souti ait été originaire de Tanis. Son fils s'appelle Pa-râ-mes-sou, et l'on sait que *pa Râ* s'emploie surtout dans la Basse-Égypte alors que dans le Saïd on dit simplement Râ pour le soleil. Parmi ses titres on remarque celui de  «préposé aux embouchures des fleuves», ce qui a dû entraîner une résidence dans le Delta.

L'application à nouveau du nom de Souti à celui qui fut le père de Ramsès II démontre la fidélité conservée au dieu des ancêtres et expliquerait pourquoi ce dernier, à l'apogée de sa gloire, aurait voulu construire le sanctuaire dans lequel il est à chaque instant qualifié d'«aimé de Soutekh le très vaillant».

Après Ramsès II et Ménephtah, on ne trouve plus de traces de Tanis comme grande ville pendant plus d'un siècle; elle n'a pas part à la distribution de biens, de propriétés et d'esclaves que fait Ramsès III entre les grands temples et dont le papyrus Harris nous a conservé le détail; elle rentre dans l'histoire avec la XXIe dynastie. L'Égypte est alors divisée en deux royaumes : la Haute-Égypte reconnaît le pouvoir théocratique des Premiers Prophètes d'Amon de Thèbes, le Delta est gouverné par une famille princière que Manéthon appelle Tanite et qui semble, en effet, avoir résidé dans cette ville[3], tout au moins par intermittence. Le même auteur attribue la même origine à la famille dont il fait la XXIIIe dynastie. Ainsi donc ce n'est qu'à des époques troublées, où le pays est divisé, que Tanis voit ses princes reconnus comme suzerains des roitelets qui se disputent les provinces. Plus tard l'Ouest du Delta l'emporte: les Saïtes

---

[1] *Le pylône d'Harmhabi à Karnak*, dans les *Annales*, t. XIV, p. 29.

[2] Daressy, *Seth et son animal*, dans le *Bull. de l'Institut français*, t. XIII, p. 79.

[3] Voir *Voyage de l'Égyptien Ounou-Amon*, dans le *Recueil*, t. XXI.

deviennent maîtres incontestés de l'Égypte entière, la XXIXe dynastie, de Mendès, et la XXXe, de Sebennytos, arrachent seules le pays pendant quelque temps à la domination étrangère : Tanis est redevenue une ville secondaire que la formation du lac Menzaleh amenant l'aridité de la région voisine achèvera de ruiner.

Tanis n'a donc jamais brillé d'un grand éclat, et si elle a été parfois résidence du gouvernement, ce fut dans des périodes sans gloire et sans faste. Une des conditions nécessaires pour que l'art puisse prospérer est que le pays soit heureux et riche; alors rois et grands seigneurs font élever des monuments qui reçoivent une empreinte spéciale due au caractère, aux sentiments de la population locale, influant sur la manière des artistes. Tanis n'a jamais pu se trouver dans ces circonstances favorables, et si l'on joint à cela l'absence de pierre sur son territoire, on sera, je crois, conduit à reconnaître qu'il n'a pu exister une école tanite, et que cette ville n'a jamais eu que des praticiens essayant de copier des modèles reçus d'autres localités, probablement de Memphis principalement.

L'incapacité des sculpteurs locaux était si bien reconnue que lorsqu'on voulait avoir une œuvre soignée l'on en faisait la commande à la grande ville : c'est ainsi que j'explique que la stèle n° 22189, préparée évidemment pour Tanis ou Silé, ait été trouvée, inachevée, dans le Kom el Qalaâh, à Mit Rahineh.

Lorsqu'on parle de l'art tanite, on pense aux nombreuses statues qui sont sorties du temple construit par Ramsès II et les princes de la XXIe dynastie; pour moi, ces monuments n'ont pas été faits sur place, mais apportés d'autres localités et ne peuvent donner aucun renseignement sur ce que les artistes du cru étaient capables de faire. Il suffit d'étudier les inscriptions que portent les monuments pour être convaincu qu'ils avaient été préparés pour orner d'autres édifices que celui dans lequel on les a recueillis; quand Ramsès n'a pas fait disparaître la dédicace primitive, le nom des divinités mentionnées ou dont le roi qui a fait faire la statue se dit aimé nous révèle le lieu d'origine de la statue[1].

---

[1] Je désigne les monuments d'après les numéros qui leur sont assignés dans Fl. Petrie, *Tanis*, deuxième publication de l'*Egypt Exploration Fund*.

N° 3. Statue en granit rose d'Amen-m-hat Ier (*Guide*, éd. 1915, n° 625). Le roi est qualifié aimé de [hiéroglyphes] et de [hiéroglyphes]. *Res-aneb-f* est un surnom de Ptah, *Ankh-taui* désigne la place des arbres sacrés du Ier nome de la Basse-Égypte, enfin Ptah-Sokar est bien le maître de la nécropole de Saqqarah; on ne peut donc douter que ce monument, sur lequel Ménephtah a fait ajouter qu'il était aimé d'Uazit, n'ait été préparé en vue d'être érigé à Memphis.

N° 4. Statue de Senusert Ier (*Guide*, n° 634) avec dédicace à [hiéroglyphes]. On trouve partout en Égypte la mention d'Anubis sur sa montagne, mais ce dieu est si intimement lié au mythe d'Osiris qu'il serait étonnant qu'on le nomme dans une localité où le meurtrier du Dieu Bon était tenu en honneur. Ménephtah a ajouté son nom avec l'épithète [hiéroglyphes].

N°s 5 et 8. Statue en granit noir de Senusert Ier. L'inscription de la XIIe dynastie porte [hiéroglyphes] et dénonce une provenance memphite. Ménephtah s'est emparé du colosse; il s'y qualifie aimé de Soutekh le très vaillant et de [hiéroglyphes] «Soutekh, seigneur d'Avaris».

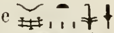
N° 16. Statue de Sebek-hotep [hiéroglyphes] en granit rose (*Guide*, n° 622). Le roi est dit [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes]; l'origine memphite est donc encore indéniable.

N° 17. Statues en granit noir de Mer-menfitou (*Guide*, n°s 613 et 617). Après les cartouches on lit [hiéroglyphes], tandis que Ramsès II qui a usurpé les colosses s'y intitule «aimé de Soutekh».

Voici donc cinq statues sur six, datant du Moyen Empire, qui doivent provenir de [hiéroglyphes], soit du bois des arbres sacrés de Memphis, soit du temple qu'il renfermait. Si Ramsès II n'avait pas fait effacer les inscriptions primitives d'autres statues (n°s 172, 173, etc.), manifestement de la XIIe ou XIIIe dynastie, pour y graver sa légende, il est certain qu'on aurait pu y faire des constatations semblables.

Ce pillage de Memphis au profit de Tanis ne comprend pas seulement de vieilles statues qu'il a fait transformer à Tanis; celle n° 174 avait déjà été modifiée à Memphis, et Ramsès y est qualifié [hiéroglyphes] «fils de Ptah, aimé de Sekhemit». Les hiéroglyphes étaient si profonds qu'on a renoncé à les effacer pour inscrire à la place le nom de Soutekh. On s'est étonné de rencontrer à Memphis si peu de restes monumentaux de la XIIe dynastie : on peut supposer que Ramsès aura fait envoyer à Tanis

toutes les statues qui ornaient les temples de la capitale de la Basse-Égypte. Rebâtissant le sanctuaire de Memphis, il n'aura voulu y placer que des statues le représentant réellement et aura fait envoyer les anciennes à Tanis : les mânes de ses ancêtres auront pu être heureuses de revoir les images des souverains sous lesquels elles avaient vécu. Il est curieux de constater qu'en même temps que Ramsès II fait ses dévotions à Soutekh, en mémoire de ses aïeux, il devient un fidèle de Ptah et la dynastie pourrait à plus juste titre être désignée memphite que thébaine. Déjà son père Souti I[er] s'intitulait «aimé de Ptah», son fils et successeur aura pour nom propre ce qualificatif et ceux qui monteront sur le trône après lui, Souti II Mer-n-ptah, Ramsès-si-ptah, Mer-n-ptah Si-ptah, marqueront par leur nom même que c'est le dieu suprême de Memphis qui est devenu leur protecteur.

Ce n'est pas seulement Memphis qui fut dépouillée au profit de Tanis. La statue n° 172, retaillée et gravée au nom de Ramsès aimé de   «Ap-uaïtou du Sud, maître des deux terres» et de  «Hathor maîtresse de Maz (Dronkah)[1]» montre que c'est jusqu'à Assiout que l'on a été chercher des icones pour orner le nouveau temple.

Je ne parle que pour mémoire des obélisques, des naos voûtés, des montants de portes, etc., sur lesquels les noms sans cesse répétés de Râ-hor-khuti, de Khépra, de Toum, de Qeb, de Shou, etc., toutes divinités héliopolitaines, prouvent que la ville du Soleil n'a pas plus été épargnée que le chef-lieu du premier nome de la Basse-Égypte et a dû se priver d'une partie des monuments dont Ramsès II lui-même l'avait précédemment ornée.

Les fameux sphinx ne sont pas davantage une preuve d'existence d'un art local à Tanis. On ne doit pas oublier qu'en 1891, exécutant par ordre de M. Grébaut un petit déblayement dans le temple d'El Kab inclus dans l'enceinte centrale de la ville, j'ai mis au jour sous le dallage un sphinx en calcaire siliceux absolument semblable à ceux de Tanis (*Guide* de 1915, n° 260). Les dimensions sont les mêmes : longueur, 2 m. 34 cent.; largeur du socle, 0 m. 76 cent.; hauteur, 0 m. 96 cent., contre 2 m. 30 c. à 2 m. 35 cent., 0 m. 73 cent. à 0 m. 76 cent. et 0 m. 94 cent. à 0 m.

---

[1] Daressy, *Le Xe nome*, dans *Sphinx*, vol. XVIII, p. 116.

98 cent. qu'on peut relever sur les lions androcéphales de Basse-Égypte; le socle seul est un peu moins élevé (o m. 35 cent. au lieu de o m. 51 cent. à o m. 53 cent.). Ce monument nous est parvenu dans son état primitif : devant la poitrine de l'animal se tient debout un personnage, probablement un roi, malheureusement mal conservé, comme du reste tout le monument, qui ne porte aucune inscription. Sur les sphinx de Tanis on avait constaté depuis longtemps que la poitrine avait été abaissée pour y graver la légende de Psusennès : on ne peut douter que c'était une figurine pareille à celle d'El Kab qui ait occupé primitivement l'espace sous la tête.

La question d'origine des sphinx de Tanis doit être posée autrement qu'on ne l'a fait jusqu'à présent. L'erreur initiale a été de vouloir reconnaître dans leur figure si caractéristique une reproduction des traits des habitants de la région du Menzaleh ou des Hyksos. On en avait conclu que ces sphinx avaient été faits pour des rois des Pasteurs, par des artistes locaux, dans le style particulier à leur école.

En 1893, M. Golénischeff exposa que le visage de ces sphinx ressemble à celui d'Amen-m-hat III et cette attribution fut adoptée par les égyptologues jusqu'au moment où M. de Bissing se demanda si ces traits n'étaient pas plutôt ceux de Senusert III; puis Petrie et Ed. Meyer proposèrent d'attribuer ces statues à la période entre la VIe et la XIe dynastie, enfin en 1914 M. Jean Capart n'hésita pas à les classer parmi les œuvres de la période archaïque [1]. L'indécision règne donc à leur sujet, et si l'on n'ose plus y voir des portraits des Hyksos, on veut néanmoins qu'ils représentent une race étrangère à l'Égypte. Mais si, comme Maspero le soutenait jusque dans les dernières années, les sphinx de Tanis nous montrent le type des *Égyptiens dans les marais,* il n'y a pas de motif pour nier que le sphinx d'El Kab soit à l'image des habitants d'Eilithyapolis. Il est impossible d'admettre qu'aux deux extrémités de l'Égypte on ait créé des œuvres aussi semblables, identiques même. Veut-on faire intervenir l'idée que ces monuments ont été pris comme trophées? On est aussi embarrassé pour décider le lieu d'origine : les Pasteurs auraient pu

[1] J. Capart, *Les monuments dits Hycsos.* Je ne veux pas discuter actuellement la question de l'âge à attribuer à ces monuments, me contentant de les considérer comme antérieurs au Nouvel Empire.

emporter les sphinx d'El Kab quand ils conquirent l'Égypte entière, tout comme Aahmès, quand il s'empara d'Avaris et libéra le pays, aurait pu envoyer à El Kab un monument trouvé dans la forteresse des Hyksos. Je crois que la vérité n'est ni d'un côté ni de l'autre, que toutes ces statues sont sorties d'un seul atelier dont nous ne pouvons encore fixer le site, mais que j'aurais tendance à chercher plutôt en Haute-Égypte, vu l'emploi du granit qui ne pouvait guère venir que d'Assouan ou de Nubie. De cette localité les sphinx en syénite auraient été envoyés vers le nord, probablement à Memphis ou à Héliopolis, où ils auraient pu recevoir l'estampille du roi Apapi et être transportés plus tard à Tanis par Ramsès II en même temps que les autres statues.

Ainsi, ni les statues royales, ni les sphinx trouvés à Tanis, antérieurs à la XIXe dynastie, ne peuvent prouver qu'ils ont été sculptés dans cette ville, et ainsi tombe la théorie d'une école de l'est du Delta ayant eu ses règles propres et ses modèles particuliers.

Je ne crois pas qu'on serait plus heureux en étudiant les monuments de la XXIe dynastie, qui ne comprennent du reste que les porteurs d'offrandes aquatiques. Ceux-ci sont trop semblables aux monuments analogues trouvés à Karnak et qui datent de la XVIIIe dynastie pour qu'on puisse les séparer les uns des autres; ces derniers comprennent :

1° La statue de Thotmès III au Musée du Caire, n° 42056 du *Catalogue général;*

2° Une statue d'Amenhotep III au Musée du Caire, montrant le roi portant une table d'offrandes sous laquelle pousse du blé tandis que les côtés sont aussi ornés de lotus et d'oiseaux des marais;

3° Les débris de deux ou trois statues semblables, au Musée du Caire, provenant également de Karnak;

4° La statue dite du Nil, au British Museum, usurpée par le grand prêtre Chéchanq fils d'Osarkon Ier, trouvée à Karnak et qui offre aussi tous les caractères de la XVIIIe dynastie.

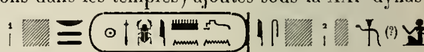
Les statues de porteurs d'offrandes de Tanis peuvent être énumérées ainsi :

1° Le groupe de deux porteurs connus depuis le temps de Mariette (*Guide,* n° 508).

2° Un groupe semblable, en granit noir tacheté de blanc, en mauvais état, et dont la partie supérieure du corps manque ainsi que le socle. L'inscription gravée en avant et verticalement entre les deux personnages se lit : .

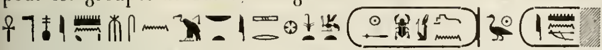
3° Un fragment de socle ayant dû soutenir deux porteurs d'offrandes. La pierre est tachetée comme celle du groupe précédent, et il est possible que cette base lui appartienne. Au-dessus du socle il reste quelques signes : .

4° Partie inférieure d'un porteur d'offrandes semblable aux groupes ci-dessus; granit noir très effrité. La *chenti* est plissée verticalement à plis plus larges que dans les groupes où ils devenaient de simples rayures, tout comme dans la statue de Thotmès n° 42056. La base manque.

5° Socle pour un porteur d'offrandes qui peut avoir fait partie de la statue précédente. Sur le dessus, devant les pieds, il y avait une inscription légèrement tracée en petits caractères, comme dans les textes (tels que mentions de réparations dans les temples) ajoutés sous la XXIe dynastie. On ne lit plus que :  .

6° Le buste Ludovisi, du Musée des Thermes, à Rome, qui est absolument semblable aux groupes de porteurs, mais étant isolé peut avoir fait partie de la statue n° 4. Je m'oppose donc à l'ordre d'ancienneté indiqué par M. Capart [1], qui tendrait à faire remonter ce buste Ludovisi à la plus ancienne période égyptienne et le range avec les autres statues semblables parmi les œuvres de la XVIIIe dynastie, d'origine thébaine. La question de savoir qui représentent les deux personnages groupés symétriquement, un roi ou le Nil, me semble résolue par les inscriptions gravées sur les autres monuments analogues. La statue n° 42056 dit formellement  «image de Thotmès présentant des produits à Amon dans Thèbes». Sur la tranche de la table d'offrandes que porte Amenhotep III on lit la légende de ce roi; c'est donc le souverain qui s'avance ainsi, non un dieu. Il en est de même

[1] J. Capart, *Les monuments dits Hycsos*, p. 45.

pour les groupes de Tanis; la légende d'avant du meilleur d'entre eux :  « vive le dieu bon, fils d'Amon, né de Maut maîtresse d'Acher, le roi Psusennès », celle d'arrière   « protection de toute vie, stabilité, santé et joie derrière le roi Psusennès », celle du second groupe « vive le dieu bon qui met en fête les deux terres, approvisionne la maison de son père comme un dieu bon » ne peuvent s'appliquer qu'au souverain. Il faut voir dans ces statues la représentation en sculpture de la scène tant de fois répétée en bas-relief sur les soubassements des temples : le roi apporte au dieu les produits du sol et marche en tête des personnages symbolisant les diverses parties de l'Égypte. Comme il y a généralement deux séries, celle du Sud et celle du Nord, le souverain figure deux fois : on a donc doublé ici l'image pour montrer les chefs des deux cortèges qui devaient se développer au long des murs du sanctuaire.

Dans ces scènes le roi et les personnages qui le suivent sont ordinairement figurés sous les mêmes traits que Hapi, le dieu du Nil. C'est ce qu'on a fait pour la statue du British Museum qui nous montre le Pharaon sans autre costume que la ceinture particulière à cette divinité. Sur les figures provenant de Tanis les insignes sont différents : le roi a une perruque formée de longues mèches en tire-bouchon, qui pourraient symboliser les tourbillons du fleuve, pendant partie devant la poitrine, partie dans le dos, auxquelles s'ajoute en arrière une queue tressée; il porte également une large barbe postiche, couvrant le menton et venant se rattacher à une perruque en forme de calotte à quatre rangs superposés de petits tuyaux. La barbe est ondulée et couverte de lignes sinueuses par lesquelles on a peut-être voulu rappeler les vagues et les rides de l'eau du Nil.

Un seul détail reste inexplicable pour moi, c'est le visage rappelant si vivement celui des sphinx; il est possible qu'on ait copié un type remontant à la XII[e] dynastie, époque à laquelle les sculpteurs thébains, renonçant à la convention, reproduisirent les traits des Senusert et des Amen-m-hât avec un réalisme parfait.

La prétendue renaissance de l'art tanite sous la XXI[e] dynastie n'existe

donc pas plus que sa première éclosion sous le Moyen Empire ou avant. San ne nous a pas livré de monuments d'époque postérieure se distinguant par des détails caractéristiques de ce que nous ont laissé les autres localités; les statues ptolémaïques sont pareilles à celles exécutées dans le reste de l'Égypte. Sans doute il y a alors à Tanis des ateliers où l'on sculpte à l'occasion une statue, tout comme de nos jours chaque bourgade en Europe a un marbrier qui exécutera des monuments funéraires en tout genre; ce ne sont là que des praticiens et non des artistes. On a découvert dans les ruines de la ville des modèles de sculpture, têtes, membres humains, animaux; ils ne diffèrent en rien de ceux qui ont été trouvés dans d'autres régions, à Zaouiet Razin, à Mit Rahineh, au Fayoum ou à Edfou.

Le résultat de cette étude sera que Tanis n'a jamais pu compter parmi les villes où l'art a trouvé de nouvelles formes d'expression. Insignifiante à son origine, poste militaire pendant une partie du Moyen Empire, enrichie d'abord par Ramsès II et Ménephtah puis par les rois de la XXIe dynastie d'anciens monuments pris dans d'autres villes, elle termina son existence en ville de second ordre, uniquement occupée de commerce et surtout, probablement, de transports par eau. Éloignée de toute carrière de pierre pouvant fournir la matière première à des artistes, non seulement elle ne pouvait montrer d'œuvres remarquables dues à des sculpteurs locaux, mais elle était obligée de commander au dehors les travaux de quelque finesse. L'art tanite est à rayer de la liste des styles particuliers qui ont pu se développer pendant la longue existence de la civilisation égyptienne.

G. Daressy.

LE PUITS
DU GÉNÉRAL ANKH-UAH-AB-RÈ-SI-NIT
À SAQQARAH

PAR

MOHAMMED EFFENDI CHÂBAN
CONSERVATEUR ADJOINT DU MUSÉE.

Pendant le déblayement du couvent de Jérémie à Saqqarah, M. Quibell avait trouvé un puits funéraire antique dans l'église à laquelle il a donné le n° 4. Une des colonnes de cette chapelle avait dû prendre place dans l'alignement juste au-dessus de ce puits : les constructeurs ne modifièrent pas leur plan pour cela. Ils placèrent deux grosses poutres en travers du puits, soutenues au milieu par deux autres pièces de bois opposées, dont la base s'appuyait sur les parois est et ouest du puits, comblé ensuite jusqu'au niveau du sol, puis un bloc carré de calcaire posé sur les poutres servit de base à la colonne.

Le puits ne fut pas déblayé lors de sa découverte; c'est seulement cette année que la Direction générale me confia le soin de le vider et de vérifier s'il n'était rien resté dans la chambre souterraine à laquelle il devait conduire. Les travaux commencèrent sous ma surveillance le 12 septembre et furent terminés le 20 du même mois.

Le puits P[1] est rectangulaire; son grand axe nord-sud mesure 1 m. 90 cent. tandis que l'autre côté a seulement 1 m. 40 cent. de largeur. Les déblais sortis du puits étaient du sable mélangé de débris de calcaire et parfois aussi d'ossements.

On atteignit le fond à 18 m. 50 cent. de profondeur; dans la paroi sud s'ouvre l'entrée d'une salle A longue de 5 m. 25 cent., large de 3 m. 40 cent. De part et d'autre de cette salle, à l'est et à l'ouest, sont situées deux chambres contiguës (B et C, D et E) de 2 m. 50 cent. de longueur sur 1 m. 10 cent. de largeur: elles avaient dû primitivement renfermer

des cercueils, mais ceux-ci avaient disparu, pourris ou enlevés, et l'on ne trouva sur le sol que des débris d'ossements sans linceuls, éparpillés dès l'antiquité. L'entrée de ces chambres avait été forcée, et les pierres qui la bouchaient avaient été jetées bas. Toutes ces chambres ont leurs parois assez soigneusement dressées, mais ne contiennent ni inscriptions ni représentations.

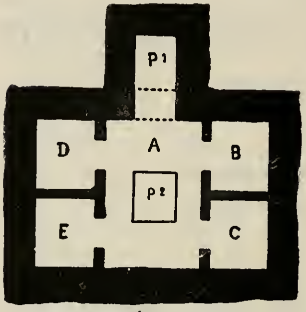


Fig. 1. — Étage supérieur.

Au milieu de la salle A s'ouvre un autre puits P² mesurant 1 m. 75 cent. dans la direction nord-sud et 1 m. 50 cent. dans le sens est-ouest, qui n'a que 4 m. 50 cent. de profondeur et dessert trois petites chambres situées à l'est (F), au sud (G) et à l'ouest (H) mesurant respectivement 3 m. 30 cent. sur 2 m. 20 cent., 2 m. 50 cent. sur 2 m. 50 cent. et 3 m. 25 cent. sur 2 m. 50 cent. Les deux premières ne montraient que des os brisés éparpillés et aucune pièce de valeur, et c'est en H seulement que je recueillis des objets de quelque intérêt.

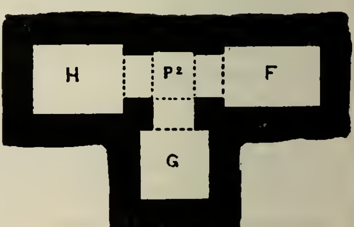


Fig. 2. — Étage inférieur.

Au milieu de cette salle se trouvait en effet un cercueil rectangulaire en bois de sycomore de 2 m. 60 cent. de longueur, 0 m. 68 cent. de largeur et 0 m. 80 cent. de hauteur. Le couvercle, haut de 0 m. 25 cent., est plat au-dessus et entouré d'une corniche. Ce cercueil est anépigraphe et les ais en sont disjoints; la momie avait été fouillée et dépouillée de tout ce qui pouvait l'avoir ornée.

En dehors du sarcophage gisaient pêle-mêle sur le sol des statuettes funéraires en terre émaillée de deux types différents, les unes hautes d'environ 0 m. 18 cent. avec un texte gravé tout autour, les autres longues

de o m. o8 cent. avec une seule bande d'hiéroglyphes sur le devant, puis quatre canopes avec leurs couvercles et un vase en terre cuite avec inscriptions à l'encre noire.

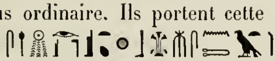
En résumé, ces deux étages de chambres souterraines devaient constituer le tombeau de toute une famille; malheureusement les voleurs l'avaient visité il y a de nombreux siècles et après avoir fouillé tous les cercueils n'y avaient laissé que les objets sans valeur pour eux.

OBJETS TROUVÉS PENDANT LA FOUILLE.

1° Cercueil en bois, sans inscriptions.

2° Statuettes funéraires (*ouchabtiou*) en terre émaillée vert au nombre de 384. Elles sont hautes de o m. 175 mill. à o m. 18 cent. et sont du type courant des statuettes ptolémaïques, le corps momifié, mais les mains tenant une sorte de crochet, un hoyau et une couffe qui pend dans le dos. Elles semblent avoir été faites dans le même moule, mais les inscriptions qui les couvrent ont été gravées une à une. Le texte tantôt commence en colonne dans le dos et continue par bandes horizontales sur le devant, tantôt le dos est uni et le chapitre VI du *Livre des Morts* est gravé en entier sur la partie antérieure.

Parfois le nom du père et de la mère du défunt sont donnés, d'autres fois un des deux seulement est fourni; le texte le plus complet s'établit ainsi : .

3° *Ouchabtiou* de o m. 078 mill. de hauteur, également émaillés vert, mais d'un travail plus ordinaire. Ils portent cette inscription gravée en colonne par devant : . Ces statuettes de la mère du défunt sont au nombre de 367.

4° Quatre vases canopes en calcaire, dont le couvercle reproduit la tête des quatre génies funéraires fils d'Horus. Travail peu soigné; pas d'inscription. Hauteur, de o m. 29 cent. à o m. 30 cent.

5° Coffret rectangulaire en hauteur sur lequel est posé un faucon momifié, la tête surmontée de deux plumes. Bois goudronné. Hauteur totale, o m. 64 cent.

6° Boucle d'oreille circulaire en or, une partie étant un simple fil, l'autre formant un croissant creux; diamètre, o m. 012 mill.

7° Perle sphérique de un centimètre de diamètre, en cornaline, percée d'un trou étroit.

8° Vase en terre cuite rouge de o m. 41 cent. de hauteur et o m. 25 cent. de diamètre, portant à l'encre noire une inscription en hiératique qui se transcrit .

9° Vase cylindrique en terre cuite, de o m. 13 cent. de diamètre et de o m. 25 cent. de hauteur, y compris un petit col un peu plus étroit, comme pour recevoir un couvercle.

10° Pot en terre cuite peint en blanc, haut de o m. 22 cent.

11° Coupelle épaisse en terre cuite jaunâtre vernissée; diamètre, o m. 14 cent.

12° Godet en terre émaillée, dont toute la partie supérieure est ébréchée. L'émail vert est presque décoloré et tombé par places.

13° Objet en terre cuite grossière ayant la forme d'un entonnoir, mais non percé; hauteur, o m. 17 cent.; diamètre de l'évasement, o m. 14 cent.

14° Près de l'entrée du puits se trouvaient deux blocs de calcaire, ayant été des montants de porte de tombeau, qui se font presque pendant, bien que ne provenant pas apparemment du même monument. Tous deux sont de même style et doivent dater de la XIXe dynastie.

Sur le premier de ces montants une des faces présente trois tableaux superposés.

Premier tableau. Le défunt, vêtu d'une grande robe, portant la perruque qui s'arrondit sur les épaules, surmontée d'un cône arrondi, est agenouillé

devant un arbre qui se dresse au bord d'un bassin rectangulaire. Sous l'arbre il y a deux vases ou paniers remplis ; de son sommet sortent deux bras, dont l'un présente des fruits sur un vase tandis que l'autre tient un vase dont coule de l'eau que le personnage reçoit dans ses mains. Légende verticale :

Deuxième tableau. Le défunt, avec le même costume que ci-dessus, est debout, tenant la longue canne et le bâton plat. Devant lui, un personnage plus petit tient élevé un vase d'où sortent deux traits ondulés qui encadrent le mort. Légende peu nette sous le bras tenant la canne; celle en haut du tableau, qui avait quatre colonnes, est illisible.

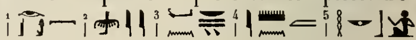
Troisième tableau. Le défunt et sa femme assis côte à côte. L'homme tient une grande canne, la femme a sous son siège un vase à parfums ; tous deux ont un cône sur la tête. Légende fruste.

Sur le côté adjacent de la pierre, à gauche, deux colonnes d'inscription en gros caractères : . Au-dessous, le défunt est représenté debout, les deux bras levés en adoration.

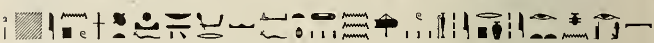
Le graveur, à la ligne 1, après , avait oublié le nom d'Abydos et ne s'en est aperçu qu'après avoir tracé encore quelques groupes jusqu'à ; il a rétabli le texte exact en surcharge.

15° La pierre qui fait pendant à la précédente n'a que deux tableaux sur la face principale.

Premier tableau. Une femme agenouillée, ayant une longue perruque divisée en mèches que retient un cordon transversal, boit dans sa main l'eau que lui verse d'un vase un arbre-fée, l'autre bras tenant un plateau portant des aliments et des fleurs de lotus. L'arbre croît à côté d'un bassin rectangulaire, et à côté du tronc on voit une âme sous forme de grue à tête humaine. Il ne reste de la légende que .

Deuxième tableau. Le défunt est debout, vêtu de deux robes superposées, le grand bâton à la main et un prêtre lui présente deux pièces d'étoffe . Légende verticale : 
.

Sur le côté adjacent de droite, texte en deux colonnes : 


. Plus bas, le défunt, tête rasée, est debout en adoration.

On remarquera le déterminatif du mot *zart* « magasin, chouneh », dont notre personnage était le gardien en chef, et qui représente cette construction avec ses murs infléchis ainsi qu'on le voit dans les reproductions en bois de l'Ancien et du Nouvel Empire.

Mohammed Châban.

L'ORIGINE DU SCEPTRE *UAS*

PAR

M. G. DARESSY.

L'insigne 𓌀 qu'on voit entre les mains des divinités et dont, par suite, on a fait un sceptre, est un emblème dont la nature primitive et la signification ne sont pas encore connues. Tel que nous le voyons représenté depuis la période archaïque, la partie supérieure en est fréquemment formée par la tête d'un animal d'autant plus difficile à déterminer qu'elle n'est pas toujours semblable. Ce n'est certainement pas un coucoupha ou huppe ainsi que l'avaient dit les premiers égyptologues, car on a manifestement voulu figurer un quadrupède; mais cette tête est tellement stylisée, le museau a été si bien allongé, ainsi qu'on l'a fait aussi pour l'animal du dieu Seth, que l'espèce n'est plus reconnaissable. Parfois, aux basses époques, pour équilibrer le museau on a voulu prolonger la partie supérieure et l'on s'est avisé de placer des cornes droites entre les oreilles et de créer ainsi une sorte de tête d'antilope[1]. Mais cette tête fait-elle réellement partie de l'objet ou n'est-elle qu'un ornement approprié qu'on reproduisit plus tard par routine? Il est bien difficile de remonter à l'origine des symboles conservés ensuite par la tradition.

Si l'on fait abstraction de cette tête, je puis dire que de nos jours on garde en Égypte l'usage d'un instrument qui rappelle de bien près le prétendu sceptre en question. Étant à Belbeis, j'ai vu un fellah grimper après un dattier, les pieds posés sur les bases des palmes coupées, retenu par une large ceinture lui soutenant les reins et entourant le stipe. Parvenu presque au sommet, au moyen d'un bâton crochu du haut, fourchu du bas, il attira les unes après les autres les tiges au bout desquelles pendait un régime de dattes, les faisant plier jusqu'à les tenir en main, puis, se débarrassant de son crochet en le mettant à sa ceinture, il les coupa à la naissance avec un grand couteau. Or le bâton avec lequel il faisait plier

---

[1] Daressy, *Catalogue des Statues de divinités*, n° 38518.

les tiges, long d'environ un mètre, avait la forme]. Le crochet supérieur servait à attirer, la fourche du bas avait pour but d'empêcher la canne d'échapper des mains par glissement, en formant arrêtoir.

Une autre fois j'ai rencontré dans une rue du Caire un nègre portant sur le dos un gros ballot, placé dans une étoffe dont les coins avaient été noués deux à deux. Un crochet semblable à celui qui servait pour les dattes était passé sur les nœuds, ramenés en avant de l'épaule, et le bâton, tenu à hauteur de la poitrine, aidait à maintenir aisément le paquet.

L'aspect général de cet instrument est bien celui du sceptre *uas*, réduit à sa silhouette. Existe-t-il un rapport d'origine entre l'un et l'autre? Je ne saurais m'en porter garant et je ne vois pas bien comment les dieux auraient pu choisir pour insigne un outil de cueilleur de dattes, quoique la crosse royale et le flagellum d'Osiris soient tout aussi difficiles à expliquer. Néanmoins la similitude de forme est si frappante que le fait m'a paru intéressant à signaler.

G. Daressy.

BAS-RELIEFS D'ATHRIBIS

PAR

M. G. DARESSY.

En mai 1917 il a été recueilli à Tell Sidi Nasr, une des buttes de Tell Atrib, l'ancienne Athribis du Delta, trois fragments d'un bas-relief que complète un quatrième morceau qui était au Musée depuis plus de trente ans. C'est ce monument et un fragment d'un autre tout semblable apporté à Boulaq en même temps que le précédent que je vais décrire. Ils sont maintenant inscrits sous le n° 46095.

La gravure n'est pas soignée et le dessin des personnages laisse fort à désirer. Les traits sont remplis d'une boue durcie au point de ressembler à du ciment et qu'il n'a pas été possible d'enlever entièrement. La pierre offre, outre les cassures dont les bords ne sont pas nets, un certain nombre de creux et de cavités qui étaient probablement bouchés anciennement par du plâtre mais se présentent maintenant comme autant de lacunes; de plus, la surface est usée par endroits, en sorte que les croquis que je donne ne peuvent prétendre à une représentation absolue de l'aspect de ces monuments.

A. Le bas-relief est gravé sur une dalle sensiblement carrée de grès siliceux jaune de 0 m. 28 cent. d'épaisseur, haute de 1 m. 35 cent.; la largeur exacte ne peut être déterminée, l'extrémité droite étant brisée, mais elle était supérieure à 1 m. 26 cent.

Les représentations sont incluses dans un cadre imitant une paroi de naos. Au bas il y a un espace blanc de 0 m. 115 mill.; en dessus, sur 0 m. 50 cent. de hauteur, des ornements qui rappellent les façades d'édifices archaïques en briques crues. Les montants, larges de 0 m. 055 mill., sont divisés en rectangles chargés d'un rond, alternant avec des groupes de quatre traits. La corniche de 0 m. 085 mill. est rayée verticalement et surmontée d'une frise d'uræus tournés vers la gauche, posés sur une

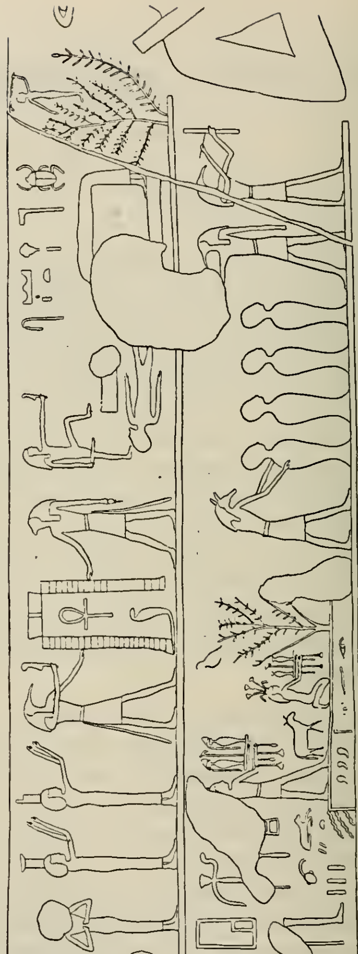


Fig. 1. — Partie supérieure du bas-relief A.

bande de carrés alternativement unis et striés, qui a o m. 205 mill. de hauteur.

Vers la droite, et occupant toute la hauteur du tableau, on voit une divinité debout, à tête de serpent, tournée vers la gauche, tenant de la main droite ramenée sur la poitrine un long rouleau de papyrus; l'autre bras pend le long du corps (type). En haut, derrière sa tête, on lit , qui est certainement en écriture rétrograde.

L'espace compris entre le montant de gauche et le personnage, soit de o m. 70 cent. à o m. 75 cent. de longueur sur o m. 65 cent. de hauteur, est divisé en cinq bandes horizontales à peu près égales, dont les deux premières ont des figures (fig. 1) et les trois autres un texte en gros caractères.

Registre inférieur des figures. 1° Thot à tête d'ibis debout, tourné vers le dieu ophiocéphale, écrit sur une palette qu'il tient devant lui.

2° Thot à tête d'ibis, tournant le dos à Thot précédent, étend horizontalement le bras droit; l'autre bras pend le long du corps. Devant lui sont alignés quatre vases canopes surmontés d'une tête humaine; le dernier vase est tenu par Anubis à tête de chacal.

3° Un bassin rectangulaire dans lequel est écrit (?). Vers son extrémité gauche se dresse sur son bord un arbre au sommet duquel est posé un faucon ou une âme; deux personnages dont l'un est agenouillé et l'autre debout, ayant une plante sur la tête, apportent des vases *hes* sur des plateaux ornés de fleurs de lotus, et ressemblent ainsi aux Nils ou autres figures symbolisant les différentes parties de l'Égypte qu'on voit sur le soubassement des temples égyptiens. La fin de la ligne est occupée par une légende : coupée par des lacunes et dont il est difficile de reconnaître l'ordre des signes. Il est probable qu'il y était question de , nom d'un temple d'Osiris et d'Horus à Athribis.

Registre supérieur. 1° Un arbrisseau dans lequel se trouve une femme brandissant au-dessus de sa tête un bâton fourchu .

2° Une déesse montée sur un rectangle allongé et courbée comme Nout ; la tête a disparu dans un des trous de la pierre. Au-dessus, inscription en rétrograde à lire : .

3° Groupe malheureusement peu net. Au bas, un homme qui paraît barbu est étendu à terre sur le dos, et représente peut-être un mort; posant un pied sur sa tête se tient debout un autre personnage dont l'autre pied, hautement levé, s'appuie sur un emblème indistinct, vaguement rectangulaire. Est-ce une fosse, le signe 𓈙 ou le 𓈝 (𓊹𓋴𓈉)? Je ne puis le préciser. La main droite brandit une plume d'autruche; je ne saurais affirmer s'il n'y en a pas une autre tenue horizontalement dans la main gauche ou si le creux qu'on remarque dans la pierre en cet endroit est naturel.

4° Entre un Horus hiéracocéphale et Thot on voit un édicule, une sorte de naos qui ne pose pas sur le sol. Vers le haut du panneau est un grand signe de vie, et dans le bas se dresse un uræus qui semble avoir pénétré sous le naos. Le tracé de la partie supérieure n'est plus très net; il se peut qu'au lieu des montants du naos, les bandes latérales représentent les battants de la porte qui seraient tenus ouverts par les deux dieux. Horus porte le signe de vie et Thot présente la plume 𓆄.

5° Isis debout, coiffée du siège, les deux bras levés dans la pose de l'adoration.

6° Nephthys, coiffée de l'hiéroglyphe de son nom, dans la même pose qu'Isis.

7° Déesse dont la figure est mutilée, debout, les deux mains sur la poitrine et les coudes écartés.

8° La châsse d'Osiris à Abydos 𓉀.

Telle est la série d'étranges représentations gravée sur cette dalle; peut-être n'avons-nous que la moitié des figures, la série se continuant de l'autre côté du grand personnage central. Ces scènes sont évidemment en rapport avec les mystères de la résurrection d'Osiris, mais ni dans les temples, ni dans les tombes, je ne connais une suite semblable; je ne suis même pas sûr que l'ordre dans lequel j'ai énuméré ces images soit celui dans lequel on doit les examiner, car les inscriptions rétrogrades peuvent nous avertir que le sens ordinaire des figurations a été aussi interverti.

Je rappellerai seulement que le groupe de l'âme sur un arbre au bord d'un bassin près duquel sont deux Nils est peut-être à comparer avec le

bas-relief de Philæ[1] où l'on voit un Nil faisant couler l'eau de son sein et de la bouche d'une grenouille qu'il tient, dans un bassin d'où sortent des plantes au milieu desquelles une âme est posée. Il y a aussi quelque rapport à chercher avec les représentations du Bennou perché sur l'arbre qui couvre la tombe d'Osiris[2] et de l'âme posée sur l'arbre qui abrite sa momie[3].

TEXTE.

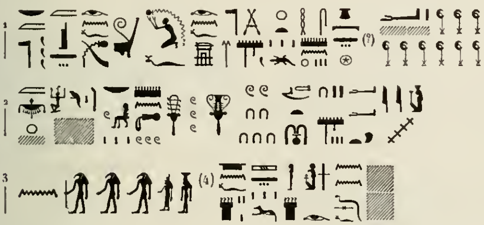




Fig. 2.

Il semble que le texte ne se raccorde pas d'une ligne à la suivante; ainsi que je l'ai déjà dit pour les figures, il est à supposer que les lignes allaient

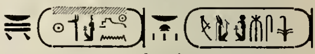
[1] Bénédite, *Le Temple de Philæ*, pl. XXXVI.

[2] Moret, *Mystères égyptiens*, p. 101.

[3] Mariette, *Dendérah*, IV, p. 72.

[4] Les cinq divinités marchent en se donnant la main.

d'un bout à l'autre du monument, interrompues vers leur milieu par l'image du dieu à tête de serpent, et nous n'aurions ainsi que des moitiés de lignes nous disant que le roi « a fait un grand naos avec son voile, donné des choses nombreuses, du natron, des milliers d'accessoires du culte, des millions et myriades d'objets en or et argent, 300 *menat,* 300 sistres simples et 250 sistres hathoriques, 12 vases en granit, des étoffes », etc., et qu'avec les deux Horus, Thot, Isis et Nephthys il a ouvert le sanctuaire mystérieux (fig. 2).

Sur la tranche gauche de la pierre on lit horizontalement, comme si cette dalle avait été posée à plat : (⟶)  . Le haut du cartouche-prénom manque, la pierre présentant en cet endroit une cavité qui semble avoir été destinée à loger une grande queue d'aronde. Sur la moitié gauche de la tranche supérieure il y a également .

B. La seconde pierre garde la moitié gauche supérieure d'une dalle qui semblerait avoir fait pendant à la première, les uræus qui surmontent l'encadrement tout pareil à celui du premier bloc étant tournés vers la droite. La largeur au sommet du fragment est de 0 m. 76 cent. et la hauteur de 1 m. 07 cent.

Vers la droite, un personnage occupant toute la hauteur du tableau est debout, tourné vers la droite, le bras droit levé comme les lanceurs d'acclamations, et la main gauche, ramenée sur la poitrine, tient un rouleau de papyrus. Il a une tête de chacal comme les génies de Nekhen, et au-dessus de lui on lit .

Derrière lui, le champ est divisé en cinq registres, dont les trois supérieurs comprennent uniquement des figures (fig. 3), tandis que les deux du bas portent un texte mélangé de représentations de personnages.

Registre inférieur des figures. 1° Un homme est debout devant deux bâtons dont il a saisi le plus rapproché qu'il coupe avec un couteau. Une figure identique se trouve dans la seconde ligne du texte, et l'on y voit que l'emblème dont le bas est mutilé ici est fait .

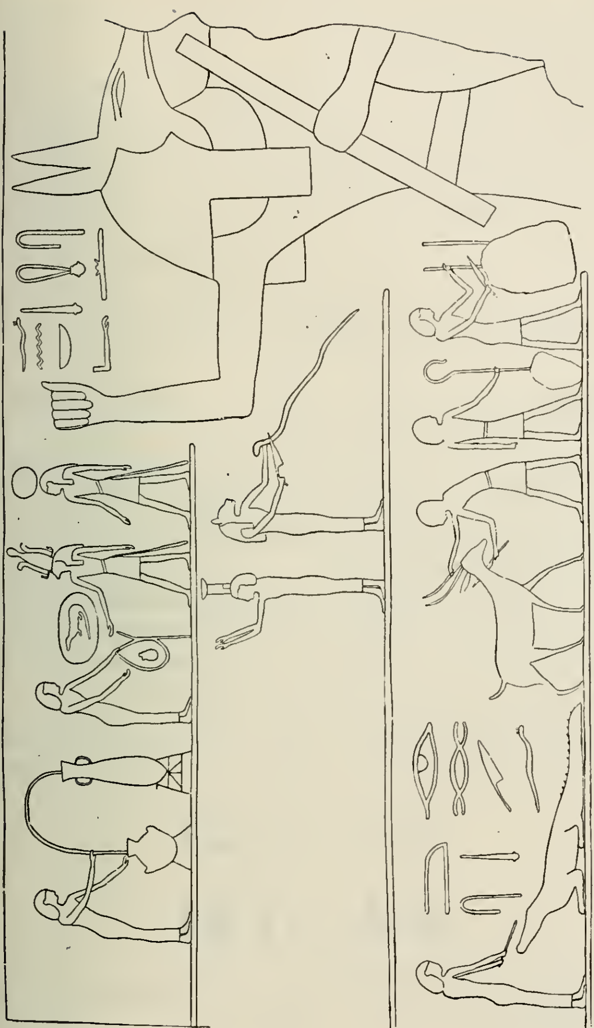


Fig. 3. — Partie supérieure du bas-relief B.

2° Un roi coiffé du *nemes* marche vers la droite, une grande crosse ꜔ à la main.

3° Personnage tourné vers la gauche égorgeant une antilope qu'il a saisie par une corne.

4° Femme tenant à deux mains un bâton avec lequel elle frappe sur la tête d'un grand crocodile qui se dirige vers elle, et au-dessus duquel on lit .

Deuxième registre. 1° Une déesse léontocéphale tranche le cou d'un long serpent.

2° Nephthys tournée vers la gauche, les bras levés.

Le reste de ce registre n'a pas été gravé.

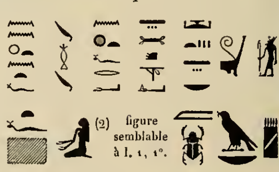
Troisième registre. 1° Un dieu anthropomorphe, ayant le disque solaire posé sur la tête, marche vers la gauche.

2° Sokar à tête de faucon, coiffé de l'*atef,* est tourné vers la gauche; il porte une ellipse (un œuf?) dans laquelle est un crocodile.

3° Une femme prend un objet paraissant renfermer un cœur, qui semble attaché à un bâton fourchu.

4° Une femme tient un grand tube courbé formant siphon, au moyen duquel elle transvase le liquide contenu dans une longue jarre posée sur un socle élevé dans un vase cordiforme placé plus bas. Nous avons ici une des rares représentations du siphon trouvées en Égypte [1].

Inscriptions du bas. Elles sont ici retournées pour la commodité de la composition typographique; il semble qu'elles soient en écriture rétrograde :



[1] Voir Wilkinson, *Manners and Customs,* t. III, p. 341.

[2] La femme agenouillée tient un bâton ╲.

Cette pierre porte aussi une inscription sur la tranche, mais ici elle est gravée sur la face supérieure : (←) .

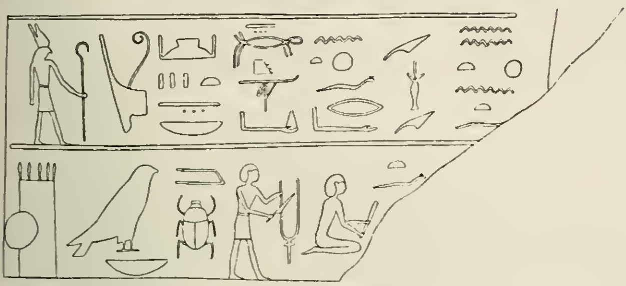


Fig. 4.

Les deux lacunes correspondent à des cavités destinées à recevoir des queues d'arondes.

Tels sont les deux monuments aux représentations bizarres que nous ont rendus les ruines d'Athribis. Peut-être trouvera-t-on un jour que ces scènes singulières sont l'illustration d'un texte magique, d'un formulaire des mystères d'Osiris ou d'autres divinités. J'avoue ne pas pouvoir en donner l'explication et me contente de les signaler en laissant à d'autres le soin de les commenter.

G. Daressy.

STÈLE DE KARNAK
AVEC TEXTES MAGIQUES

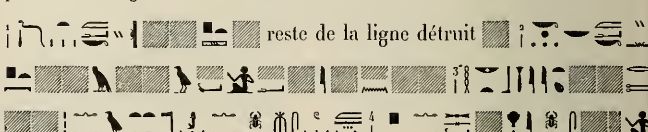
PAR

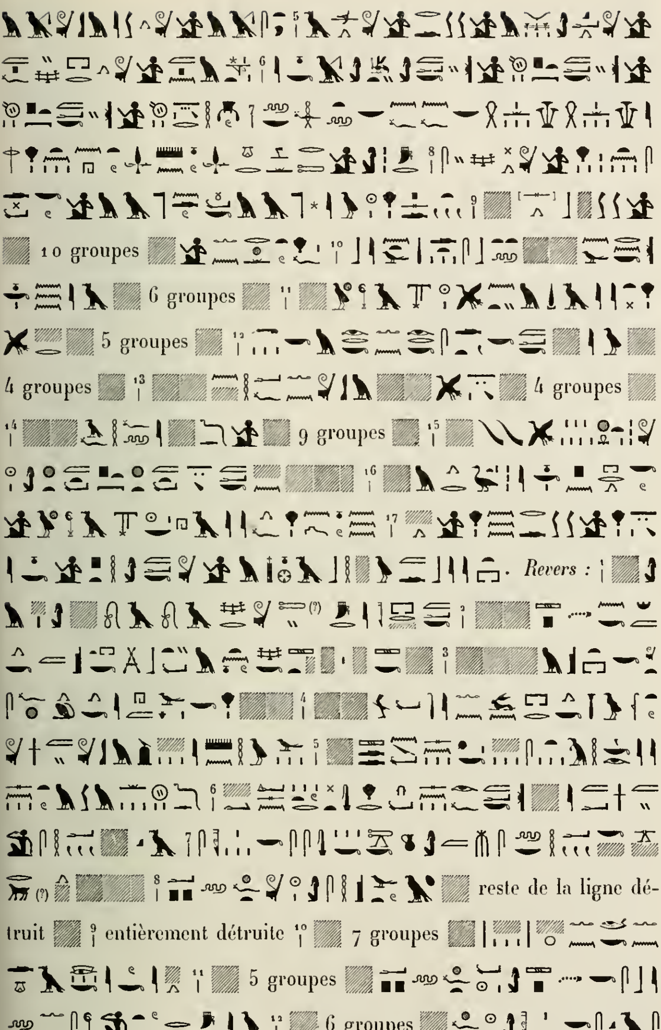
M. G. DARESSY.

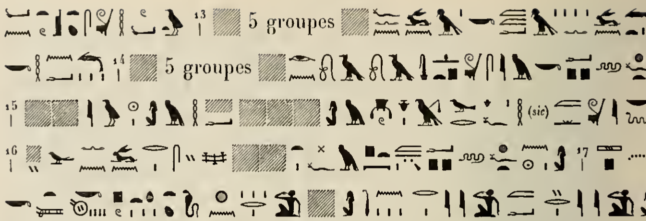
Parmi les monuments extraits de la *favissa* de Karnak par M. Legrain il y avait des fragments d'une stèle en grès haute (en l'état actuel) de 1 m. 13 cent., large de 0 m. 73 cent., portant des inscriptions sur les deux faces et sur les tranches, dont la reconstitution a été faite au Musée. Les textes sont analogues à ceux qui couvrent la fameuse stèle de Metternich, mais je ne les ai néanmoins rencontrés ni sur les cippes d'Horus sur les crocodiles ni dans les papyrus magiques de Leyde et de Turin. Il est peu probable cependant qu'ils aient été composés spécialement pour cette stèle, et l'on doit s'attendre à en retrouver quelque jour des copies sur d'autres monuments.

Sur les deux faces, les textes sont tracés en lignes horizontales de 0 m. 045 mill. à 0 m. 048 mill. de hauteur, en grands hiéroglyphes tournés vers la droite; sur les tranches ils sont rangés en deux colonnes. En certains endroits, surtout au verso, la pierre est usée et quelques signes sont effacés, mais les lacunes proviennent surtout de ce que tous les morceaux n'ont pas été retrouvés et qu'il nous manque ainsi près du quart de la surface.

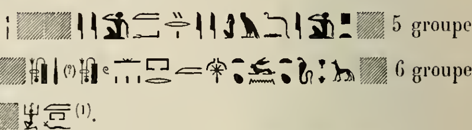
Le sommet du cintre est brisé; sur la première face il devait porter une série de figures semblables à celles qu'on voit sur les stèles d'Horus; une seule image est restée : celle du faucon sur le dos de l'antilope qui est près du bord gauche; immédiatement au-dessous commencent les textes :




10 groupes
6 groupes
5 groupes
4 groupes
4 groupes
9 groupes
Revers :
reste de la ligne dé-
truit
entièrement détruite
7 groupes
5 groupes
6 groupes



Tranche gauche :



Tranche droite :

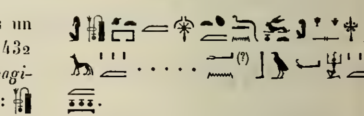


Dans l'état où se trouvent ces textes, il serait vain d'en entreprendre la traduction. D'après le style des hiéroglyphes, on peut faire remonter ce monument à la XIX[e] dynastie.

G. Daressy.

---

(1) La ligne 2 se retrouve dans un texte d'époque saïte sur le socle n° 9432 du *Catalogue des textes et dessins magiques du Musée du Caire*, l. 20 à 23 :



LES FORMES DU SOLEIL
AUX DIFFÉRENTES HEURES DE LA JOURNÉE

PAR

M. G. DARESSY.

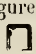
Parmi les figures astronomiques gravées sur les plafonds des grands temples de la Haute-Égypte de l'époque ptolémaïque et romaine, on en remarque qui symbolisent le soleil pendant les heures du jour et de la nuit. Une liste comparative de ces dessins a été donnée dans le *Thesaurus* de Brugsch à la page 57; mais les reproductions ne comprennent qu'une partie de la scène et il ne me paraît pas inutile de reprendre la description de ces tableaux.

A. — Sous cette lettre, Brugsch donne les formes du soleil représentées dans la grande salle hypostyle du temple de Dendérah, sur la première architrave au sud de l'allée centrale. L'atlas de gravures de la *Commission d'Égypte,* Antiquités, vol. III, donne à la planche 18 une vue d'ensemble du plafond, et à la planche 19 une reproduction en plus grand de la série qui nous occupe. Seulement une erreur de classement des dessins a interverti leur ordre, et les trois premiers sujets à gauche sont à reporter à l'extrémité droite. La composition comprend douze barques se dirigeant vers la droite, chacune d'elles précédée par une femme coiffée du disque solaire qui se retourne vers la barque pour l'adorer. Les barques sont du type ; la proue est surmontée d'une plate-forme ou pavois de laquelle tombent des rangées de perles et sur laquelle se trouve une divinité.

Vers l'avant de la nef, se tient, sur presque toutes, un dieu dont la tête est indistincte dans l'album de la *Description de l'Égypte* et qui perce de sa lance un emblème séthien, que le dessinateur a oublié de reproduire : c'est lui que j'appellerai le dieu protecteur à l'avant. Le personnage principal est celui qui symbolise le soleil; aux six premières heures il est enfermé dans un disque, il est isolé pendant les six dernières. Les autres passagers sont tournés vers lui; à l'avant, le premier adorateur est toujours Thot qui, à la seconde heure, est suivi de la déesse Neith, et de diverses divinités pendant les heures 6 à 12. Derrière le disque pendant les cinq premières heures il y a une ou deux déesses, tandis que durant les heures

6 à 12 il n'y a plus d'adorateurs derrière le soleil. Parmi ces divinités on voit souvent une déesse à tête de lionne que je désigne sous le nom de Tefnout. Enfin, à la poupe, un dieu se tient près du gouvernail; les dessins de la *Commission d'Égypte* ne permettent pas de fixer d'une manière certaine la forme de ce pilote : aux heures 3, 4, 6 et 9 il a une tête de faucon; à la dixième heure il semble avoir une tête de chacal; à la onzième, une tête de lion surmontée de l'uræus; à la cinquième, à la septième et à la huitième on croit voir une tête humaine.

Dans son *Thesaurus*, p. 57, Brugsch a donné seulement le dessin du personnage principal de ces barques, celui qui représente le soleil; on verra dans le tableau comparatif I (p. 200-201) l'ensemble des personnages. Chaque barque est en plus précédée de la déesse protectrice de l'heure qui, la tête surmontée du disque, marche en tournant la tête et les bras levés pour adorer le dieu.

A^1. — A Dendérah, une seconde représentation du soleil aux différentes heures est gravée au plafond de la chambre du zodiaque, dans la chapelle sur la terrasse du temple. Une photographie de ce tableau prise par M. Baraize en 1912 me permet d'en donner pour la première fois la description. Les figures sont incluses dans un espace entouré par une déesse Nout recourbée , les mains touchant le sol. Les barques sont disposées deux par deux sur six rangées superposées, les premières étant près du corps de la déesse; une treizième barque est isolée au-dessus des pieds de Nout. Les nefs sont du type , mais pour la majorité d'entre elles la proue est couverte par une plate-forme d'où pendent des nattes (?) et sur laquelle est posée une divinité. Chacune est précédée par une déesse coiffée du disque, montée sur une sorte de petit piédestal qui la porte au-dessous du niveau de l'eau, et qui tourne la tête pour adorer le soleil.

Les personnages dans la nef sont : 1° un dieu protecteur à l'avant (sauf à la 6e et à la 11e heure), presque partout à tête de faucon et tenant une pique avec laquelle il tue un animal séthien qui est dans l'eau; 2° des divinités adoratrices du soleil, dont la première est généralement Thot; 3° la forme solaire horaire renfermée dans un disque; 4° un dieu hiéracocéphale, mais à attributs variés, tenant la barre du gouvernail.

Il y a treize barques, mais la première a le signe de l'horizon  au-dessus du disque; il est donc vraisemblable qu'elle figure l'astre pendant

la 12[e] heure de la nuit, avant qu'il ne se soit montré sur la terre, tandis que la seconde barque, où le disque est posé sur la vallée, correspond à la première heure du jour.

Les détails de la barque solaire de la 12[e] heure de la nuit peuvent être donnés comme suit : Proue avec plate-forme sur laquelle est accroupi un enfant ; un dieu hiéracocéphale coiffé du *pchent* harponne une tortue qui est sous l'avant de la barque. Thot, Isis et Nephthys adorent le disque surmonté du signe de l'horizon, et qui renferme un Harpocrate debout, la main droite à la bouche, la gauche tenant le signe de vie. Mentou coiffé  se tient au gouvernail.

Le tableau I permettra de comparer les deux séries de représentations que le temple de Dendérah nous a livrées.

B. — Sous cette lettre, le *Thesaurus* donne les formes solaires figurées au plafond du pronaos d'Edfou. Ces représentations n'ont pas, à ma connaissance, été reproduites *in extenso* jusqu'à présent. Sur la planche 57 de la *Commission d'Égypte* il y a seulement une des barques, celle de la 9[e] heure, qui soit représentée, et la composition de son équipage est telle que je ne suis pas persuadé que le dessin en soit exact. La barque a sur l'avant une plate-forme avec un enfant accroupi. Tout à l'avant, une déesse coiffée du disque se retourne pour adorer et un singe adorateur lui fait vis-à-vis; c'est en troisième lieu seulement qu'on voit un Horus hiéracocéphale perçant de sa lance un ennemi dans l'eau. Viennent ensuite cinq divinités faisant face au soleil et qui sont : 1° Thot; 2° un dieu à tête de chacal (?) au-dessus duquel on croit lire le nom de Bast; 3° Neith; 4° Isis; 5° Nephthys. Le soleil est à tête de faucon (?) coiffé du disque, et tenant un singe sur sa main. A la poupe, Horus hiéracocéphale tient le gouvernail.

B[1]. — De même qu'à Dendérah, une seconde figuration des barques horaires existe à Edfou, au plafond de la salle (P) que M. Chassinat appelle l'*Ouabit* et dont le dessin se trouve dans sa publication du temple d'Edfou, pl. XXXIII[c]. Là encore les barques vont deux par deux, superposées sur six rangs et enveloppées par une image courbée en carré de la déesse Nout. Partout, à l'avant de la nef, un enfant  est accroupi sur le pavois à la proue, le soleil est enfermé dans un grand disque et précédé immédiatement de Thot qui l'adore. Partout aussi Isis et Nephthys sont à l'avant, regardant vers l'extérieur, excepté à la 2[e] heure où elles sont tournées

HEURES.	A[1]. — DENDÉRAH (CHAMBRE DU ZODIAQUE).				
	AVANT DE LA BARQUE.	SOUS L'AVANT DE LA BARQUE.	DIEU PROTECTEUR À L'AVANT.	DIVINITÉS ADORANT LE DISQUE.	DIVINITÉS PLACÉS DANS LE DIS
1re heure	Plate-forme avec enfant accroupi.	Tortue.	Hiéracocéphale coiffé du *pchent*.	1° Isis. 2° Thot coiffé de l'*atef*.	Dieu à tête indistincte as sceptre *uas* et le sign disque est posé sur l'h
2e heure	Avant en forme de fleur .	Tortue.	Hiéracocéphale coiffé de l'*atef*.	1° Neith. 2° Thot. 3° Isis. 4° Nephthys.	Harpocrate assis, porta droite à la bouche.
3e heure	Plate-forme avec enfant accroupi.	Tortue.	Hiéracocéphale coiffé (Mentou).	1° Thot. 2° Isis.	Lion à tête de faucon une fleur de lotus.
4e heure	Plate-forme sur laquelle est une âme	Ennemi agenouillé les bras liés	Mentou.	1° Thot. 2° Bast à tête de chatte avec le disque.	Dieu à tête de bél
5e heure	Plate-forme avec taureau.	Serpent .	Mentou.	1° Thot. 2° Tefnout léontocéphale avec disque.	Dieu hiéracocéphale de le sceptre et le signe
6e heure	Plate-forme sur laquelle est couché un sphinx.	Rien.	Pas.	1° Thot. 2° Tefnout.	Dieu à quatre têtes de l le sceptre et le signe
7e heure	Avant en forme de fleur.	Serpent.	Mentou.	1° Thot. 2° Amon-Râ tourné vers l'avant, tenant un couteau et brandissant une massue.	Singe coiffé du disque, vers la terre.
8e heure	Avant en forme de fleur.	Ennemi agenouillé, les bras liés.	Hor-bahoud sans coiffure.	1° Thot. 2° Tefnout.	Dieu à tête de singe disque.
9e heure	Avant en forme de fleur.	Ennemi agenouillé.	Horus sans coiffure.	1° Thot. 2° Tefnout. 3° Nephthys.	Dieu (léontocéphale coi debout, portant un sa main.
10e heure	Plate-forme avec statuette debout.	Âne entre deux serpents	Dieu à tête de bélier tenant un serpent.	1° Thot. 2° Mât.	Dieu à tête de béli sceptre et le signe c
11e heure	Plate-forme avec chacal.	Rien.	Pas.	1° Thot. 2° Tefnout. 3° Dieu .	Toum coiffé du *pche* sceptre et le signe d
12e heure	Avant en forme de fleur.	Rien.	Mentou les bras pendants.	1° Thot. 2° Neith.	1° Dieu à tête de b disque; 2° Dieu plus petit à tê coiffé du disque, to le sceptre et le sign

A. — DENDÉRAH (PLAFOND DE LA SALLE HYPOSTYLE).					
…RNAIL	FIGURE SUR L'AVANT de la barque.	DIEU PROTECTEUR À L'AVANT.	DIVINITÉS DE L'AVANT DE LA BARQUE.	FORME SOLAIRE.	DIVINITÉS DE L'ARRIÈRE de la barque.
…ı.	Enfant accroupi.	Tête indistincte.	Thot.	Harpocrate debout, portant la main à la bouche.	Isis.
…	Enfant accroupi.	Tête indistincte.	1° Thot. 2° Neith.	Harpocrate assis.	Isis.
…hale …ire.	Enfant accroupi.	Mentou.	Thot.	Lion à tête de faucon couché sur une fleur de lotus.	Isis.
…ı.	Âme.	Mentou.	Thot.	Dieu à tête de bélier tenant le sceptre *uas* et le signe *ankh*.	Bast.
…hale.	Taureau.	Mentou.	Thot.	Dieu à tête de faucon tenant le sceptre et le signe de la vie.	1° Mât. 2° Tefnout.
…hale.	Sphinx debout.	Pas.	1° Thot. 2° Déesse.	Bélier à quatre têtes coiffé de l'*atef*.	Pas.
…hale.	Dieu debout.	Pas.	1° Thot. 2° Amon tourné vers l'avant, tenant le sceptre et le signe de la vie.	Singe tirant de l'arc, coiffé du disque renfermant un scarabée.	Pas.
…hale.	Enfant accroupi.	Tête indistincte.	1° Thot. 2° Tefnout.	Dieu à tête de singe tenant le sceptre et le signe *ankh*.	Pas.
…hale.	Enfant accroupi.	Horus avec le *pchent*.	1° Thot. 2° Tefnout. 3° Déesse indistincte	Dieu à tête de lion tenant le sceptre et le signe de la vie.	Pas.
…phale.	Statuette.	Horus avec le *pchent*.	1° Thot. 2° Mât.	Dieu criocéphale tenant le sceptre et le signe de la vie.	Pas.
…phale.	Chacal debou'.	Pas.	1° Thot. 2° Tefnout. 3° Dieu indistinct.	Toum coiffé du *pchent* tenant le sceptre et le signe de la vie.	Pas.
…phale …ıgle …ête …).	Mentou debout.	Pas.	1° Thot. 2° Neith.	Dieu à tête humaine tenant le sceptre et le signe de la vie, et dieu criocéphale coiffé du disque.	Pas.

HEURES.	B. — EDFOU (PRONAOS) D'APRÈS BRUGSCH.	B¹.	
		DIEU PROTECTEUR À L'AVANT.	DIVINITÉS À L'AVAN
1re heure	Harpocrate debout, la main à la bouche.	Hiéracocéphale coiffé de deux plumes droites.	1° Isis . 2° Nephthys
2e heure	Harpocrate assis.	Nefertoum, sans arme.	Isis et Nephthys tourné disque.
3e heure	Lion à tête de faucon assis sur une fleur de lotus.	Hiéracocéphale coiffé de l'*atef*.	Isis et Nephthys.
4e heure	Dieu criocéphale tenant le sceptre *uas* et le signe de vie.	Mentou.	Isis et Nephthys.
5e heure	Dieu hiéracocéphale coiffé du disque, tenant le sceptre et le signe de vie.	Hiéracocéphale coiffé de l'*atef*.	Isis et Nephthys
6e heure	Bélier à quatre têtes coiffé de l'*atef*.	Lion tenant une plume .	Isis et Nephthys.
7e heure	Singe coiffé d'un disque renfermant un scarabée, tirant de l'arc.	Hiéracocéphale.	1° Isis . 2° Nephthys.
8e heure	Dieu à tête de singe, tenant le sceptre et le signe de vie.	Hiéracocéphale.	Isis et Nephtl
9e heure	Dieu léontocéphale coiffé du disque, portant un singe sur sa main.	Hiéracocéphale coiffé du *pchent*.	1° Isis, 2° Nephthys, 3° c 4° Tefnout, 5° et 6° dé tocéphales, 7° Hathor
10e heure	Dieu criocéphale coiffé du disque, tenant le sceptre et le signe de vie.	Dieu criocéphale.	1° Isis , 2° Neph
11e heure	Dieu coiffé du *pchent*, tenant le sceptre et le signe de vie.	Dieu à tête humaine, geste indistinct.	Isis et Nephthys
12e heure	Dieu criocéphale coiffé du disque, tenant le signe de vie et le sceptre.	Mentou tenant sa lance hors de l'eau.	Isis et Nephthys

D'APRÈS CHASSINAT.

…S DANS LE DISQUE.	DÉESSE EN ADORATION DERRIÈRE LE DISQUE.	EMBLÈME.	DIEU TENANT LE GOUVERNAIL.
…tête humaine coiffé …Amon-Râ.	Sans attributs.	-	Mentou (c'est par erreur que ses deux plumes sont dédoublées sur le dessin).
…e assis, coiffé du dis… …main droite à la …et tenant un fouet …'épaule gauche.	Neith coiffée de la couronne rouge.	-	Mentou.
… coiffé du disque …*eus* et posé sur une …lotus.	Hat-mehit avec un poisson sur la tête.	-	Mentou.
…iocéphale debout.	Déesse léontocéphale coiffée du disque.	-	Mentou.
…acocéphale coiffé du …tenant le sceptre *uas* …ne de vie.	Déesse léontocéphale coiffée du disque.	-	Mentou.
…ouble tête, coiffé de …ssis entre les cornes …ureau.	Déesse léontocéphale avec un brasier sur la tête.	-	Hiéracocéphale.
…te de singe ayant sur …n scarabée supportant …. Bras droit indistinct.	Déesse léontocéphale coiffée comme Hathor.	[illegible]	Hiéracocéphale.
…e de singe, un bâton …in.	Déesse léontocéphale coiffée de l'*atef*.	[illegible]	Hiéracocéphale.
…ntocéphale coiffé du …tenant un bâton.	Isis-Hathor coiffée .	[illegible]	Hiéracocéphale.
…céphale tenant un bâ…	Déesse sans attributs.	[illegible]	Hiéracocéphale.
…acocéphale marchant …sur un bâton.	Isis-Hathor coiffée .	[illegible]	Dieu à tête humaine coiffé .
…céphale courbé, ap… …r un bâton.	Neith avec la couronne rouge.	[illegible]	Pas.

vers le disque; il n'y a qu'à la 9e heure que d'autres déesses les accompagnent. Le tableau II montrera quels sont les personnages et accessoires qui se trouvent sur ces barques.

C. — Brugsch n'a pas signalé une autre série de scènes analogues gravées au plafond du pronaos du grand temple de Philæ, et que M. Bénédite a reproduites dans sa publication de cet édifice, pl. XLVII, XLVIII et XLIX. Les tableaux sont plus simples qu'à Dendérah et à Edfou. Un Harpocrate est assis sur la plate-forme que supporte la proue; le dieu solaire est dans un disque qui est adoré par Thot, un Horus à tête de faucon tient le gouvernail. La barque est alternativement surmontée d'un grand disque ailé et de deux vautours planant tenant dans leurs serres l'anneau d'éternité.

D. — Pour compléter la revue des figurations déjà connues je rappellerai celles qui entrent dans la décoration du couvercle du cercueil de 𓐍𓂝𓆑, que Brugsch avait déjà signalées dans la *Zeitschrift* en 1867, page 21, qu'il a reproduites sous la lettre C dans le *Thesaurus*, p. 57, et que j'ai publié avec quelques corrections dans le présent tome des *Annales*, p. 15. Ici la figure du soleil dans son disque est seule représentée et il n'y a pas de barque.

Il existe quelques différences entre les formes solaires gravées dans les séries précédentes qui datent toutes de la période gréco-romaine, cependant il y a accord général satisfaisant entre les figures dont le cercueil de Khâf nous donne l'ordre de succession. On peut cependant distinguer deux groupes : celui où les cinq dernières heures ont des types divers et celui où, pour ces heures, on montre un dieu à tête de bélier de plus en plus affaibli et ne se soutenant que grâce à un bâton.

Il est certain que la difficulté de distinguer des figures gravées à un plafond situé à une grande hauteur, et naturellement sombre, est cause de l'inexactitude de reproduction d'un certain nombre d'images dans les publications déjà faites et que la comparaison des listes permet de soupçonner. On peut donc dire que ces tableaux sont à vérifier, compléter et corriger. La série A¹ de Dendérah et celle du cercueil de Khâf (D) doivent être considérées jusque-là comme les plus exactes.

TABLEAU III.

HEURES.	C. — PHILÆ (D'APRÈS BÉNÉDITE).	D. — CERCUEIL DE KHÂF.
1re heure	Faucon coiffé (pl. XLIX, 1).	Harpocrate assis sans siège, portant la main à la bouche, l'uræus au front.
2e heure	Harpocrate coiffé du disque, portant la main à la bouche et tenant un fouet (pl. XLIX, 2).	Enfant assis sur un siège, portant la main à la bouche, tenant un fouet.
3e heure	Faucon sur une fleur de lotus (pl. XLIX, 3).	Faucon posé sur une fleur de lotus.
4e heure	Disque vide (pl. XLIX, 4).	Espèce de Ptah-Patèque à tête de bélier.
5e heure	Faucon coiffé du *pchent* (pl. XLVII, 4).	Dieu à tête de faucon coiffé du disque.
6e heure	Bélier à quatre têtes (pl. XLVII, 2).	Bélier à quatre têtes coiffé de l'*atef*.
7e heure	Homme tirant de l'arc (pl. XLVII, 1).	Singe tirant de l'arc vers le sol.
8e heure	Homme tenant son phallus (pl. XLVII, 3).	Dieu à tête de bélier, marchant courbé, les bras pendants.
9e heure	Homme marchant avec un bâton (pl. XLVIII, 1).	Dieu criocéphale marchant appuyé sur un bâton.
10e heure	Homme tenant un bâton (pl. XLVIII, 2).	Vieillard criocéphale appuyé sur un bâton.
11e heure	(Dessin oublié ?).	Vieillard criocéphale courbé, appuyé sur un bâton.
12e heure	Homme tenant un bâton (pl. XLVIII, 3).	Vieillard criocéphale très courbé, appuyé sur un bâton.

Un des cercueils provenant de la trouvaille des prêtres d'Amon, celui au nom de  qui était troisième prophète d'Amon-Rā et prophète de Mentou seigneur de Thèbes, porte un tableau qui me paraît devoir être comparé à ceux analysés plus haut. A l'intérieur de la grande cuve, sur la paroi qui entourait la tête, sont représentées trois séries superposées de quatre barques dont la proue est tournée vers la droite. Toutes ces barques sont identiques, de la forme  et posent sur des bandes bleues parsemées d'une rangée d'étoiles jaunes; sous leur extrémité et au-dessus de l'eau sont placés deux poissons tournés vers le milieu du bateau et inclinés comme s'ils allaient plonger. La proue est ornée d'un pavois orné comme de fils de perles, sur lequel est posé un oiseau . A la partie antérieure de la barque, une déesse Mât, avec la plume d'autruche sur la tête, est tournée vers l'avant, les bras levés dans la pose de l'adoration; devant ses pieds il y a un végétal . Le milieu du bateau porte un grand disque renfermant une figure de divinité variant pour chacune des douze nefs. A l'arrière on voit un aviron-gouvernail appuyé contre un mâtereau, mais sans personne pour le manœuvrer; l'extrémité, après une courbe rentrante, se termine en forme de fleur de papyrus. Au-dessus de la proue et de la poupe, un œil mystique muni d'un bras levé pour l'adoration est posé sur une corbeille. Dans les intervalles des dessins on remarque des étoiles rouges qui parsèment tout l'intérieur de la cuve. Tout ceci était peint en rouge et en bleu sur le fond blanc, mais le vernis étendu uniformément a jauni ce qui était blanc et rendu vert ce qui était bleu.

Les figures placées dans les disques sont les suivantes, en commençant par le registre supérieur et allant de droite à gauche.

1° Bélier coiffé de l'*atef*, et devant lequel est posée une plume d'autruche.

2° Personnage à tête de bélier surmontée d'un uræus, tenant le sceptre *uas* et portant horizontalement un fouet . Son corps est gras, les membres épais, ainsi que les Égyptiens figuraient les nains et Ptah Patèque.

3° Dieu à tête de bélier, coiffé de l'*atef*, tenant le sceptre et un fouet comme le précédent; le corps de dimensions normales.

4° Grand scarabée.

5° Personnage double, à quatre têtes de bélier, assis à terre.

6° Dieu criocéphale coiffé du disque, tenant le sceptre *uas* et le fouet. Il a un long phallus pendant.

7° Dieu à tête de bélier surmontée du disque, accroupi sur une fleur de lotus, le sceptre *uas* posé sur les genoux.

8° Scarabée à tête de bélier supportant un disque rouge.

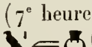
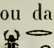
9° Scarabée à tête de bélier portant un disque vert.

10° Dieu à tête humaine coiffé du disque accroupi sur une montagne ou l'horizon, parsemé de points rouges, le sceptre *uas* posé sur les genoux.

11° Scarabée supportant un disque vert.

12° Le dieu Toum accroupi, coiffé du *pchent*.

Ces personnages ne sont pas identiques avec ceux que nous avons reconnus dans le premier tableau, mais il faut faire attention que déjà nous n'avons pas trouvé les mêmes figures dans les différentes listes d'époque gréco-romaine dont le tracé se restreint dans un espace de moins de trois siècles, et qu'il y a bien huit siècles d'intervalle entre la fabrication de ce cercueil et la basse époque ptolémaïque. Il n'est donc pas étonnant que la liste ait été remaniée entre temps, mais on peut néanmoins trouver un certain nombre de points de rapprochement entre les deux séries.

Le bélier 1 est une âme *bi* comme celle d'Edfou, et la plume placée devant lui peut rappeler que cette première heure avait Shou pour protecteur[1]. Le scarabée 4 n'est peut-être pas sans rapport avec celui qui est souvent placé sur la tête des figurines de Ptah Patèque (cercueil de Khâf). Le dieu à quadruple tête de bélier (n° 5) est apparemment celui de la 6e heure, qui aura été déplacé et le membre pendant du n° 6 n'indique-t-il pas que c'est un singe (7e heure) qui aurait dû être là? Le dieu protecteur de la 7e heure est [1], terme semblable à  qui est un des titres de Khonsou, et le dieu n° 7 peut être pris pour Khonsou dans le lotus. Le scarabée n° 8 va bien avec le nom de la 8e heure . Toum, qui est mis ici en dernier, figure dans la 11e heure à Dendérah.

---

[1] *Thesaurus*, p. 31.

Certainement ce dessin du sarcophage n'a pas dû être tracé avec un soin extrême; il est possible que le jour où l'on découvrira une composition semblable de la même époque, on pourra remarquer des modifications de figures ou des interversions.

Le fait important à reconnaître est que les temples ptolémaïques ne nous montrent dans leurs scènes astronomiques que des figures empruntées à d'anciens documents égyptiens et nullement influencées par les idées grecques. Les noms des décans sont déjà marqués sur des cercueils de la XII[e] dynastie : il n'y a pas de motifs pour que la forme qui leur est attribuée, celle des Heures, des Jours, des Mois, des signes du zodiaque, ne se retrouve sur des monuments d'un temps tout aussi reculé.

G. Daressy.

ON THE DATING
OF EARLY PTOLEMAIC PAPYRI

BY

M. C. C. EDGAR.

A few years ago, some sebakh-diggers at Kharabet el Gerza in the Fayoum, the site of the ancient Philadelphia, discovered a large and important store of Greek papyri filed and docketed by a certain Zenon, an *oikonomos* who lived in the middle of the III[rd] century B. C. They consist of letters, accounts, receipts and contracts written in the later years of Ptolemy II and the earlier years of Ptolemy III. A large number of them eventually came to the Cairo Museum, and while deciphering them I have lately been attempting to arrange the dated documents in chronological order, year by year and month by month. That might seem a very simple task, but in reality it is not quite so easy as it seems. For in the first place the years by which official documents of that period were generally dated did not begin on the 1[st] of Thoth, as in later times, but on some other date which was in all probability the anniversary of the king's accession. In the next place it is not always possible to say whether a papyrus is dated by the regnal year just mentioned or by a financial year, which is shown by certain dates, such as ἔτους ια ὡς δ' αἱ πρόσοδοι ἔτους ιβ, to have been sometimes in advance of the regnal year. The financial year is usually supposed to have begun on the 1[st] of Thoth, but this is doubtful; such evidence as we possess indicates rather that its starting-point was the month of Mecheir. These and other difficulties in the way of dating early Ptolemaic papyri have been pointed out by Grenfell and Hunt in the admirable appendices to their *Hibeh Papyri*, vol. I, in which all the older material is collected in a most convenient form [1].

---

[1] M. Bouché-Leclercq, in the 4[th] vol. of his *Hist. des Lagides, Appendice I*, has restated the whole problem clearly and critically. More novel, but not altogether convincing, are two dissertations by M. Lesquier in the *Archiv für Papyrusforschung*, vol. 4, and in the Introduction to his edition of the Magdola papyri. I

§ 1. — THE REGNAL YEAR OF PTOLEMY II.

The first question which I propose to discuss is that of the regnal year of Ptolemy Philadelphos. If we can discover in what month it began, a certain advance will have been made. For instance if we have two documents dated in Dios and in Daisios of the 30th regnal year, we shall then be able to say which of the two is the earlier and to date each with absolute accuracy. Unfortunately the papyri that I have had an opportunity of examining, though numerous enough, are only a portion of the whole find; and other lots, one or two of which are said to be very large, are dispersed through Egypt and Europe. If all the documents could be collated we should probably find out with complete certainty at what date the year of Ptolemy II began : indeed a single letter dated at the end of one year and endorsed by the recipient at the beginning of the next might make it plain. But pending the publication of the whole find the following notes on the important material in Cairo may perhaps be of interest to students of Ptolemaic history.

Like other papyri of the same period ours are sometimes dated by the Macedonian calendar, sometimes by the Egyptian calendar, and occasionally by both together. The Egyptian year, until the time of Augustus, consisted of twelve months of thirty days each, together with five intercalary days. The Macedonian year was nominally a lunar year containing twelve months of 29 and 30 days, but it was lengthened by intercalation to such an extent that on the average it was actually longer than the Egyptian year. The new papyri prove that at the period with which we are concerned the intercalation consisted in the occasional insertion of an extra month. In years 27, 29 and 30 respectively we find the dates *Περιτίου ἐμβολίμου κ*, *Περιτίου ἐμβολίμου* and *Περιτίου ἐμβολίμου Μεχεὶρ κγ* : these are of course the years of Ptolemy II. In year 16, which is probably of

much regret that I have not had the benefit of reading Mr. Smyly's articles in *Hermathena* and that I only know his views at second hand. In suggesting that the financial year began in Mecheir I am only following Mr. Smyly's lead, while the view which I adopt that the regnal year was reckoned by the Macedonian calendar was first put forward by M. Revillout.

Euergetes, we find Πανήμου ἐμβολίμου. The question has been raised whether the regnal year was reckoned by the Macedonian or the Egyptian calendar, or, in other words, in which of the two calendars the first day of the regnal year was a fixed date. M. Lesquier (*Pap. Magd.*, p. 47, 48) assumes that for practical purposes it was a fixed date in the stable Egyptian year of 365 days : «C'est le retour périodique d'un quantième égyptien qui constitue en réalité le premier jour de l'an». That is true of the financial year; but it seems altogether more probable that in the earlier Ptolemaic period the regnal years of the Macedonian kings were reckoned by their own calendar purely and simply. It is significant for instance that in the Kanopos decree Macedonian dates are given for the king's birthday and the anniversary of his assumption of sovereignty and Egyptian dates for the native festivals.

To return to the Philadelphian papyri, it is a fact of great interest that many of the letters from the archives of Zenon were written by a certain Apollonios, a well-known personage who held the office of *dioiketes* for many years during the reign of Ptolemy II and received from his sovereign the grant of a large estate in the Fayoum[1]. The *dioiketes* was the chief minister of the king, and Zenon, whose usual title is τῶν περὶ Ἀπολλώνιον, was in direct communication with him. Naturally Apollonios always dates his letters by the regnal year and the Macedonian months, but in most cases he adds the equivalent Egyptian dates. Zenon too, who usually endorses the letters which he receives, sometimes gives us a double date. But while the double dates of Apollonios (or at least those in the Cairo collection) are consistent with each other to within a day or two, the double dates of Zenon are in many cases irreconcilable with those of Apollonios and often contradict each other[2]. One is forced to

[1] Probably the very estate of which a plan and description are given in a papyrus from Ghoran, *Pap. Lille*, vol. I, n° 1. It contained 10,000 *arourai*.

[2] The following equations are given by Zenon :
Year 29 : Αὐδναίου δ, Χοίαχ δ.
Year 30 : Δίου ιη, Ἀθὺρ ιη. [Δ]ίου κγ, Ἀθὺρ κγ. Αὐδναίου δ, Τῦβι δ̣. Ἀρτεμισίου κε̣, Παχὼνς κδ̣. Δαισίου θ, Παῦνι θ. Δαισίου ια, Παῦνι α. Δαισίου ιθ, Παῦνι ιθ. [Λωί]ου β̣, Μεσορὴ β.
Year 31 : Δαισίου δ̣, Παχὼνς κα̣. [Δαισίου] ιζ, Παῦνι θ̣. Λωίου κη, Μεσορὴ ιη.

conclude that the double dates of Zenon cannot be accepted as strictly correct unless corroborated by other evidence. And the fact that one of the chief Greek officials in the Fayoum was often five or ten days wrong when dating by the two calendars leads us to suspect that some other double dates from the provinces may be no more trustworthy than Zenon's. On the other hand, the double dates of Apollonios are self-consistent, and it is natural to suppose that in the office of the chief minister of state the two calendars were kept coordinated with a certain amount of care. Assuming then that the dates given by Apollonios are practically correct, what conclusions can we draw from them as to the order of the months in the regnal year of Ptolemy Philadelphos?

The list of the double dates in the letters of Apollonios is as follows:

Year 29.	Hyperberetaios 20	= Thoth 21.
Year 30.	Dios 3	= Phaophi 23.
—	Dios 13	= Athyr 3.
—	Artemisios 10	= Pachons 9.
Year 31.	Dystros 20	= Phamenoth 27.
—	Dystros 23	= Phamenoth 30.
—	Daisios 2	= Pachons 18.
—	Daisios 16	= Payni 2.
Year 32.	Hyperberetaios 25	= Phaophi 25.

In year 29 Hyperberetaios 1 was equal to Thoth 2 (assuming that the year did not begin between Hyp. 1 and Hyp. 20) and in year 30 Dios 1 was equal to Phaophi 21. These two double dates correspond exactly if we insert between them thirteen months plus one intercalary month of thirty days: and, as was stated above, we have in fact evidence of a Peritios embolimos in year 29. From these dates then we get the following sequence for year 29: Hyperberetaios — Dios — Peritios.

Again, the above double dates correspond (to within one day) with the equation year 30, Artemisios 10 = Pachons 9, if we insert an extra month (Peritios embolimos) in year 29 and place Artemisios of year 30 between Hyperberetaios of year 29 and Dios of year 30. This gives us the following sequence: year 29, Hyperberetaios 20 — year 29, Peritios embolimos — year 30, Artemisios 10 — year 30, Dios 13. That is to

say, year 30 began between Peritios embolimos and Artemisios 10 (or between Mecheir and Pachons 9).

In the next place the equation year 30, Dios 3 = Phaophi 23 (together with the others just mentioned) corresponds exactly with the double date year 31, Dystros 23 = Phamenoth 30, on condition that there is an interval of sixteen months between Dios in year 30 and Dystros in year 31, or in other words that Dystros 23 comes after Dios 3 in the order of the regnal year and that there is an intercalated Peritios in year 30 or year 31. Further, year 30, Dios 3 = Phaophi 23 (together with the other double dates of years 29 and 30) corresponds exactly with year 31, Daisios 2 = Pachons 18 and Daisios 16 = Payni 2, on condition that there is an interval of six months between Dios in year 30 and Daisios in year 31, or in other words that Daisios precedes Dios in the order of the year and that there is no intercalary month in year 30. It is evident then that Apollonios intercalated a Peritios in year 31 and not in year 30; and, considering his authority as well as the fact that there was a Peritios embolimos in year 27 and another in year 29, we may surely regard the date L λ, Περιτίου ἐμϐολίμου, Μεχεὶρ κγ as a provincial mistake or possibly an Egyptian date equivalent to L κθ.

The double date of year 32, Hyperberetaios 25 = Phaophi 25 does not help us much. It corresponds with the double dates of years 29, 30, 31 to within two days and affords further evidence that two months were intercalated between Hyperberetaios in year 29 and Hyperberetaios in year 32.

The sequences of months which we obtain by the above reasoning for the years 29, 30, 31 are shown more fully in the following table (p. 214). And the conclusion which we draw from these sequences is :

1° If the 1st day of the regnal year was a fixed date in the Macedonian calendar, it fell in the interval of 45 days between Dystros 23 and Artemisios 10:

2° If it was a fixed date in the Egyptian calendar, it fell in the interval of 39 days between Phamenoth 30 and Pachons 9.

Let us turn now to some other pieces of evidence. Sometimes by comparing the date on which a letter was written with the date on which Zenon received it, and assuming that such dates are regnal, we get two

TABLE I.

YEAR 29.	INTERVAL BETWEEN LAST DATE IN YEAR 29 AND FIRST DATE IN YEAR 30.	YEAR 30.	INTERVAL BETWEEN LAST DATE IN YEAR 30 AND FIRST DATE IN YEAR 31.	YEAR 31.
Hyperber. 20 = Thoth 21		Artem. 10 = Pachons 8 (or 9)	Dios 14 = Athyr 4	Daisios 2 = Pachons 18
Dios 1 = Phaophi 2	Dystros 1 = Mecheir 30	Daisios 1 = Pachons 28	Apellaios 1 = Athyr 20	Panemos 1 = Payni 17
Apellaios 1 = Athyr 1	Xandikos 1 = Pham. 29	Panemos 1 = Payni 28	Audnaios 1 = Choiak 20	Loios 1 = Epeiph 17
Audnaios 1 = Choiak 1	Artemisios 9 = Pachons 7 (ar 8)	Loios 1 = Epeiph 27	Peritios 1 = Tybi 19	Gorpiaios 1 = Mesore 16
Peritios 1 = Choiak 30		Gorp. 1 = Mesore 27	Dystros 1 = Mecheir 19	Hyperber. 1 = Thoth 10
Per. embol. 30 = Mecheir 29		Hyperb. 1 = Thoth 21	Xandikos 1 = Pham. 18	Dios 1 = Phaophi 10
		Dios 13 = Athyr 3	Artemisios 1 = Phar. 18	Apellaios 1 = Athyr 9
			Daisios 1 = Pachons 17	Audnaios 1 = Choiak 9
				Peritios 1 = Tybi 8
				Per. embol. 1 = Mecheir 8
				Dystros 23 = Pham. 30

termini between which the first day of the year did *not* fall. The more important of these termini are given below : in no case do they conflict with the conclusions drawn from a study of the double dates.

Year	28, Gorpiaios	17	—	year	28, Hyperberetaios.
—	28, Apellaios	26	—	—	28, Audnaios 25.
—	28, Peritios		—	—	28, Dystros 8 (probably).
—	29, Mesore	2	—	—	29, Gorpiaios 16.
—	30, Artemisios	10	—	—	30, Artemisios 25.
—	30, Dios	3	—	—	30, Dios 18.

Interesting also is a letter from Apollonios dated year 31, Dystros 23, Phamenoth 30 and endorsed by Zenon year 31, Pharmouthi 1; for this shows that the new year did not begin till after Dystros 24 or Pharmouthi 1, according as we reckon by the Macedonian or the Egyptian calendar.

In a statement of expenditure dated year 28 certain months are written in the following order, which is in accord with the sequences given by the double dates : Artemisios, Daisios, Panemos, Loios, Dios. The use of the Macedonian months makes it probable that the year in question is a regnal year. In any case it cannot be a financial year starting in Thoth, for at that time Thoth began before Dios.

A letter to Zenon dated ∟ λβ, Φαῶφι κϛ, contains the following interesting passage : *τοῦ σησάμου τῶν ρ ἀ(ρταϐῶν) ὧν ἐμέτρησας ἐν τῶι λα (ἔτει) τοῦ* M[. . . . . . ., *ϖ]αραγενομένου Ἑτεάρχου τοῦ Φαῶφι ζ̄, ἐγράψαμεν τὸ σ[ύμ]ϐολον ϖρὸς Πύθωνα, ὡσαύτως δὲ καὶ τῆς κνήκου τῶν ρε ἀ(ρταϐῶν) ὧν ἐμέτρησας ἐν τῶι λβ (ἔτει) τοῦ Ἐπεὶφ ῑ.* This proves in the first place that in year 32 Epeiph preceded Phaophi. And if we read M[*εχείρ*], which is perhaps more probable than M[*εσορή*] as it leaves a shorter interval between the measuring of the sesame and the writing of the receipt, it would follow that the first day of year 32 fell between Mecheir and Epeiph (or between Peritios embolimos and Panemos); while if we read M[*εσορή*], we have to place the first day of the year between Phaophi and Epeiph and admit the possibility of its being a financial year beginning in Mecheir. The former conclusion is in close accord and the latter is not in conflict with what we have inferred from the double dates of Apollonios.

An entry in a list of silver vessels deposited as securities on money loans gives some still closer indications. On Pharmouthi 21 of year 36 a

certain sum of money was lent on three pieces of plate. After giving details about the money and the security the entry proceeds thus. *Καὶ τόκος προσεγένετο τοῦ* [λϛ] (*ἔτους*) *μηνῶν* ιβ *καὶ τοῦ λζ* (*ἔτους*) *μηνῶν* ζ [(*δραχμαὶ*).]οϛ (*ὀβολοὶ δ*). *Μετετέθη δὲ πρὸς Δ*[*ιονυσό*]*δωρον* (*ἔτους*) λζ *Ὑπερβερεταί*(*ου*) θ [*Φαῶ*]*φι* ιϛ, and here follow details of the money paid over. Taking into account that fractions of months were sometimes reckoned as whole months when interest was being estimated, we may infer from the words quoted that Pharmouthi 21 was near the beginning of year 36 and that Phaophi 16 (equivalent to Hyperberetaios 9) was in the seventh month from the beginning of year 37. If we can trust a double date given by one of the Hibeh papyri, n° 77,8, in year 36 Pharmouthi 21 was equal to Xandikos 22. For reasons which will appear later I am inclined to think that in the 36[th] regnal year Pharmouthi 21 really fell about the end of Dystros. But in any case the passage indicates that in years 36 and 37 the beginning of the year was either in or close to Xandikos and Pharmouthi.

Of capital importance is the following letter, preserved among the files of Zenon though not addressed to him directly.

Κόρραγος Προξένωι χαίρειν. Εἰς μὲν τὸ ἕβδομον καὶ τριακοστὸν ἔτος Δύστρου [ ]

γενεθλίοις ὃ δίδοται ἡμῖν ὀψώνιον τοῖς εἰς Κάνωπον ἀποδημοῦσι μετὰ τοῦ [ ]

συνετάγη δοῦ[[*ται*]]*ναι, τοῖς δὲ παρ' ἐμοῦ τότε οὐθεὶς ἔδωκε, μετὰ ὀλίγα*[*ς δὲ ἡμέ*]-

ρας τὸν διατυνεσταμένον παῖδα Θράσωνα Λευκίππωι τῶι γραμματε[*ῖ* . . . . *τὸ*]

ἐκκομίζεσθαι τὰ ὀψώνια καὶ τὰς ἀγορὰς δεδεμένον μετεπεμψάμην [ ]

αἰτίας. Περὶ μὲν οὖν τούτων ὁ τὴν ἐπιστολήν σοι ἀποδιδοὺς Διογενὴς ἐντε-*λ*[*ῶς ἐρεῖ*]

ὢν οἰκεῖό{*υ*}*ς μου, ἐντεύξεται δέ σοι καὶ Ζήνων. Εἰς δὲ τὸ ὄγδοον καὶ τριακοστὸν ἔτ*[*ος καὶ μῆ*]-

να Ξανδικὸν ὁ ὑός μου Ἄτταλος καὶ Διογενὴς ἔλαβον τὸ γινόμενον ὀψώνιον, με[*τὰ ταῦ*]-

τα δὲ οὐθεὶς ἡμῖν οὐθὲν ἔδωκεν. Καλῶς ἂν οὖν ποιήσαις ἐνθυμηθεὶς ἵνα μηθεὶς ἡ[*μᾶς τῶν*]

ὑπὸ σὲ γραμματέων ἀδικῆι. Τὰ δὲ ἄλλα ὁ φέρων σοι τὴν ἐπιστολὴν ἐρεῖ.

Ἔρρωσο.

About six letters are wanting at the end of each line. In the first line one is tempted to read τοῖς after the day of the month, taking τὰ γενέθλια to be the king's birthday[1]; and indeed this seems to be the most natural restoration of the passage. I have filled up most of the other lacunæ with tentative readings, but this is not the place to discuss the details of the text. For our present purpose its importance consists in this : it shows that the end of year 37 was in or about Dystros and that the beginning of year 38 was before or in Xandikos.

One other indication may be mentioned here, though whether it has any bearing on our inquiry is very doubtful. Two letters addressed to Zenon by a certain Euempolos are dated ∟ κε, Παχὼνς β, and one of them speaks of the planting of vegetables in vineyards εἰς τὸ κε (ἔτος); yet both are endorsed ∟ λϛ, Παχὼνς ϛ. One cannot help asking then whether κε is not a mistake for λε and whether year 36 did not accordingly begin between the 2nd and the 6th of Pachons. But it is difficult to believe that ∟ κε was not written advisedly, and I scarcely think that the above suggestion is the right explanation of the discrepancy.

Putting together all these pieces of evidence we are led to the conclusion that if the beginning of the regnal year was a fixed date in the Egyptian calendar, it fell between Pharmouthi 1 and Pachons 9, and most probably

---

[1] It is not clear whether the Kanopos mentioned in line 2 is the famous town near Alexandria or a village of the same name in the Fayoum. But in any case if γενεθλίοις refers to the king, the letter of Korragos invites comparison with the opening sentences of the Kanopos decree which speak of the priests assembling at Kanopos on the birthday of Euergetes and the anniversary of his accession, the 5th and the 25th of Dios. If the regnal year of Ptolemy II began likewise about the date of his birthday, it may be conjectured that it was on the occasion of his completing his 25th year that he was raised to the throne in association with his father : unless indeed the beginning of his regnal year was reckoned from the death of Soter. Whether the regnal year of Euergetes began on the 25th of Dios is another question : it may be that that was merely the date on which he first received the title of βασιλεύς and that his regnal year started from the day on which he finally began to reign.

was not later than the twenty-first of Pharmouthi. On the other hand, if the regnal year was fixed by the Macedonian calendar, the above arguments show that it began between Dystros 24 and the end of Xandikos. And surely the probability is that the years of the king were reckoned by the Macedonian calendar, by which all royal and ministerial documents were dated even in Egypt, while in the king's possessions outside Egypt the Egyptian calendar was practically unknown. One point inclines me to surmise that the year may have begun in Dystros rather than in Xandikos, and this is the fact that (at least in the time of Apollonios) the intercalated month was Peritios *bis;* for on general grounds it seems a reasonable supposition that the thirteenth month was inserted at the end of the year, *i. e.* before the month in which the new year began.

I have not found more than one or two dates that seem in any way to conflict with the above conclusions concerning the regnal year of Ptolemy II. The docket L λη, Φαρμοῦθι Παχώνς on a long bread account from the archives of Zenon is difficult to reconcile with my proposed dating if year 38 be taken as a regnal year and Pharmouthi and Pachons as two quite complete months. But this may be a financial date, or L λη may be used loosely to include the tail-end of year 37. Again a papyrus from Hibeh, n° 80, is dated in demotic «year 34 which makes year 35, Epeiph 4». If in this case year 35 is interpreted as a financial year beginning on Thoth 1, the date indicates, as Grenfell and Hunt have argued (*P. Hib.*, p. 362), that the 34[th] regnal year of Ptolemy II began between Epeiph 4 and Thoth 1. In face of the evidence of the new documents one might put aside an isolated indication of this sort by supposing that the demotic scribe has made a mistake; but I think the date is right and capable of explanation. It probably refers to a financial year beginning not on the 1[st] of Thoth but on the 1[st] of Mecheir : and in that case Epeiph of revenue year 35 would in fact be equal to Epeiph of regnal year 34 (see Table II). The probable existence at this period of a financial year starting from Mecheir was pointed out by Grenfell and Hunt (*P. Hib.*, p. 360), and various dates in the papyri are difficult to explain without the hypothesis of such a year. The regular Egyptian year which started from the 1[st] of Thoth superseded in the end all other systems of reckoning; but to what extent it was used at this period is a matter of doubt.

§ 2. — THE MACEDONIAN CALENDAR.

It has been shown by Grenfell and Hunt that the Macedonian year gradually fell behind the Egyptian year, that is to say, it was on the average longer; and as it was nominally a lunar year, it is plain that some method of intercalation must have been employed. But the double dates hitherto known made it difficult to believe that there was any consistent method. «The irregularities are such that the number of intercalated days seems to have varied from year to year» (*P. Hib.*, p. 356). It has even been suggested that days were occasionally suppressed as well as intercalated (Lesquier, *P. Magd.*, p. 44). One is loath to think that the calendar by which the King and the chief officials dated their edicts and correspondence was in such a state of disorder; and perhaps, if we re-examine the question with the aid of the new material, we may find reason to doubt whether the system of intercalation was so irregular as has been supposed.

That a whole month was sometimes intercalated had already been inferred from a mutilated date in the Petrie papyri (see *P. Hib.*, p. 334). But the new papyri give us more definite and important information, for they show that a Peritios embolimos was inserted in years 27, 29, and 31 of Ptolemy II and, probably, a Panemos embolimos in year 16 (or year 15) of Ptolemy III. These facts almost oblige us to conclude that the intercalation of an extra month at occasional intervals was the normal method by which the Macedonian year was lengthened in the period under review. If this seems highly probable, it is equally probable that the method employed was the intercalation of a month every second year, which is in fact an old method of intercalation described by Herodotos, I, chap. 32. For it will be found that the number of days by which the Macedonian year fell behind the Egyptian year up to the end of the reign of Euergetes corresponds very closely to the number of days by which the application of this method would lengthen it, allowance being made for errors and for the different systems of reckoning the year. Let us take a specific instance. The best attested of the double dates that we possess are those of Apollonios and that of the Kanopos decree. According to the former, in year 29 of Philadelphos Apellaios 1 was equivalent to Athyr 1; according

to the latter, in year 9 of Euergetes Apellaios 1 coincided with Tybi 11. Now between these two dates there are eighteen Macedonian years (on the reasonable assumption that Philadelphos died in his 39th regnal year before the 1st of Thoth or at least before Dios 25); so if, starting from year 29, we intercalate nine months of thirty days, we find that in year 9 of Euergetes Apellaios 1 ought to coincide with Tybi 13, a difference of only two days from the actual date.

To make the question clearer I have drawn up a Table of concordance between the two calendars for the reign of Ptolemy II on the assumption that a thirteenth month was intercalated every second year. The basis of calculation is the double date of Apollonios for year 29, which in all probability is either right or very nearly so. For convenience Xandikos 1 is taken as the starting-point of the regnal year, though it is very probable that it really began in the last week of Dystros. We assume further that the Macedonian months were of 29 and 30 days alternately, that the intercalated month was of 30 days [1], and that the regnal year was reckoned on the Macedonian calendar. And now let us compare the results given by the Table with such double dates of this period as are known to us.

Year 1 of Philadelphos coincided roughly with year 41 of Soter. From a passage in *P. Hib.*, n° 84 (*a*), it has been inferred that in year 40 of Soter [2] Panemos was one of the harvest months. According to our Table, in year 40 Panemos would coincide with Phamenoth. Grenfell and Hunt give Pharmouthi, Pachons and Payni as the harvest months; but from *P. Hib.*, n°s 44, 47, it appears probable that harvest began in Mecheir, and in any case there is little doubt that Phamenoth was a harvest month at this period [3]. The passage then is quite consistent with the theory which we are testing.

---

[1] It may be noted that on this hypothesis a hundred months would contain 2952 days, whereas in fact a hundred lunations cover rather more than 2953 days. Therefore a calendar arranged on the above system would gain on the moon about one day in eight years, unless a month was occasionally lengthened.

[2] That year 40 of King Ptolemy Soter is the correct date of this papyrus was pointed out by Rubensohn, *P. Elephantine*, p. 22.

[3] Cf. Lesquier, *P. Magd.*, p. 38 and p. 105, and Rubensohn, *op. cit.*, p. 27.

For year 22 *P. Hib.*, n° 92 contains a double date which the editors read μηνὸς Ξανδικ[ο]ῦ Αἰγυπτίων μη[νὸ]ς Μεχ[ὶρ] τεσσαρεσκαιδεκάτηι. But they remark that except for μ of Μεχίρ, which might also be η or κ, the traces of all the letters are very slight, that palæographically Με[σο]ρὴ τ[ῆι] would be possible, and that not much reliance can be placed on their reading (p. 340). I therefore pass it by with the remark that, if our Table is approximately right, the only possible restoration of the text is Αἰγυπτίων δὲ [Φ]αμεν[ὼθ].

Year 27. In the *Revenue Laws* Gorpiaios is equated to Mesore (*P. Hib.*, p. 340). This corresponds exactly with the concordance in the Table, in which Gorpiaios 2 coincides with Mesore 1.

Years 29, 30, 31. For these three years we have the double dates of Apollonios and Zenon, of which I have already spoken. The date year 29, Dystros 18, Phamenoth 18 on a contract from Philadelphia differs from the Table by one day, and so also does the date of Apollonios year 30, Artemisios 10, Pachons 9. A date on a demotic contract in Leyden (*P. Hib.*, p. 341) ∟ κθ Περιτίου ∟ κθ Τῦβι offers no difficulty. As has been already said, the double date ∟ λ Περιτίου ἐμβολίμου Μεχεὶρ κγ is proved by the dates of Apollonios to be either an error or (what is also possible) to refer to regnal year 29 : but in the latter case, as a glance at the Table will show, ∟ λ cannot be a financial year beginning in Mecheir, but must be an Egyptian year reckoned from Thoth.

Year 32. A double date of Apollonios, Hyperberetaios 25 = Phaophi 25, differs from the Table by two days.

Year 35. The equation Hyperberetaios 29 = Phaophi 29 on a Hibeh papyrus, n° 146, differs from the Table by five days.

Year 36. A letter of this year from Hibeh, n° 77, is dated Artemisios 23, Pachons 22. Between this equation and that of the Table there is a difference of 23 days. But as the matter with which the letter deals is the payment of revenues, it is possible that the date is a financial date and that year 36 is equivalent to regnal year 35. In that case the difference would be reduced to four days.

Year 37. On a papyrus from Philadelphia already cited (p. 216),

Phaophi 16 is equated to Hyperberetaios 9, a concordance which differs from the Table by four days.

Year 39. A contract of this year from Philadelphia is dated *μηνὸς Ἀρ-[τε]μισίου Αἰγυπτίων δὲ Παῦνι*, which does not imply more than that these two months partly coincided. This and the preceding date refer in all probability to the regnal year.

On the whole then it may be said that the dates given by the papyri correspond roughly with those of the Table and that the rate at which the Macedonian year fell behind the Egyptian is practically the same as that which would result from the intercalation of a whole month every second year. Differences of one or two days may be disregarded, especially as we are not sure of the exact length of the separate Macedonian months. But differences such as we find in years 35 and 36 are more serious : either the scribes were very inaccurate or something is wrong with our hypothesis. That such discrepancies are simply due to inaccuracy seems indeed far from unlikely when we consider how many indisputable errors (amounting sometimes to five and sometimes even to ten days) are made by the methodical Zenon in the course of three years. Further it should be noted in how many of the double dates which differ from the Table, especially those of Zenon, we find that the day of the month is the same in both calendars, *e.g.* year 35, Hyperberetaios 29 = Phaophi 29. Is it not probable then that when the scribe was not sure of the correct concordance, but knew that Hyperberetaios was *roughly* equivalent to Phaophi, he was tempted to treat the two months as *exactly* equivalent?

For the present the most we can say is that the evidence of the papyri points to a system of intercalation by means of whole months, that the only system of this sort that would correspond to the increasing divergence between the Macedonian and Egyptian calendars at this period is a system of biennial intercalation, and that the double dates of the reign of Philadelphos neither confirm nor disprove this theory. As regards the double dates of Euergetes it is difficult to apply them as a test until we know the starting-point of his regnal year. I incline to believe that it began in Loios, but I am not prepared to argue the question without more decisive evidence than we have at present.

C. C. Edgar.

TABLE II.

	YEAR 2.	YEAR 22.	YEAR 27.	YEAR 28.	YEAR 29.	YEAR 30.	YEAR 31.	YEAR 32.	YEAR 33.	YEAR 34.	YEAR 35.	YEAR 36.	YEAR 37.	YEAR 38.	YEAR 39.
Xandikos 1...	Choiak 7	Mecheir 27	Pham. 2	Pham. 21	Pham. 10	Pham. 29	Pham. 18	Phar. 7	Pham. 26	Phar. 15	Phar. 4	Phar. 23	Phar. 12	Pachons 1	Phar. 20
Artemisios 1..	Tybi 7	Pham. 27	Phar. 2	Phar. 21	Phar. 10	Phar. 29	Phar. 18	Pachons 7	Phar. 26	Pachons 15	Pachons 4	Pachons 23	Pachons 12	Payni 1	Pachons 20
Daisios 1.....	Mecheir 6	Phar. 26	Pachons 1	Pachons 20	Pachons 9	Pachons 28	Pachons 17	Payni 6	Pachons 25	Payni 14	Payni 3	Payni 22	Payni 11	Payni 30	Payni 19
Panemos 1....	Pham. 6	Pachons 26	Payni 1	Payni 20	Payni 9	Payni 28	Payni 17	Epeiph 6	Payni 25	Epeiph 14	Epeiph 3	Epeiph 22	Epeiph 11	Epeiph 30	Epeiph 19
Loios 1......	Phar. 5	Payni 25	Payni 30	Epeiph 19	Epeiph 8	Epeiph 27	Epeiph 16	Mesore 5	Epeiph 24	Mesore 13	Mesore 2	Mesore 21	Mesore 10	Mesore 29	Mesore 18
Gorpiaios 1...	Pachons 5	Epeiph 25	Epeiph 30	Mesore 19	Mesore 8	Mesore 27	Mesore 16	Epag. 5	Mesore 24	Thoth 8	Epag. 2	Thoth 16	Thoth 5	Thoth 24	
Hyperber. 1..	Payni 4	Mesore 24	Mesore 29	Thoth 13	Thoth 2	Thoth 21	Thoth 10	Thoth 29	Thoth 18	Phaophi 7	Thoth 26	Phaophi 15	Phaophi 4	Phaophi 23	
Dios 1.......	Epeiph 4	Thoth 19	Thoth 24	Phaophi 13	Phaophi 2	Phaophi 21	Phaophi 10	Phaophi 29	Phaophi 18	Athyr 7	Phaophi 26	Athyr 15	Athyr 4	Athyr 23	
Apellaios 1...	Mesore 3	Phaophi 18	Phaophi 23	Athyr 12	Athyr 1	Athyr 20	Athyr 9	Athyr 28	Athyr 17	Choiak 6	Athyr 25	Choiak 14	Choiak 3	Choiak 22	
Audnaios 1...	Epag. 3	Athyr 18	Athyr 23	Choiak 12	Choiak 1	Choiak 20	Choiak 9	Choiak 28	Choiak 17	Tybi 6	Choiak 25	Tybi 14	Tybi 3	Tybi 22	
Peritios 1....	Thoth 27	Choiak 17	Choiak 22	Tybi 11	Choiak 30	Tybi 19	Tybi 8	Tybi 27	Tybi 16	Mecheir 5	Tybi 24	Mecheir 13	Mecheir 2	Mecheir 21	
Per. embol. 1.			Tybi 22		Tybi 30		Mecheir 8		Mecheir 16		Mecheir 24		Pham. 2		
Dystros 1.....	Phaophi 27	Tybi 17	Mecheir 22	Mecheir 11	Mecheir 30	Mecheir 19	Pham. 8	Mecheir 27	Pham. 16	Pham. 5	Pham.* 24	Pham. 13	Phar. 2	Pham. 21	

DEUX NAOS DE QOUSS

PAR

M. G. DARESSY.

En mars 1916, l'Inspecteur du Service des Antiquités, Tewfik Boulos, dans une tournée à Qouss a reconnu dans cette localité deux naos d'époque bien différente.

Le premier est en granit rose, à toit voûté. Il renferme une cavité dont le haut forme la conque; deux volets en bois la cachaient, logés dans un creux rectangulaire de telle façon que leur surface devait être au même niveau que celle de la pierre. Le granit est en mauvais état et sa surface rugueuse rend difficile la lecture des inscriptions gravées sur les montants. Sur celui de gauche on lit encore : ; sur celui de droite : , et au-dessous de ces titres le défunt est représenté debout, la longue canne et le bâton plat à la main.

C'est un des rares naos de l'Ancien Empire destinés à renfermer une statue de particulier que nous possédions.

Le second naos, en schiste verdâtre, est fort mutilé : il lui manque tout le côté gauche et une partie de la base. Au-dessus de la cavité, deux disques ailés sont superposés, l'inférieur accompagné de la légende : au bout de l'aile, au-dessus du montant. Ce dernier porte comme inscription en colonne encadrée : .

Ce n'est pas la première fois qu'on signale ce naos, car il avait déjà été vu par les membres de la Commission d'Égypte et par Lepsius. Dans

la *Description de l'Égypte* on en voit le dessin au tome IV, pl. 1. et dans l'explication il est dit : « fig. 2. Cette figure offre le plan d'un monolithe semblable à ceux que renfermoient ordinairement les sanctuaires égyptiens. Nous en avons trouvé d'analogues dans le grand temple de *Philœ*. Celui-ci existe dans la partie basse de la ville de Qous. Il est renversé près d'une citerne et paroît avoir servi de vase pour abreuver les animaux. Il est en beau granit noir. Les sculptures dont il est orné (voyez fig. 3) sont exécutées avec un soin extrême et une grande précision; c'est un morceau précieux, qui constate, d'une manière non équivoque, le grand degré de perfection auquel la sculpture en bas-relief a été portée dans l'ancienne Égypte. »

« fig. 3. Élévation de la chapelle monolithe. Tous les hiéroglyphes qui la décorent ont été copiés avec la plus grande exactitude. Sa partie supérieure est terminée en pyramide quadrangulaire tronquée. »

L'affirmation d'exactitude n'est pas très juste; les hiéroglyphes ont été reproduits sur la planche tels qu'on les voyait quand on ne savait pas les lire; de plus, au lieu de les placer tels qu'ils sont sur l'original, on les a répartis sur les deux montants. La première copie exacte du texte a été donnée par Champollion dans ses *Notices*, II, p. 293-294, où il se contenta néanmoins de donner l'inscription sans dire que le côté gauche n'existait plus. Lepsius (*Denkmäler*, Texte, II, p. 257) indiqua positivement le premier qu'un des montants était brisé, et par suite que le monument était déjà dans l'état où l'on vient de le retrouver.

Le texte se distingue par l'introduction de trois [hiéroglyphe] en des endroits où on ne les voit pas d'habitude. Dans [hiéroglyphes] il peut y avoir une indication sur la prononciation du mot: dans le nom de Ptolémée, le [hiéroglyphe] suit le [hiéroglyphe], alors que l'orthographe usuelle place [hiéroglyphe] ou [hiéroglyphe] avant le *l*. On a pour ce nom un certain nombre d'exemples de ce transfert de la voyelle après la consonne qu'elle devrait précéder; il a dû se produire un phénomène de redoublement de la voyelle pareil à celui qui fait que Ptolémée se dit Tolomeo en italien. Enfin l'orthographe [hiéroglyphes] au lieu de [hiéroglyphes] « travail », qui est la forme habituelle, est probablement un lapsus pour [hiéroglyphes] et indiquerait une voyelle *u* au milieu du mot.

G. Daressy.

CHAPELLE DE MENTOUHOTEP III
À DENDÉRAH

PAR

M. G. DARESSY.

Le plus précieux des monuments récemment sortis du tell de Dendérah est une petite chambre couverte de bas-reliefs des débuts du Nouvel Empire, ayant été bâtie par le roi Mentouhotep dont le prénom est .
C'est en août 1916 que les sebbakhin, travaillant dans la zone située entre le grand temple et le mammisi, près du mur nord de l'enceinte, mirent au jour ce remarquable spécimen d'édifice, d'une époque si intéressante. On ne pouvait songer à laisser en place les pierres, déjà rongées en partie par les matières salines; le calcaire friable n'aurait pu résister longtemps au soleil après être resté si longtemps enfoui. Notre inspecteur, Tewfik Boulos, après avoir fait un croquis montrant la disposition des pierres, les avait soigneusement démontées et mises sous un arbre en attendant le matériel nécessaire pour les transporter provisoirement dans le grand temple, jusqu'à ce que vienne le temps favorable pour les expédier au Musée, lorsqu'un de ces orages violents comme il en survient parfois dans la Haute-Égypte éclata brusquement. Les pierres furent mouillées, et pour comble d'infortune l'arbre s'abattit sur elles, les endommageant quelque peu. Malgré cette mésaventure, les blocs ont gardé la majeure partie de leurs sculptures et tiennent bonne place au Musée, où ils sont inscrits sous le n° 46068.

La chambre mesurait, telle qu'elle fut découverte,. 2 m. 20 cent. de longueur et 2 m. 45 cent. de largeur, l'axe étant dirigé d'est en ouest, avec la porte vers l'orient; mais il est probable que ce monument, à l'entrée duquel on voit des légendes ajoutées par Ménephtah, avait été rebâti par ce pharaon en modifiant quelque peu les dimensions primitives. Les dalles ornées par Mentouhotep font supposer que la chapelle

n'avait primitivement que 1 m. 32 cent. de large et 1 m. 80 cent. de long : le surplus dans les dimensions aurait été rempli par des bas-reliefs supplémentaires de Ménephtah qui n'ont pas été placés, ou ont été enlevés. Les scènes gravées sous le fondateur de l'édifice étant encadrées par des sceptres *uas,* on ne peut en effet supposer que les tableaux se prolongeaient, et qu'il nous manquerait une des dalles d'origine sur chacune des trois parois ornées.

La hauteur de la plus grande pierre est de 2 m. 37 cent. : ce doit être celle qu'avait la chambre, dont le plafond n'existe plus.

La matière employée pour la construction est du calcaire fin, blanc ou jaunâtre. Les figures et inscriptions se détachent en relief sur le fond, ainsi que c'était la mode sous la XI[e] dynastie, la saillie atteignant en certains endroits jusqu'à 8 millimètres. Personnages et hiéroglyphes sont soigneusement travaillés et les détails finement gravés. C'est à des artistes d'une même école, suivant les mêmes procédés et les mêmes formules, qu'on doit ce monument comme le temple de Deir el Bahari, les bas-reliefs de Gebelein, la stèle d'Antef aux chiens et autres stèles provenant de l'extrémité nord de la nécropole thébaine.

Je vais décrire les tableaux couvrant les parois, en commençant par la dalle qui formait le fond de la chambre.

A. *Fond* (pl. I). — Dalle de 2 m. 11 cent. de hauteur et 1 m. 16 cent. de largeur à laquelle se joint à droite une autre pierre (A′) de même hauteur ayant sur la face une bande verticale de 0 m. 16 cent. de largeur portant le complément des inscriptions du tableau A, tandis que le reste, sur 0 m. 32 cent. de largeur, est en retrait de 0 m. 05 cent., et anépigraphe : ce creux devait recevoir l'extrémité de la pierre formant une paroi perpendiculaire à celle-ci.

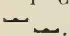
Deux tableaux sont superposés sur cette paroi, qui était celle du fond de la chambre.

Tableau supérieur. Le roi Mentouhotep y est représenté les jambes écartées, tenant les plantes symboliques du Sud et du Nord et brandissant une massue. Il est coiffé du *pchent,* dont la couronne du Midi est unie tandis que celle du Nord est quadrillée; une barbe mince, à extrémité recourbée, orne son menton; il a un collier à six rangées de perles

verticales, plus des pendentifs piriformes dans le bas, et porte des bracelets aux poignets. La *chenti* à trois pièces est attachée à une ceinture ornée de lignes horizontales coupées de distance en distance par des groupes de traits verticaux. Sa massue a une tête ovoïde couverte d'un quadrillage en losange. Les plantes sont faites d'une façon anormale; elles sortent d'un pied unique; deux tiges emboîtées à la base sont représentées cassées et portent à leur extrémité des fleurs de papyrus; du milieu de la touffe sort toute droite une autre tige qui se recourbe au sommet comme dans le signe ⚘, et devait porter une fleur de papyrus, maintenant détruite. De la touffe du bas s'élance une autre tige qui s'enroule en larges spires autour de la précédente et, se penchant en haut en sens inverse, laisse pendre la fleur ▲. Si l'on s'en rapporte à cette figure, la Haute-Égypte serait caractérisée par une plante grimpante; or il y en a une seule qui pousse en abondance dans ce pays où les fleurs croissant spontanément sont rares : c'est le *convolvulus arvensis* (Lin). Le liseron serait donc l'emblème du Saïd, et si l'on ne tient pas compte de la tige, qui est toujours stylisée pour faire pendant à la touffe de papyrus du Nord, il faut avouer que certains bas-reliefs nous donnent une représentation assez exacte du campanule évasé de cette fleur, ceux, par exemple, qui ornent les côtés des sièges des statues de Chefren [1]. Il n'est pas jusqu'au quadrillage placé à la base des tiges, et revêtant souvent l'aspect de liens, qui ne rappelle que la plante ne peut s'élever sans soutien et qu'un treillage est nécessaire pour qu'elle puisse se dresser.

Mentouhotep tient les deux plantes vers le milieu de leur hauteur, et l'on montre ainsi qu'il a porté ses armes au nord et au sud de son royaume. Au-dessus du groupe, dans l'angle supérieur gauche, plane un faucon qui tient dans ses serres le signe de la vie.

Les inscriptions accompagnant ce tableau sont :

1° Colonne au-dessous du bras qui tient les plantes : 
.

---

[1] Borchardt, *Uber das Alter der Chefrenstatuen*, dans la *Zeitschrift*, vol. XXXVI (1898), p. 8, 9, 10.

2° Sous ce bras, horizontalement :

3° Entre les jambes du roi, verticalement :

4° Colonnes en bordure à droite :

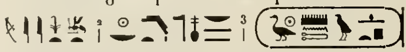
Registre inférieur. Deux divinités sont occupées à lier les plantes symboliques du Midi et du Nord autour du signe . Le dieu de gauche est entièrement détruit, soit par usure de la pierre, soit par martelage; à droite, c'est Horus à tête de faucon qui, agenouillé sur une des tiges, le pied droit appuyé contre la hampe du *sam,* serre le nœud des deux tiges autour de l'emblème d'union.

Derrière les dieux, les déesses Merit sont debout, le bras droit tendu en avant. Devant celle de gauche on lit ; devant celle de droite il ne reste que .

B. Paroi sud (pl. II). — Ce côté de la chambre était formé par trois pierres. La plus grande était vers l'entrée; elle mesure 1 m. 18 cent. de largeur et 2 m. 37 cent. de hauteur; à sa droite, et joignant le fond, il y avait deux pierres de 0 m. 62 cent. de largeur, celle du bas a 1 m. 80 c. de hauteur, celle de dessus n'a plus que 0 m. 47 cent., la partie supérieure étant brisée.

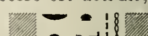
L'ensemble de la paroi est divisé en deux registres, l'inférieur haut de 1 m. 01 cent., le supérieur ayant 0 m. 98 cent.; l'encadrement général est formé par deux sceptres *uas* soutenant le ciel.

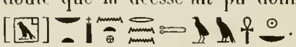
Registre inférieur. A droite, le roi est assis sur une sorte d'*angareb* court, à tête et pieds de lion, avec une amorce de dossier à l'arrière. Il est vêtu d'une *chenti,* coiffé de la couronne blanche avec uræus derrière laquelle se dressent deux longues plumes, comme celles d'Amon; il a un large collier, tient de la main gauche ramenée contre la poitrine un flagellum, tandis que la main droite est étendue en avant. Sous le siège est placé un coffret .

La légende gravée horizontalement au sommet du tableau se poursuit sur deux lignes plus courtes placées au-dessous :  .

Faisant vis-à-vis au roi, il y avait une déesse Hathor, coiffée des cornes et du disque, tenant un sistre et tendant vers le souverain le collier passé à son cou. Toute la partie inférieure de la pierre est défacée et il ne subsiste guère que les têtes.

Au-dessus du sistre on lit verticalement : .

Un second tableau occupe la moitié gauche du registre et représentait le roi entre deux déesses. Mentouhotep est coiffé, comme sur l'autre tableau, d'une couronne du Sud accompagnée de deux plumes, que semble lui poser sur la tête la déesse qui est derrière lui et dont une main est appliquée contre le diadème. Le nom de cette déesse est détruit; il ne subsiste de la légende au sommet du tableau que , et au-dessus de son bras ; comme elle est coiffée du *pchent*, il est vraisemblable que c'était Maut.

De la déesse qui faisait face au roi il ne reste que la coiffure, les cornes et le disque; il est probable qu'elle entourait ce dernier de ses bras, mais comme il y a peu de différence de taille entre les deux personnages, je doute que la déesse ait pu donner le sein malgré la légende du haut : .

Registre supérieur. — *Tableau de droite.* Hathor affrontée avec Mentouhotep. De la main gauche elle tient la main droite du roi, et de l'autre main lui tend vers les narines le signe de la vie.

La déesse est coiffée des cornes de vache entre lesquelles est placé un disque marqué d'un petit cercle en son milieu; un uræus pend de la corne autour de laquelle il a enroulé sa queue et relève le cou. Le roi est coiffé comme Amon, sauf que les plumes, au lieu d'être implantées dans le mortier qui couvre la tête, n'y posent que par le tuyau et ont ainsi leur base dégagée. Il est vêtu d'une *chenti* rayée à languette centrale, et porte de la main gauche le signe de la vie.

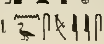
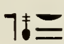
La légende supérieure  se poursuit au-dessus des bras où on lit verticalement , et sous les bras .

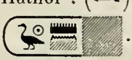
Tableau de gauche. Le bas-relief gravé sur la grande dalle nous montre Mentouhotep allaité par Hathor et couronné par Horus en présence de Min. Ce dernier dieu est à droite, debout sous sa forme habituelle, le bras gauche levé, soutenant un flagellum. Il a pour coiffure la couronne blanche avec deux longues plumes à l'arrière; à l'avant se dresse l'uræus; un ruban entoure la base du diadème et pend en arrière jusqu'à terre. Derrière lui, un socle bas supporte une espèce de borne à sommet arrondi, ornée de trois bandes horizontales espacées dont les deux supérieures sont finement quadrillées. Rien dans ce dessin ne peut faire supposer qu'on ait ici la représentation d'une hutte, et les cassures de la pierre ne permettent pas de reconnaître s'il existait le reste des emblèmes composant le groupe . Devant Min se dresse une table  sur laquelle sont posés des offrandes , et au-dessus une oie morte puis un vase  sur une sellette, contenant trois fleurs de lotus.

Le roi est représenté plus petit que les divinités pour que sa bouche puisse arriver au niveau du sein d'Hathor. Il est vêtu de la *chenti* pleine, rayée, et coiffé de deux plumes droites; sa tête est fortement penchée en arrière. Hathor, coiffée des cornes et du disque avec un uræus, entoure le corps du roi de son bras droit et devait lui tenir la main. A gauche, Hor-khuti à tête de faucon, coiffé du disque, place une main derrière les plumes du roi et tient de l'autre un sceptre composé des signes  et .

Les légendes sont distribuées comme suit :

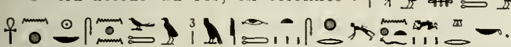
1° Horizontalement, au-dessus de Min : (⟵)  et verticalement devant lui : .

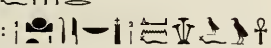
2° Horizontalement au-dessus d'Hathor : (⟵) .

3° Devant le roi, verticalement : .

4° Derrière le roi, verticalement : .

5° Au-dessus du roi, en colonnes : 

.

6° Horizontalement, au-dessus d'Horus : .

C. Paroi nord (pl. III). — Le mur nord était composé, comme celui qui lui faisait face, d'une grande dalle et de deux pierres plus petites : il

manque la petite du haut. L'ensemble était également divisé en deux registres comprenant chacun plusieurs tableaux sans séparation entre eux.

Registre inférieur. — *Tableau de droite.* Hathor debout, coiffée des cornes et du disque, prend la main de Mentouhotep debout devant elle, et lui fait respirer le signe de la vie. Le roi est coiffé de la couronne du Sud, divisée en bandes horizontales, et dont le haut est finement quadrillé; devant, l'uræus se dresse à la base, tandis que derrière s'élancent deux plumes droites et étroites, de la hauteur de la couronne, maintenues par un bandeau; il porte le signe de vie de la main gauche.

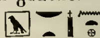
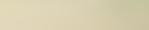
Entre les deux personnages en haut on lit : , et sous les mains, verticalement : .

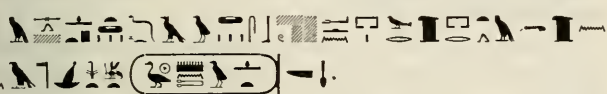
Tableau de gauche. A l'extrémité gauche Mentouhotep est assis dans un naos et tend la main vers les offrandes qu'on lui apporte. Le roi est coiffé à petites boucles triangulaires et l'uræus qui dresse la tête sur son front ondule sur tout le haut de cette perruque. Il a un collier à six rangs, des bracelets, une *chenti* rayée dont la ceinture est ornée de groupes de traits horizontaux alternativement et inclinés. De la main droite ramenée contre la poitrine il tient un flagellum dont le manche est appuyé contre l'épaule. Le siège, à petit dossier, est massif et orné du groupe allégorique .

L'édicule dans lequel le roi est assis n'est indiqué que par son contour; le toit incliné vers l'arrière et retombant en quart de cercle à l'avant repose sur une paroi droite à l'arrière, sur une colonne lotiforme à l'avant. Dans ce naos, un faucon vole un peu au-dessus de la tête du roi, lui apportant un signe de vie qu'il tient dans ses serres.

Devant le naos, le tableau se divise en deux registres superposés.

Dans le bas on voit d'abord une table basse chargée de quatre vases  et trois pots , au-dessus de laquelle s'étagent une oie étendue morte et une autre troussée, quatre pains ronds et une tête de veau, une botte d'oignons, un quartier de viande avec les côtes, deux autres morceaux de viande avec os et une autre offrande indistincte. Plus loin une femme est debout et dans chacune de ses mains tient par les ailes une paire d'oiseaux; elle est coiffée du *klaft* finement rayé et le bandeau qui entoure son front porte à l'arrière une fleur de lotus. Elle symbolise les propriétés du roi, selon la légende gravée devant elle .

Au registre supérieur figurent un homme agenouillé, présentant deux vases de lait et une vache sans cornes, debout, au pis de laquelle boit un veau.

La légende générale est gravée horizontalement en haut du tableau : (•—) 

Juste au-dessous de cette ligne, surmontant la vache, on lit une autre légende tracée en sens inverse : (—•) .

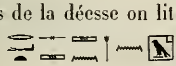
Registre supérieur. On peut considérer les groupes de ce registre comme appartenant à deux tableaux, l'un gravé sur la petite pierre, à gauche, l'autre sur le large bloc.

La petite scène ne comprend que deux personnages; elle est incomplète par suite de l'absence de la pierre du haut.

On y voit le roi (coupé au-dessus de la ceinture) marchant vers la droite, une grande canne à la main et portant le signe de la vie. Il est vêtu d'une *chenti* à trois pièces posée sur un autre pagne empesé; ces deux vêtements sont rayés. C'est exactement le même habillement que porte le même roi sur le bloc trouvé à Gebelein, qui le représente massacrant des étrangers. Devant lui on lit verticalement : .

Mentouhotep est suivi d'un serviteur, représenté de moitié grandeur, vêtu d'une longue *chenti* unie dont les trois pièces, très pointues du bas, descendent jusqu'au-dessous du mollet. Ce serviteur porte à deux mains un long bâton qui est apparemment la hampe d'un flabellum.

Le tableau principal représente le souverain suivi de deux divinités, présentant des fleurs à Hathor. La déesse est debout coiffée des cornes avec un disque marqué d'un petit rond au milieu; l'uræus entoure sa queue autour des cornes. Le roi tient le poignet gauche de la déesse, et de sa main droite il lui présente une fleur de lotus; il est vêtu de la *chenti* tripartite et coiffé en Amon de deux longues plumes fichées sur un mortier bas.

Au-dessus de la déesse on lit : ; au-dessus des bras, verticalement : (•—) ; sous les bras (*v*) : .

Derrière le roi se tient le dieu Hor-khuti qui lui pose la main droite sur l'épaule et tient l'autre levée près des plumes de sa coiffure, ce qui est expliqué . Le dieu est à tête de faucon, surmontée du disque solaire à rond central, et il est vêtu de la *chenti* à languette; son nom est .

A la suite vient une autre divinité à tête humaine, sans aucun attribut spécial, tenant le sceptre *uas* dont, faute de place, on a tourné vers lui le bas du crochet, et portant le signe de la vie. Au-dessus de lui, en deux lignes horizontales, on lit : .

D. Paroi est. — Elle ne comprend que les deux pierres qui formaient les montants de la porte et qui sont gravées sur deux faces : l'une, qui était à l'intérieur de la chambre, porte une dédicace de Mentou-hotep, l'autre, plus large et qui était dans le passage, a été décorée par Ménephtah.

Montant sud. Intérieur : colonne d'inscription : (←) .

Grand côté. Ménephtah coiffé de la couronne du Sud, vêtu d'une *chenti* empesée sur laquelle pend une ceinture-écharpe ornée d'uræus sur les côtés. La main gauche tenant une grande canne, il lève la main droite pour dire : (*v* ←) . Au-dessus de sa tête on lit en trois colonnes : affronté avec .

Au-dessus de ce tableau plane un vautour sous lequel on lit horizontalement .

Au-dessus du tableau le nom de la porte est donné dans ces deux lignes : (*h* ←) .

Montant nord. Inscription de l'intérieur : (*v* ←) .

Grand côté. Méneptah coiffé de la couronne du Nord, tenant un grand bâton et une massue, étend la main et dit : (*v*) . Légende en colonnes au-dessus de lui : affronté avec . Tout en haut planait un faucon dont il ne reste que l'extrémité d'une aile et deux signes de la légende.

Au bas du tableau, inscription en deux lignes horizontales : .

D'après les inscriptions primitives des montants de la porte on peut voir que cette construction était une chapelle, une sorte de naos qui renfermait la statue d'un des rois Mentouhotep, celui qui a pour prénom , et que je classe avec le numéro III avant celui dont le prénom est [1]. C'est le même souverain dont on a recueilli des bas-reliefs à Gebelein [2] et qui construisit une partie du temple de la XIe dynastie déblayé par M. Naville à Deir el Bahari.

Le relevé des monuments portant son nom se trouve dans les *Nouvelles remarques sur la XIe dynastie* de M. H. Gauthier [3].

Le cartouche que ce roi s'attribue à Gebelein montre la dévotion qu'il avait envers Hathor de Dendérah et vient corroborer l'opinion qu'il s'agit du même prince dans les deux cas.

Que ce roi ait eu des goûts guerriers, on n'en peut douter d'après le tableau du fond de la chapelle de Dendérah et le bas-relief de Gebelein qui nous le montre massacrant des étrangers; mais on sait que ces représentations sont plus symboliques que réelles et je serais fort étonné que ce Mentouhotep ait eu vraiment à lutter contre les Asiatiques et les Libyens septentrionaux. Je crois que la réunion de tout le pays sous un seul sceptre n'eut lieu qu'après lui et que la Basse-Égypte échappait encore à

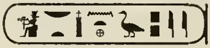
---

[1] Daressy, *Les rois Mentouhotep*, dans *Sphinx*, XVII, p. 97.

[2] Daressy, *Notes et Remarques*, dans le *Recueil de travaux*, t. XVI, p. 42. Pour la bibliographie, voir Capart, *Art égyptien*, 1911, n° 140.

[3] Dans le *Bulletin de l'Institut français*, t. IX.

son autorité. Bien que les couronnes soient surtout un insigne divin et que le moindre prince se proclamant indépendant ait pu se coiffer de la double couronne en se disant roi du Midi et du Nord, on peut cependant remarquer que sur les monuments ce Mentouhotep ne porte jamais le *pchent,* mais seulement la couronne du Sud; les deux plumes qui lui sont ajoutées en arrière donnent de loin l'illusion que le roi porte le double diadème, mais il n'en est rien et il semble que ce souverain se soit plu à rappeler ainsi son nom d'Horus  «maître de la divine couronne blanche», dévoilant ainsi qu'il n'avait pas droit à la couronne rouge, si l'on prend celle-ci comme symbole de la domination sur la Basse-Égypte.

Au point de vue archéologique notre monument est de la plus haute importance; il nous fournit de précieux exemples du style si caractéristique, avec figures et inscriptions en relief, en faveur en Thébaïde au temps des Antef et des Mentouhotep. On sait que Pépi Ier s'intitule parfois  [1]; il n'y aurait rien d'impossible à ce qu'on découvre quelque jour à Dendérah un édifice semblable à celui de Mentouhotep remontant à l'époque de la VIe dynastie.

G. Daressy.

---

[1] Gauthier, *Livre des rois d'Égypte,* t. I, p. 154, 155, 159.

MONUMENTS D'EDFOU
DATANT DU MOYEN EMPIRE

PAR

M. G. DARESSY.

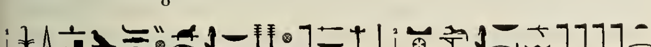
I

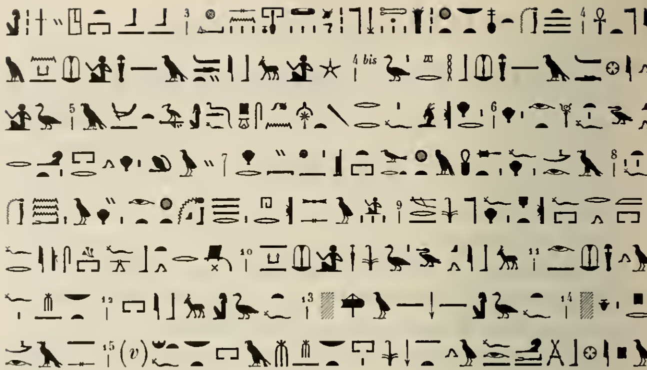
En octobre 1917 il a été découvert dans le tell d'Edfou une stèle funéraire en calcaire compact, haute de 0 m. 57 cent., large de 0 m. 31 cent., entrée au Musée du Caire sous le n° 46200.

A la partie supérieure, qui est cintrée, on voit l'anneau 𓍶 entre les deux yeux mystiques; dans le bas de la stèle le défunt et sa femme sont représentés assis sur un seul siège à pieds de lion et dossier incliné avec barre de renfort. L'homme qui tient dans la main droite un bâtonnet et respire une fleur de lotus est vêtu d'une robe tombant jusqu'au-dessus de la cheville; il a la tête rasée; la femme, coiffée du *klaft,* a le bras gauche passé derrière l'épaule de son mari.

Ces personnages sont en relief dans le creux; le dessin en est assez sommaire et l'artiste a indiqué les doigts de la main droite du défunt de telle sorte que celle-ci est comme retournée.

Le reste de la stèle est occupé par des inscriptions. Il y a d'abord huit lignes horizontales occupant une hauteur de 0 m. 28 cent., ensuite six lignes de plus en plus étroites derrière le tableau, enfin la légende de la femme est tracée en une colonne verticale derrière elle, en bordure du côté gauche de la stèle. A la fin de la ligne 4 on avait oublié d'inscrire le nom du père du défunt : on a rajouté cette indication en caractères très petits à la place de la ligne de séparation des lignes 4 et 5; c'est ce que j'appellerai la ligne 4 *bis.* Les hiéroglyphes sont gauches, mal disposés, les uns très grands, les autres trop petits et caractérisent bien le style d'Edfou de la période postérieure à la XIIe dynastie. Les hiéroglyphes sont peints en bleu, les lignes séparatives en rouge. Le texte tracé de droite à gauche se lit ainsi :





«Le roi donne une table d'offrandes à Hor-bahoudi, à Osiris seigneur de Busiris, le dieu grand, seigneur d'Abydos, à Anubis seigneur de Rosat, aux dieux et déesses de Hat-benben, pour qu'ils donnent la sortie à la voix des pains, liquides, bœufs, oies, encens, huiles, de toutes les choses bonnes et pures dont vit un dieu, au *ka* du Premier (kher)-heb de Hor-bahoudi, *Ab*, fils du Premier kher-heb de Hor-bahoudi *Aaï* (?) fils de l'Adorateur *Horus*. Sa parole est préparée par Thot, Safkhit s'exprime par sa bouche; le savoir supérieur a fait son rang. Entrant en tête, sortant le dernier, il est le chef de la Grande Demeure. D'une intelligence parfaite dans ses fonctions, ses mains sont purifiées pour faire les choses pures et sa bouche sereine en parlant. Aimé du roi, son dieu l'a reçu (?) au sortir de sa maison vers son tombeau, le faisant passer parmi les fidèles.

«Au double du kher-heb, fils royal, l'entrant *Ab,* fils du Premier kher-heb *Iuf,* né de la maîtresse de maison *Ab*. Sa fille . . .*nifu-n-sen;* sa fille ▨ *ab-per-maa-n-s*. Sa femme, la maîtresse de maison *Hor-mes,* née de la maîtresse de maison, la sœur royale *Iuf* et du gouverneur d'Edfou *Apu*.»

Quelques remarques sont à faire sur ce texte. La mention (l. 2) des divinités de *Hat-benben*, c'est-à-dire le temple d'Héliopolis sur un monument d'Edfou, est assez imprévue (l. 4). Notre personnage est premier lecteur de l'Horus; ce n'est pas un titre spécial de prêtre, tout au moins

si l'on se fie à la liste de Dendérah, qui nomme seulement le et le comme chefs du sacerdoce d'Apollinopolis (l. 5). Le grand-père me semble s'être appelé Hor et avoir eu le titre d'«adorateur» (voir plus loin, stèle V), qui ne figure pas davantage dans la liste; ou c'est un grade inférieur, ou les noms des prêtres ont été changés durant l'intervalle qui sépare la XIIIe dynastie de l'époque ptolémaïque.

Ligne 5. Les louanges du défunt sont introduites brusquement, sans aucune formule préparatoire; elles sortent quelque peu des phrases laudatives courantes à cette époque.

Ligne 8. L'orthographe semblerait indiquer que dans cette formule, «purifié» n'est pas à lire *uâb* mais *kabh.*

Ligne 10. Le titre de «fils royal» donné à notre personnage est évidemment honorifique, puisque ses parents sont le kher-heb *Iuf* et la dame *Ab.* Il en est probablement de même (l. 15) pour la mère de la femme du défunt qui est désignée «sœur royale». Je crois que est également un titre indiquant que le personnage avait le droit d'entrer *aq* dans le temple, puisque sans cela le défunt nommé *Ab* à la ligne 4 serait appelé *Aq-ab* à la ligne 10.

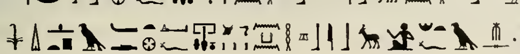
II

Table d'offrandes en calcaire mesurant 0 m. 275 mill. sur 0 m. 22 c., avec un bec large de 0 m. 075 mill. et avançant de 0 m. 05 cent., épaisse de 0 m. 09 cent. La face supérieure présente de chaque côté une colonne d'inscription qui suit après le bord antérieur et finit sur le bec.

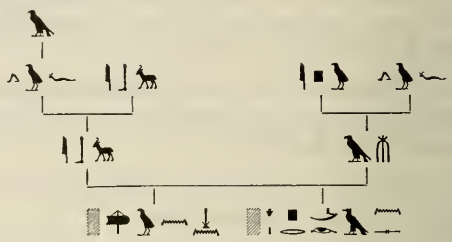
Le reste de la surface présente un petit bassin rectangulaire, avec canal d'écoulement par le bec, et, tournés en sens inverse, à gauche un grand pot sur un support, à droite un grand vase sur une sellette; au milieu, des offrandes superposées, soit de bas en haut : une oie, une tête de bœuf, un pain (?), un morceau de viande et une cuisse de bœuf.

Les inscriptions n'ont pas toujours leurs signes tracés dans le sens régulier; en négligeant ces imperfections elles se lisent : à gauche :



à droite : 

Ce sont les mêmes personnages que sur la stèle précédente, et en combinant les renseignements fournis par ces deux monuments on peut dresser ainsi la généalogie de la famille.

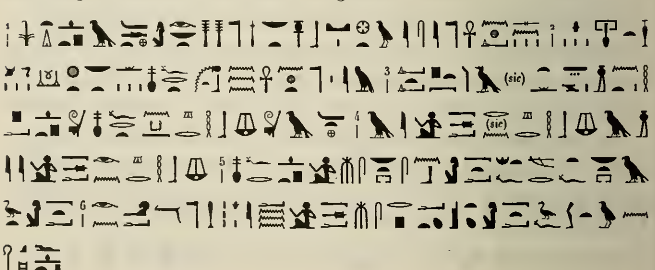


Il est étonnant de voir le nom *Ab* porté par le défunt et sa mère, celui de *Iuf* désigner le père du défunt et la mère de sa femme, en sorte qu'on est en droit de suspecter la régularité des indications fournies.

III

Stèle en calcaire de o m. 76 cent. de hauteur, dont les côtés ne sont pas parallèles, si bien que la largeur est de o m. 76 cent. au sommet et de o m. 51 cent. en bas. En haut est tracée une corniche dont la base et le sommet sont en relief, ornée de plumes, les traits rehaussés de couleur rouge.

Au-dessous, sur une hauteur de o m. 27 cent., on lit une inscription en six lignes horizontales de droite à gauche :



Le bas de la stèle, sur o m. 35 cent. environ de hauteur, est divisé en deux registres. Au milieu du tableau supérieur on voit une table, ou plateau sur pied, sous laquelle il y a deux jarres et sur laquelle sont posés des côtes de bœuf, un pain, une tête de veau, un gigot, une botte d'oignons et une courge. De chaque côté, un homme et une femme sont assis sur un siège unique à dossier, à pieds de lion, l'homme respirant une fleur de lotus, la femme passant le bras derrière l'épaule de son mari. Le registre inférieur nous montre les membres de la famille du défunt, tournés vers le milieu de la stèle, tous debout.

A gauche : 1° Homme à tête rasée, vêtu d'une *chenti* empesée formant triangle proéminent : . Il présente .

2° Devant lui, une petite fille debout, sans nom.

3° Homme semblable au n° 1, mais respirant une fleur de lotus : .

4° Homme semblable au premier : .

A droite : 1° Femme debout, les bras pendants : .

2° Femme présentant : .

3° Devant la précédente, une petite fille : .

4° Femme semblable à la précédente : .

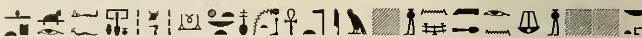
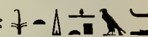
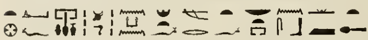
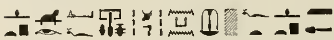
Comme particularités de l'inscription on peut remarquer que est remplacé par pour les hommes, pour les femmes. La fin de la première ligne est quelque peu bizarre.

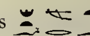
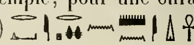
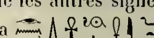
Parmi les noms des personnages, ceux de , et sont caractéristiques d'une époque et montrent que la stèle a dû être faite vers le milieu de la XIIIe dynastie.

IV

Table d'offrandes en calcaire, de o m. 26 cent. sur o m. 17 cent., avec un bec long de o m. o35 mill. et large de o m. o45 mill. Deux petits bassins rectangulaires ont vers l'angle inférieur une rigole se réunissant pour former un canal unique creusé au milieu du bec. Au-dessus du bassin gauche sont gravés un pain rond, une cuisse de bœuf et une

offrande allongée indistincte; au-dessus du bassin droit on voit un autel ; le tout est d'un travail très sommaire.

Des inscriptions encadrent la table; la première commence en haut à droite, descend le long du côté gauche et se termine sur le bec :   . La seconde inscription occupe le côté droit :  . Sur l'épaisseur de la table sont gravées d'autres inscriptions sur les côtés et à l'avant. A gauche :  ; à droite :  .

Dans le second texte de droite on remarquera dans  que les serpents sont tournés en sens inverse de l'inscription. Il y avait probablement là une intention de diriger le signe du pronom vers le nom du défunt qu'il remplace, et qui se trouve du côté opposé de la table. C'est sans doute pour un motif analogue, mais produisant un effet opposé, que dans les légendes monumentales, dans des bas-reliefs ou des tableaux du haut de stèles historiques on voit parfois une partie du texte tournée en sens inverse du reste. Par exemple, pour une offrande de vin d'un roi à Amon on lira (verticalement) , le nom d'Amon étant tourné dans le même sens que le dieu, alors que les autres signes regardent la gauche, comme le roi; ou bien on aura , et le «il a fait» est en sens opposé parce qu'il se rapporte au dieu placé devant l'inscription et dont émane la vie qui a été donnée au roi.

V

Le Musée du Caire possède, d'autre part, depuis 1911 une stèle n° 43362, haute de 0 m. 52 cent., large de 0 m. 36 cent., trouvée également dans le sébakh à Edfou, qui fait partie de la même série que les monuments précédents. Dans le cintre on voit l'anneau entre les deux *uza;* au-dessous on lit un texte de douze lignes horizontales, de droite à gauche, le tout enfermé dans une ligne formant un cadre qui laisse une bordure de 2 à 4 centimètres.



Selon toutes probabilités, ce *kher-heb Iuf* est celui qui est mentionné sur la stèle I, l. 11, et sur la table d'offrandes II, comme père de *Ab*.

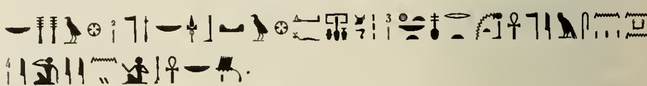
Dans l'allocution aux vivants, ★ désigne l'ensemble des prêtres du temple, tout comme sur les stèles nos 20691 et 20775, où l'on trouve la variante ★; sur la stèle n° 20538 (revers, l. 11), ★ est mis en parallèle avec . Il se pourrait donc que sur la stèle I, l. 4, le titre ★ appliqué à ne désigne pas un rang spécial dans le sacerdoce, mais veuille dire simplement «prêtre» ou «adorateur».

VI

Pendant l'enlèvement du sébakh dans le tell d'Edfou on a trouvé en septembre 1916 deux statues d'un même personnage, que notre inspecteur local, Mahmoud effendi Mohamed, a fait parvenir au Musée où elles ont été inscrites sous les numéros 46181 et 46182. Toutes deux sont en calcaire jaunâtre, bruni à la surface qui est parsemée de petits amas de sel cristallisé.

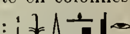
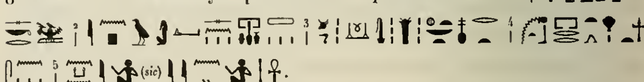
La première statue a 0 m. 48 cent. de hauteur; elle représente un homme assis sur un siège sans ornements, légèrement relevé à l'arrière comme une ébauche de dossier. Les cheveux — ou la perruque — forment une masse volumineuse couvrant les épaules, coupée net en angle de chaque côté du cou. Le vêtement consiste en une pièce d'étoffe fixée à une ceinture nouée en avant, et qui tombe jusqu'au-dessus de la cheville, le pan de gauche légèrement plus long que celui de droite, ce qui correspond aux dessins 274 et 275 du *Catalogue général* des *Stèles du Moyen Empire* de Lange et Schäfer.

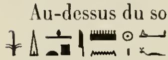
Le visage est sans expression, mais ce qui caractérise la statue, c'est le manque de cou; la tête est comme enfoncée dans les épaules et ceci donne un tel aspect au monument qu'à première vue on pourrait croire qu'il sort d'une des manufactures d'antiquités dont Louxor et autres localités de la Haute-Égypte inondent le marché.

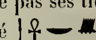
Sur le côté gauche du siège, une inscription en quatre colonnes d'hiéroglyphes d'une gravure nette, mais sans vigueur, en traits souvent filiformes, nous fournit le nom du personnage représenté : 


VII

La seconde statue a o m. 385 mill. de hauteur. Le personnage est également assis, mais le siège est cubique, sans dossier, et les arêtes, ainsi du reste que celles du socle, sont abattues et remplacées par des biseaux. La coiffure est la même que pour l'autre statue, mais le visage est d'une facture plus soignée, plus vivant d'aspect, et la tête est bien dégagée du corps. Le costume ne comprend qu'une *chenti* d'étoffe unie, à pans arrondis avec languette au milieu.

Sur le côté gauche du siège on lit l'inscription suivante en colonnes, gravée dans le même style que celle de la première statue : 


Au-dessus du socle et encadrant les pieds on lit : à droite, verticalement ; devant, horizontalement ; à gauche, verticalement .

Cet *Aini* qui vivait sous le Moyen Empire ne nous donne pas ses titres, et pourtant il devait en avoir; il se contente d'être appelé ; il avait donc probablement été initié aux mystères d'Osiris et avait subi les cérémonies du «passage par la peau» qui en avaient fait un être nouveau [1].

G. Daressy.

[1] Cf. Moret, *Mystères égyptiens*, p. 93.

ALEXANDRE BARSANTI

PAR

M. G. DARESSY.

Le Service des Antiquités, déjà frappé par la mort de M. Legrain, a été atteint de nouveau, le 24 octobre 1917, par la disparition subite d'un autre de ses Directeurs de travaux, M. Barsanti, l'un des plus anciens et des plus laborieux de ses agents.

M. Alexandre Barsanti était né le 28 août 1858 à Alexandrie, d'une famille italienne originaire de la Toscane, mais fixée en Égypte. Après un stage à l'Institut des Beaux-Arts à Florence, il entra dans l'atelier de G. Parvis au Caire. En 1885, M. Maspero ayant besoin d'un artiste pour les travaux du Musée de Boulaq, en remplacement de Floris qui avait si longtemps aidé Mariette, obtint de Parvis que Barsanti lui fût cédé, et c'est comme sculpteur-modeleur que celui-ci commença la longue carrière qui vient de s'achever, au cours de laquelle son nom est mêlé à presque toutes les grandes entreprises du Service.

Une de ses premières œuvres fut la restauration de la statuette d'Aphrodite au dauphin [1], mais ce fut une des rares reconstitutions effectuées au Musée, qui préfère montrer les monuments tels qu'ils ont été découverts. Une tâche plus modeste remplit donc ses années de début : celle de préparer les objets pour leur exposition en leur donnant les socles nécessaires, d'exécuter des moulages des principaux monuments du Musée et d'opérer dans les salles de Boulaq, selon les instructions du Directeur général, les changements de place de monuments nécessités constamment par le besoin d'aménager de l'espace pour les nouvelles pièces, dans un local devenu manifestement trop exigu. Sa connaissance parfaite de la langue arabe le rendait précieux pour les rapports avec les ouvriers employés aux travaux de toute nature, si bien qu'il devint par la force des choses le contrôleur de toute la partie technique du Service.

---

[1] *Guide du Musée*, édition 1915, n° 1010.

Bientôt il eut une tâche plus délicate à accomplir : celle de préparer le déménagement des collections qui allaient émigrer dans le palais construit jadis pour Ismaïl pacha à Gizeh. L'emballage des petits objets, la descente des monuments de leur socle, plus tard l'embarquement des caisses et monuments sur des chalands, puisque tout le transport se fit par voie du Nil, la réinstallation des pièces lourdes dans de nouveaux emplacements, tout cela se fit rapidement sous son contrôle immédiat, une nuée de portefaix, de peintres, de menuisiers, etc., recevant de lui l'explication de ce qu'ils avaient à faire. Le premier départ pour Gizeh, composé surtout de vitrines et de meubles qu'il fallait tenir prêts à recevoir des objets, eut lieu le 28 juillet 1889, et les convois se poursuivirent jusqu'à la mi-septembre; malgré des difficultés de toutes sortes inhérentes à l'installation des collections dans un local nullement approprié à un tel usage, 45 salles étaient prêtes à la fin de l'année, et le 12 janvier 1890 le Khédive pouvait venir inaugurer le nouveau musée.

La création d'une taxe spéciale pour la visite des monuments de la Haute-Égypte nous ayant créé à partir de 1889 des ressources qui faisaient jusqu'alors défaut, il fut possible de prendre des mesures de protection en faveur des principaux édifices jusque-là simplement confiés à la charge de gardiens, élever des murs d'enceinte ou établir des portes et grilles qui rendaient la surveillance plus facile et plus efficace. En 1890 Barsanti fut envoyé à Abydos pour clôturer les temples de Séti Ier et de Ramsès II, puis à Assiout pour fermer le Stabl Antar.

A la suite de ces travaux, M. Barsanti fut attaché définitivement à notre Service et inscrit dans les cadres avec le titre de Conservateur-Restaurateur le 12 octobre 1891.

Dans les derniers mois de 1891 ce sont les tombes de Haggi Qandil qu'il fut occupé à déblayer entièrement et à fermer. Au cours de cette mission, poussant des recherches dans toute la région, il découvrit, le 28 décembre, dans le Darb el Hamzaoui, trois hypogées, dont le principal, celui d'Amenhotep IV, le fameux réformateur de la religion égyptienne, renfermait encore des fragments de son sarcophage en granit et des statuettes funéraires à son nom qu'on trouva pendant le nettoyage exécuté en septembre et octobre 1892. D'Erment il rapporta des cercueils en terre cuite provenant d'une nécropole du Moyen Empire.

L'année suivante il fut chargé de réunir à Saqqarah une série de grandes stèles de l'Ancien Empire pour orner le vestibule du Musée. Faisant appel aux souvenirs des anciens reïs, ghafirs et ouvriers qui avaient assisté aux fouilles de Mariette pacha, il retrouva sous le sable les pièces répondant à la demande et en régla le difficultueux transport depuis la nécropole de Memphis jusqu'à Gizeh. Le 1er mai 1892 M. J. de Morgan succédait à M. Grébaut comme Directeur général du Service et immédiatement imprimait une forte impulsion aux travaux d'installation du Musée de Gizeh qui, depuis le jour de l'inauguration, avaient peu progressé. De nouveau Barsanti prit en main la direction des ouvriers pour l'installation des monuments, la fabrication des armoires et socles : dans l'espace de six mois 46 salles nouvelles avaient été achevées et le Musée entier pouvait être ouvert au public le 22 novembre de la même année.

Pendant l'hiver de 1892-1893, Barsanti accompagna en Haute-Égypte M. de Morgan et les membres de la mission réunie pour commencer le *Catalogue général des Monuments et Inscriptions de l'Égypte*. Il se rendit utile en préparant la tâche des archéologues, en déblayant les édifices dont certaines parties étaient encore cachées par le sable ou le sébakh, aidant au besoin à relever des plans et à faire quelques croquis. C'est ainsi qu'il dégagea les tombes de la Qoubbet el Hawa, envahies par le sable depuis leur découverte et mit au jour l'escalier qui leur donne accès. Bientôt il fut dépêché en avant à Kom Ombo, pour déblayer entièrement et réparer cet édifice si intéressant. Du 15 janvier au 3 mars 1893 il n'envoya pas moins de 20.000 mètres cubes de déblais au Nil, et en arrivant en cette localité les égyptologues purent immédiatement commencer à copier bas-reliefs et inscriptions en vue de la publication *in extenso* de ce monument; un mur d'enceinte épais en briques crues fut élevé en vue de retenir le sable et l'empêcher d'envahir à nouveau l'aire dégagée.

En automne, Barsanti fut envoyé en Basse-Égypte à Sa el Hagar, l'ancienne Saïs. Le Musée avait été prévenu que des trouvailles importantes de bronzes se faisaient en cet endroit; quelques lots de statuettes avaient été saisis par la police. Il s'agissait de reconnaître la place exacte de gisement de ces objets et de l'exploiter pour le Musée. Barsanti arriva à force de souplesse à se faire indiquer le site, au pied de la butte occupée par le cimetière musulman du village, et, organisant une surveillance

sévère et incessante, parvint à mettre la main sur des milliers de statuettes de personnages et surtout de divinités, et quantité d'autres objets. Beaucoup de bronzes étaient brisés, endommagés par l'humidité ou un incendie qui avait ravagé l'emplacement où on les trouva, mais il y avait aussi dans le nombre des pièces de premier choix, parfois incrustées d'or ou d'électrum.

Incessamment en action, Barsanti partait constamment d'un bout à l'autre de l'Égypte pour diriger le déblayement ou la consolidation d'un monument, et les intervalles, généralement courts, pendant lesquels il pouvait travailler dans l'atelier du Musée étaient comme un repos pour lui. En 1894 il dégage quelques tombes à Gaou et y trouve des cercueils ptolémaïques; dans l'hiver 1894-1895 le déblayement complet et la publication *in extenso* du temple de Médinet Habou ayant été décidée, il est adjoint à M. Daressy pour diriger les terrassiers qui enlèvent les déblais et les maçons qui réparent les édifices. C'est alors qu'il démonta entièrement et reconstruisit depuis les fondations le pylône de Nitocris qui penchait fortement en avant, et que dans le petit temple il sut soutenir par un échafaudage l'architrave de Taharka pendant la réfection de l'un des montants dont le grès n'avait plus aucune consistance.

La construction du grand Barrage d'Assouan, en vue de former un réservoir d'une vaste capacité pouvant servir à régulariser la fourniture de l'eau en Égypte pour les besoins de l'agriculture, avait été ordonnée. Une des conséquences, fâcheuses pour l'archéologie, de l'exécution de ce projet devait être la submersion pendant la majeure partie de l'année de l'île de Philæ et de ses monuments. Du moins le Gouvernement égyptien tenta de prolonger l'existence des édifices qui devaient forcément souffrir de ce bain prolongé en consolidant leurs parties faibles.

Le capitaine Lyons avait été chargé d'examiner les fondations des monuments et de faire le nécessaire en ce qui les concerne; Barsanti eut pour sa part à restaurer tout ce qui se trouvait au-dessus du sol. De novembre 1895 à mars 1896 il mena à bien la tâche qui lui était échue. Indépendamment des consolidations exécutées dans le grand temple d'Isis, la colonnade et le Kiosque, il eut à faire des travaux importants dans la chapelle d'Hathor, dut démonter et reconstruire la porte d'Hadrien, parvint à retrouver la place de nombreuses pierres éparses appartenant au

temple d'Ar-hems-nefer et à en reconstruire des murs. Pendant la réparation de la porte monumentale qui précède le temple d'Auguste, remarquant dans le dallage deux blocs de granit soigneusement taillés et arrondis à l'un des bouts, il les fit extraire et découvrit ainsi, le 10 février 1896, les deux moitiés de la stèle trilingue de Cornelius Gallus, commémorant ses victoires sur les révoltés de la Haute-Égypte.

Après avoir fini ce travail, il transporta au Musée les peintures sur plâtre qui ornaient les dallages d'un palais découvert à El Hawata, au sud de Haggi Qandil. Vers la même époque il dirigea des fouilles dans la nécropole memphite, liées avec le levé de la carte de cette région que M. J. de Morgan avait entrepris et les continua sous la direction de M. Loret en les restreignant à la partie voisine de la pyramide de Teta.

Dès son retour en Égypte, M. Maspero reprit l'exploration des pyramides de Saqqarah et de leurs environs immédiats et confia à Barsanti le soin de conduire le travail. Le premier champ de fouilles fut celui qui entoure la pyramide d'Ounas. De 1899 à 1904, lorsqu'il n'était pas pris par des opérations plus urgentes, Barsanti revenait à Saqqarah et poussait le déblayement de ce coin de la nécropole. Il mit au jour les faibles restes de la chapelle funéraire du roi adossée à la face est de la pyramide, y compris les deux belles colonnes en granit, imitant des palmiers, qui sont maintenant au Musée. Des souterrains lui livrèrent des débris remontant à la période archaïque; des mastabas de l'Ancien Empire furent exhumés; enfin, des puits funéraires de la XXXe dynastie, outre les chambres couvertes de textes religieux, donnèrent des momies intactes, encore parées de bijoux et d'amulettes d'une merveilleuse finesse. Il mit en communication par des galeries souterraines trois des plus intéressantes de ces sépultures, de manière à ce que le public puisse les visiter avec le minimum de fatigue.

Simultanément, en 1900, il surveillait la réparation des tombes de Ptah-Chepses et de celles récemment découvertes; en février 1901 il déblayait à Dahchour quelques mastabas de la IVe dynastie; il ouvrait la pyramide de Zaouiet el Aryan le 11 mars. Mais bientôt une grande partie de son temps fut prise par un travail semblable à celui qu'il avait fait dix ans plus tôt, celui de préparer tous les objets du Musée pour un nouveau déménagement. Le palais de Gizeh ne se prêtait pas à une exposition

rationnelle des collections; il était, de par son mode de construction, exposé à des risques d'incendie; enfin, son éloignement du Caire joint aux inconvénients dus à l'interruption du passage sur les ponts deux fois par jour, avaient décidé le Gouvernement à élever dans la ville même un édifice spécialement aménagé pour être un musée. Les travaux de construction avaient commencé en 1897; quatre ans après le bâtiment étant sur le point d'être achevé, il convenait de prendre les mesures nécessaires pour le transfert des collections. La tâche était plus lourde que lors du premier déménagement, en raison de la multiplication des objets qui étaient entrés depuis lors : à la fin de 1901 il n'y avait pas moins de 518 caisses préparées, chacune contenant un inventaire des objets qu'elle renfermait. Le nouveau musée ayant été consigné à notre Service le 30 novembre 1901, dès le 3 décembre Barsanti préparait un convoi de meubles et socles, que l'on commençait à remonter huit jours après à l'endroit qui leur était assigné. Courant sans cesse de Gizeh à Kasr-el-Nil, il indiquait aux charpentiers, aux portefaix, aux menuisiers, aux tapissiers, aux peintres, ce qu'ils avaient à faire; dans les deux endroits c'étaient des échafaudages pour supporter les palans capables de charger et de décharger nos pièces les plus lourdes, atteignant un poids de 20 tonnes; à Gizeh il fallait établir des plans inclinés pour permettre aux objets placés sur des wagons Decauville de descendre du rez-de-chaussée surélevé jusqu'au niveau du sol; au Caire, c'est un quai de débarquement qui devait être établi à la hauteur du plancher des wagons de chemin de fer; d'une part il fallait enlever les monuments de leurs socles, de l'autre en préparer de nouveaux, fixer des étagères au mur, etc., pour les recevoir dès leur arrivée, tendre de nouvelles étoffes dans les vitrines, etc. Le transport des pièces relativement légères se fit par la voie du Nil : en février et mars 1902 des chalands reçurent 272 cercueils et les 518 caisses déjà préparées qui arrivèrent à bon port au quai de Foum-el-Teraa. Les pièces lourdes prirent le chemin de fer, le Musée de Gizeh ayant été raccordé par une voie provisoire à la ligne de la Haute-Égypte, et au Caire un embranchement conduisant les wagons jusque sous une grue, à la porte du Musée; du 1er avril au 13 juillet dix-huit trains d'antiquités furent organisés. Aussitôt les convois arrivés, il fallait opérer le déchargement, conduire les monuments à la salle à laquelle ils étaient destinés et les hisser sur leur

socle, garnir ceux-ci de boiseries et les peindre: c'était une armée d'ouvriers que Barsanti avait à diriger. Cependant l'activité était telle que le 15 novembre 1902 le Musée pouvait être inauguré par le Khédive et qu'il n'y avait plus que des retouches à faire à l'installation.

A peine cette grande entreprise terminée, Barsanti partait pour Philæ, où quelques monuments demandaient d'urgence une consolidation; il dut reconstruire le petit pavillon de Nectanébo au sud de l'île et reprendre certaines parties des temples d'Ar-hems-nefer et d'Hathor. Ce travail est secondaire à côté de celui qu'il eut à exécuter à Edfou et qui prit une bonne partie de son temps de décembre 1902 jusqu'en 1907.

Mariette avait dégagé entièrement l'intérieur du temple d'Edfou mais n'avait pu enlever les masses de terres qui l'entouraient. Sous leur pression le mur d'enceinte ouest avait fléchi, les pierres s'étaient déplacées, si bien qu'en certain point le sommet de la muraille surplombait la base de 0 m. 59 cent., et un écroulement était à redouter. Il fallut démolir le mur sur une longueur de 85 mètres et le rebâtir depuis la base. Pas moins de 3386 blocs de pierre, dont 2736 portant des inscriptions, durent être soigneusement numérotés, déposés sur le sol, puis rétablis à leur place primitive. Pour mener à bien les opérations Barsanti éleva un échafaudage de 78 mètres de longueur, 14 mètres de hauteur et 4 m. 50 cent. de largeur. Le démontage du mur se fit avec une rapidité remarquable, en 29 jours, au mois de juin 1903; la reconstruction demanda au contraire plusieurs campagnes, tant à cause des soins à prendre pour que les blocs reprennent exactement leur place primitive, que de la nécessité de laisser la maçonnerie sécher après qu'un certain nombre d'assises avaient été rétablies.

Après le mur d'enceinte la colonnade du sud dut également être reconstruite; sept des colonnes avaient été étayées en 1905; elles furent mises à terre en 1906 et remontées en 1907. Indépendamment de ces travaux des plus délicats et même dangereux, exécutés avec rapidité, économie, et sans le moindre accident, Barsanti consolida les architraves brisées de la salle hypostyle, rétablit une toiture sur le sanctuaire, déblaya et consolida le mammisi. Pendant ces opérations il découvrit les restes d'un temple de Ramsès III près du massif nord du pylône. En 1907, avant de quitter Edfou complètement restauré, Barsanti commença

à élever un mur d'enceinte en briques crues pour y entourer tous les édifices antiques.

D'Edfou, où était son quartier général, Barsanti partait fréquemment pour surveiller les réparations exécutées, selon les dispositions arrêtées, dans les monuments de la région. En 1904 il remonta le mur d'enceinte de Kom Ombo qui en 1902 avait cédé, sur 28 mètres de longueur, sous la poussée du sable et prit les mesures nécessaires pour que cet événement ne se reproduise pas; il reprit en sous-œuvre, en 1907, certaines parties du temple.

En 1904 également il exécuta des réparations dans les tombes d'El Kab, et trois ans plus tard cimenta tous les soubassements des murs et des colonnes du temple d'Esneh, fortement attaqués par les sels du sébakh auxquels l'humidité continuelle régnant dans cet édifice permettaient de monter dans la pierre et de la désagréger. La même année, après avoir terminé le dégagement de la chapelle d'Ounas et déblayé certains mastabas de l'Ancien Empire dans le voisinage de la pyramide de Teta, il fut chargé par M. Maspero de rapporter au Musée tous les monuments découverts jadis par Mariette dans le grand temple de Tanis et qu'il avait été impossible jusqu'alors de ramener au Caire, faute de place pour les loger ou manque de fonds. Tous ceux qui connaissent la région se rendront compte des difficultés que présentait une telle expédition : manque de communications faciles, car il faut au moins cinq heures pour se rendre à San de Faqous ou de Salhieh; manque d'ouvriers, qu'il fallait engager au loin, en assurant leur subsistance; manque d'eau potable; absence de toutes ressources dans le voisinage; état malsain du pays, où l'on est harcelé par les moustiques. Le transport par barques ne pouvait être utilisé que pour quelques pièces légères, le peu de profondeur du lac Menzaleh, même pendant l'inondation, ne permettant pas l'acheminement de lourdes charges par la voie de Matarieh et du Bahr el Soghaïer. D'autre part, les routes des environs de Tanis ne sont pas faites pour un trafic étendu et avec des poids considérables. Trois ponts en charpente durent être établis pour franchir les cours d'eau, dont l'un, de 33 mètres de longueur, pour traverser le bahr Faqous et gagner la berge du masraf San el Hagar; un autre de 12 mètres pour rejoindre la rive du canal el Moustageddah qui conduit à proximité de la station d'Abou Saqr, avant laquelle un troisième pont fut nécessaire.

Tous les sphinx, statues, stèles, etc., qui gisaient dans le temple depuis plus de 40 ans furent emportés, et il ne resta sur place que les obélisques et les fragments de colonnes; 20 trucks sur boggies et 11 wagons portant le matériel composèrent le convoi, long de 90 mètres, qui, sur une forte voie Decauville dont les rails étaient reportés en avant après que les voitures avaient parcouru la section, mit trente-six jours, du 5 juin au 10 juillet, pour couvrir les 33 kilomètres séparant le tell de San de la station d'Abou Saqr.

Au commencement de 1905 Barsanti eut la charge de préparer l'envoi au Caire de la grande triade en granit composée de statues debout de Ramsès II, Ptah et Sekhemit, trouvée à Ahnas el Médineh l'année précédente, groupe qui ne pèse pas moins de 13 tonnes. Il le conduisit depuis le tell jusqu'à la berge du Bahr Youssef; ce n'est qu'en septembre, pendant les hautes eaux, qu'on le chargea sur une barque qui remonta jusqu'à Deyrout avant de descendre le Nil jusqu'à proximité du Musée.

D'avril à juin 1905 commencèrent les fouilles de Zaouiet el Aryan qui, par campagnes de 2 ou 3 mois, et une ou deux fois par an, se poursuivirent jusqu'en 1912. Elles mirent au jour, au fond d'une immense cavité quadrangulaire, ce qui paraît avoir été la base de la pyramide d'un roi de la IIe dynastie. Il ne semble pas toutefois que la tombe du souverain doive se trouver au-dessous du formidable assemblage de blocs de granit couvrant le fond de cette cavité.

Les mois d'été de 1905 furent consacrés à l'installation dans le Musée des monuments de Tanis rapportés l'année précédente et qui prirent place soit sur les socles préparés dans l'atrium central, soit dans les galeries, selon leur époque et leurs dimensions.

Avec l'année 1907, le 1er janvier de laquelle il fut nommé Directeur de travaux, commence une autre période d'activité pendant laquelle Barsanti fit montre de toute l'habileté acquise au cours de sa carrière, achevant dans un espace de temps relativement court des opérations qu'il aurait pu paraître impossible de mener à bien, même dans une période beaucoup plus longue. La surélévation du Barrage d'Assouan, décidée en 1905, devait avoir un résultat fâcheux : celui d'inonder pendant une partie de l'année la Basse-Nubie. Le Gouvernement égyptien essaya au

moins de sauver les restes antiques contenus dans cette région, en faisant fouiller toutes les nécropoles que l'eau devrait recouvrir, consolider les temples et copier toutes les inscriptions. Le Service des Antiquités se chargea des deux dernières parties de ce programme, malgré le court laps de temps imparti pour l'achever puisque tout devait être terminé en quatre ans. M. Maspero confia à une commission internationale le soin de copier les textes contenus dans les temples nubiens ou gravés sur les rochers, mais M. Barsanti eut seul la haute main sur tous les travaux de réparation ou même de reconstruction qui devaient mettre les monuments en état de résister à l'eau.

Les travaux commencèrent le 15 octobre 1907; la nécessité de faire vite obligea à ouvrir simultanément plusieurs chantiers, et par conséquent Barsanti devait se déplacer continuellement pour visiter les divers temples et donner ses instructions pour la conduite des opérations. Outre les difficultés techniques, il en eut à vaincre d'autres de diverses natures : le recrutement des ouvriers, des maçons spécialement, était des plus pénibles; la Nubie n'offrant aucune ressource, il fallait faire venir d'Assouan tous les approvisionnements, même le pain des hommes; il y eut des tentatives de grèves pour faire hausser les salaires. Malgré tous les contretemps, les incommodités pour les transports du personnel, des fournitures de ciment et de bois pour les échafaudages, les travaux furent terminés à la date prescrite. Le temple le plus important de la région, celui de Kalabcheh, dut être repris en grande partie depuis les fondations; les murs et colonnes qui s'étaient écroulés furent redressés, le quai et l'escalier furent rétablis. Tous les autres édifices furent examinés et restaurés lorsqu'ils présentaient des marques de faiblesse : Débot, Kertasseh, Taffeh, Beit el Wali, Dendour, Gerf Hussein, Dakkeh, Méharraqah, Ouady es Seboua, Amada, Qasr Ibrim, reçurent les soins que méritait leur état. A Ouady es Seboua, l'avenue de sphinx qui précède le spéos avait disparu sous le sable : elle est maintenant entièrement dégagée; le mur de Méharraqah, sur lequel on voit Isis assise sous un figuier, fut démonté et transporté au Musée. Non seulement les temples de la Basse-Nubie furent remis à neuf, mais profitant de ce que le matériel réuni pour ces travaux était à distance rapprochée, Barsanti se chargea également du déblayement et de la consolidation des monuments d'Abou Simbel. Il y avait là un

nettoyage formidable à faire, le sable descendant de la montagne venant s'accumuler devant la façade des spéos : plus de 120.000 mètres cubes de sable durent être emportés et jetés au Nil. Des murs furent construits sur la montagne afin d'arrêter les sables et de les faire dévier de telle façon qu'ils ne se déversent plus sur l'esplanade. Une des statues colossales sculptées dans le rocher était tellement désagrégée à mi-corps que sa chute pouvait être considérée comme prochaine. Barsanti eut le courage et sut inspirer à ses ouvriers celui d'entreprendre la dangereuse opération de rétablir en maçonnerie de ciment toute la partie rongée et de garder ainsi intact l'aspect imposant de ce front de monument. Le déblayement lui fit découvrir un naos contenant deux figures sacrées, précédé d'un autel et de deux petits obélisques, groupement unique des plus intéressants pour l'étude des édifices religieux. En décembre 1910, tous les travaux de Nubie étaient terminés et le matériel ramené à Bigheh. Le Barrage surélevé, inauguré le 23 décembre 1912, commença à fonctionner tout de suite, et il se produisit dans les constructions antiques, comme il fallait s'y attendre, quelques défaillances qui seront faciles à réparer; plusieurs des dégradations constatées sont accidentelles et dues au choc de barques venant heurter des murs submergés.

En septembre 1911 Barsanti fut délégué à Rome pour assister à la clôture de l'Exposition et remettre au Gouvernement italien les ouvrages et photographies que notre Service y avait exposés.

De 1911 à 1913 Barsanti fut occupé une partie de l'année au temple de Séti Ier et Ramsès II à Gournah. Cet édifice était dans un état de délabrement tel qu'on pouvait s'attendre d'un moment à l'autre à sa destruction complète. Toutes les assises étaient rongées à peu de hauteur au-dessus du sol, au niveau qu'atteint l'eau d'infiltration chargée de toutes les matières salines qu'elle dissout dans le sol; la chute d'une seule colonne aurait sans doute amené l'écroulement du tout, comme d'un château de cartes.

On se souvient, comme exemple d'équilibre instable, d'une des architraves du fond de la salle hypostyle qui était brisée en deux, et dont les moitiés ne se maintenaient, inclinées l'une sur l'autre à 90°, que grâce au coincement des dalles du plafond suspendues au-dessus de la pierre qui devait les soutenir. Grâce à son mélange de hardiesse et de prudence,

Barsanti parvint à consolider tous les soubassements, à remettre en situation les pierres tombées ou déplacées, soutenir les architraves endommagées et laisser le temple en état de défier de longs siècles.

Subsidiairement, en 1913 Barsanti fit réparer les hypogées de Séti Ier et de Ramsès III, à Biban el Molouk, et reconstruire une colonne du Ramesseum dont les tronçons gisaient sur le sol. Une inspection de la Nubie, au mois de juin, lui fit reconnaître les parties des temples qui avaient besoin de retouches, travaux qu'il fit exécuter en automne. Au printemps de 1914 ce fut Kom Ombo qui reçut les soins nécessaires. Une énorme butte de sable menaçait toujours la partie sud-est : elle fut fortement diminuée; dans le temple, les architraves et linteaux rompus furent soutenus par des poutres en fer; l'esplanade fut entièrement dégagée, le puits-nilomètre vidé, la porte romaine reconstruite; au nord et à l'est, de nouveaux murs d'enceinte furent bâtis pour délimiter la partie déblayée et empêcher l'envahissement du sable.

A partir d'août 1914 l'état de trouble mondial bouleversa toutes les prévisions et les grands travaux durent être arrêtés. Au commencement de 1915, à la suite de la découverte fortuite d'une nécropole de l'Ancien Empire le long du mur d'enceinte oriental du grand temple d'Héliopolis, Barsanti fut chargé d'en surveiller le déblayement; il reconnut successivement quatre chapelles funéraires dont il apporta au Musée les parois en calcaire pendant l'été suivant. Du 12 septembre au 8 octobre 1916 il se rendit à Philæ pour réparer l'extrémité sud de la colonnade, dont les architraves heurtées par des barques s'étaient déplacées, et exécuter certaines consolidations dans le temple d'Isis et le Mammisi. En mars 1917 il dirigea à Ahnasieh l'enlèvement et le transport des deux colosses de la XIIe dynastie, usurpés par Ramsès II, qui avaient été découverts dans le tell deux ans auparavant.

Ce fut sa dernière expédition. Depuis plusieurs années la santé de Barsanti laissait à désirer. Ce n'est pas impunément qu'on se livre à des travaux actifs dans la Haute-Égypte au plus fort de la chaleur. Les campagnes d'Edfou, de Kom Ombo et surtout de Nubie étaient venues à bout de sa robuste constitution; mais toujours vaillant, il ne voulait reculer devant aucune des tâches que la Direction générale lui confiait. Il avait le cœur malade et devait en dernier lieu éviter toute fatigue; se rendant

compte que sa carrière touchait à sa fin, il n'avait plus qu'une ambition : c'était de pouvoir se rendre encore utile au Service, privé par la guerre d'une partie de son personnel, jusqu'au moment où les règlements l'obligeraient à prendre sa retraite. Sans se rendre en province il avait un champ d'activité assez vaste au Musée même, en aidant M. Quibell à remettre en ordre les salles bouleversées pour les travaux de réparation. Une mort subite ne lui permit pas d'atteindre le repos espéré après une carrière aussi agitée. Dans la nuit du 24 octobre 1917 une crise cardiaque l'enleva en moins d'un quart d'heure, sans qu'aucun symptôme précurseur ait pu faire supposer une catastrophe aussi soudaine. Tout le personnel du Service présent au Caire tint à accompagner à sa demeure dernière ce bon et gai camarade dont l'existence entière avait été un exemple de labeur incessant.

Au cours de ses travaux il avait su former une technique appropriée aux capacités des contremaîtres et ouvriers plus ou moins frustes qu'il avait sous ses ordres. Selon les endroits et les moyens dont il pouvait disposer sur place, il savait remuer les grandes masses avec des rouleaux, des leviers et des cordes, ainsi que le firent les anciens, ou employer les procédés plus modernes, le Decauville et le palan différentiel. Il avait dressé une petite équipe de maçons, portefaix et charpentiers qui avaient une foi absolue dans leur chef et exécutaient sous ses ordres les travaux les plus dangereux, sachant que Barsanti ne leur ordonnerait pas une opération sans en avoir mesuré tous les risques et serait prêt à les partager à leurs côtés.

L'exposition au Musée de certaines pièces brisées ou en mauvais état demandait déjà une connaissance particulière de la résistance des matériaux et des moyens pratiques d'assurer la cohésion de fragments séparés sans nuire à l'aspect du monument. L'érection de la cariatide osirienne de Senusert (n° 11 du *Guide* de 1915) ou la reconstitution du groupe colossal de Médinet Habou (n° 610) auraient rebuté plus d'un technicien.

Entraîné surtout pour la partie mécanique de ses fonctions, Barsanti avait acquis cependant des connaissances archéologiques lui permettant de conduire avec fruit des travaux où il était indispensable de leur faire appel. Il connaissait suffisamment les hiéroglyphes pour copier un texte, et cela était utile, par exemple à Edfou, quand il fallait remettre à leur

place exacte des blocs couverts d'inscriptions. Il avait même appris quelque peu le copte. Les *Annales du Service des Antiquités* et les rapports sur *Les Temples immergés de la Nubie* renferment presque toutes les communications de Barsanti sur ses travaux; en dehors de cela il n'a guère écrit que deux petits rapports insérés dans les *Mémoires de l'Académie royale des Lincei* en 1894. Selon une phrase de M. Maspero dans son *Rapport* de 1912, page 28, «il appartenait à la classe des travailleurs qui agissent plus qu'ils ne parlent». Il était un modeste, et c'est bien sans sollicitations de sa part qu'il reçut entre autres les insignes d'officier de l'ordre du Nil, d'officier de la Couronne d'Italie et de chevalier de la Légion d'honneur. La Société Centrale des Architectes de Paris l'avait nommé membre correspondant.

Le Service des Antiquités ne peut que déplorer la perte d'un agent dont le dévouement à sa tâche était inlassable; le nom d'Alexandre Barsanti devra rester dans la mémoire de tous ceux qui s'intéressent à l'Art et à la Science.

G. Daressy.

BIBLIOGRAPHIE
DES
ARTICLES PUBLIÉS PAR ALEXANDRE BARSANTI.

Mémoires de la Reale Accademia dei Lincei, à Rome.

15 avril 1894. Sulla scoperta della tomba del Faraone Amenofi IV.
15 juillet 1894. Scavi e scoperte del Sig. de Morgan.

Recueil de Travaux. Paris.

	TOMES.	PAGES.
Sur deux stèles d'Abydos au nom de Takellothis Ier	XV	172-174

Annales du Service des Antiquités de l'Égypte. Le Caire.

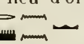
Le mastaba de Samnofir	I	150-160
Les tombeaux de Psammétique et de Setariban	I	161-166
Le tombeau de Smendès	I	189-190

Les Temples immergés de la Nubie. Rapports. Le Caire.

LETTRE À M. DARESSY SUR LE NOM ÉGYPTIEN DU LIBAN

PAR

LE R. P. SÉB. RONZEVALLE.

C'est avec le plus vif intérêt que je viens de parcourir dans le tome XVII des *Annales* vos suggestions sur le lieu d'origine de l'arbre *âch*. Comme vous, j'ai jadis douté de l'égalité  = לבנן. Il me semblait difficile d'admettre qu'un nom sémitique, dont la prononciation ancienne nous est garantie par plusieurs sources indépendantes (assyr. *Labnânu,* hébr. לְבָנוֹן, phénic. לבנן, arabe لُبْنَان), ait pu figurer dans les textes égyptiens avec la graphie *R-mn-nn* (Ramanan).

Toutefois, les choses vues de près, l'égalité semble pouvoir être maintenue. Il est incontestable que les scribes égyptiens n'auraient pu, *motu proprio,* changer un *b* sémitique en *m*; mais si cette modification est attribuable aux Sémites, toutes les difficultés tombent du coup. Or, le mot לבנן pouvait réellement devenir *Lamanân* sur les lèvres de certains Sémites.

Phonétiquement, l'échange des deux labiales ne soulève aucune difficulté, même en dehors du sémitique. En cananéen, à s'en tenir à des noms géographiques connus, on peut citer le nom du fleuve damascénien *Abâna* = *Amâna* (אֲמָנָה = אֲבָנָה) et le toponyme *Dibân* = *Dimân* (דִּיבוֹן = דִּימוֹן). Cf. les dictionnaires bibliques *s. v.*

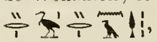
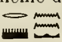
Il y a mieux. On trouve, au livre des *Nombres,* 33, 20 et seq., le nom d'une localité sinaïtique לבנה, dont les radicales sont les mêmes que dans le nom du Liban et dont la transcription grecque, par les *Septante,* se présente sous la double forme Λεϐωνα et Λεμωνα. (Le texte samaritain porte לבונה.)

On ne saurait donc douter de la possibilité d'une prononciation ancienne *Lamanân,* à côté de *Labanân.* Il convient d'ailleurs de noter que le *b* étant une des «aspirables», le mot לבנן devait normalement se prononcer

Lab^hanân, d'où *Lawanân*, et par une séquence dont on a maints exemples, *Lamanân*.

Que, très anciennement, certains Sémites voisins de l'Égypte, et notamment ceux de la côte syro-phénicienne, aient eu une tendance marquée à adoucir la prononciation de leur *b*, même initial, c'est un fait qu'on peut, je crois, conclure d'un nom propre figurant dans le Conte de Wenamon. On a déjà identifié  à ברכת־אל «Bénédiction d'El» (Erman, *Ä. Z.*, 38, p. 8, note 3; Maspero, *Contes*[4], p. 222) et c'est à tort que Burchardt, *Altkanan. Fremdw. im Aegypt.*, I, § 39, a cru pouvoir s'élever contre ce rapprochement.

Toutes ces constatations, réunies en faisceau et ajoutées à la rareté relative du mot  dans les listes géographiques, me semble forcer la conviction en faveur de l'équivalence admise jusqu'ici.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de remarquer encore que, dans le même Conte de Wenamon, le nom du Liban se présente sous la forme très curieuse , qui suppose une troisième prononciation *Lablân*. Cette variante, si elle n'est pas une fantaisie du scribe, est très plausible phonétiquement parlant, même de la part des Sémites. Il suffit qu'on reconnaisse ici, comme dans , la valeur *l* au . Or cette valeur me semble assurée par la transcription du vieux toponyme לִבְנָה (*Jos.* 10, 29, etc. et dans plusieurs autres livres de la Bible) sous la XVIIIe dynastie :  ou  (côte à côte dans le même document, Burchardt, *op. cit.*).

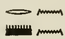
Au reste, s'il est avéré que certaines transcriptions très soignées des listes géographiques de la XVIIIe et de la XIXe dynastie ont cherché à distinguer le *r* du *l* en donnant à ce dernier la graphie composée , il n'en est pas moins certain, d'autre part, qu'un assez grand nombre de toponymes, de noms propres et de noms communs sont transcrits au moyen du ou de ses variantes syllabiques  et , aussi bien dans les textes hiéroglyphiques que dans les papyrus hiératiques. Cf. par exemple les noms d'*Alasia*, *Alep* (*Ḫalupu*, cunéif.), *Migdol*, *Laïš*, *Ybl'âm*, *Babel*, *Abel*, *Ascalon*, *Har-el*, *Ba'al*, *Šubbiluliuma*, *Ḫattušil*, *Israël*, *Ya'qob-el*, *Pulasati*, *šalâm*, ערלה = غرلة, *šeleg* (neige), etc., etc.

Rien donc, pour conclure, ne paraît s'opposer au maintien de l'égalité  = לבנן.

D'un autre côté, si tentante que puisse paraître l'identification de  à *Hirmil,* هِرْمِل, je doute qu'elle soit aussi plausible que la précédente, du moins dans l'état actuel de notre connaissance de la géographie ancienne du Liban. *Hirmil* ou *El-Hirmil* est le nom actuel d'un village métouali de la Cœlésyrie; par extension, on l'applique aux terres et aux bois des environs; mais est-il vraiment antique? Nous ne possédons aucun indice que toute la partie du Haut Liban, contre laquelle est adossée la localité, ait jadis porté le nom de *Hirmil.* Encore faudrait-il y comprendre également le versant maritime de la montagne, d'où descendaient les essences à destination de l'Égypte. Or ce versant porte aujourd'hui le nom de *Djebel ʿAkkar* جبل عَكّار et l'on y distingue encore, plus au nord, une région dominant la vallée de l'Oronte et appelée *Djebel Akroum* جبل اكروم. Je croirais donc, sauf meilleur avis, que, même si le nom du village était très ancien, cela n'entraînerait pas nécessairement la conclusion que le Liban portait à cet endroit le même nom que la localité voisine.

Un fait reste néanmoins hors de doute, et qui justifie dans une bonne mesure l'intérêt que vous avez accordé aux observations de M. Chédiac sur les forêts des environs du Hirmil : c'est que le pays était encore fort boisé au temps de Nabuchodonosor. On le sait par une inscription émanant de ce monarque, gravée sur les rochers du *Wâdi Brissa* (non loin de Hirmil dans la montagne, découverte et publiée pour la première fois par H. Pognon, vers 1883). Le texte a été relevé naguère par Weissbach dans les *Wissenschaftl. Veröffentlich. d. D. O. G. V, Die Inschriften Nebukadnezars II im Wâdi Brisa und am Nahr el-Kelb*). Je n'ai pas ces ouvrages sous la main, mais si vous les possédez au Caire, vous y relèverez peut-être des indications utiles sur les essences qui croissaient dans cette région au VIe siècle et antérieurement. Sur le Djebel Akroum, je me permettrai de vous renvoyer encore à un article de la *Revue biblique,* 1903, p. 600, et à une note des *Mélanges de la Faculté Orientale de Beyrouth,* I, p. 236 : vous y trouverez quelques indications bibliographiques pour une reprise du sujet, si elle vous paraît nécessaire au point de vue égyptologique.

Ce qui me porte à croire que le nom de *Hirmil* est relativement récent, c'est que le village est situé à l'ouest et non loin d'un grand monument

funéraire, d'époque hellénistique, et à couronnement *pyramidal*. Ce tombeau isolé sur une colline naturelle, dans une région désertique, frappe les yeux du voyageur aussitôt qu'il a quitté la plaine de Baʿalbek. Il a été souvent décrit (cf. une reproduction détaillée dans Jullien, *Sinaï et Syrie*, p. 181), et la plaine où il s'élève a été identifiée par P. Perdrizet avec le *Triparadeisos* des Anciens. Il n'est pas impossible que هِرْمِل soit à décomposer en هَرَم et ال «*pyramide d'El, tombeau d'El*». Les noms propres contenant l'élément divin *El* sont particulièrement fréquents dans la Cœlésyrie : تعنائل *Taʿanâ'il,* سعدنائل *Saʿadnâ'il,* etc. Mais tout ceci ne dépasse pas la valeur d'une conjecture plausible, et votre «suggestion» garderait la sienne tout entière si vous ne trouviez pas «trop hasardé de dire que  pouvait se lire *Ermil, Hermil*». Pour ma part, j'éprouverais une certaine hésitation à remplacer le *h* initial par un simple phonème prosthétique. Mais si l'équation était prouvée par ailleurs, la difficulté phonétique cèderait sans peine; on pourrait d'ailleurs supposer sans invraisemblance que le nom *ancien* était ارمل et qu'il est devenu هرمل sur les lèvres des Arabes d'aujourd'hui.

Séb. Ronzevalle, s. j.

Alexandrie, le 26 novembre 1917.

NOTE

SUR LES STATUES Nos 31919 ET 35562

DU MUSÉE ÉGYPTIEN

PAR

LE R. P. SÉB. RONZEVALLE.

M. Lidzbarski a publié naguère dans son *Ephemeris*, t. III, p. 17[1], l'inscription araméenne gravée au dos d'une petite statue en granit de Syène, de provenance inconnue, acquise par le Musée et inventoriée sous le n° 31919. La notice consacrée à cette statue est accompagnée d'une bonne copie du texte et d'un croquis, légèrement inexact, du symbole décorant la robe du personnage. Il n'est peut-être pas sans intérêt de revenir sur ce monument, qui est unique par quelques-unes de ses particularités. Les reproductions jointes à cette note permettront d'abréger les descriptions.

La statue, dans son état actuel, est haute de 0 m. 40 cent. Le personnage, dont la tête manque, sauf une petite partie de la barbe (planche, fig. 1), est revêtu d'une longue robe descendant jusque vers la cheville des pieds, qui sont nus. Des manches courtes sont légèrement indiquées au-dessus des coudes. La forme tout à fait égyptienne de ce vêtement, avec son saillant antérieur caractéristique (planche, fig. 2), autorise à supposer que le personnage figuré occupait un certain rang dans la hiérarchie sociale. Le reste de la sculpture est également égyptien, de facture et d'attitude, et n'était cette barbe, longue et carrée, toute sémitique et spécifiquement mésopotamienne, on croirait avoir affaire à un notable égyptien, cheikh, magistrat ou scribe officiel du lieu où le morceau avait été sculpté. De fait, la main gauche du personnage tient un objet, dont le bout postérieur arrondi paraît bien être celui d'un rouleau de scribe (planche, fig. 2).

---

[1] Cf. *Répertoire d'épigraphie sémitique*, t. II, n° 965.

Le pilier contre lequel est adossé le personnage et qui porte l'inscription (planche, fig. 3), s'élargit sensiblement vers la tête, et devait s'arrêter vers la nuque, dont il ne reste aucune trace. Il est donc certain que l'inscription est complète, à l'exception peut-être d'une seule lettre, le *lamed* d'appartenance :

[ל] בלסראצר

[*A*] *Bel-sar-uṣur* [1].



La composition assyrienne de ce théophore (« *Bel protège le prince* ») n'implique pas que le personnage qui le portait était assyrien [2]; mais le fait que l'inscription est en caractères araméens n'implique pas non plus qu'il était de race araméenne [3]. Les Araméens de Mésopotamie n'éprouvaient aucun scrupule à adopter des noms assyriens, pas plus que leurs congénères sémites d'Égypte ou même de l'étranger [4], à s'affubler de noms égyptiens.

D'autre part, les scribes des pays assyriens connaissaient et employaient couramment l'écriture araméenne, témoin, en particulier, les nombreux contrats bilingues, d'époque assyrienne et plus récente, découverts en Mésopotamie. De ces tablettes rédigées en caractères cunéiformes et

[1] Le *lamed* initial serait moins probable si, comme nous le suggérons plus loin, la statue était funéraire; il reste néanmoins possible même dans cette hypothèse.

[2] Cf. *Corpus Inscript. Semitic.*, II (partie araméenne), les n° 38, 39, etc.

[3] Cf., p. ex., *C. I. S.*, II, n° 50.

[4] P. ex., פמן = Pa-Amen (Memphis : *C. I. S.*, II, n° 122), et פטסרי = *Pet-Osiri* (Teima, en Arabie : *ibid.*, n° 113). Cf. encore, dans les papyrus d'Éléphantine, le nom du scribe פטאסי, fils de *Nabunatan* (= *Pet-Isi*), etc., etc.

araméens, on ne peut presque jamais dire si elles sont l'œuvre de scribes assyriens ou araméens.

Bref, la nationalité ou, plus exactement, la race du personnage reste indécise. Tout ce que l'on peut avancer avec certitude, c'est qu'il était d'origine mésopotamienne et qu'il devait connaître l'araméen.

Quant à sa profession, rien n'oblige à croire, avec M. Lidzbarski, qu'il fût soldat. Tout au plus pourrait-on supposer que, venu en Égypte au temps des invasions d'Assarhaddon ou d'Assurbanipal, il se soit établi dans le pays pour y exercer la profession de scribe auprès de ses conationaux. Mais ceci même reste très conjectural en l'absence de tout indice positif : or, ni l'âge du monument, ni le caractère linguistique de sa courte épigraphe, ni, encore moins, la nature du symbole gravé sur le devant de sa robe, n'autorisent à voir dans Bel-sar-uṣur un Sémite à la solde des rois d'Assyrie.

L'âge du monument ne se laisse pas fixer aussi aisément que l'a cru M. Lidzbarski; du moins est-il hasardé de le faire remonter jusqu'au VIIe siècle. La forme ouverte du ב et du ר est plutôt caractéristique du VIe siècle et suivants; le א n'est pas plus du VIIe que du VIe [1], et le ס, dont la forme très évoluée paraît unique jusqu'ici dans l'épigraphie araméenne, tendrait à faire descendre le monument jusqu'au Ve siècle. Reste le צ, qui est réellement archaïque, et même unique comme la lettre précédente; mais l'on ne saurait se fonder sur ce seul indice paléographique pour soutenir que le morceau remonte à l'époque d'Assarhaddon ou d'Assurbanipal.

Quant à l'emploi du ס au lieu du ש dans l'élément *sar* du théophore, il est loin de prouver que le monument soit d'*époque* assyrienne [2]. Ce

---

[1] Cf. *C. I. S.*, II, nos 113-115, qui sont du VIe et du Ve siècles; ou encore le no 123 (Memphis), qui est de la fin du Ve siècle! — Les mêmes numéros fournissent la documentation paléographique pour le ב. Il est visible que, dans les pays situés à la périphérie de la «nébuleuse» araméenne, les formes anciennes avaient persisté à côté des plus récentes.

[2] Il est certain que, dans les nombreux contrats bilingues du VIIe siècle, l'équivalence š assyr. = ס est fréquente et ordinaire. Mais rien ne prouve que cette équivalence ait cessé d'un coup à l'époque néo-babylonienne et perse. Au reste, cf. pour la même époque et pour š = ש, le no 36 du *Corpus Inscript. Semitic.*, II.

Mésopotamien a tout simplement transcrit son nom comme on le prononçait dans son milieu d'origine, sans s'inquiéter du synchronisme des sifflantes établi par les sémitisants modernes.

Reste le signe gravé sur la robe de Bel-sar-uṣur. M. Lidzbarski propose d'y voir une enseigne militaire. Ici encore, la conclusion dépasse les prémisses. L'usage des emblèmes guerriers chez les Assyriens est parfaitement établi; l'on sait même que, comme chez les Égyptiens, leurs étendards portaient des représentations divines ou des symboles religieux [1]. En partant pour la guerre, on se plaçait sous la protection spéciale d'un dieu : le roi, le chef d'armée choisissait d'ordinaire l'image ou un emblème connu du dieu suprême, Assur; les chefs subalternes pouvaient se mettre sous l'égide d'autres divinités, et chaque unité pouvait avoir ainsi son symbole particulier. Tous ces signes étaient fixés au sommet d'une hampe, d'où pendaient deux «bandelettes» [2]. Mais de ce que les deux bandelettes figurent ici, il ne résulte pas que le symbole fût une enseigne militaire.

Qu'est-ce donc, en dernière analyse, que ce symbole? M. Lidzbarski a cru pouvoir l'interpréter comme un arbre stylisé, placé sur un piédestal formant autel. Ce serait un avatar de l'arbre sacré, qu'on trouve répété à satiété sur les monuments babyloniens, assyriens et syro-anatoliens. Un tel signe a pu, sans doute, figurer sur les étendards assyriens: mais c'est une pure pétition de principe que de le supposer dans le cas présent.

Au fait, il est invraisemblable que nous ayons affaire à un arbre, et il est extrêmement probable, à la seule vue de la figure, qu'elle représente la lance, symbole de Marduk. C'est bien à tort que M. Lidzbarski a écarté cette identification, qui avait, du moins, l'avantage de faire figurer une arme divine sur l'habit d'un homme que rien ne révélait comme soldat. L'exagération du fer de la lance par rapport à sa hampe n'est pas pour arrêter; on la rencontre pareillement sur les kudurrus et sur les cylindres. Il faut d'ailleurs noter expressément que cette exagération n'est

---

[1] Cf. les articles de Sarre et de Schäfer dans *Klio*, III, p. 333, et VI, p. 396.

[2] L'origine de ces bandelettes, houppes ou glands, demanderait une étude spéciale, qui ne saurait être abordée ici. Qu'il nous suffise de dire que ce symbolisme est d'ordre religieux, et non militaire, et qu'on le rencontre dans une foule de monuments divers, babyloniens et assyriens.

qu'apparente : la hampe est censée reposer sur la grande base et traverser le petit socle qui la maintient verticale. Il n'y a donc pas lieu d'en douter : ce symbole est guerrier, c'est celui de Marduk; mais loin d'y voir une enseigne militaire, il nous suffit d'y reconnaître l'emblème courant du dieu dont le nom entre dans la composition du théophore Bel-sar-uṣur. L'égalité Bel = Marduk est des mieux établies et d'ailleurs des plus naturelles, le mot Bel étant devenu, aux basses époques, l'équivalent de ba'al = dieu. On se trouve ainsi en face d'un fait d'une extrême simplicité : notre scribe mésopotamien avait choisi pour orner sa robe le symbole du dieu sous la protection duquel l'avaient mis ses parents dès sa naissance. On peut même avancer maintenant que ce scribe était de nationalité babylonienne plutôt qu'assyrienne [1], et cette conclusion cadre remarquablement avec les réserves chronologiques que la paléographie du texte nous a amené à formuler plus haut.

Il ne conviendrait d'ailleurs pas de s'exagérer la valeur du dernier rapprochement. Un citoyen de Babylone n'a pas nécessairement attendu la chute de l'empire assyrien pour venir s'établir en Égypte. A toutes les époques de l'histoire, les Sémites ont pullulé dans ce pays. Souvent ils s'y fixaient, y faisaient souche, s'égyptisaient de leur mieux, tout en conservant leur idiome et certains de leurs usages; c'est ce que font encore leurs descendants syriens ou palestiniens, mésopotamiens ou arabes, dont on trouve des représentants dans les plus modestes bourgades de cette contrée hospitalière. Rien donc n'oblige de supposer que Bel-sar-uṣur venait en droite ligne de Mésopotamie; il a parfaitement pu naître dans le pays, d'ancêtres fixés ici trois ou quatre générations avant lui. Le fait même que dans son texte si court nous relevons une forme de צ antique, à côté d'un כ très évolué, montre que ces familles de Sémites, une fois établies en Égypte, pouvaient conserver dans leur écriture des traditions anciennes [2], qui détonnent aujourd'hui à nos yeux, accoutumés à des canons paléographiques trop rigides.

Parlons plus clair encore, s'il se peut : un soldat des armées qui envahirent l'Égypte sous Assarhaddon ou Assurbanipal ne se serait pas

---

[1] Cf. le nom du fils de Nabonide, dernier prince de Babylone vers 538 : Bel-šar-uṣur, le βαλτάσαρ de *Daniel*.

[2] Cf. *supra*, p. 267, note 1.

fait sculpter dans un accoutrement purement égyptien et un petit rouleau de scribe à la main; il porterait son costume national, ses armes, ses insignes guerriers.

Il eût été intéressant de connaître la provenance de la statue. Le fait qu'elle est taillée dans du granit de Syène ne prouve pas qu'elle provienne de ce lieu, d'autant moins précisément que la statue n° 35562, dont on peut la rapprocher et dont il nous reste à dire un mot, est en grès. Or cette dernière statue a été exhumée par M. Sayce à deux milles au sud de la Qoubbat el-hawa, presque en face du Kôm d'Éléphantine [1]. Il n'en reste pas moins vrai que la différence de la matière ne signifierait rien, s'il était prouvé par ailleurs que la statue de Bel-sar-uṣur provient également d'Assouan. Tout ce que l'on peut affirmer pour le moment, c'est que les deux sculptures appartiennent à la même classe de monuments et qu'elles sont très apparentées paléographiquement.

On ne saurait douter, en effet, du caractère araméen de l'inscription gravée au dos de la statue n° 35562. Il suffit de remarquer que le dernier caractère est un ס de la forme qu'on rencontre notamment à Memphis, sur un monument déjà cité plus haut [2]. Ce qui donne, pour les trois lettres conservées, le nom propre געס, dont on doit rapprocher hébr. √געש arabe √جعس et le toponyme biblique גַּעַשׁ [3].

Il n'y avait donc pas lieu de songer à l'écriture sinaïtique, comme l'a suggéré M. Daressy [4], séduit par la théorie de M. Alan Gardiner sur les monuments encore indéchiffrés du Ṣarbouṭ el-Khâdim [5]. Le vase placé sur les genoux du personnage étant bien d'époque perse, le monument

---

[1] Maspero, *Un fragment de statue portant une inscription non-égyptienne*, dans les *Annales*, t. III, p. 96 et planche.

[2] *C. I. S.*, II, n° 123.

[3] *Josué*, 24 : 30, nom d'une montagne d'Ephraïm. Cf. *Juges*, 2 : 9 etc.

Je soupçonne dans ce mot un nom divin. Dans notre texte, auquel il peut manquer trois lettres, la dernière, dont il ne reste qu'un petit bout vertical, pourrait être la haste d'un ד. Le nom propre complet pourrait donc se restituer : עבדגאס. Mais tout ceci n'est qu'une conjecture, que je n'ai ni le temps ni les moyens de vérifier.

[4] *Annales*, t. XVII, p. 81.

[5] L'essai de déchiffrement, tenté par MM. Gardiner, Cowley et Sayce, de ces textes si importants pour l'histoire de l'alphabet sémitique, ne paraît pas admissible. J'essaierai de le prouver dans un autre travail. Qu'il me suffise de

se trouve déjà suffisamment daté. Mais, comme pour le צ de la statue précédente, on remarquera l'archaïsme du ע. Dans le type araméen de l'alphabel, cette lettre est généralement ouverte dans le haut, à partir du vi[e] siècle. Dire que cette seconde inscription est du vii[e] siècle, sinon du viii[e], c'est aller contre toutes les vraisemblances paléographiques, eu égard à la forme tardive du ב. Une fois de plus, nous constatons que l'écriture araméenne a suivi en Égypte un développement particulier, tenant, d'un côté, à l'ancienneté des colonies sémitiques dans le pays, et de l'autre, à l'influence croissante de la culture araméenne à partir de l'époque perse. C'est là un fait normal, et auquel l'histoire de la diffusion mondiale de l'araméen sous les successeurs de Cyrus apporte une confirmation directe.

En résumé, les deux statues du Musée sont contemporaines l'une de l'autre, d'époque perse, et probablement de la fin du vi[e] siècle plutôt que du v[e] (1).

Si elles proviennent toutes deux du même lieu, on peut conjecturer que c'étaient des monuments funéraires et que des fouilles méthodiques, pratiquées dans la région où a été trouvée la statue n° 35562, amèneraient la découverte de la nécropole sémitique d'Éléphantine et de Syène, aux vi[e]-iv[e] siècles avant notre ère.

S. Ronzevalle, s. j.

30 décembre 1917.

---

rappeler ici un principe élémentaire dans la question des transmissions d'écritures : on n'emprunte pas une écriture pour ses signes, mais pour les *sons* qu'ils représentent.

(1) Ce sont, si je ne me trompe, les seules *statues* à inscriptions araméennes découvertes jusqu'à ce jour en Égypte. Le sens de l'écriture dans les deux épigraphes n'a aucune valeur particulière. Sur la première statue, on a le premier exemple d'un usage qui a persisté dans l'écriture syriaque. Sur l'autre, on a préféré, pour la commodité de la lecture, superposer les lettres les unes aux autres. Il est évident que tout cela était commandé par la place dont on disposait. En Phénicie, à Umm-el-'Awâmîd, deux statues, tout à fait égyptiennes d'aspect et de facture, mais d'époque ptolémaïque, offrent des particularités semblables, avec cette différence que les textes, figurant sur des piliers suffisamment larges, suivent le sens normal de l'écriture sémitique. Ces deux monuments, aujourd'hui au Musée du Louvre, ont été publiés par M. Clermont-Ganneau dans son *Recueil d'archéologie orientale*.

NOTE

SUR

LE TRAITEMENT MÉTALLURGIQUE DU FER AUX ENVIRONS D'ASSOUAN

PAR

LE R. P. PAUL BOVIER-LAPIERRE.

Dans le volume consacré à la description des antiquités d'Assouan et de ses environs (*Catalogue des Monuments et Inscriptions de l'Égypte antique,* 1re série, t. I, 1894), M. de Morgan parle (p. 139) des mines de fer exploitées dans l'antiquité sur la rive gauche du Nil, au sud-est et à l'est du monastère ruiné de Saint Siméon. Après quelques brefs détails sur le minerai (limonite brune), que l'on rencontre en abondance dans cette localité, il ajoute :

«Je n'ai pas rencontré dans le voisinage des mines de scories ou de traces d'établissements métallurgiques; il est donc probable que les minerais étaient transportés au Nil pour être traités quelque part ailleurs en Égypte, là où le combustible était plus abondant qu'à Assouan.»

Ces traces de traitement métallurgique que M. de Morgan n'a pu trouver, il m'a été donné de les constater sur un point peu éloigné de la région précitée, au cours d'une excursion faite le 15 janvier dernier, au sud de la vallée conduisant du Nil au vieux couvent copte. Ce jour-là, nous explorions, le P. Séb. Ronzevalle et moi, la crête rocheuse qui limite au sud, en direction N. O.–S. E., le plateau où s'élèvent le rocher de Tingar couvert d'hiéroglyphes et la petite coupole du Cheikh Othman, crête qui domine une large vallée aboutissant au fleuve. Là, tout près d'anciennes carrières de grès rouge où M. Sayce a relevé des graffiti grecs, nous avons recueilli des scories métalliques, éparses sur une petite terrasse jonchée de débris de poteries paraissant d'époque gréco-romaine, à proximité de

filons de limonite, peu considérables, mais de fort belle apparence. De ces scories, qui proviennent, selon toute vraisemblance, d'une petite fonderie de fer locale, j'ai conservé plusieurs échantillons. Elles sont de couleur noirâtre, plus ou moins vitrifiées et bulleuses; comme inclusions, on y retrouve du sable aggloméré, provenant sans doute du sol sur lequel s'épanchait le laitier, des fragments de bois carbonisé, et même de la limonite imparfaitement fondue.

Cette petite trouvaille, dont je ne m'exagère nullement l'importance, me permet, je crois, d'affirmer que le traitement du minerai ne nécessitait pas toujours son transport au loin. Mais la question du combustible, qui ne devait guère être plus abondant alors qu'aujourd'hui, s'opposait probablement à la fonte sur place d'une grande quantité de minerai : ce qui expliquerait la rareté des vestiges rencontrés, et le résultat négatif des recherches de M. de Morgan.

Paul Bovier-Lapierre, s. j.

Assouan, le 18 janvier 1918.

LE COUVENT DE NAHIEH

PAR

M. G. DARESSY.

Dans l'*Indicateur topographique du « Livre des Perles enfouies »*[1] j'avais été conduit, par l'examen des détails donnés dans le texte, à situer le couvent dit de Nahieh près de la montagne, dans les environs de Kerdaseh. Un fait qui m'avait échappé alors est que l'emplacement exact de ce monastère peut être indiqué et qu'on a déjà fait des fouilles sur son emplacement, mais la détermination du nom de cette construction n'avait pas été faite alors.

On trouve en effet dans le *Bulletin de l'Institut français du Caire*[2] un rapport de M. C. Palanque sur les fouilles d'El-Deir (1902) donnant des renseignements sur les ruines alors explorées, mais sans aucune référence aux auteurs anciens qui auraient pu en parler. En comparant les renseignements à tirer de ce rapport avec ceux que donne le *Livre des Perles enfouies* et la description des *Églises et Monastères d'Égypte* attribuée à Abou Saleh l'Arménien[3], il ne peut subsister aucun doute sur l'identité de cet édifice célèbre au moyen âge.

L'emplacement du couvent, voisin d'Abou Roach, peut être marqué sur la planche 91 de l'Atlas du Survey au $\frac{1}{50000}$ comme se trouvant dans le carré 9.2, au nord de l'entrée du Wadi el Qaren, sur une butte dont le sommet est à la cote 60, tout près de la caserne des gardes-côtes, et M. Palanque a indiqué combien la construction de cet édifice a causé de tort aux restes du couvent; la butte, d'après l'étude de M. Beadnell sur le massif d'Abou Roach, appartient à la formation oligocène et se compose surtout de grès. L'ouady el Qaren (ou el Qourn) est le point de départ d'une route conduisant à la vallée des lacs de Natron et la situation du

---

[1] *Bull. de l'Institut français*, t. XIII et XIV.

[2] Tome II, p. 163.

[3] Manuscrit arabe de la Bibliothèque nationale de Paris publié par Evetts avec notes de Butler, Oxford, 1895.

couvent était ainsi très bien choisie à une époque où cette vallée était habitée par de nombreux cénobites.

M. Palanque évalue l'étendue du champ de ruines à 20 hectares, et cela correspond bien avec l'importance du monastère décrit par l'auteur arménien sous les noms de Deir Nahieh دير نهيا (61 *a*), Deir el Karrâm دير الكرام et Deir el Kilâb دير الكلاب (63 *b*). Ce couvent aurait été brûlé sous El Hâkim, qui l'aurait fait réparer; il contenait des colonnes en granit, avait devant le sanctuaire un revêtement en dalles posant sur trois colonnes en marbre[1]; il aurait eu une crypte renfermant les tombes de Marthe et Marie, une autre près d'une église de Saint Antoine pour enterrer les corps des évêques de Gizeh et une troisième sous la tour de garde pour y déposer les corps des moines. Les fouilles de l'Institut français n'ont pas été poussées assez loin pour permettre de reconnaître quelles parties du monastère ont été déblayées; il semble qu'on n'ait mis au jour que des chambres d'habitation, soigneusement construites, mais que l'emplacement des églises n'ait pas encore été touché. Toutefois, M. Palanque a vu dans les ruines des colonnes de granit, des débris de marbre et quantité de cubes de verre provenant de mosaïques qui semblent confirmer ce qu'Abou Saleh disait de la richesse de ce couvent.

Comme toujours, les indications du *Livre des Perles enfouies* sont vagues ou fantaisistes. La donnée du paragraphe 154 que ce joli couvent est bâti en briques crues s'applique tout au moins au mur d'enceinte, qui, selon l'auteur arménien (fol. 62 *a*), était bien en effet construit de ces matériaux et M. Palanque a retrouvé une partie de ces murailles, qui n'ont pas moins de 1 m. 80 cent. d'épaisseur et s'étendent très loin vers le nord. L'indicateur des trésors cachés contient une erreur manifeste; dans ce même paragraphe 154 on dit : «Lorsque vous serez arrivé à ce village (de Nahieh), arrêtez-vous près de son kom occidental, et regardant vers le Nil, vous apercevrez un joli couvent bâti en briques crues». La direction indiquée est juste l'inverse de ce qu'elle est en réalité : c'est en tournant le dos au Nil que l'on pouvait voir le couvent, à 4 kilom. 1/2 à l'est de Nahieh.

Makrizi et Abou Saleh rapportent un passage d'El Shâboushti témoignant que ce monastère était un des plus beaux et des mieux situés en

---

[1] Le texte doit être corrompu en cet endroit; il y a probablement des mots sautés.

Égypte, avec une vue admirable sur la vallée, qu'il était entouré d'eau de tous côtés, qu'il possédait un grand réservoir abondant en poissons, où des oiseaux de toutes sortes s'assemblaient. L'allégation que le Nil entourait le couvent n'est pas exacte, car l'inondation pouvait au plus venir baigner sur deux côtés les pieds de la butte sur laquelle il se dressait; quant au réservoir, c'est sans doute la dépression située à 4 kilomètres au nord, connue maintenant sous le nom de Birket el Mellah, et probablement ce que le *Livre des Perles*, § 154, mentionne comme un grand réservoir en contre-bas qui reçoit l'eau de pluie pour l'usage des bêtes sauvages et des corbeaux.

G. Daressy.

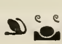
LA PORTE DE BELTIM

PAR

M. G. DARESSY.

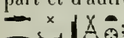
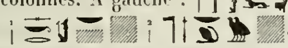
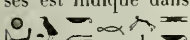
En 1907 Ahmed bey Kamal se rendit à Beltim, dans la langue de terre qui sépare le lac Bourlos de la mer, et rapporta au Musée trois pierres provenant d'une porte d'époque saïte ou ptolémaïque qui avaient été découvertes à Kom el Achʿaar. Ce sont les seuls monuments trouvés jusqu'ici dans cette région qui aient pu être recueillis, et leur intérêt est d'autant plus grand qu'ils nous donnent quelques renseignements géographiques sur ce pays si mal connu; la copie qui en a été donnée par Ahmed bey Kamal [1] est si fautive que je crois nécessaire de les publier à nouveau.

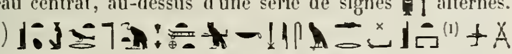
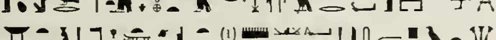
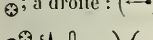
Le dessus de porte, en calcaire très blanc, est gravé sur la façade et au-dessous. De ce côté, qui formait le plafond du passage, on voit un vautour aux ailes étendues, dont le corps et la tête sont détruits, coiffé de

[1] *Borollos* , dans les *Annales*, t. IX, p. 141.

la couronne rouge, tenant horizontalement deux dans ses serres. Au-dessus de l'oiseau on lit en une bande horizontale :   «Uazit de Pu et Depu (Buto et Phragonis), qui plane dans le ciel à la hauteur de la voûte céleste, donne toute joie à Isis, maîtresse de *Dar-as-debit,* dans la *place de l'horizon dans le marais,* comme le soleil, chaque jour».

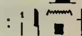
La fin de la ligne était spécialement défectueuse dans la première publication, si bien que le titre même de l'article ne s'expliquait pas, ne figurant pas dans le texte. Après *pehuu,* il n'y a pas le signe de l'horizon, mais le soleil, ainsi que la formule l'exige; un trait accidentel se trouve dans la pierre juste au-dessous , mais il n'y a qu'à comparer avec l'hiéroglyphe  qui figure dans le groupe précédent pour se rendre compte de la différence à faire. Il est donc question des marais du nord de l'Égypte en général et non d'une désignation spéciale de la région du Bourlos.

Sur la face antérieure du linteau, au-dessous de la moulure ronde que devait surmonter une corniche, s'étend un ciel parsemé d'étoiles. Au-dessous, au milieu de la pierre, on voit un grand *dad* osirien qu'adorent Isis et Nephthys debout sur les côtés. Les légendes du fétiche sont gravées de part et d'autre en deux colonnes. A gauche :  ; à droite : . L'acte des déesses est indiqué dans une ligne verticale gravée devant elles : pour Isis  «je te soigne de ta submersion», ce qui semblerait indiquer que l'Isis locale passait pour avoir pris part au sauvetage d'Osiris jeté au Nil par son frère; pour Nephthys  «je remets en état tes membres endommagés», autrement dit elle aurait collaboré à la reconstitution du corps d'Osiris mis en pièces par les conjurés.

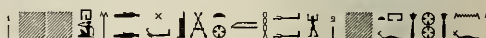
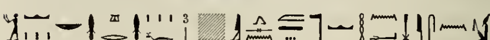
Les titres des déesses sont gravés en une ligne horizontale, de part et d'autre du tableau central, au-dessus d'une série de signes  alternés. A gauche : (⟶)  ; à droite : (⟵)  .

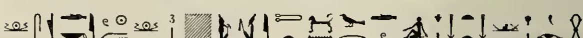
---

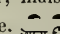
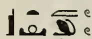
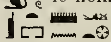
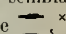
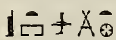
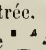
[1] La maison est faite comme un simple rectangle .

Aux extrémités de la pierre devait se trouver une scène d'adoration à des divinités, dont il ne subsiste qu'une partie. A gauche on voit Horus hiéracocéphale, coiffé du *pchent,* au-dessus duquel deux colonnes, dont la première réduite à sa moitié, donnait les titres :  ; à droite, Anubis dont la légende est complète :  .

Les montants de la porte avaient sur la face extérieure une inscription en trois colonnes; comme les pierres du bas ont seules été retrouvées, il ne nous reste que des fins de lignes :

Pilier gauche :  .

Pilier droit :  .

En somme, ces inscriptions ne me paraissent pas donner le nom de plusieurs localités, comme le pensait leur premier éditeur, mais se rapporter toutes à la ville antique dont Beltim a pris la place.  était le nom profane et  le nom sacré. Les deux désignations, semblables comme sens, de  «la place de l'abordage» et de   «le creux de la place du coffre» se rapportent à l'endroit de la ville où le coffre contenant Osiris serait venu s'échouer et ne seraient que des noms de la chapelle élevée sans doute en ce lieu sacré dont notre porte aurait formé l'entrée. Il en est probablement de même pour  (à rapprocher de , le henneh selon M. Loret), qui ne serait qu'un jardin entourant la chapelle.

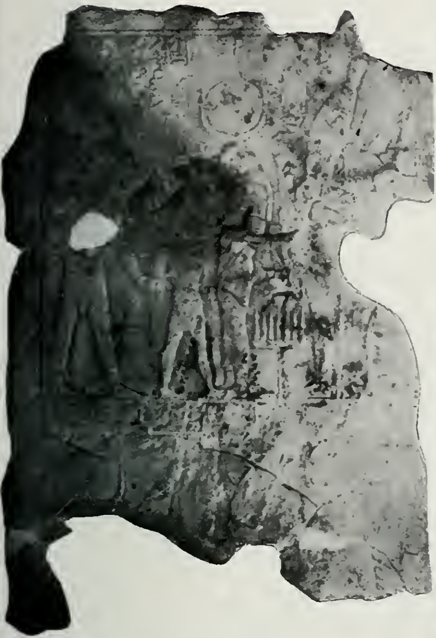
Ni la légende rapportée par Plutarque, ni les textes égyptiens ne font mention de la localité en question, ce qui laisserait supposer que la prétention des habitants d'être les gardiens du lieu où Osiris fut sorti de son cercueil flottant n'était pas admise par le reste des dévots à l'Être Bon.

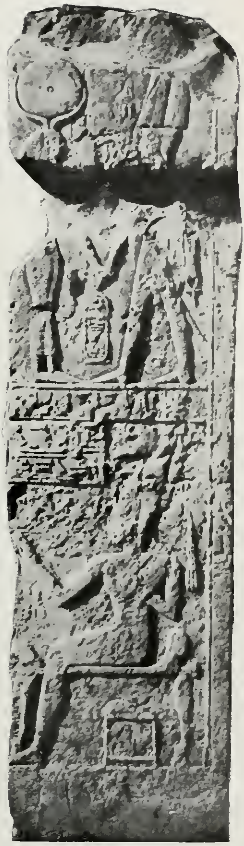
G. Daressy.

TABLE DES MATIÈRES.



Chapelle de Mentouhotep III à Dendérah.





Chapelle de Mentouhotep III à Dendérah.



Chapelle de Mentouhotep III à Dendérah.



ALEXANDRE BARSANTI.



Fig. 3.



Fig. 2.



Fig. 1.